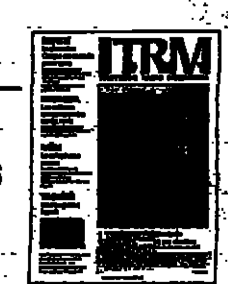
TÉLÉVISION-RADIO MULTIMÉDIA
■ Télé : le dernier Mondial pour tous
■ Internet, un outil d'artistes



Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16591 – 7,50 F - 1,13 EURO — DIMANCHE 31 MAI - LUNDI 1er JUIN 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La nouvelle question des sans-papiers

● L'opération qui s'achève le 31 mai aura permis de régulariser environ la moitié des 145 000 dossiers déposés ● Le gouvernement va être confronté aux milliers de personnes rejetées dans la clandestinité ● Stéphane Hessel, médiateur lors du conflit de Saint-Bernard, se déclare *« choqué »*

LA PREMIÈRE phase de l'opération de régularisation des sans-papiers devait s'achever, dimanche 31 mai, onze mois après son lancement par le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement. Selon le ministère, environ 85 % des 145 000 demandeurs ont déjà reçu une réponse. Le taux d'acceptation devrait être voisin de 50 %. Toutefois, cette estimation globale masque de fortes disparités entre les départements. La grande masse des déboutés est composée de célibataires qui ont été victimes d'une application restrictive des critères. Face à ces refus, les recours se multiplient, dont l'examen doit constituer la deuxième phase de l'opération.

Les associations continuent de déplorer une *« occasion manquée »*, tandis que le ministère de l'intérieur se félicite que l'opération n'ait pas provoqué de polémique politique. Dans un entretien au *Monde*, Stéphane Hessel, porte-parole du « collège des médiateurs » lors du conflit des sans-papiers de Saint-Bernard, se déclare *« choqué, attristé et scandalisé »* par la manière dont l'opération a été menée : *« La crainte de paraître laxiste a prévalu sur le bon sens et l'humanité »*, estime-t-il. *« Nous voilà à nouveau en panne comme nous l'étions lors de l'occupation de l'église Saint-Bernard »*, ajoute-t-il. Par ailleurs, après cinquante jours de mouvement, les dix grévistes de la faim algériens et tunisiens en lutte contre la « double peine » à Lyon ont mis fin, samedi 30 mai, à leur jeûne, en acceptant les propositions faites par Jean-Michel Galabert, chargé par le gouvernement d'une mission de médiation. Ils ont notamment obtenu d'être assignés à résidence avec droit au travail.



Lire page 7 et 26

Familles : retour sur les allocations

Martine Aubry souhaite convaincre Lionel Jospin d'annuler la réforme de mise sous condition de ressources des allocations familiales. p. 6

Délinquance des mineurs : le recul

Le Conseil de sécurité intérieure sur la délinquance des mineurs a été une nouvelle fois reporté au lundi 8 juin. p. 8

Le casse-tête des déchets nucléaires

Le gouvernement s'intéresse désormais au stockage en surface. Un « rassemblement européen » contre l'enfouissement est prévu ce week-end à Bure (Meuse). p. 9



CLAUDE DITYVON

Mai 68, le roman

…ingt-quatrième et dernier épisode du …oman-feuilleton de Patrick Rambaud. …0 mai : de Gaulle dissout l'Assem…lée ; une marée humaine défile sur les Champs-Elysées. *Les Aventures de Mai*, publiées sous forme de livre en co-édition par Grasset/*Le Monde*, sont en librairie au prix de 94 F. p. 10 et 11

Reconnaissance du génocide arménien

…es députés ont voté, vendredi à l'unanimité, la proposition de loi déposée par le groupe socialiste : *« La France reconnaît publiquement le génocide arménien de 1915. »* p. 6

et notre éditorial p. 13

Au temple … l'honnêteté

…is près d'un siècle, chacun est … le rapporter au Bureau des objets …s, rue des Morillons à Paris, tout …garé. Danielle Rouard raconte …ire de ce musée des étour… p. 12

…ootball : Bleus au Maroc

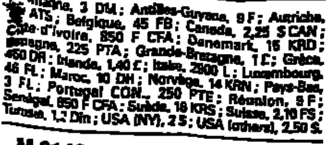
… la Coupe Hassan II, Youri Djor… … dans un entretien au *Monde*, …e que *« tous les paramètres sont …is »* pour que les Français rem…ent le Mondial. p. 18

Culture antillaise devoir de mémoire

…artinique et en Guadeloupe, les …tutions culturelles ont organisé des …tacles et expositions pour commé…rer le 150e anniversaire de l'aboli…n de l'esclavage. p. 22

…magne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, … ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2600 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0146 - 531 - 7,50 F



Le Pakistan procède à deux nouveaux essais nucléaires

LE PAKISTAN a procédé, samedi 30 mai, à deux nouveaux essais nucléaires, deux jours après les cinq expériences réalisées dans le désert du Balouchistan, non loin des frontières d'Afghanistan et d'Iran. La puissance des nouveaux essais est de 18 kilotonnes, selon le ministère pakistanais de la défense, cité par l'agence américaine Associated Press. Dans un entretien accordé à un quotidien pakistanais, le chef du programme nucléaire, Abdul Quadeer Khan, avait déclaré, vendredi 29 mai, que les explosions de jeudi n'avaient pas été thermonucléaires, même si son pays en possédait la capacité. Le ministre de l'information pakistanaise, Mushahid Hussain, avait affirmé, le même jour, qu'Islamabad *« ferait ce qui est nécessaire pour sa défense, sa sécurité et sa souveraineté »*.

Lire page 2

Les confessions des hooligans britanniques s'arrachent en librairie

LES HOOLIGANS anglais auraient-ils des talents d'écrivains ? Certains éditeurs britanniques en semblent convaincus. A l'heure où la France s'apprête à accueillir la Coupe du monde et s'inquiète de la violence de certains supporteurs anglais, plusieurs livres mettent à mal les efforts des pouvoirs publics pour marginaliser les fauteurs de troubles. La mode est en effet aux confessions d'anciens hooligans. De bagarres en agressions, ils racontent leurs faits d'armes sur le front des stades. Le lecteur s'offre ainsi une plongée dans la violence ritualisée des *« football thugs »* (les voyous du football). Le ton est souvent nostalgique, comme pour regretter les années 70-80.

Football Factory, de John King, publié en France par les éditions Alpha bleue, est le plus connu des ouvrages actuels. Le style est vif, le verbe cru et les détails ne manquent pas – parfois jusqu'à la nausée – sur les exactions passées des fans de Chelsea ou les pratiques sexuelles de l'auteur.

Dans le même genre, on lira *Guvnors* (*Les Chefs*). L'auteur, Mickey Francis, a longtemps sévi dans le sillage de Manchester City. Condamné à plusieurs reprises, il s'est assagi mais dédie son ouvrage à *« toutes les bandes du football qui se sont battues dans les tribunes »*. Du temps où il fréquentait les travées, Francis était considéré comme un *« top boy »*, autrement dit un chef hooligan chargé de planifier les opérations contre les groupes adverses. Il se défend d'inciter à la violence mais revendique le *« plaisir »* de la *« poussée d'adrénaline »*.

« Je ne regrette pas ce que j'ai fait, écrit-il en guise d'introduction. *Je me suis battu avec ceux qui voulaient se battre avec moi. Je n'ai pas frappé des parents avec leurs enfants. Je n'ai pas rossé des vieilles dames. Les gens dont il est question dans ces pages, ceux que j'ai attaqués et qui m'ont attaqué, étaient là pour la même chose que moi. Ils aimaient ça. »*

« Top boy » ou pas, M. Francis est largement battu – tout au moins dans les librairies – par deux Londoniens au crâne rasé, les frères Dougie et Eddy Brimson. Ceux-là en sont déjà à leur quatrième livre en deux ans ! Sous leur plume, le hooliganisme relève du roman-feuilleton : un ouvrage sur l'équipe nationale d'Angleterre (*England my England*), un autre sur Londres (*Capital punishment*), un troisième sur les derbies (*Derby days*)... Leurs souvenirs personnels s'avérant insuffisants, ils font souvent appel à d'autres supporteurs, plus ou moins violents, en mal de confessions.

Même si certains passages sont plutôt bien tournés et permettent aux lecteurs de découvrir ce milieu de l'intérieur, de nombreux supporteurs accusent les frères Brimson de promouvoir la violence. Ils s'en défendent, assurant au contraire qu'ils luttent, à leur manière, contre le hooliganisme et le racisme. Quant à leur éditeur, Headline Books, il ne se pose aucun problème de conscience. *« Contrairement à d'autres livres, ceux des Brimson transmettent un message positif*, indique Ian Marshall, responsable du secteur « sport » chez Headline. *Ils décrivent le hooliganisme tel qu'il existe encore aujourd'hui et donnent les solutions pour le combattre. »* A ce jour, les deux frères auraient vendu 100 000 exemplaires de leurs différents ouvrages.

Philippe Broussard

Une voiture propre grand public

LA TOYOTA Prius est le premier véhicule « propre » à être commercialisé à grande échelle auprès du public. Considérée comme la pionnière d'un nouveau type de voitures, elle permet de concilier les impératifs de la lutte antipollution avec les caractéristiques d'une voiture à part entière : puissance, confort, autonomie, prix accessible. Elle est équipée d'un moteur hybride, électrique et thermique, les deux sources d'énergie fonctionnant simultanément, sans que le conducteur ait à s'en occuper. Le véhicule échappe ainsi aux contraintes de la voiture électrique classique. La Toyota Prius va s'attaquer aux marchés européen et nord-américain.

Lire page 20

GAL, le procès qui inquiète et accable Madrid

IL N'EST PAS facile de balayer devant sa porte. L'Espagne en fait la difficile expérience ces jours-ci. Car, à travers le procès de l'enlèvement de l'industriel français Segundo Marey, kidnappé « par erreur » en décembre 1983, à la place d'un chef supposé de l'organisation séparatiste basque armée, ETA, c'est à la question de fond qui sous-tend un des épisodes les plus obscurs de son récent passé qu'elle entend répondre. Qui a autorisé la série d'enlèvements et des vingt-huit assassinats, commis entre 1983 et 1987 dans les milieux basques radicaux en France, par les GAL (Groupes antiterroristes de libération), ces commandos composés de mercenaires et de policiers qui prétendaient combattre le terrorisme *« avec ses propres armes »* ?

Inquiétant et accablant. Comment désigner autrement le procès qui s'est ouvert lundi 25 mai à Madrid ? Accablant, en raison de la personnalité des douze personnes jugées : tout l'état-major antiterroriste de l'ancien gouvernement socialiste de Felipe Gonzalez sur le banc des accusés, José Barrionuevo, ancien ministre de l'intérieur, en tête, suivi de son adjoint à la sécurité, Rafael Vera, qui risquent chacun vingt-trois ans de prison pour *« détention illégale, participation à bande armée et détournement de fonds publics »*. Du jamais vu.

Inquiétant, car au cours des dépositions personne n'a été épargné : ni, bien sûr, l'opposition socialiste, qui hurle trop fort pour ne rien avoir à cacher, *« au pur procès politique »* ; ni même le gouvernement conservateur, qui prétend le contraire.

Pis, si l'on prend au pied de la lettre la déposition, lundi 25 mai, de l'ancien policier Michel Dominguez, dont les révélations subites en 1994, après des années de silence, ont permis d'étayer la préparation de l'actuel procès, l'opiniâtre juge Baltazar Garzon, chargé du dossier, n'aurait lui-même pas eu une attitude très claire. C'est lui, raconte Michel Dominguez, qui lui aurait pratiquement « extorqué » les fameuses confidences dans lesquelles il accusait le ministre socialiste de l'intérieur José Barrionuevo et son bras droit Rafael Vera d'avoir « couvert » l'enlèvement de Segundo Marey.

Marie-Claude Decamps

Lire la suite page 13

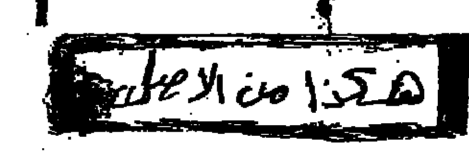
Le tombeur de Roland-Garros



MARAT SAFIN

APRÈS avoir battu Andre Agassi au tour précédent, le Russe Marat Safin a créé une nouvelle fois la surprise, vendredi 29 mai, en s'imposant face au Brésilien Gustavo Kuerten, en s'amusant. C'est la première fois qu'un joueur issu des qualifications élimine un tenant du titre aux Internationaux de France de Roland-Garros. Agé de dix-huit ans, ce Moscovite d'origine tatare a perfectionné son tennis en Espagne.

Lire page 19



DÉFENSE Après les essais pakistanais de jeudi 28 mai, les gouvernements d'Islamabad et de New Delhi sont désormais l'objet de sévères critiques de la part de leurs oppositions. L'imposition de l'état [illegible]gence a été mal accueillie et le parti de l'ancien premier ministre Benazir Bhutto a accusé le gouvernement de vouloir imposer une « *tyrannie* ». En [illegible] [illegible]ier ministre, Atal Behari [illegible] accusé par son opposi[illegible] [illegible]ouvert la boîte de Pan[illegible]dore [illegible]olifération nucléaire. Samedi 30 mai, alors que nous bouclons cette édition, le Pakistan a réalisé deux nouveaux essais. ● LA CHINE a exprimé son « *profond regret* » à la suite des essais pakistanais mais soutient que la responsabilité initiale incombe à l'Inde, accusée de nourrir des « *ambitions hégémoniques* ». ● D'AUTRES PAYS risquent désormais d'imiter les exemples indo-pakistanais.

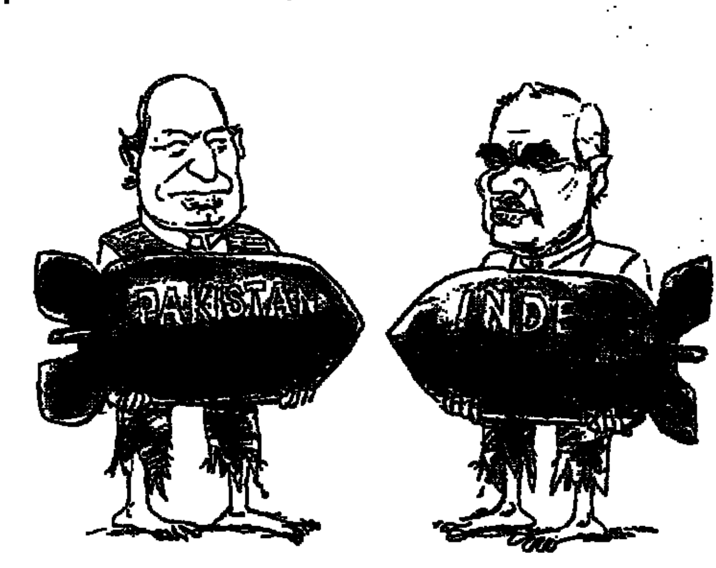
L'Inde et le Pakistan s'installent dans le face-à-face nucléaire

Les gouvernements d'Islamabad et de New Delhi sont aux prises avec les critiques de leurs oppositions au lendemain des expériences atomiques. Le « père » de la bombe pakistanaise indique que le programme atomique ne sera pas affecté par les sanctions

ISLAMABAD
de notre envoyée spéciale

L'heure de gloire du premier ministre pakistanais, Nawaz Sharif, pourrait être encore plus courte que celle de son homologue indien, Atal Behari Vajpayee. Si ce dernier a pu savourer une dizaine de jours la popularité qu'ont apportée à son gouvernement les cinq essais nucléaires des 11 et 13 mai, des critiques s'élèvent déjà à Islamabad au lendemain des tests, qui viennent, à l'heure où l'on boucle cette édition, d'être suivis pas deux nouveaux essais, réalisés samedi 30 mai dans le désert du Balouchistan.

Plus que l'opération elle-même, c'est l'état d'urgence décrété par le président Mohammad Rafic Tarar qui est remis en cause. « *Cette proclamation nocturne, sous prétexte du maintien de la paix et de la sécurité, peut se révéler une erreur fatale* », écrit à la « une » le quotidien *The Muslim*. « *Nawaz Sharif peut perdre une occasion en or d'entrer dans l'histoire comme le premier ministre qui avait bien répondu aux sentiments populaires en procédant aux essais nucléaires.* » « *En suspendant les droits fondamentaux inscrits dans la Constitution, le gouvernement a semé les graines de la discorde au moment le plus inopportun* », renchérit *The Nation*, proche des autorités. « *Le gouvernement doit apprendre à faire plus confiance au peuple* », ajoute le quotidien.



Sans directement condamner les essais, Asma Jehangir, présidente très active de la Commission des droits de l'homme, souligne ainsi : « *C'est extraordinaire qu'au moment où, d'un côté, le premier ministre appelle le peuple au sacrifice, d'un autre, il ne lui fait même pas confiance. Personne ne doit se leurrer sur l'euphorie qui a suivi les essais. Les réalités commenceront très rapidement à dégriser le peuple, comme cela a déjà commencé en Inde.* » L'opposition, elle aussi, fait entendre sa voix, et le Parti du peuple pakistanais (PPP) de l'ancien premier ministre Benazir Bhutto a accusé le gouvernement de vouloir imposer « *une tyrannie politique* ». Reprochant au cabinet de n'avoir pas convoqué le Parlement à la suite des essais indiens, ce parti dénonce l'état d'urgence comme « *gratuit, injustifié* » et comme « *une tentative de démanteler la démocratie* ».

OFFRE DE DIALOGUE

Personne ne tente cependant de cacher les dures réalités qui attendent les Pakistanais à la suite des sanctions déjà annoncées par les Etats-Unis et le Japon. Le ministre des finances, Sartaj Aziz, a justifié l'état d'urgence pour des raisons essentiellement économiques. « *Après avoir restauré la balance stratégique ébranlée par les tests indiens, sauvegarder la sécurité économique est le prochain objectif important du gouvernement* », a-t-il dit. Justifiant le gel des comptes en devises étrangères, qui pourrait durer quatre mois, pour les seuls Pakistanais, résidents ou non résidents, le ministre a affirmé : « *Nous avons besoin de chaque dollar pour faire face à nos besoins urgents de défense et pour des importations essentielles.* ».

L'heure semble toutefois être, à Islamabad comme à New Delhi, à la désescalade. Le premier ministre indien, Atala Behari Vajpayee, sérieusement bousculé par une opposition devenue très critique durant trois jours de débat houleux au Parlement, a annoncé, vendredi 29 mai, que les nationalistes hindous du BJP (Bharatiya Janata Party) étaient prêts à ouvrir des conversations avec le Pakistan. Mais il a ajouté : « *Le Pakistan doit oublier l'idée qu'il peut capturer militairement le Cachemire.* » Tentant de rassurer, M. Vajpayee a dit : « *Nous ne voulons pas de mal au Pakistan. Je veux lever le doute sur toute intention de notre part de détruire le Pakistan.* »

Ancien premier ministre à l'initiative duquel le dialogue indo-pakistanais avait repris, Inder Kumar Gujral avait peu auparavant adjuré le gouvernement de renoncer « *à la course aux armes nucléaires* ». « *Vous avez fait ces tests pour des raisons politiques, pas pour des raisons militaires. Je le dis avec le plus haut sentiment de responsabilité : il n'y avait aucune justification de sécurité* », a poursuivi M. Gujral, avant d'ajouter : « *Lorsque j'ai remis les rênes du pays* [le 19 mars], *nous ne faisions face à aucune menace.* »

Reflétant un sentiment qui s'exprime de plus en plus fort dans les rues, l'ancien ministre de l'intérieur communiste Indrajit Gupta a affirmé : « *Ces tests sont une grande réussite pour l'Inde, mais nous ne pouvons même pas fournir de l'eau potable et de l'électricité aux habitants de ce pays.* » La chaleur insupportable qui règne à Delhi, où le thermomètre voisine avec les 46 degrés, conjuguée à plusieurs heures quotidiennes de coupure d'électricité, a déjà provoqué plusieurs manifestations dans les rues de la capitale. Venues des taudis qui encerclent Delhi, des foules en colère ont, cette semaine, envahi certains centraux électriques de la capitale, détruisant les équipements et maltraitant les employés.

Les chaînes de télévision, comme les journaux, soulignent avec une ampleur accrue ce décalage dans les priorités. Le problème est le même au Pakistan. Un professeur nous le disait peu avant les tests : « *Un pays qui doit importer du blé pour nourrir mal sa population peut-il se permettre la bombe atomique ?* » La différence est qu'ici, pour l'instant et majoritairement, la population a toujours le sentiment que le gouvernement n'avait pas le choix et se devait de répondre à une menace sur sa sécurité.

L'offre conditionnelle de dialogue exprimée par M. Vajpayee n'a pas déclenché l'enthousiasme à Islamabad. Le ministre des affaires étrangères, Gohar Ayub Khan, a affirmé que, « *pour le Pakistan, le problème fondamental* [avec l'Inde] *est le Cachemire* ». Considérant qu'il n'y avait rien de nouveau dans la position indienne, M. Ayub Khan a estimé que les dirigeants indiens étai[ent] « *peu bavards* » sur cette questio[n]. Désormais puissances nucléaires, l'Inde et le Pakistan restent toujours opposés comme depuis cinquante ans sur ce petit territoire himalayen, cause tout autant que prétexte aux sentiments antagonistes nés d'une partition mal digérée.

Françoise Chipaux

L'ONU « déplore vivement » les essais pakistanais

Comme il l'avait déjà fait après les essais nucléaires indiens, le Conseil de sécurité de l'ONU s'est abstenu de condamner les expériences pakistanaises. Dans une déclaration présidentielle rédigée par les Etats-Unis et la Russie et adoptée le vendredi 29 mai, les quinze membres du Conseil ont « *vivement déploré* » les essais nucléaires pakistanais et ont « *prié très instamment l'Inde et le Pakistan de s'abstenir de procéder à de nouveaux essais* ». Adoptée a l'unanimité, cette déclaration ne représente que le plus petit dénominateur commun entre les cinq pays membres permanents du Conseil qui étaient aussi, jusqu'au 11 mai, les seules puissances nucléaires reconnues.

A la demande de Washington, ces pays (Etats-Unis, Russie, Chine, France, Royaume-Uni) devraient se réunir la semaine prochaine au niveau ministériel pour consultations au sujet de la crise nucléaire d'Asie du Sud. – *(Corresp.)*

Les explosions n'étaient pas thermonucléaires

ISLAMABAD
de notre envoyée spéciale

Quarante-huit heures après ses premiers essais nucléaires, le gouvernement pakistanais n'a toujours pas officiellement donné de détails techniques sur la nature et la puissance des explosions.

Dans un entretien au journal *The News*, le père de la bombe pakistanaise, le Dr Abdul Qadeer Khan, affirme toutefois que le Pakistan n'a pas, comme l'Inde, fait exploser une bombe thermonucléaire. « *Aucune des explosions n'était thermonucléaire. Nous poursuivons nos recherches et pouvons le faire si on nous le demande* », affirme le Dr Khan avant d'ajouter : « *Mais cela dépend des circonstances, de la situation politique et de la décision du gouvernement.* »

DEUX FOIS LA BOMBE D'HIROSHIMA

Selon lui, le Pakistan peut procéder à ce type d'explosion « *beaucoup plus vite qu'on ne le pense. Les Indiens essayaient de faire croire que nous bluffions sur nos capacités. Nous avons démontré le contraire. Les scientifiques indiens ont mis un mois entre le feu vert du premier ministre et les tests,* ajoute M. Khan. *Nos scientifiques ont eu besoin de quinze à seize jours* ».

Cette dernière remarque confirme que, dès les explosions indiennes, le gouvernement pakistanais s'était mis en position de pouvoir répondre et avait sans doute pris sa décision. Selon le Dr Khan, les explosions pakistanaises « *étaient à fission améliorée utilisant de l'uranium 235. L'une des explosions était une bombe de forte puissance d'environ 30 à 35 kilotonnes, deux fois la bombe d'Hiroshima* », affirme le scientifique, qui indique que « *les quatre autres étaient de petites armes tactiques de faible intensité. Montées sur des petits missiles, elles peuvent être utilisées sur le champ de bataille contre des concentrations de troupes* ».

Comme l'avait fait avant lui le « père » de la bombe indienne, Abdul Kalam, M. Khan indique enfin que le programme nucléaire pakistanais ne sera pas affecté par les sanctions. « *Nous sommes totalement indépendants et tout est fait ici* », assure-t-il.

Fr. C.

Plusieurs pays récusent le monopole du « club » des sept puissances

L'INDE, puis le Pakistan ont-ils ouvert la boîte de Pandore des essais nucléaires et vont-ils encourager indirectement d'autres Etats à les imiter en se lançant, à leur tour et de façon aussi ostensible, dans des expériences qui matérialiseront le niveau de leurs recherches ? C'est la question à l'ordre du jour pour des pays qui pourraient s'interroger sur l'intérêt qu'ils auraient soit de ne pas ratifier, soit de dénoncer en fin de compte des traités internationaux déjà signés, tels le traité de non-prolifération ou le traité d'interdiction des essais nucléaires.

Car, outre les puissances nucléaires déclarées à la face du monde, désormais au nombre de sept, il existe toute une frange de pays soupçonnés de pouvoir déployer des armes opérationnelles non encore testées, ou bien de chercher à se doter d'une capacité de dissuasion, ou enfin de pouvoir disposer de l'un ou l'autre des moyens – charge explosive et missile ou avion nécessaire à son emport dans des conditions de sécurité reconnues – qui contribuent à rendre crédible un arsenal nucléaire.

Si on excepte le « club » des cinq puissances anciennes (la Chine, les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne et la Russie), qui en sont membres pour avoir accompli des expériences avant 1968, et le cas unique d'Israël, qui a assis son rang en continuant de laisser planer le doute sur ses activités, il existe bien d'autres exemples de pays qui appartiennent à cette frange d'Etats, en réalité assez inclassables.

L'un des plus connus est l'Irak, pays très avancé en la matière. Depuis les inspections de l'ONU sur le terrain après la guerre du Golfe, les experts des Nations unies se sont accordés pour estimer que Bagdad était en mesure de détenir quelques armes nucléaires avant même la fin de ce siècle. L'Irak est désormais soumis à un contrôle spécial à long terme. Mais le Proche et Moyen-Orient reste une zone sensible avec, probablement, des Etats, tels que la Syrie ou l'Iran, sur lesquels de graves soupçons pèsent, même s'il peut s'agir d'armes rudimentaires.

RISQUES DE TRAFIC

Dans d'autres parties du monde, il subsiste des menaces. La Libye a entrepris un effort pour se doter d'une capacité nucléaire. La Corée du Nord s'était lancée dans un programme comparable. Mais il semble que la pression des Etats-Unis, par le biais d'un programme de développement de l'énergie dans la péninsule coréenne et d'une déclaration, commune avec la Corée du Sud, de dénucléarisation, a abouti en 1995 à réfréner – pour combien de temps encore ? – l'ambition nucléaire de Pyongyang.

Au Maghreb, l'Algérie est, pour l'instant, un point d'interrogation. De même, en Amérique latine, l'Argentine et le Brésil ont été de ces pays qui se sont livrés à une compétition quant à l'orientation de leurs programmes nucléaires. Le fait que ces deux Etats ont ratifié le traité de Tlatelolco (d'interdiction des armements nucléaires dans la région), qu'ils acceptent le régime de contrôle de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) de Vienne et qu'ils ont créé, à eux deux, une agence d'inspection mutuelle, n'empêche pas que certains observateurs se soient posés la question de connaître l'état exact de leurs recherches.

Il reste à élucider le cas, assez singulier, de trois Etats issus de l'implosion de l'ancienne URSS, la Biélorussie, le Kazakhstan et l'Ukraine. Certes, ces trois pays ont, depuis, adhéré au traité de non-prolifération et, en principe, leurs armes ont été transférées, si l'on en croit leurs dirigeants, à Moscou. Mais, vu l'état de désorganisation des forces armées russes et, en particulier, des unités stratégiques, on aimerait pouvoir se satisfaire d'une telle déclaration, notamment pour ce qui concerne le contrôle, par le pouvoir politique, des armes tactiques.

Ce que les spécialistes redoutent le plus, au-delà des risques d'une prolifération, c'est le développement anarchique des trafics de matières fissiles, et ce qui en découle, la menace du terrorisme nucléaire.

Jacques Isnard

La Chine cherche à jouer un rôle central dans l'équilibre stratégique de la région

PÉKIN
de notre correspondant

Le premier ministre pakistanais Nawaz Sharif avait bien des raisons d'exprimer, jeudi 28 mai, lors de l'annonce des premiers essais de son pays, la « *fierté* » de son pays à avoir la Chine pour « *grand voisin* ». Depuis les essais nucléaires indiens de la mi-mai, l'amitié chinoise n'a pas fait défaut à Islamabad, au nom d'une solidarité stratégique datant de la guerre sino-indienne de 1962.

Les deux capitales ont été si proches ces derniers jours que l'ambassadeur chinois à Islamabad a été tenu dans la confidence de l'imminence des essais pakistanais. Quelques jours plus tôt, une délégation militaire chinoise, conduite par le général Shi Yunglong, président du collège d'ingénieurs de l'Armée populaire de libération (APL), était en visite au Pakistan. Les 18 et 19 mai, c'est le secrétaire pakistanais aux affaires étrangères, Shamshad Ahmed, qui était à Pékin pour sonder les intentions chinoises une semaine après les essais indiens.

Une telle proximité explique la mollesse de la réaction chinoise à la riposte pakistanaise – Pékin s'est contenté d'exprimer son « *profond regret* » tout en rappelant que la responsabilité initiale incombait à l'Inde – et les velléités de manœuvres dilatoires au sein du Conseil de sécurité à New York afin d'éviter une mise en cause trop sévère d'Islamabad.

Cette loyauté à la cause pakistanaise s'exprime quotidiennement à Pékin dans la presse officielle. Les éditoriaux ne cessent d'y fustiger les ambitions « *hégémoniques* » de l'Inde. La dénonciation la plus virulente a été publiée, le 19 mai, dans le quotidien de l'APL. « *Depuis son indépendance,* peut-on y lire, *l'Inde poursuit une ligne militaire expansionniste. Alors que les autres pays ont mis à profit la fin de la guerre froide pour privilégier le développement économique, l'Inde a intensifié son équipement militaire et se prépare à la guerre. Son objectif stratégique est de dominer l'Asie du Sud, de contenir la Chine, de contrôler l'océan Indien et de s'affirmer dans le monde comme une puissance militaire.* » On est loin du ton relativement courtois qui prévalait entre les deux géants asiatiques avant les explosions nucléaires indiennes.

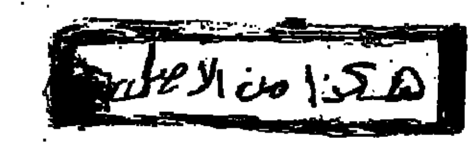
AMBIGUÏTÉS

Il est encore trop tôt pour savoir quel rôle précis a joué la Chine dans les consultations qui ont précédé les essais pakistanais. *A-t-elle* sincèrement tenté de dissuader Islamabad de répliquer ? Ou a-t-elle sciemment laissé faire afin de rétablir l'équilibre stratégique en Asie du Sud ? Il était certainement essentiel pour Pékin d'adresser un avertissement à New Delhi. *Mais* il est aussi dans son intérêt que l'escalade s'arrête là, sous peine de dégénérer. En effet, dès le lendemain des premiers essais ind[iens], la Corée du Nord a menacé, p[ar la] voix de son ambassadeur à P[ékin], de reprendre son progra[mme] nucléaire, censé être gelé de[puis] 1994. Un dérapage de Pyongy[ang] pourrait conduire Tokyo [à] dévoiler à son tour, ce que P[ékin] veut surtout éviter.

Stratégiquement placée [à la] charnière de l'Asie du Sud e[t de] l'Asie du Nord-Est, les deux pri[nci]paux foyers actuels d'instabi[lité] nucléaire, la Chine va être ame[née] à jouer un rôle central dans [les] grandes manœuvres diplom[a]tiques qui s'annoncent autour [de] la non-prolifération. Cette que[s]tion devrait dominer la visite q[ue] Bill Clinton va effectuer en Chi[ne] fin juin.

Les Américains ont jusq[u'à] présent échoué à convain[cre] Pékin, soupçonné d'alimenter [en] équipements sensibles des p[ays] comme l'Iran ou le Pakista[n], d'adhérer au régime de contr[ôle] de la technologie des missile[s] (RCTM). Les ambiguïtés chinoise[s] ont une nouvelle fois été exposées, vendredi, par le quotidie[n] israélien *Haaretz* qui affirme, d[e] source américaine, que Pékin a récemment envoyé vers Téhéran une cargaison d'acier pouvant entrer dans la fabrication de missiles. La crise actuelle permettra-t-elle de lever l'équivoque permanente de la Chine en matière de prolifération ?

Frédéric Bobin



Les Colombiens élisent dimanche leur président

Alors que le président Ernesto Samper se retire sur un échec, illustré par la lassitude de la population pour la violence et la corruption, une candidate inattendue a surgi, Noémi Sanin, qui pourrait troubler le jeu traditionnel de la bipolarisation

Treize candidats se présentent aux suffrages des électeurs colombiens qui sont appelés, dimanche 31 mai, à élire leur président de la République. Face aux candidats des deux partis traditionnels de la politique colombienne – le Parti libéral d'où est issu le président sortant, Ernesto Samper, et le Parti conservateur dont le candidat, Andrès Patrana, est soutenu par l'écrivain Gabriel Garcia Marquez – a surgi une candidate inattendue, Noémi Sanin, ancienne ministre des affaires étrangères, dont les chances sont désormais sérieuses. Lassés par des années de violence ininterrompue, par la corruption et par la drogue, les Colombiens aspirent à la paix et pourraient porter leurs suffrages sur cette candidate de la « troisième voie » qui rompt avec la bipolarisation traditionnelle et place en première place la moralité et le renouveau de la politique colombienne.

BOGOTA
de nos envoyés spéciaux

« Ils parlent de créer un million et demi d'emplois et ils quittent le pouvoir en nous laissant un million et demi de chômeurs. Ils parlent de faire un gouvernement plus honnête et ils finissent avec le gouvernement le plus corrompu de toute l'histoire de la Colombie. Ils parlent d'apporter la paix en Colombie, alors que la violence n'a jamais été aussi forte. » Ce réquisitoire d'Andrès Pastrana, candidat conservateur à l'élection présidentielle du dimanche 31 mai, est largement partagé par les vingt-deux millions d'électeurs colombiens.

Emploi, corruption, violence : en quatre années, le gouvernement du libéral Ernesto Samper a échoué dans ces trois domaines. L'économie est déprimée, la corruption de la classe politique par l'argent de la drogue a atteint la légitimité du président, la violence, politique et de droit commun, connaît une intensité sans précédent. La paix s'est donc imposée comme la première préoccupation de tous les citoyens. Andrès Pastrana a multiplié les déclarations pour convaincre les électeurs de sa volonté de remplacer *« cette dure culture de la mort par la culture de la vie »*, obtenant sur ce thème le soutien inattendu de Gabriel Garcia Marquez. Grande figure de la gauche colombienne et latino-américaine, le prix Nobel de la paix s'est dit sensible à la promesse du candidat conservateur *« de faire la paix »*, assurant qu'il était prêt à travailler avec lui *« sans salaire, ni dimanches »*.

Hormis les guérilleros et les paramilitaires qui les combattent, les Colombiens aspirent tous à en finir avec la violence qui ravage leur pays au rythme d'un homicide toutes les quinze minutes. Pour la seule annnée 1997, les autorités ont relevé 288 massacres, dans lesquels 1 420 personnes ont trouvé la mort. Les candidats à l'élection présidentielle n'évoquent que ce thème. Et l'élu sera celui qui aura été jugé le plus apte à en finir avec une situation qui empêche la Colombie de tenir son rang.

FIDÉLITÉ SANS FAILLE

Au cours des trois dernières années de son mandat, le président sortant, Ernesto Samper, a cristallisé tous les mécontentements. Le candidat qu'il s'est choisi pour lui succéder, l'ancien ministre de l'intérieur Horacio Serpa, risque de payer cher la fidélité sans faille qu'il lui a témoignée. *« Samper c'est Samper et Serpa c'est Serpa »*, tente d'expliquer, sans beaucoup de succès, Horacio Serpa à tous ceux qui lui rappellent qu'il a été l'un des seuls à soutenir sans faille Ernesto Samper lorsque ce dernier, empêtré dans le scandale du financement de sa campagne électorale par l'argent de la drogue, était pressé de démissionner par les responsables de sa formation politique, le Parti libéral, par les dirigeants des entreprises et même par l'Eglise. Même s'il représente l'aile gauche de son parti et si, contrairement aux dirigeants traditionnels colombiens, il est issu d'un milieu populaire, Horacio Serpa est désormais perçu comme un politicien classique.

Face au jeu politique traditionnel qu'incarnent parfaitement Andrès Pastrana et Horacio Serpa, a surgi une trouble-fête en la personne d'une candidate indépendante, dissidente du Parti conservateur, ancienne ministre des affaires étrangères, Noémi Sanin. Cette dernière pourrait créer la véritable surprise de cette élection. Alors que les deux candidats traditionnels vantent chacun le *« changement »*, Noémi Sanin bouscule le bipartisme en vigueur depuis cent cinquante ans et ridiculise ses adversaires : *« Encore ça, pendant quatre ans ? »*, demande-t-elle dans ses annonces publicitaires à la télévision. *« Pour la première fois depuis huit ans*, explique un analyste politique, *nous allons avoir une élection avec une véritable incertitude qui justifie les deux tours de scrutin. »*

Entre l'indifférence provoquée par le discours politique traditionnel et l'obsession de vivre enfin en paix, la candidature de l'ancienne ministre des affaires étrangères, pur produit de l'élite colombienne, soulève l'adhésion des Colombiens. Elle est soutenue par la plupart des grandes figures de l'intelligentsia et de la culture, comme par les entrepreneurs, conservateurs ou libéraux, qui ont confiance dans ses capacités de gestionnaire. Trois fois ministre, brillante ambassadrice de la Colombie à l'étranger, Noémi Sanin est secondée par l'original Antanas Mockus, mathématicien, philosophe, ancien maire de Bogota aujourd'hui candidat à la vice-présidence. Un « ticket » qui a fait oublier les accusations de *« frivolité »* qu'elle suscitait chez certains observateurs.

CRÉDIBILITÉ

En deux mois de campagne, Mme Sanin a doublé les intentions de vote en sa faveur. Sa progression continue dans les sondages inquiète les conservateurs, mais surtout les libéraux, premières victimes de son fulgurant succès. Selon les dernières enquêtes d'opinion, elle fait presque jeu égal avec Horacio Serpa. *« Elle est sur une pente ascendante depuis un mois,* analyse un sondeur, *et pourrait distancer au premier tour le candidat libéral. Dans ce cas, au deuxième tour, elle bénéficierait d'un report massif des serpistes et aurait de grandes chances d'être la première femme présidente de la République colombienne. »*

Le nom de son mouvement, Option vie, souligne ce qui constitue la première préoccupation des Colombiens : la paix. Son irruption dans la compétition électorale amorce une nouvelle donne dans la vie politique du pays. Soucieuse de marquer sa différence, Noémi Sanin a bien précisé qu'il n'existait pas la moindre possibilité qu'elle conclue un quelconque accord avec Andrès Pastrana ou Horacio Serpa après le premier tour. Sa conduite depuis trois ans, après sa démission de son poste d'ambassadeur à Londres, en 1995, à la suite des accusations portées contre le président Samper, est ressentie comme crédible par la population. *« Je ne pouvais plus,* explique-t-elle, *représenter un pays et un gouvernement dont le président n'était plus légitime. »* Et depuis ce moment-là, elle n'a pas dévié de cette ligne, plaçant en première place la moralité et le renouveau de la politique colombienne.

L'émergence de cette nouvelle force politique changera-t-elle les vieilles habitudes politiques locales ? Désabusés, les Colombiens, d'habitude, s'abstiennent en masse (en 1994, 64 % des électeurs n'avaient pas voté au premier tour de l'élection présidentielle et 57 % au second), protestant contre le clientélisme, les « achats de vote », l'absence d'alternative, et l'absence d'opposition. Celle qui s'exprimait hors du cadre traditionnel a été éliminée physiquement au cours des quinze dernières années. 3 000 membres de l'Union patriotique, branche politique des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, le mouvement de guérilla le plus important du pays, d'obédience communiste), ont été tués en dix années. De même, tous les leaders politiques qui, dans l'histoire du pays, ont proposé une alternative différente à celle de la politique traditionnelle qu'exprime le couple libéral-conservateur ont été assassinés : Jorge Eliecer Gaetan (1948), Jaime Pardo Leal (1987), Luis Carlos Galan (1989), Bernardo Jaramillo (1990), Carlos Pizarro (1990).

Quel que soit le résultat de l'élection, l'apparition d'une troisième force exprime d'ores et déjà un profond changement. *« Nous voulons récupérer l'espérance du pays et nous unir pour construire le futur, sans haine ni polarisation »*, affirme aujourd'hui Noémi Sanin.

Alain Abellard et Anne Proenza

Le bilan calamiteux d'Ernesto Samper, président sortant

BOGOTA
de notre correspondante

Rarement la fin d'un mandat présidentiel aura été aussi attendue que dans le cas du libéral Ernesto Samper, quarante-huit ans, président de la République colombienne depuis juin 1994. Prisonnier d'un énorme scandale narco-politique, pressé maintes fois de démissionner – par les Etats-Unis, la classe dirigeante, l'Eglise et de nombreux secteurs de la société –, il entame ce 31 mai sa dernière ligne droite : la passation de pouvoir.

Pendant quatre ans, la vie politique colombienne a eu des allures de bataille rangée. Editoriaux, déclarations, livres, procès et injures ont opposé « fidèles » et « traîtres », sampéristes et antisampéristes. La déception des anciens partisans du président Samper – dont nombre, tels Gabriel Garcia Marquez, soutiennent aujourd'hui son rival conservateur d'alors – était à la hauteur de l'espérance suscitée par son élection.

Pour les libéraux, Ernesto Samper, issu de l'élite intellectuelle, incarnait l'intelligence et l'honnêteté. Il promettait une politique plus sociale que son prédécesseur, le libéral Cesar Gaviria. Mais il se révéla où il était le moins attendu : en stratège politique cauteleux, capable de résister à toutes les tempêtes.

Son élection, il l'avait gagnée en devançant d'un cheveu son rival, le conservateur Andrès Pastrana. Son premier discours, qui promettait un *« bond social »* et une paix négociée avec la guérilla, annonçait de profondes réformes.

NARCOCORRUPTION

Quatre ans plus tard, le bilan est douloureux : face à la faiblesse d'un gouvernement perçu par de nombreux Colombiens comme illégitime, la violence s'est généralisée, les violations des droits de l'homme se sont multipliées, les réformes promises n'ont pas été engagées, et l'économie, jusque-là épargnée, commence à montrer des signes d'essoufflement. Le taux de chomâge atteint 14 %, l'inflation est à 20 %, et les investissements étrangers, qui croissaient de manière continue depuis 1990, devraient diminuer en 1998.

Car, entre-temps, le plus grand scandale de narcocorruption qu'ait connu la Colombie a été rendu public. Entre les deux tours de l'élection de 1994, le cartel de Cali avait injecté dans la campagne du futur président Samper l'équivalent de 36 millions de francs. Dès le lendemain du second tour, les premières accusations commençaient à poindre.

Elles devaient conduire, un an plus tard, à l'inculpation de vingt et un parlementaires – douze ont déjà été condamnés – et aux condamnations du directeur et du trésorier de la campagne, Fernando Botero et Santiago Medina. Le procès du président devait suivre, mais il fut sauvé par les parlementaires, ses pairs, qui estimèrent qu'il n'avait rien su de ces sombres histoires d'argent.

Accusé, interdit d'entrée aux Etats-Unis, M. Samper, comble d'ironie, dut faire de la lutte antidrogue le fer de lance de sa politique. *« Je resterai jusqu'à la dernière seconde de la dernière minute du dernier jour de mon mandat »*, aimait-il à répéter au pire moment de la crise politique. Il expliquait aussi que, ayant survécu à dix balles dans l'estomac lors d'un attentat en 1989, il était en mesure de résister à toutes les pressions. C'était vrai, mais la Colombie a chèrement payé cette aptitude.

A. Pr.

Joseph Estrada officiellement proclamé président des Philippines

JOSEPH ESTRADA, soixante et un ans, vice-président sortant, a été officiellement proclamé président des Philippines, vendredi 29 mai, devant le Parlement, à l'issue du scrutin du 11 mai (*Le Monde* du 9 mai). Le dépouillement des suffrages de l'élection, effectué à 99 %, donne à M. Estrada 39,8 % des voix contre 15,8 % à Jose de Venecia, le candidat de l'administration sortante du chef de l'Etat Fidel Ramos. Gloria Macapagal Arroyo, économiste de formation et fille d'un ancien président philippin, a été proclamée vice-présidente.

Ancien acteur de cinéma populaire, Joseph Estrada avait axé sa campagne électorale sur la lutte contre la pauvreté et la criminalité. Il succédera le 30 juin prochain à M. Ramos, celui-ci achevant un mandat de six ans que la Constitution ne lui permettait pas de renouveler.

Comme il l'a souvent répété, pour M. Estrada, cette élection le confirme dans le *« plus beau rôle »* de sa vie. Mais l'ancien comédien prendra le pouvoir sous le regard attentif de milieux d'affaires dont beaucoup doutent de ses capacités réelles à gouverner. Adulé par les foules, il se moque que les critiques le traitent de bouffon, voire d'homme à femmes, en avouant qu'il a eu de très nombreuses compagnes et qu'il est père d'une ribambelle d'enfants illégitimes.

De son vrai nom Joseph Marcelo Ejercito, le futur président est né en 1937, huitième des dix enfants d'un ingénieur en travaux publics. Doué d'une impressionnante capacité de contact avec les foules, il a réussi à mener de front une carrière cinématographique et la fonction de maire de son quartier de San Juan, à Manille. Il a acquis la réputation d'un administrateur excentrique mais efficace et, en 1972, il a été décoré pour avoir été l'un des *« 10 meilleurs jeunes administrateurs du pays »*.

Joseph Estrada devint sénateur en 1987 avant d'être élu en 1992 vice-président aux côtés de Fidel Ramos. Il a tenu, ces dernières années, un rôle discret, dirigeant notamment une commission gouvernementale chargée de combattre la criminalité.

Le nouveau président a maintenu dans son cabinet deux ministres-clés du gouvernement sortant : le ministre des affaires étrangères Domingo Siazon et le gouverneur de la banque centrale Gabriel Singson. Le programme du nouveau chef de l'Etat promet d'augmenter la production agricole, une réduction *« sous 100 jours »* des taux d'intérêt et la *« restauration de l'ordre public sous six mois »*.

La tâche s'annonce cependant difficile pour la nouvelle administration alors que quatre millions de personnes souffrent de malnutrition dans le sud de l'archipel en raison du phénomène de réchauffement climatique El Nin-o, qui a provoqué une baisse de la production normale de riz de 13,4 % pendant le premier trimestre de l'année. Le FMI, qui a fait l'éloge de l'administration sortante, a averti que des *« risques subsistent »* pour l'économie des Philippines en raison d'une baisse des revenus fiscaux due à la chute des profits des entreprises. – *(AFP)*

Cour effrénée pour vendre des avions au Chili

SANTIAGO
de notre correspondant

Trois jours après son homologue américain William Cohen, le ministre français de la défense, Alain Richard, a débarqué pour une courte visite à Santiago, vendredi 29 mai, bien décidé à se faire entendre de l'armée de l'air chilienne en passe de renouveler ses avions de combat. Le marché, qui porte sur douze à vingt-quatre appareils, se monte à quelque 4 milliards de francs. Trois pays sont sur les rangs pour remplacer les vieux A-37 chiliens : la France, qui propose son Mirage 2000-5, les Etats-Unis, avec les F-16 et F-18, et la Suède, avec le Gripen.

Si la visite du secrétaire américain à la défense a fait penser à une nouvelle opération de *lobby* – ce dont M. Cohen s'est aussitôt défendu en affirmant qu'il était venu *« plaider »* et non pas exercer une quelconque pression –, c'est bien parce que les Etats-Unis sont partis en retard dans la compétition. Chez de nombreux militaires chiliens, les Américains soulèvent quelques préjugés, voire une franche antipathie, à cause de l'application de l'amendement Kennedy qui, de 1978 jusqu'au retour de la démocratie, en 1990, avait frappé d'embargo les ventes de matériels de guerre dont le régime du général Pinochet avait alors grand besoin, notamment à cause de la tension avec ses voisins argentins. Ce contexte explique pourquoi Bill Clinton avait tenu à plaider lui-même la cause américaine lors du récent sommet des Amériques. La visite empressée de M. Cohen, en début de semaine, est la poursuite de cette démarche.

Curieusement, l'offre suédoise est, elle aussi, entachée de la méfiance qui frappe les Etats Unis. Le Gripen est en effet propulsé par un réacteur de General Electric d'origine américaine, ce qui ravive les craintes des militaires chiliens à l'encontre de Washington. Pour emporter le marché, les Suédois, roi Gustav en tête, auraient mis sur la table des négociations l'accueil reservé par leur gouvernement aux réfugiés chiliens durant la dictature.

La France, qui a délégué à Santiago plusieurs émissaires du gouvernement chargés de conforter les efforts de l'équipe de Dassault-Aviation, n'a pas été en reste. Cette entreprise de séduction s'est accompagnée de contacts multiples établis à haut niveau par les officiels français avec l'armée de l'air chilienne dont le commandant en chef, le général Fernando Rojas Vender, qui a été décoré de la Légion d'honneur.

Eduardo Olivares

Au Monténégro, l'opposition à Slobodan Milosevic se mesure à l'occasion des législatives

Une République insoumise au maître de Belgrade pourrait sortir des urnes

Des élections législatives et municipales ont lieu dimanche 31 mai au Monténégro, la République qui, avec la Serbie, forme la République fédérale yougoslave (RFY). L'enjeu est le score qu'obtiendront les opposants au président de la RFY, Slobodan Milosevic, qui ont déjà conquis la présidence monténégrine. Une nouvelle crise pourrait s'ajouter, pour l'homme fort de Belgrade, à celle du Kosovo.

PODGORICA
de notre envoyé spécial

A trois reprises, sur la place centrale de la capitale du Monténégro, d'imposantes sonos ont diffusé les derniers discours de campagne des trois principaux ténors qui s'affrontent aux élections législatives et municipales du 31 mai. Les rassemblements politiques ont eu lieu sur fond de liesse populaire et de concerts de klaxons. Mais cette ambiance bon enfant contraste avec le discours très alarmiste des observateurs et dirigeants politiques de cette petite République de 600 000 habitants qui forme, avec la Serbie voisine (10 millions d'habitants), la République fédérale de Yougoslavie (RFY).

« Ces élections ne sont pas simplement destinées à élire les députés qui désigneront le futur gouvernement du Monténégro », explique Srdjan Darmanovic, qui dirige le Centre pour la démocratie et les droits de l'homme. *« Il s'agit en fait,* dit-il, *d'une lutte féroce entre le président du Monténégro, Milo Djukanovic, et celui de la RFY, Slobodan Milosevic, dont le représentant local est son homme de paille, Momir Bulatovic. »*

SITUATION UBUESQUE

De cet affrontement qui date de plus d'un an découle déjà une situation ubuesque. Slobodan Milosevic ne reconnaît pas la récente élection à la présidence du Monténégro de Milo Djukanovic. Ce dernier refuse, lui, d'accepter la nomination – dans des conditions douteuses – de son rival malheureux au scrutin présidentiel, Momir Bulatovic, comme premier ministre de la République fédérale. Un imbroglio que les résultats des élections de dimanche devraient compliquer encore si, comme il est probable, elles marquaient une nouvelle victoire pour l'ennemi de Slobodan Milosevic.

« Il s'agit non pas d'une crise à l'intérieur du Monténégro, mais bien de celle de la République fédérale de Yougoslavie, explique Milica Pejanovic-Djurisic, la présidente du Parti populaire socialiste de Milo Djukanovic, *car Slobodan Milosevic veut maintenir le Monténégro sous sa férule. Il refuse de reconnaître la validité de l'élection de notre président, pas plus qu'il ne reconnaîtra notre future victoire aux élections législatives. En fait, il n'admet pas que le processus démocratique en cours au Monténégro puisse lui être défavorable. »*

Cet antagonisme ne conduit pourtant pas – pas encore ? – les partisans de Milo Djukanovic à envisager une prochaine indépendance de leur République. *« La sécession, comme le rattachement pur et simple à une "Grande Serbie", conduirait inévitablement à une guerre civile,* assure Milica Pejanovic-Djurisic, *et la seule voie possible pour l'instant, c'est la lutte pour l'égalité de droits entre le Monténégro et la Serbie dans le cadre de la République fédérale. »*

Le Parti libéral, proche du président Djukanovic, même s'il multiplie les critiques de despotisme à son encontre, n'hésite pas, lui, à faire campagne pour l'indépendance. *« Nous savons que le système actuel ne peut pas être réformé, et qu'il faut une rupture radicale avec le passé. Il n'y a pas d'autre voie que la séparation et l'indépendance »*, assure le président du parti – troisième force politique du pays – Slavko Perovic. Il explique que la *« République fédérale de Yougoslavie est la propriété privée de Slobodan Milosevic et un Etat fictif de profiteurs de guerre, créé pour dissimuler les crimes de ses responsables »*.

Pour Momir Bulatovic, premier ministre fédéral et allié de Slobodan Milosevic, cette crise au Monténégro reflète surtout la volonté de la communauté internationale de mettre fin à l'hégémonie de Slobodan Milosevic. *« Milo Djukanovic a acquis la sympathie de l'Occident en s'opposant à Slobodan Milosevic, et en disant qu'il parviendrait à mettre fin à son pouvoir. Mais il en est incapable, et les gouvernements occidentaux ont parié sur un mauvais cheval ; sur un homme qui poursuit une prétendue modernisation économique avec des activités illégales comme le trafic de cigarettes, grâce à l'appui de la police qu'il contrôle. »*

Dans ce contexte d'affrontement entre les deux Républiques, par dirigeants interposés, les rumeurs se multiplient, représentations des inévitables tensions qui découleront du scrutin de dimanche : déclaration d'état d'urgence par la République fédérale pour étouffer cette « rébellion », reprise en main au niveau fédéral des polices serbe et monténégrine, unification des deux télévisions nationales – dont les informations divergent actuellement en tous points –, pressions économiques de Belgrade pour tenter d'asphyxier Podgorica...

« SITUATION DE NON-DROIT »

« Ce qui est certain, assure Srdjan Darmanovic, *c'est que la crise se prolongera après les élections. Bien sûr, Slobodan Milosevic restera au pouvoir, mais il aura, en plus de la crise dramatique du Kosovo, un autre problème difficile à gérer. » Dans ce contexte,* ajoute-t-il, *il est très difficile d'envisager des scénarios, quand tout ou presque peut se produire. Car il ne faut jamais oublier que Slobodan Milosevic fait régner dans la République fédérale, en fonction de son bon vouloir, une perpétuelle situation de non-droit. »*

« Le Monténégro ressemble en fait, ironise Milan Popovic, qui dirige un institut de politique internationale, *à un nain qui lutte contre un cyclope dont les coups ne sont pas très précis, mais toujours destructeurs. »*

Denis Hautin-Guiraut

Milosevic vu par son homme de paille

Fidèle allié de Slobodan Milosevic et premier ministre de la République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro), Momir Bulatovic explique : *« On peut aimer ou pas Slobodan Milosevic, mais il représente une réalité incontournable en Yougoslavie. Son pouvoir ne provient pas de sa position de président de la RFY ou d'autre chose, mais du fait qu'il est à la tête du parti le plus important en Serbie. C'est la personnalité numéro 1 en Yougoslavie et, même s'il n'était que le chef du Parti socialiste, il rencontrerait toujours les interlocuteurs les plus importants. Je ne pense pas que son pouvoir dépasse le cadre de la Constitution et, comme l'on ne peut pas se permettre de ne pas collaborer avec lui, il faut rester en situation de dialogue. Cela a été, et reste, ma position. Lorsque, en 1993, j'avais, moi aussi, reçu des signaux de l'Occident me demandant de me désolidariser de lui, je n'avais pas accepté. A l'inverse de Milo Djukanovic aujourd'hui. »*

Clientélisme et passe-droits, piliers du néocapitalisme slovaque

REPORTAGE
Le groupe industriel VSZ est un parfait exemple du système mis en place par M. Meciar

KOSICE
de notre envoyé spécial

Dans les tourbillons de la transition économique en Slovaquie, la fulgurante réussite d'Alexander Rezes illustre le système de pouvoir orchestré de main de maître par le premier ministre, Vladimir Meciar. Economie et politique s'y entremêlent dans un même écheveau. M. Rezes, principal actionnaire du premier groupe industriel slovaque, VSZ – dont il était un simple directeur il n'y a pas si longtemps –, est également un ancien ministre des transports, et il dirige la campagne électorale du parti au pouvoir pour les prochaines élections législatives de cet automne.

Le cas de VSZ est exemplaire. L'ancien fleuron de l'industrie lourde au temps de la Tchécoslovaquie est tombé dans l'escarcelle de M. Rezes un jour de 1994. L'affaire fut rondement menée. Le lendemain, Vladimir Meciar devait, provisoirement, quitter ses fonctions. *« Une partie du capital lui a été attribuée de gré à gré pour le tiers de sa valeur, qu'il n'a d'ailleurs jamais payé »*, assure Peter Schutz, journaliste politique respecté et spécialiste du dossier VSZ. L'entreprise, située dans la deuxième ville du pays, Kosice, ne serait pas la seule dans ce cas. L'opposition accuse le gouvernement d'avoir illégalement privatisé un tiers des sociétés.

« Les privatisations ne sont pas toutes illégales, mais elles sont presque toutes immorales », ironise Peter Schutz, qui dénonce le sentiment d'impunité qui prévaut dans les rangs du pouvoir et des nouveaux riches. Le fils de M. Rezes ne vient-il pas d'être nommé, début mars, à la tête du conseil d'administration de VSZ alors qu'il n'a pas trente ans ? *« Opération de rajeunissement »*, explique-t-on, avec embarras, au service de presse de VSZ. *« C'est le début de la dynastie Rezes »*, rétorque-t-on à la rédaction du quotidien local *Korsvar*.

Au siège de VSZ, on explique que l'entreprise est *« normale, privée, capitaliste »*. Pour preuve, assènent les « managers » dont les luxueuses berlines allemandes trônent devant l'entrée des bureaux, VSZ vient en quelques semaines de conclure un accord de partenariat avec le géant américain US Steel et de racheter pour 1 dollar symbolique un concurrent en Hongrie (DAM Diosgyor Rt). Et le groupe s'est lancé dans une diversification boulimique : céramique, mécanique, électronique, banque, assurance et commerce. Ultime symbole de cette conversion à l'économie de marché, il s'est transformé début mars en holding, avant même que les législateurs slovaques n'adoptent un texte sur cette nouvelle identité juridique.

Officiellement, ça marche. VSZ a dégagé, en 1997, un confortable bénéfice de quelque 1,5 milliard de couronnes slovaques (environ 300 millions de francs), « pèse » 12 % du PNB et 20 % des exportations nationales. La grogne sociale au sein de ce groupe de 25 000 personnes ne menace pas l'équilibre de l'édifice. *« Les employés gagnent plus que la moyenne alors que le pays connaît un taux de chômage de 13 % »*, rappelle Stefan Kubak, président de Metalurg, le syndicat maison, unique – comme au temps du socialisme –, mais actionnaire à hauteur de 10 % de VSZ, selon les règles du néocapitalisme slovaque.

Au lendemain de la « révolution de velours » de novembre 1989, peu de monde aurait parié sur la mutation de VSZ. Créée dans les années 60, l'entreprise était totalement dépendante des marchés de l'Est – qui se sont effondrés depuis – et implantée dans une région dépourvue de ressources naturelles et d'infrastructures, mais proche de l'Ukraine et de la Russie, de leurs mines dont le charbon et le minerai de fer étaient acheminés par train jusqu'à Kosice.

SANTÉ INSOLENTE

Contrairement à nombre de mastodontes industriels slovaques, tels ceux de l'armement, qui ont sombré, VSZ affiche une santé insolente, suspecte pour certains. *« Nous ne connaissons pas la hauteur de leurs dettes, de la fraude fiscale, des subventions cachées »*, s'interroge Peter Schutz. Les mêmes questions se posent à l'échelle du pays. L'endettement extérieur de la Slovaquie est passé à 2 000 dollars par habitant, contre 683 dollars quatre ans plus tôt. Le pays reste dépendant de l'exportation de produits semi-finis et ne réussit pas à attirer les investisseurs étrangers. Il reste que la Slovaquie affichait, fin 1997, la plus forte croissance économique (6 %) et la plus faible inflation des pays de la région. Les échanges ont été réorientés vers l'Ouest. A en croire les statistiques officielles, la Slovaquie serait ainsi parvenue à surmonter le double choc créé par l'effondrement du Comecon et la séparation avec la République tchèque.

Vladimir Meciar s'attribue volontiers ces résultats. L'actuel chef de gouvernement est en poste presque sans interruption depuis la chute du communisme. Il ne le doit pas seulement à un populisme qui flatte une partie non négligeable de l'électorat, celle déboussolée par les transformations de la société slovaque qui est sensible aux sirènes d'un chef charismatique. Son clientélisme fait aussi merveille. *« Une partie du système de Meciar repose sur les retours d'ascenseur et la fidélité : les meilleures sociétés privatisables sont bradées à des proches, qui sont ensuite redevables au premier ministre »*, assure Grigorij Mesezniкov, directeur de programme à l'institut d'études politiques IPA. *« C'est aussi ce qui le perdra »*, prédit Stefan Markus, président du comité Helsinki pour les droits de l'homme. *« S'il barre la route de l'entrée de la Slovaquie dans l'Union européenne, les nouveaux riches écraseront celui qui les empêche de gagner des milliards de couronnes supplémentaires. »*

Christophe Châtelot

Vers un huitième tour de l'élection présidentielle

Le 7e tour de l'élection présidentielle slovaque a tourné court, vendredi 29 mai, faute d'un quorum suffisant à la chambre de Bratislava. Seuls 83 des 150 élus ont pris part au vote alors que la Constitution slovaque exige une participation de 90 députés au moins. Le seul candidat en lice, Vladimir Abraham, 49 ans, un entrepreneur qui se présentait sous une étiquette indépendante et sans appui politique, n'a recueilli que 13 voix. Un nouveau scrutin, le huitième, se tiendra le 11 juin mais le gouvernement et l'opposition semblent trop divisés pour s'accorder sur un candidat. Dans l'intervalle, les pouvoirs présidentiels ont été transférés au premier ministre, Vladimir Meciar.

Indépendante depuis janvier 1993 après la scission de la Tchécoslovaquie, la Slovaquie (5,5 millions d'habitants) est sans chef d'Etat depuis le 2 mars, date de la fin du mandat de Michal Kovac, le président sortant. Ce manque de crédibilité de la démocratie slovaque a exclu le pays des négociations d'adhésion à l'Union européenne et à l'OTAN, et limité les investissements étrangers.

Le FMI va débloquer 670 millions de dollars pour la Russie

MOSCOU. Le FMI a promis, vendredi 29 mai, que la tranche de 670 millions de dollars du crédit en cours à la Russie sera *« débloqué d'ici quelques semaines, en tout cas avant fin juin »*. Un communiqué du Fonds a salué le plan anti-crise du nouveau gouvernement, révélé en détails vendredi. Il comporte l'annulation de la baisse promise des taxes sur les pétroliers, obligés à payer en juin tous leurs arriérés d'impôts, de même que vingt grosses entreprises menacées de faillites. Des lois seront aussi proposées pour obliger Gazprom, le géant du gaz, à payer ses taxes à la production et non après paiement, et pour permettre de taxer plus lourdement certains terrains. Boris Eltsine, qui soutient fermement le gouvernement, a renvoyé le chef des impôts Alexandre Potchinok, remplacé par un ancien ministre des finances, Boris Fedorov. Mais la Bourse a encore clôturé à la baisse vendredi, perdant 15 % cette semaine. – (*Corresp.*)

Le FMI assouplit ses conditions en Indonésie

DJAKARTA. Le Fonds monétaire international (FMI) va allonger les délais de mise en œuvre des vastes réformes économiques qu'il demande à l'Indonésie en contrepartie d'un plan international de sauvetage, a annoncé samedi 30 mai le directeur Asie-Pacifique du FMI, Hubert Neiss. M. Neiss a passé quatre jours à Djakarta à réévaluer la situation économique du pays et doit recommander au conseil d'administration du FMI un éventuel déblocage d'un versement de 1 milliard de dollars suspendu la semaine dernière, au lendemain de la démission du président Suharto. *« Il faut être pragmatique et allonger les délais quand certains d'entre eux n'ont plus de sens »*, a déclaré M. Neiss. En avril, le FMI et la Banque mondiale avaient menacé l'Indonésie d'une suspension des versements du plan international de quelque 40 milliards de dollars si elle ne respectait pas les délais fixés. La situation sociale reste très fragile, notamment à Java où se sont déroulés de nouveaux troubles dans la journée de vendredi. – (*AFP.*)

DÉPÊCHES

■ **AFRIQUE DU SUD : le général Siphiwe Nyanda** est devenu le premier chef d'état-major noir de l'armée sud-africaine, vendredi 29 mai. La priorité de cet ancien chef du mouvement de la guérilla contre l'apartheid, le Umkhonto we sizwe, branche armée du Congrès national africain (ANC), sera de compléter la transformation de l'armée engagée en 1994 avec l'intégration de huits mouvements de libération aux forces régulières. – (*AFP, Reuters.*)

■ **COMORES : le président** comorien Mohamed Taki Abdoulkarim a destitué son premier ministre et le gouvernement, vendredi 29 mai, selon la radio officielle Radio Comores. Il y a une semaine, le président Taki avait dénoncé *« l'incompétence »* de ses collaborateurs, alors que les Comores sont confrontées à une crise sociale qui s'ajoute aux velléités de sécession de l'île d'Anjouan. En mars, le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale avaient dénoncé la gabegie régnant aux Comores, relevant notamment que *« plus de 70 % »* des dépenses publiques *« ont été affectées à la superstructure politique »* en 1997. – (*AFP.*)

■ **NICARAGUA : le juge d'instruction de Managua** a rejeté, vendredi 29 mai, la plainte de la fille adoptive de Daniel Ortega, Zoilamérica Narvaez Murillo, pour attentat à la pudeur, harcèlement sexuel et viol, pour vice de forme. La plaignante a encore la possibilité de déposer une nouvelle plainte. La fille adoptive de Daniel Ortega, ex-président du Nicaragua et actuel secrétaire général du Front sandiniste de libération nationale (FSLN), principale formation de l'opposition, accuse Daniel Ortega d'avoir abusé d'elle *« de façon répétée »* depuis l'âge de onze ans. – (*AFP.*)

■ **CORÉE DU SUD : la police** a arrêté cent neuf étudiants et bouclé l'université de Séoul pour tenter d'empêcher les étudiants de rejoindre les syndicalistes protestant contre les licenciements massifs provoqués par la crise de grands groupes coréens. Les arrestations ont eu lieu au cours de manifestations dans la nuit de vendredi à samedi, durant lesquelles les étudiants ont occupé des rues et des stations de métro de la capitale, criant des slogans et distribuant des tracts. – (*AFP.*)

■ **KOSOVO : un policier a été tué et un autre grièvement blessé** vendredi 29 mai lors d'une attaque par des séparatistes albanais contre un poste de la police serbe, dans l'ouest du Kosovo, a indiqué le centre d'information (serbe) à Pristina. C'est le quinzième policier tué depuis le début de l'année dans la province serbe à majorité albanaise. La police a repris vendredi en fin de matinée le contrôle de la route Pec-Djakovica, qui était bloquée depuis plusieurs jours par les séparatistes, selon la même source. En revanche, la route Pristina (centre)-Pec a été fermée à la suite de nouveaux affrontements à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Pristina, chef-lieu de la province. – (*AFP.*)

■ **LUXEMBOURG : l'OTAN et l'Ukraine** ont conclu, vendredi 29 mai, un accord pour l'établissement d'un officier de liaison militaire de l'Alliance à Kiev, a annoncé le secrétaire général de l'organisation Javier Solana. L'Ukraine, qui accueille déjà un centre de documentation et d'information de l'Alliance, est le premier membre du partenariat (qui compte vingt-huit adhérents au total, neutres et est-européens) à bénéficier d'une mission de liaison militaire. – (*AFP.*)

■ **LIBAN : le président Jacques Chirac** est arrivé vendredi soir 29 mai au Liban pour effectuer une troisième visite depuis 1995. M. Chirac a été accueilli à l'aéroport international de Beyrouth par le président Elias Hraoui, le président de la Chambre des députés, Nabih Berri et le premier ministre Rafic Hariri. M. Chirac devait inaugurer samedi la résidence des Pins, siège de l'ambassade de France, entièrement rénové, et ouvrir dimanche les travaux de l'Association internationale des maires francophones (AIMF). – (*AFP.*)

■ **La deuxième étape des élections municipales** au Liban, les premières depuis trente-cinq ans, devait se dérouler dimanche 31 mai dans la préfecture du Liban du nord. Le scrutin se poursuivra le dimanche suivant à Beyrouth et au Liban du sud, et se terminera dans la plaine orientale de la Bekaa le 14 juin. – (*AFP.*)

CompuServe Allemagne condamné pour diffusion à caractère pédophile

MUNICH. L'ancien patron de CompuServe Allemagne, Félix Somm, a été condamné le 28 mai à deux ans de prison avec sursis par un tribunal de Munich pour diffusion à caractère pédophile sur Internet, à l'issue du premier procès du genre en Allemagne. Le tribunal n'a suivi ni le parquet, ni la défense, qui avaient tous deux réclamé l'acquittement. M. Somm, trente-quatre ans, devait répondre de la diffusion de documents pornographiques à caractère pédophile, zoophile ou violent, par des clients de la filiale allemande du serveur américain CompuServe en 1995 et 1996. Le parquet estimait que la société avait les moyens techniques de filtrer le contenu des services, ce que la défense contestait en expliquant que CompuServe n'avait pas la possibilité en Allemagne de faire le tri entre les documents. Un expert de l'Office fédéral pour la sécurité des techniques d'information a expliqué au cours du procès que, en tant que diffuseur n'ayant pas son propre serveur, CompuServe n'avait pratiquement aucun moyen de contrôle sur les données. – (*AFP.*)



هكذا من الأصل

RÉGIONS **La majorité gouvernementale peine à maintenir son unité dans les quatre régions – Bourgogne, Languedoc-Roussillon, Picardie et Rhône-Alpes – *dont les présidents ont été élus grâce au soutien du Front national.* Elle s'est déjà divisée à Montpellier. ● LES SOCIALISTES ne veulent rien faire qui *puisse aider la droite à banaliser une alliance avec l'extrême droite et espèrent en une mobilisation nationale pour contraindre ces quatre présidents à démissionner.* ● LES *COMMUNISTES* et les amis de Jean-Pierre Chevènement doutent qu'une opposition systématique soit compréhensible par les électeurs et craignent que cela ne se traduise par la non-réalisation d'équipements attendus par les habitants. ● MATIGNON a réuni les responsables des élus PS, PRG, MDC et Verts de ces régions pour coordonner leur stratégie *avec celle du gouvernement.***

La fragile unité de la gauche dans les régions sous arbitrage du FN

Le PS veut maintenir un « cordon sanitaire » autour des quatre présidents élus grâce aux voix de l'extrême droite. Le PCF et le MDC préfèrent se prononcer en fonction des dossiers, les aides de l'Etat ne pouvant se substituer systématiquement aux subventions refusées

MARDI 26 MAI, un déjeuner a réuni à Matignon des représentants des groupes de la gauche « plurielle » des régions dirigées par une alliance droite-FN. Ces élus PS, Verts, PRG et MDC (le PCF ayant décliné l'invitation) se sont retrouvés en présence du chef de cabinet du premier ministre, du directeur de cabinet du ministre de l'intérieur et de celui de la ministre de l'environnement et de l'aménagement du territoire. Lionel Jospin est venu saluer les convives à la fin du repas, consacré principalement aux relations de l'Etat avec ces régions.

Les participants ont notamment débattu de la préparation des prochains contrats de plan Etat-régions et de la situation des associations privées de subventions ou les refusant. Il a été souligné qu'il ne fallait pas s'attendre à une substitution systématique de l'Etat aux conseils défaillants. Matignon estime qu'*« il ne faut pas que ces conseils régionaux aient le beurre et l'argent du beurre »*. Pour le gouvernement, toutefois, les élections de Charles Millon (Rhône-Alpes), Jean-Pierre Soisson (Bourgogne), Jacques Blanc (Languedoc-Roussillon) et Charles Baur (Picardie) avec le soutien des conseillers d'extrême droite modifient les conditions du dialogue républicain.

Cette situation pose aussi des problèmes difficiles aux quatre chefs de file du Parti socialiste dans ces régions, qui ont pris l'habitude de se rencontrer, tous les quinze jours, rue de Solferino, pour harmoniser leur comportement. Pour le moment, ils ne remettent pas en cause la stratégie retenue dès le 20 mars : pas de compromission avec la droite qui se commet avec le Front national ; pas de « front républicain », qui *« valorise la posture et nourrit les thèses du FN »*, selon l'expression de Laurent Fabius ; faire en sorte de provoquer la démission des présidents en bloquant les décisions.

Mais ce positionnement, ce *« cordon sanitaire »*, disent les socialistes, n'est pas toujours facile à justifier auprès des électeurs. Il a, par exemple, conduit la gauche de Rhône-Alpes à refuser en bloc tous les dossiers présentés par M. Millon lors de la commission permanente du 20 mai. Ont ainsi été rejetées des subventions pour Rhône-Alpes Cinéma, des organismes culturels, ou des mesures pour la politique de la ville (*Le Monde* du 26 mai).

Le principe de ces votes négatifs a été longuement discuté, à Lyon, par les conseillers de gauche. Les communistes étaient plutôt partisans d'une non-participation au scrutin afin de permettre l'adoption de certains dossiers. Ces élus pensaient principalement aux *subventions pour les quartiers de* communes souvent dirigées par le PCF. Car toute opération est engagée grâce à des financements croisés (Etat, région, département, ville). Le blocage d'une source peut ainsi empêcher la réalisation de l'équipement attendu.

Finalement, après bien des débats, les élus de la gauche en Rhône-Alpes ont fait front commun. Cela n'a pas été le cas, en ravanche, vendredi 29 mai, à la commission permanente de Languedoc-Roussillon : le PS a maintenu son opposition systématique, les deux élus PRG ont refusé de participer au vote ; mais les communistes et l'élu MDC ont voté en fonction des dossiers présentés. *« Qu'on le veuille ou non, l'exécutif est en place, et les décisions de la région engagent la vie des gens »*, s'est justifié un élu communiste. Le poids du PCF est cependant relatif, puisque *M. Blanc dispose*, avec les voix de droite et celles du FN, d'une majorité absolue.

A la commission permanente de la région Picardie, réunie lundi 11 mai, la gauche a voté systématiquement unie contre tous les dossiers, y compris celui sur les crédits de formation des emplois-jeunes. Résultat, ce dossier, cher à la gauche, a été le seul à ne pas être adopté. *« Nous nous sommes fait piéger par le Front national, qui a tout fait passer ce jour-là sauf ce qui touchait les emplois-jeunes »*, concède Laurence Rossignol, conseillère régionale du PS.

ÉVITER LA BANALISATION

Les composantes de gauche vont à nouveau se concerter avant la prochaine commission permanente, prévue le 5 juin. Au MDC comme au PCF, on se demande s'il ne faudrait pas assez rapidement moduler la stratégie d'opposition afin d'être plus « lisible » pour les électeurs. Michel Vignal, secrétaire national du MDC, président du groupe MDC-Verts de Picardie, et Gilles Mazure, président du groupe PCF, seraient favorables à des *« actions symboliques »* et à une offensive sur certains dossiers comme les transports. *« Il faut obliger le FN à se démasquer en prenant en compte l'intérêt des Picards »*, explique M. Mazure. *« Voter pour certains dossiers reviendrait à servir de majorité de rechange à M. Baur »*, soutient, en revanche, Mme Rossignol. Gérard Collomb, maire socialiste du 9e arrondissement de Lyon et conseiller régional, explique qu'aider M. Millon à faire adopter des textes, *« c'est banaliser son accord avec l'extrême droite »*. *« Notre position est difficile politiquement, psychologiquement »*, reconnaît Bernard Soulage, président du groupe de la gauche « plurielle » en Rhône-Alpes. Mais, poursuit-il, *« elle a pour objectif de mettre en évidence que le Front national est le maître du jeu »*.

En Rhône-Alpes, comme en Picardie, la gauche « plurielle » compte sur le revirement de quelques élus de droite pour pousser les présidents à la démission tout en ne se faisant guère d'illusions. Conscients que leur stratégie de blocage ne pourra être tenue longtemps, les responsables de la gauche espèrent une réaction des *« citoyens »* et leur mobilisation. L'objectif premier est d'éviter *« la banalisation de l'alliance droite-FN »*, car, pour M. Soulage, *« ne rien faire, c'est ouvrir la porte à des ministres lepénistes dans quatre ou cinq ans »*.

Bruno Caussé et Christiane Chombeau (avec Jacques Monin à Montpellier)

Mobilisation nationale

La gauche veut « nationaliser » la bataille de ses représentants contre les présidents de conseils régionaux élus grâce aux voix du FN. Présentée comme une manifestation régionale, la journée de mobilisation organisée le 13 juin à Amiens par Picardie citoyenne et une trentaine d'associations (*Le Monde* du 30 mai) se transforme en journée nationale avec la venue de responsables politiques nationaux et de militants d'autres régions. Il pourrait en être de même d'un rassemblement prévu en septembre à Lyon. Jean-Christophe Cambadélis, secrétaire national du PS, prépare la création d'un comité national pour la démission de ces quatre présidents de région, qui réunirait des personnalités diverses.

Dans les lycées et les universités, vigilance à l'égard des « compromissions »

BRUNO GOLLNISCH, président du groupe Front national au conseil régional Rhône-Alpes, mettra-t-il sa menace à exécution ? Après s'être opposé, le 20 mai, aux bourses accordées aux étudiants pour un séjour à l'étranger (*Le Monde* du 26 mai), il envisage de bloquer les crédits affectés à l'université Louis-Lumière (Lyon-II). Il a, en effet, violemment réagi à la motion adoptée à l'unanimité, le 7 mai, par les trois conseils de cet établissement qui, rappelant les principes de *« l'éthique universitaire (...), incompatibles avec les options idéologiques du FN »*, invite tous les établissements à *« développer une vigilance accrue quant à toute dérive de la politique culturelle, d'enseignement et de recherche »* du conseil régional et à *« ne s'engager dans aucune collaboration ou projet qui porterait atteinte aux principes fondamentaux de l'Université »*. La réplique du secrétaire général du FN a été sans nuances : *« Je ne pense pas que les signataires de ce texte extravagant osent se présenter devant l'institution régionale le poing gauche levé et la main droite tendant la sébille. »*

Les enseignants de l'Ecole normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud n'ont pas encore été ainsi menacés. Pourtant, ils ont fait savoir qu'ils ne voulaient plus accepter les 2 à 3 millions de francs promis par Charles Millon pour participer à l'installation à Lyon de cette prestigieuse école en l'an 2000 (*Le Monde* du 4 avril).

La menace pèsera-t-elle sur l'université Jules-Verne d'Amiens ? Jusqu'à présent, cet établissement s'était contenté d'opposer son veto à la présence d'un représentant du conseil régional de Picardie membre du FN. Depuis la réélection de Charles Baur, avec le soutien des voix d'extrême droite, un pas a été franchi. A l'unanimité, les membres du pôle de recherche en sciences humaines et sociales ont manifesté, lundi 25 mai, *« leur volonté de trouver des financements non entachés de compromission avec le Front national »*. Cette décision n'est pas sans conséquence. Parmi les six unités de ce pôle, associant l'université de technologie de Compiègne, certaines dépendent uniquement de l'aide régionale. Tout en comprenant la position des chercheurs, Paul Personne, président de l'université d'Amiens, regrette que *« ce retrait évite au conseil régional d'avoir à se prononcer sur des axes de recherche que* [nous] *avons eu quelque difficulté à faire reconnaître »*.

MANIFESTATION À RENNES

Dans les lycées, les réactions hostiles se poursuivent contre la présence d'élus FN dans les conseils des établissements. Près d'un millier de manifestants ont défilé, vendredi 29 mai, dans les rues de Rennes, pour protester contre les délégations attribuées aux élus d'extrême droite dans les lycées et les universités. Pour éviter les *« dérives »* éventuelles, le Syndicat national des chefs d'établissement (SNPDEN) a mis en place un comité de vigilance et recommande aux proviseurs de suspendre les conseils *« où la ligne jaune serait franchie »*. La Fédération syndicale unitaire craint toutefois que *« ce débat ne soit dépassé »* et qu'il faille faire preuve *« de vigilance à l'égard de la politique éducative et des limitations des crédits annoncées dans les conseils régionaux sous la pression du FN »*.

Michel Delberghe

Martine Aubry souhaite revenir sur la mise sous conditions des allocations familiales

Les partenaires sociaux préfèrent une réforme du quotient familial

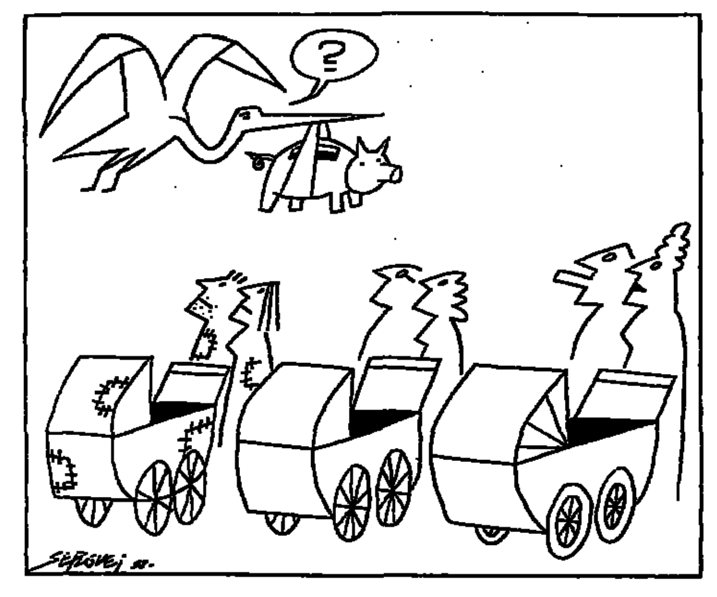
Tenue par la solidarité gouvernementale, Martine Aubry n'a jamais critiqué la décision de Lionel Jospin de supprimer les allocations familiales aux familles aisées. Mais elle ne cache pas à ses interlocuteurs qu'elle espère convaincre le premier ministre de revenir sur cette réforme en échange d'un abaissement du plafond permettant de profiter du quotient familial dans le calcul de l'impôt sur le revenu.

LORS DE LA CONFÉRENCE nationale sur la famille, qui réunira les partenaires sociaux et les associations familiales à Matignon, vendredi 12 juin, Lionel Jospin pourrait annoncer sa décision de revenir sur la mise sous conditions de ressources des allocations familiales. Annoncée par le premier ministre, sans débats préalables, le 19 juin 1997, dans sa déclaration de politique générale, cette mesure avait suscité les critiques de l'ensemble des partenaires sociaux, d'autant plus que l'économie d'environ 4 milliards de francs n'a pas servi à accroître les aides aux ménages modestes mais à réduire le déficit important de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF).

Si l'arbitrage définitif n'est pas rendu, les pressions sur le chef du gouvernement se font de plus en plus fortes. M. Jospin pourrait donc annoncer, le 12 juin, une baisse du plafond du quotient familial, réforme globalement mieux acceptée par les syndicats et les associations. La ministre de l'emploi et de la solidarité plaide en ce sens.

Si Martine Aubry n'a jamais exprimé publiquement son opposition au plafonnement des « allocs » en fonction des revenus – solidarité gouvernementale oblige –, elle affirme volontiers qu'elle a toujours été hostile à cette mesure. Lors de ses rencontres, vendredi 29 mai, avec les responsables de FO et de l'Union nationale des associations familiales (UNAF), dans le cadre de la préparation du « sommet » sur la famille, elle n'a pas caché qu'elle souhaitait revenir sur cette mesure.

Ramener le plafond du quotient familial de 16 300 francs (par demi-part) à 11 000 francs – hypothèse retenue par l'UNAF et le rapport Thélot-Villac (*Le Monde* du 21 mai) – ferait rentrer environ 4,1 milliards dans les caisses de l'Etat. Dès lors, la question se pose : où affecter cette somme afin d'alléger la branche famille de la Sécurité sociale. Mme Aubry a mis à l'étude la solution suggérée dans le rapport Thélot-Villac : le transfert sur le budget de l'Etat de l'allocation de parent isolé versée aux adultes seuls et sans ressources qui élèvent des enfants. Son coût (4,6 à 4,9 milliards) est actuellement supporté par la CNAF.



A l'issue de son entrevue avec la ministre, le secrétaire général de FO a estimé qu'un abaissement du plafond du quotient familial « *permettrait, sans coûter plus cher, de réaffecter plus aux gens qui en ont besoin qu'aux riches* ». Marc Blondel a estimé que la ministre de la solidarité « *semble assez convaincue* », tout en précisant qu'« *elle n'a pas dit oui* ». Pour le patron de FO, il faut « *réussir cette conférence sur la famille et essayer de voir comment on pourrait restaurer ce qui a été plus ou moins détruit avec les dernières dispositions* », notamment la mise sous conditions de ressources des allocations.

Le président de l'UNAF, après son entretien avec Mme Aubry, estime qu'elle a été sensible à ses arguments. Hubert Brin a fait cheminer quelques idées chères au mouvement familial, comme la création d'un délégué interministériel à la famille et celle d'un comité interministériel qui se réunirait deux fois par an. Le gouvernement, qui souhaite l'appui des associations, l'a obtenu vendredi : à l'unanimité des membres présents, le conseil d'administration de l'UNAF a réaffirmé la proposition qu'il avait faite, en juillet 1997, de remplacer la mise sous condition de ressources par un abaissement du plafond du quotient.

« UN DROIT DE CHAQUE ENFANT »

Lundi 25 mai, le groupe communiste à l'Assemblée nationale avait jugé que « *les allocations familiales sont un droit de chaque enfant* », et que le maintien de conditions de ressources « *irait à l'encontre de ce principe* ». Vendredi, la CGT et la CFDT ont à leur tour plaidé auprès des conseillers de la ministre de l'emploi et de la solidarité pour un retour à l'universalité des « allocs » et une réforme du quotient familial. Sur ce point, il faudra toutefois vaincre les résistances du ministère des finances, hostile à une réforme qui va se traduire par une hausse, même modeste, des prélèvements obligatoires.

Bercy juge qu'un tel changement ne peut s'inscrire que dans le cadre d'une réforme d'ensemble de l'impôt sur le revenu, qui n'est pas à l'ordre du jour. Politiquement, cette mesure a aussi l'inconvénient de pénaliser des familles qui ne l'étaient pas jusqu'à présent, notamment certains couples avec un enfant. Selon les calculs de l'UNAF *(lire ci-contre)*, cette réforme serait socialement plus juste qu'un maintien des conditions de ressources.

Jean-Michel Bezat

Les simulations de l'UNAF

L'UNAF a simulé les effets d'une baisse du plafond du quotient familial de 16 380 francs à 11 000 francs (par demi-part). ● Pour une famille avec un enfant, il n'y a pas de hausse d'impôt en dessous de 36 000 francs de revenu net mensuel. Entre 36 100 francs et 55 400 francs, le surcroît d'impôt est progressif : de 0 à 448 francs par mois. ● Les couples ayant deux enfants récupéreraient les « allocs » (680 francs par mois), et, avec moins de 39 000 francs de revenus par mois, la famille n'aurait pas de hausse d'impôt. Entre 39 000 francs et 48 000 francs, la hausse est progressive (jusqu'à 680 francs par mois), mais compensée par les allocations. De 48 000 francs à 56 000 francs, la perte de revenu serait progressive pour atteindre 2 576 francs par an au maximum. ● Avec trois enfants et moins de 43 600 francs, le gain annuel est de 18 672 francs (aucune hausse d'impôt et 1 556 francs d'allocations par mois). Cet avantage décline jusqu'à 61 500 francs de revenus. Au-delà, le surcroît d'impôt va de 0 à 2 848 francs par an.

Le gouvernement annonce une refonte de la législation sur la détention d'armes

Une première proposition a été adoptée

POUR la première fois dans l'histoire parlementaire, les députés ont débattu, vendredi 29 mai, du régime de l'acquisition et de la détention des armes. Cette « *anomalie historique* », selon l'expression du secrétaire d'Etat à l'outre-mer, Jean-Jack Queyranne, a été partiellement corrigée, vendredi, lors de l'examen d'une proposition de loi de Bruno Le Roux (PS, Seine-Saint-Denis), dont le contenu a été profondément remanié à la demande du ministre de l'intérieur, qui, pourtant, a préféré ne pas expliquer lui-même publiquement sa position (*Le Monde* du 29 mai). Les députés auront toutefois l'occasion de débattre à nouveau de ce sujet : « *Le premier ministre a demandé au ministre de l'intérieur de préparer une refonte de cette législation qui pourra être débattue en début d'année prochaine* », a en effet indiqué M. Queyranne.

Le secrétaire d'Etat a annoncé pour le « *début de l'été* » la publication d'un décret reprenant plusieurs propositions contenues dans le rapport que lui a remis, en avril, Claude Cancès, inspecteur général de la police nationale. Il s'agira notamment de subordonner « *l'acquisition d'armes et de munitions de chasse à la présentation du permis de chasser* », de créer un fichier national des armes et de soumettre « *toutes les armes de poing et tous les fusils à pompe* » au régime d'autorisation administrative.

Sans attendre ces échéances, les députés de la majorité ont adopté la proposition de loi de M. Le Roux, qui stipule que « *l'acquisition et la détention d'armes à feu, d'éléments d'armes et de munitions sont interdites* », tout en prévoyant plusieurs exceptions. L'opposition s'est prononcée contre ce texte qu'Henri Plagnol (UDF, Val-de-Marne) a jugé « *bâclé et démagogique* », tandis que Jean-Claude Lemoine (RPR, Manche) l'estimait « *inefficace, insuffisant, incomplet et contradictoire* ».

Après avoir obtenu en amont de limiter la portée de la proposition initiale de M. Le Roux, le gouvernement a poursuivi dans cette voie en plaidant à nouveau le réalisme. « *Nul ne peut se satisfaire de poser un principe de contrôle administratif fort, qui resterait lettre morte, faute d'être préparé, expliqué et compris* », a souligné M. Queyranne, qui a demandé un « *délai suffisant* » avant la mise en œuvre d'un régime nouveau. Acceptant cette requête, les députés ont adopté des amendements identiques, l'un de la droite, l'autre du gouvernement, reportant du 30 juin 2 000 au 30 juin 2 002 la date à laquelle le stock d'armes en circulation sera soumis à la nouvelle législation.

Jean-Baptiste de Montvalon

Pour rendre justice aux Arméniens les députés ont été unanimes

DANS UNE BRASSERIE proche du Palais-Bourbon, vendredi 29 mai, un homme, qui porte encore sur sa veste le badge d'accès aux tribunes de l'Hémicycle, lit et relit avec émotion l'article unique du texte voté quelques instants plus tôt par les députés : « *La France reconnaît publiquement le génocide arménien de 1915.* »

Comme d'autres représentants de la communauté arménienne, il est venu assister au débat et au vote, à l'unanimité, de cette proposition de loi déposée par le groupe socialiste. Il y a des jours où l'Assemblée vit « *des moments plus particulièrement importants* », et prend « *des décisions qui l'honorent* », s'était félicité Guy Hermier (PCF, Bouches-du-Rhône), avant de saluer les Français d'origine arménienne, comme le résistant « *Missak Manouchian* » et « *son groupe L'Affiche rouge* », qui ont donné « *leur cœur avant le temps* ». Et le député communiste de citer, parmi les souffrances du peuple arménien, « *les épreuves du stalinisme* » aux côtés du génocide, de l'exil, et du tremblement de terre de 1988...

D'origine arménienne, Patrick Devedjian (RPR, Hauts-de-Seine) a « *hésité* » à prendre la parole. « *C'est beaucoup d'émotion, beaucoup trop même* », observe-t-il. Mais en lisant les réactions hostiles de la Turquie, ces derniers jours, il s'est dit que « *la voix chétive des enfants des survivants* » devait être entendue. Il y a des matins, comme ça, où il n'y a plus « *ni droite, ni gauche* », a poursuivi M. Devedjian, qui a conclu son intervention en lançant : « *Vive la France !* »

EXERCICE PÉRILLEUX

Pour le gouvernement, l'exercice était périlleux. « *Ciselé* » par Matignon, le discours a été interprété par le secrétaire d'Etat aux anciens combattants, Jean-Pierre Masseret. Pas de ministre des affaires étrangères, sur un sujet si hautement diplomatique ! Comment ménager la Turquie tout en donnant l'impression, aux députés de la majorité, de respecter une promesse de campagne du candidat Lionel Jospin ? Le gouvernement prend donc « *acte* » de « *l'intention politique* » de l'Assemblée – qui en a « *pris la responsabilité* » – et promet de transmettre le texte au Sénat. Mais est-ce bien le rôle de la loi de « *qualifier l'histoire ?* », s'interroge M. Masseret.

Un seul regret, pour certains députés communistes et du groupe UDF : aucun de leurs amendements visant à désigner les responsables du génocide, ou à modifier la rédaction de l'article unique, n'a été adopté. Le bras de fer a déjà été assez fort avec le gouvernement, confie un député socialiste... Du coup, le président d'honneur de l'association Jeunesse arménienne de France à Marseille, Claude Harounyan, s'est déclaré « *à moitié satisfait* ».

Les députés ont bien discuté longuement pour savoir si les adverbes « *officiellement* » ou « *solennellement* » n'avaient pas un sens plus fort que « *publiquement* ». Georges Sarre a conclu ce débat de manière fracassante. Pas besoin de grands mots pour donner du poids à l'initative parlementaire : « *Nous sommes l'ASSEMBLÉE NATIONALE !* », a-t-il tonné. Le vote a été unanime, comme l'ovation de la communauté arménienne et des députés.

Clarisse Fabre

Lire aussi notre éditorial p. 13

Pour le président turc, « une distorsion »

Ankara a réagi négativement à la proclamation par l'Assemblée nationale de la reconnaissance du génocide arménien. Le président turc, Süleyman Demirel, a qualifié de « *distorsion des réalités historiques* » ce vote. Le ministre des affaires étrangères, Ismail Cem, a annoncé qu'une telle reconnaissance aurait des « *effets néfastes sur les relations turco-françaises* ». Son homologue chargé des affaires chypriotes et de l'Union européenne, M. Sukru Sina Gurel, a renchéri en déclarant que la décision des parlementaires français « *pourrait avoir des répercussions sur les relations de la Turquie avec d'autres pays européens* ». Plusieurs sociétés françaises ou européennes, comme la firme d'armement franco-allemande Eurocopter ou le consortium européen Airbus Industries, pourraient se voir exclure d'appels d'offres dans les secteurs militaire, énergétique ou de l'aviation civile. – *(AFP.)*

L'UNSA veut « faire coexister culture du service public et culture d'entreprise »

PARMI LES DÉLÉGUÉS présents au 2e congrès de l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA), qui a achevé ses travaux, vendredi 29 mai, à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), l'« antiblondélisme » était une valeur sûre. La CFDT, la CGT et la CFE-CGC ont, en revanche, répondu positivement à l'invitation qui leur avait été faite d'assister aux travaux des congressistes.

Le nouvel exécutif de l'UNSA, à la tête duquel Alain Olive, de la FEN, a été reconduit pour trois ans, assisté par Jacques Mairé (ex-FO), traduit bien cette alliance entre les composantes d'origine de l'UNSA et les dissidents de FO qui viennent de les rejoindre. Sur les neuf membres du secrétariat, trois sont des anciens adhérents de FO. Outre M. Mairé, Jean Grosset, ex-numéro deux de l'Union FO de Paris, est chargé de la syndicalisation du secteur privé, et Jean-Pierre Yonnet, ancien représentant de FO auprès de la Commission européenne à Bruxelles, prend en main les relations internationales. La résolution générale, adoptée à près de 99 %, prévoit d'engager l'UNSA dans « *un syndicalisme capable tout à la fois de protester, de proposer* [et] *de négocier* ». Refusant « *le clivage convenu entre réformistes et protestataires* », elle entend mettre l'accent sur « *un syndicalisme de contrat* ».

RÉFLÉCHIR À LA FAIBLESSE DU SYNDICALISME

Avec ce deuxième congrès, l'UNSA s'est transformée en une « *organisation interprofessionnelle* », tournée vers le secteur privé et basée sur le « *respect de l'autonomie* » de ses syndicats. Pour Jean-Paul Roux, secrétaire général de la FEN, cela « *va faire coexister la culture de service public et la culture d'entreprise, qui ne sont pas antagonistes* ». La résolution s'engage « *à faire de la lutte pour l'emploi et contre la précarité les objectifs prioritaires d'action* ». Les délégués confirment leur volonté d'« *aboutir à la semaine de 32 heures sur 4 jours* ». Ils affirment aussi que la réduction du temps de travail doit être « *obtenue sans perte de salaire* », et demandent un « *renforcement* » du contrôle sur « *les licenciements pour causes économiques* ».

Enfin, l'UNSA a renouvelé son attachement aux services publics, à « *la pérennité de la protection sociale* » et au régime de retraites par répartition. Dans ce texte intitulé « Un syndicalisme pour une nouvelle démocratie sociale », la nouvelle union interprofessionnelle dénonce enfin « *la faiblesse du syndicalisme* » français, qui « *interdit d'afficher un rapport de forces suffisant* », et « *appelle toutes les organisations syndicales à réfléchir ensemble* » sur de nouveaux critères de représentativité.

Alain Beuve-Méry

Forte de ses succès électoraux, Lutte ouvrière ouvre sa fête

LES FÊTES de la Pentecôte se suivent et se ressemblent. Depuis 1971, les militants de Lutte ouvrière deviennent autant de spécialistes des frites, de préposés aux fraises, et accueillent, dans une ambiance familiale et bon enfant, les visiteurs fidèles. Les samedi 30, dimanche 31 mai et lundi 1er juin, sur le grand podium installé dans le parc du château de Presles (Val-d'Oise), propriété de l'organisation trotskiste, Jacques Higelin et Marc Jolivet, mais aussi le jeune chanteur Thomas Fersen, se succéderont au micro.

Seuls quelques « accros » de la politique guetteront, dans les trois discours traditionnels d'Arlette Laguiller, le petit signe d'inflexion, l'imperceptible gage d'ouverture que la porte-parole de LO pourrait envoyer à ceux qui, à gauche, lorgnent sur ses succès électoraux.

Ces derniers, dont l'organisation trotskiste s'est fait un point d'honneur de ne pas se glorifier, pourraient en effet donner un peu de piment politique à la fête. Depuis que LO a confirmé, aux élections régionales, où l'extrême gauche dans son ensemble a obtenu 4,4 % des voix, le bon score de sa porte-parole lors de la présidentielle de 1995 (5,3 %), les communistes et les autres mouvements trotskistes lorgnent en direction de Lutte ouvrière, tandis que les socialistes, d'abord dubitatifs, surveillent désormais avec attention les velléités d'alliance des deux sœurs trotskistes, la LCR et LO.

DIVERGENCES STRATÉGIQUES

Le 7 mai, le bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire a ainsi rencontré, à sa demande, une délégation de Lutte ouvrière. Les principaux dirigeants de la Ligue, tels Alain Krivine ou Christophe Aguiton, prêchent en effet au sein de leur formation – hésitante – pour une liste commune LO-LCR aux élections européennes qui auront lieu en 1999. Comme chaque année, la Ligue disposera de son stand à la fête, au cours de laquelle seront coorganisés, comme à l'habitude, deux débats politiques. L'occasion, avant une nouvelle rencontre entre les deux formations, en juin, de mesurer les différences de stratégie et d'analyse.

Le vote en faveur de l'extrême gauche aux élections régionales ? Une « *première traduction de la radicalité sociale* », pour la LCR, tandis que, pour LO, le mouvement des chômeurs n'est pas un mouvement social, celui-ci ne pouvant démarrer que dans les entreprises. Une politique de front commun antifasciste ? Une perte de temps et d'indépendance pour LO. Pour celle-ci, enfin, qui compte désormais vingt conseillers régionaux, il n'y a pas de différence entre un président de région de droite otage de l'extrême droite et un président de gauche qui n'a pas la majorité. Le 20 mars, en Picardie, l'un des trois élus LO, Roland Szpirko, s'est maintenu au deuxième tour de scrutin, qui a vu l'élection de Charles Baur (UDF) avec les voix du FN.

Cette année, pourtant, *Lutte* ouvrière a choisi d'organiser un troisième débat – « Où va le PCF ? », dimanche – avec la Gauche communiste. Cette tendance ultraconservatrice dirigée par Jean-Jacques Karman, conseiller général communiste de Seine-Saint-Denis, adjoint au maire d'Aubervilliers, est en passe de fédérer, avant le prochain congrès du PCF, toutes les oppositions orthodoxes à Robert Hue au sein d'états généraux des communistes, qui seront lancés le 4 juin. Une reconnaissance inédite de la part de LO. Surtout quand on sait que M. Karman dirige avec Daniel Gluckstein, secrétaire général du Parti des travailleurs, le Comité pour l'abrogation du traité de Maastricht, créé par les lambertistes.

Ariane Chemin

IMMIGRATION **La première phase de l'opération de régularisation des sans-papiers devait s'achever, dimanche 31 mai, onze mois après son lancement. ● SELON le ministère de l'intérieur, environ 85 % des 145 000 demandeurs ont déjà reçu une réponse. Le taux d'acceptation devrait être voisin de 50 %. Toutefois, cette estimation globale masque de fortes disparités entre les départements. ● LA GRANDE MASSE des déboutés est composée de célibataires qui, à l'inverse des familles, ont été victimes d'une application restrictive de critères. Face à ces refus, les recours se multiplient. ● DANS un entretien au *Monde*, Stéphane Hessel, médiateur lors du conflit des sans-papiers de Saint-Bernard, se déclare *« choqué, attristé et scandalisé »* par la manière dont l'opération a été menée. *« La crainte de paraître laxiste a prévalu sur le bon sens et l'humanité »*, estime-t-il.**

La moitié des demandes de régularisation des sans-papiers seront rejetées

Alors que l'examen des 145 000 dossiers déposés depuis onze mois devait s'achever, dimanche 31 mai, les associations déplorent une « occasion manquée ». Le ministère de l'intérieur se félicite que l'opération n'ait pas provoqué de grands remous politiques

UNE MOITIÉ de sans-papiers régularisée, une autre partagée entre désespoir, recours juridiques et occupations d'églises : onze mois après son lancement, l'opération de régularisation des sans-papiers achève sa première phase et annonce des lendemains incertains. A la veille de la date butoir du 31 mai, on affichait, au ministère de l'intérieur, la satisfaction d'avoir mené dans les temps et sans grands remous politiques une opération impensable voilà encore un an. Du côté des associations et des collectifs de sans-papiers, on oscillait entre la colère et le regret, le sentiment d'avoir été trahi par la gauche et l'amertume d'une *« occasion manquée »*.

Selon le ministère de l'intérieur, environ 85 % des quelque 145 000 demandeurs ont déjà reçu une réponse. L'instruction des dossiers est pratiquement achevée dans toutes les préfectures. Seules les notifications ont pris du retard à Paris, dans les Bouches-du-Rhône et en Seine-Saint-Denis. Mais aucun chiffre global n'a été rendu public. On se contente, place Beauvau, de réaffirmer que le taux d'acceptation sera voisin de 50 %.

Ce résultat global cache des situations très différentes. Alors que le département des Bouches-du-Rhône frise les 60 % de réponses positives, que d'autres comme la Seine-et-Marne et les Yvelines s'établissent autour de 53 %, la Seine-Saint-Denis se caractérise par un taux voisin de 45 %. Des résultats que l'administration explique par le rôle de *« sas d'entrée »* joué par la banlieue nord de Paris. Les associations y voient plutôt la traduction d'une politique restrictive menée à Bobigny. Quant aux 100 % de régularisations affichés par la préfecture du Cantal, personne ne s'en inquiète. Il est vrai que deux demandes seulement y avaient été déposées.

En vérité, la ligne de partage des eaux sépare surtout les célibataires des familles. Conjoints de Français ou d'étrangers réguliers, parents d'enfants nés ou vivant en France ont reçu un accueil bienveillant. Pour eux, les critères ont été souvent appréciés avec une grande souplesse. Les *« célibataires »* – ceux qui n'ont pas de famille en France – ont subi un traitement bien différent. Le ministère a d'abord exclu de la circulaire tous ceux qui avaient été étudiants. Il a ensuite exigé des préfectures une grande rigueur sur le *« faisceau d'indices »* permettant d'apprécier leur bonne intégration. Eux qui vivaient dans la clandestinité se sont ainsi vu réclamer des fiches de paie et des déclarations d'impôt, des quittances de loyer et des *« preuves de la continuité de la présence en France pendant sept ans »*. Pis encore : alors que la circulaire du 24 juin ne réclamait qu'*« une période en situation régulière »*, sans en préciser ni la durée, ni la nature, le ministère a pris, en janvier, une décision lourde de conséquences : une carte d'au moins six mois devait être exigée.

« CONSENSUS PAR LE VIDE »

D'un coup, des milliers d'anciens demandeurs d'asile déboutés, dont les titres sont renouvelés tous les trois mois, ont été soudain écartés de la régularisation. Ceux dont le dossier avait été examiné avant janvier ont pu passer à travers les mailles du filet. Les autres ont reçu une invitation à quitter la France. En Seine-et-Marne, quelques dizaines d'étrangers, à qui l'on avait déjà annoncé leur prochaine régularisation, et qui avaient passé la visite médicale préalable à l'attribution de la carte, se sont même vu signifier un changement de décision. Le remboursement promis des 1 050 francs de frais médicaux sera une bien maigre consolation.

Dans le rapport qu'il a remis au ministre, Jean-Michel Galabert, chargé d'une mission *« de coordination et de propositions »* sur cette opération, souligne ces difficultés, tout en saluant la qualité du travail accompli dans les préfectures. Pourquoi avoir favorisé ceux qui disposaient de faux papiers et peuvent justifier d'une *« activité régulière »*, en excluant les travailleurs clandestins, souvent pourtant les plus exploités ?

Quant à l'exclusion des étudiants et des anciens demandeurs d'asile, elle a, selon lui, *« contribué à faire échouer de nombreuses demandes »*. La seule décision prise en janvier par le ministère a *« privé la grande majorité des demandeurs de la possibilité de se prévaloir d'une période en situation régulière »*. Un Camerounais, ancien étudiant, a bien été sauvé par ses quinze ans de présence assidue à la section socialiste du 6e arrondissement. Mais ce Malien, en France depuis vingt-quatre ans – relevé de cotisations de ses quatre-vingt-seize trimestres à l'appui –, ou ce jeune Marocain âgé de vingt-quatre ans, qui a passé dix-huit années en France, ne peuvent plus compter que sur le résultat des recours.

Car c'est cette seconde phase qui s'ouvre aujourd'hui. Dans les préfectures, les *« recours gracieux »* s'accumulent. Cinq mille, rien qu'à Bobigny. L'administration a donc décidé de ne répondre qu'à ceux qui apporteraient des éléments nouveaux, un silence de quatre mois valant refus. Du côté du ministère, on doit déjà faire face à plus de 13 000 *« recours hiérarchiques »*, chiffre encore très provisoire. Plusieurs dizaines d'interventions de députés ou de maires arrivent ainsi chaque jour place Beauvau. Enfin, les tribunaux administratifs ont commencé à recevoir des *« recours contentieux »*. L'examen de ces derniers devrait s'étaler sur des mois, voire des années.

Au ministère, on se félicite du déroulement de cette opération. Depuis le début, le gouvernement avait les yeux rivés sur deux indicateurs : les statistiques et les mouvements de protestation. Si l'ampleur du nombre de candidats a surpris Matignon – où le chiffre de 40 000, lancé voici un an dans la presse, avait semblé irresponsable –, il est aujourd'hui jugé conforme à l'estimation la plus courante sur le nombre de clandestins, à savoir 300 000. Environ un étranger sans papiers sur deux se serait donc manifesté en demandant sa régularisation. Le ministre de l'intérieur veille cependant à ne jamais citer ces chiffres, refusant d'alimenter le débat venimeux sur le nombre de « clandestins ».

Quant aux occupations de lieux publics, elles sont farouchement combattues. Craignant de nouveaux « Saint-Bernard », le ministre de l'intérieur a immédiatement fait évacuer par la force les églises occupées lorsque les bâtiments, de construction antérieure à la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, appartenaient à la collectivité publique. Les protestataires se sont donc concentrés dans des églises de construction récente, ou dans des salles privées.

« La seule victoire dans cette opération, c'est que l'opposition n'a pas utilisé la régularisation comme un tremplin pour sa reconstruction, conclut-on dans l'entourage de M. Chevènement. *Une partie de la gauche en a profité pour occuper le terrain de la contestation. Au total, on a obtenu une sorte de consensus par le vide. »* Une modestie qui cache mal une sourde inquiétude devant l'avenir. Place Beauvau, l'hypothèse d'un réveil de l'opposition n'empêche personne de dormir, même si le RPR a demandé, vendredi, l'expulsion de tous les déboutés. Mais l'éventuelle radicalisation des exclus de la circulaire peuple déjà les mauvais rêves.

Philippe Bernard et Nathaniel Herzberg

D'Evry à Nantes, huit occupations d'église aux résultats inégaux

LE HAVRE, Nantes, Clermont-Ferrand en province, Evry, Créteil, Bobigny, Argenteuil et Nanterre en région parisienne : ainsi se présente la carte de France des églises occupées par des sans-papiers, parfois depuis près de trois mois. A Paris même, après plusieurs tentatives réprimées par la police, les Chinois, Turcs et Africains du « troisième collectif » ont investi voilà quinze jours le foyer protestant de la Mission populaire évangélique. Animée par des militants aguerris, cette occupation pourrait évoluer vers une forme plus radicale incluant une grève de la faim. Même si la perspective de la rencontre entre Jean Tartier, président de la Fédération protestante de France, et Lionel Jospin, prévue mardi 2 juin, entretient d'autres espoirs.

Dans chacun de ces lieux, le scénario a été presque identique : un groupe d'étrangers organisé en collectif investit un lieu de culte avec la bénédiction plus ou moins agissante des autorités religieuses locales et le soutien actif de militants de gauche, Verts, communistes, antiracistes et syndicalistes. L'exercice du culte n'est pas entravé car l'occupation se limite souvent à une salle paroissiale. Quelques dizaines de sans-papiers se relaient vingt-quatre heures sur vingt-quatre. La nouvelle de l'occupation attire d'autres illégaux qui « s'inscrivent » à l'église. Ils remettent leur dossier à une délégation qui tente de rencontrer l'administration, parfois avec le soutien de « parrains » français. De ce point de vue, le succès apparaît très inégal.

Ainsi, dix-neuf des quarante sans-papiers qui occupent, depuis le 14 mars, l'église Saint-Pierre du Havre ont eu gain de cause au fil des interventions du collectif de soutien à la sous-préfecture. Les militants dénoncent aujourd'hui une attitude de repli de l'administration, qui conseille simplement aux non-régularisés la plus grande discrétion. *« S'ils paient leur bus, leur billet de train, s'ils mettent leur ceinture de sécurité, il n'y aura pas de problème »*, a entendu dire Monique Le Merrer, l'une des animatrices du comité, membre du PS.

A Nantes, les douze régularisations annoncées, jeudi 28 mai, à la suite d'une entrevue avec le secrétaire général de la préfecture, ont été vécues comme un encouragement à continuer l'occupation de l'église Sainte-Thérèse, qui dure depuis le 27 avril. Les soixante-dix sans-papiers et leurs enfants qui l'ont investie viennent de recevoir le soutien de « parrains » qui se sont engagés à les aider, *« y compris en se mettant dans l'illégalité »*. La situation semble comparable à Clermont-Ferrand, où quinze familles et cinq célibataires de nationalité guinéenne, rejoints par trois Kurdes de Turquie, sont hébergés dans la crypte de l'église Sainte Jeanne-d'Arc depuis le 14 avril. Des discussions entre la préfecture et l'avocat des sans-papiers, Me Jean-Louis Borie, ont permis de régulariser trois familles et deux Kurdes tandis que les dossiers de sept autres sont réétudiés. Plusieurs associations groupées autour de la Ligue des droits de l'homme apportent leur soutien aux sans-papiers, dans un collectif qui regroupe quelque cent cinquante personnes, dont des élus, et a organisé un système de parrainage.

Pionnière du mouvement, la cathédrale d'Evry, investie depuis le 7 mars, vit toujours à l'heure des sans-papiers, dont une cinquantaine occupent une salle, avec le soutien d'un collectif de deux cents personnes. Des rencontres régulières à la préfecture ont déjà abouti à la régularisation de trente personnes sur les quelque quatre-vingts en instance, et se poursuivent.

A l'église Saint-Paul de Nanterre, une trentaine d'étrangers se relaient depuis le 23 mars dans une salle paroissiale. Des célibataires, pour la majorité, mais aussi deux familles, zaïroise et chinoise. Si les relations avec les autorités ecclésiastiques sont bonnes, les résultats restent limités. Le préfet des Hauts-de-Seine aurait transformé une autorisation provisoire en carte d'un an, et accepté de régulariser un célibataire à qui il manquait deux jours de présence en France, sur les sept ans.

A Créteil, l'occupation de l'église Notre-Dame n'a pas permis d'obtenir d'avantage. Les manifestations chaque mardi et le soutien des syndicats n'y ont rien fait. Quelques régularisations ont bien eu lieu. Mais aucune parmi les occupants. Le résultat apparaît encore plus maigre à l'église Saint-André de Bobigny, où cinq cents illégaux sont « inscrits » et où une vingtaine d'entre eux se relaient la nuit. Le collectif n'a été reçu qu'une fois en préfecture depuis le début de l'occupation, le 5 avril, et sans résultat.

De nos correspondants

Xiao, la célibataire déboutée, et Lope, « régularisé grâce à la police »

PORTRAITS

L'itinéraire de ces deux sans-papiers illustre l'absurdité d'une application trop zélée de la circulaire Chevènement

XIAO FEIZHENG, une fine jeune fille de vingt ans, se distingue immédiatement parmi la centaine de Chinois qui occupent le foyer protestant de la rue de l'Avre, à Paris, depuis le 16 mai. A la différence des grappes d'hommes murés dans leur seule langue, elle se fait bien comprendre en français, et sert d'interprète. Mais son itinéraire de déboutée de la circulaire Chevènement symbolise à lui seul l'absurdité d'une application trop zélée de ce texte. Comment Xiao pourrait-elle imaginer que son avenir est ailleurs qu'en France, elle qui est arrivée de Chine en 1991, à l'âge de treize ans, puis a été scolarisée ici du CM 2 jusqu'au lycée professionnel, elle dont toute la famille réside dans la région parisienne ? Son père vit en France depuis 1987, sans papiers, après une demande d'asile refusée, et travaille dans la maroquinerie. Au noir, évidemment. Sa mère, arrivée en France avec elle, travaille dans la confection. Au noir et à domicile, *« parce que c'est plus discret »*. Xiao travaille-t-elle ? La question lui paraît incongrue : *« Bien sûr ! »* Elle manie la machine à coudre aux côtés de sa mère, utilisant les connaissances acquises en classe de BEP de couture.

La préfecture du Val-de-Marne a cependant rejeté sa demande de régularisation pour *« absence d'une période de séjour régulier »*, *« défaut de ressources régulières »* et de déclarations de revenus. Car Xiao a été considérée comme une personne *« sans charge de famille »*, autrement dit une de ces *« célibataires »* à qui des justificatifs de revenus ont été demandés, en plus des sept années de présence. Des justificatifs ! Xiao en sourirait presque. Demander des fiches de paye au patron turc qui a disparu avec la marchandise cousue ! Ou au Yougoslave qui paie 10 francs par veste montée et vous fait travailler jusqu'à 1 heure du matin ! Tous les membres de sa famille ont reçu la même réponse négative. *« Si j'avais été mariée, avec un enfant, on m'aurait sans doute régularisée*, constate-t-elle. *On dirait qu'ils me reprochent de vivre encore avec mes parents, à vingt ans. »* Là n'est pas la question : Xiao en a *« assez de vivre au noir »*, assez de vivre recluse entre sa mère et sa machine à coudre, assez d'avoir peur de la police. Les machines font beaucoup de bruit et les voisins tapent parfois au plafond lorsqu'il se fait tard. *« Heureusement, ils n'appellent jamais les flics*, explique-t-elle. *Ce sont des Français mais ils comprennent que même des sans-papiers doivent vivre. »*

QUITTANCES ET RELEVÉS DE COMPTE

Lope n'a pas les mêmes soucis. Le visage rond, les yeux un peu plus bridés encore qu'à l'accoutumée, il résume, en souriant : *« J'ai été régularisé grâce à la police. »* Il est vrai que jusqu'au 1er août 1997, ce Philippin de trente-cinq ans n'avait jamais entamé la moindre démarche pour obtenir des papiers. Arrivé en France en 1992, il partageait sa vie de clandestin entre sa chambre de bonne du 16e arrondissement et les appartements de ses cinq frères et soeurs. Jamais il ne manquait de travail. Homme de ménage dans de riches familles de l'Ouest parisien, il passait des Anglais aux Américains, des Suisses aux Italiens, des Arabes aux Français, toujours avec le même bonheur. *« C'était pas très bien payé*, précise-t-il, *mais je n'avais que mon loyer, pas de charges. Je pouvais même envoyer de l'argent au pays. On m'avait dit que pour être régularisé, il fallait des enfants, alors je ne bougeais pas. »* Le 1er août, il est contrôlé par la police à la station Champs-Elysées - Clemenceau. *« Ils m'ont pris pour un Chinois sans papiers. J'étais pas Chinois… »* Conduit à la 12e section des renseignements généraux de la préfecture de police, il est placé en rétention et mis en contact avec un avocat. *« Il m'a dit qu'il fallait faire une demande de régularisation. J'ai pensé que je n'avais plus rien à perdre. »* Ni d'ailleurs à gagner, conclut-il, lorsque, sept jours plus tard, il est reconduit vers les Philippines. Par téléphone, sa femme ne tarde pas à lui donner des nouvelles. Une lettre, puis une deuxième, sont arrivées de la préfecture de police. On lui donne un *« numéro de dossier »*. En trois semaine, Lope réunit 25 000 francs et se rend dans *« une agence qui utilise le passeport des autres en changeant juste la photo »*. La semaine suivante, il rentre à Paris, *via* Madrid.

Après quelques mois d'hésitation, il se décide, en mars, à raconter son histoire à la Cimade. L'association, *« un peu pessimiste »* sur l'issue de la démarche, écrit à la préfecture en transmettant les pièces réclamées par l'administration six mois auparavant. Quittances de loyer, factures d'électricité et de téléphone, reçus de mandats postaux, relevés de comptes bancaires, certificats médicaux, et même – le plus difficile à obtenir – des lettres de deux de ses employeurs… Convoqué le 22 avril, il s'est vu remettre immédiatement une carte de séjour de un an, avec droit au travail. Trois semaines plus tard, sa femme recevait le même titre. *« Mais nos employeurs ne veulent pas nous déclarer*, sourit-il. *Et si je n'ai pas un emploi régulier, la carte ne sera pas renouvelée l'an prochain. »* Alors ? *« Alors je rentrerai aux Philippines. De toute façon, je n'ai pas l'intention de rester ici toute ma vie. »*

Ph. B. et N. H.

Stéphane Hessel, porte-parole du collège des médiateurs dans le conflit de l'église Saint-Bernard

« La crainte de paraître laxiste a prévalu sur le bon sens et l'humanité »

« Vous avez joué le rôle de médiateur dans le conflit des sans-papiers de Saint-Bernard, du temps du gouvernement d'Alain Juppé. Quelle appréciation portez-vous sur l'opération de régularisation décidée par Lionel Jospin ?

– J'avais accueilli avec beaucoup de satisfaction, en juin 1997, la procédure mise en œuvre pour sortir les sans-papiers de l'impasse. Aujourd'hui, je suis choqué, attristé et scandalisé par la façon dont elle a été gérée. Il était clair que la circulaire de Jean-Pierre Chevènement ne pouvait apporter une solution efficace et humaine que si étaient levés les tabous et les mauvaises habitudes des services préfectoraux chargés de son application. Il aurait aussi fallu que les cas litigieux puissent être soumis au médiateur de la République. Enfin, les non-régularisés auraient dû se voir proposer des modes de réinsertion dans l'économie de leur pays d'origine compatibles avec leur dignité d'êtres humains. Or aucune de ces mesures n'a été prise. La crainte de paraître laxiste a prévalu sur le bon sens et l'humanité. Nous voilà à nouveau en panne comme nous l'étions lors de l'occupation de l'église Saint-Bernard.

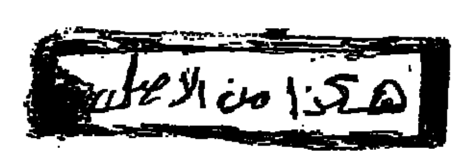
– Les critères retenus par la circulaire Chevènement ne sont-ils pas directement inspirés de ceux que vous aviez définis ?

– C'est vrai, on s'est inspiré de nos critères. Mais ils ont été appliqués d'une façon restrictive. Les chicaneries et les divergences entre préfectures que nous constatons auraient été largement évitées si le ministre de l'intérieur avait donné des consignes formelles.

– Comment sortir de cette situation ?

– J'en appelle au premier ministre pour que le dossier soit repris selon la philosophie du rapport de Patrick Weil. Chaque fois que la présence en France d'un sans-papier se justifie par des raisons familiales ou sociales claires, la régularisation s'impose, y compris pour les délinquants ayant purgé une peine de prison inférieure à trois ans et qui ont l'essentiel de leurs attaches en France. Chaque fois qu'un examen par les soins du médiateur de la République conclut au rapatriement, des mesures concrètes doivent être prises pour que ce retour dans le pays d'origine, lorsqu'il s'agit d'un pays partenaire de notre coopération, comporte pour l'intéressé et pour les autorités du pays d'origine des avantages substantiels. Je rappelle que les 175 millions de francs de taxes collectés par l'administration française à l'occasion des régularisations peuvent servir à financer les retours. La mise en oeuvre de la circulaire laisse une impression de gâchis. Il faut veiller à ce que les mois à venir témoignent du fait que le gouvernement Jospin comprend mieux ce problème que le gouvernement Juppé. »

Propos recueillis par Philippe Bernard



Le Viagra sera commercialisé dans l'Union européenne avant l'automne

L'AGENCE européenne du médicament a fait savoir à Londres, vendredi 29 mai, qu'un premier avis positif venait d'être donné pour la commercialisation du Viagra dans l'ensemble des pays de l'Union européenne. Cette molécule dont la consommation vise, officiellement, à corriger les insuffisances de la fonction érectile masculine est déjà utilisée, outre-Atlantique, à des fins « récréatives » ou « aphrodisiaques ». On souligne à Londres qu'il ne s'agit là que d'une première procédure administrative ; tout indique pourtant que cet avis positif devrait permettre à la multinationale pharmaceutique Pfizer de commercialiser sa molécule en Europe avant l'automne.

La procédure de l'Agence européenne du médicament prévoit en effet un premier avis d'experts, préalable à l'analyse du dossier par les différents services médicaux et administratifs. Et il est peu d'exemples où un premier avis positif n'ait pas été suivi de la commercialisation de la molécule concernée. Le délai entre cet avis et la première mise sur le marché est, précise-t-on à Londres, *« de l'ordre de trois mois »*. Cette décision ne préjuge en rien des conditions de prescription et de remboursement de ce médicament (*Le Monde* du 26 mai).

Pour sa part, la firme Pfizer a fait savoir, vendredi 29 mai, qu'elle n'entendait pas modifier sa notice concernant les précautions d'utilisation. La question avait été soulevée après le recensement d'une série de premiers décès suspects d'utilisateurs du Viagra.

Jean-Yves Nau

Le gouvernement reporte ses décisions sur la délinquance des mineurs

Jean-Pierre Chevènement a tenté d'apaiser les esprits

Le gouvernement a décidé, vendredi 29 mai, de reporter au 8 juin le conseil de sécurité intérieure sur la délinquance des mineurs. Le ministre de l'intérieur Jean-Pierre Chevènement a tenté de minimiser le différend qui l'oppose à Elisabeth Guigou, garde des sceaux, sur le sujet.

L'ULTIME report du conseil de sécurité intérieure sur la délinquance des mineurs signe définitivement la gêne que suscite le sujet au sein du gouvernement. Alors que le premier ministre devait présenter, mardi 2 juin, une série de mesures destinées à prévenir et à lutter contre la délinquance des mineurs, Matignon a annoncé, vendredi 29 mai, que ce conseil était ajourné au lundi 8 juin. En reportant à nouveau cette réunion très attendue – le premier conseil de sécurité intérieure devait se tenir le 25 mai –, le gouvernement se donne une semaine de répit destiné à aplanir les divisions entre le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, qui souhaite revenir sur l'ordonnance de 1945, et la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, qui refuse la remise en cause de ce texte fondateur de la justice des mineurs (*Le Monde* du 29 mai).

Le nouveau report a été décidé à l'issue d'une réunion présidée par Lionel Jospin en présence du garde des sceaux et du ministre de l'intérieur. Dès la fin de la rencontre, Jean-Pierre Chevènement s'est employé à gommer le désaccord qui l'oppose à Elisabeth Guigou. *« On a beaucoup grossi les différences, je crois qu'il n'y a aucune différence de philosophie*, a t-il déclaré. *Il y a une réflexion commune entre Elisabeth Guigou et moi-même sur les conditions de socialisation des jeunes, sur la responsabilité des familles, de l'école, c'est cela qui est préoccupant. »* Le ministre de l'intérieur a assuré qu'il ne fallait *« pas séparer la prévention et, d'autre part, la sanction qui est nécessaire en sachant que le but doit être la réinsertion des jeunes »*.

Jean-Pierre Chevènement intervenait après la révélation, dans la presse, d'un courrier confidentiel qu'il avait adressé le 4 mai au premier ministre, et dans lequel il demandait une *« refondation »* de l'ordonnance de 1945. Il estimait ainsi qu'il fallait *« revenir sur la présomption d'irresponsabilité des mineurs »* – alors que les mineurs sont responsables de leurs actes quel que soit leur âge – et *« sur la double compétence du juge des enfants »*, qui traitent autant des mineurs en danger que des mineurs délinquants. Revenant sur ces propos, il a affirmé, vendredi 29 mai, que ce n'était pas l'ordonnance de 1945 qu'il fallait modifier mais *« la manière dont elle était comprise »*. Il a cependant ajouté qu'il fallait *« affirmer la responsabilité pénale des mineurs, quitte à l'atténuer en fonction de l'âge, et* [qu'il] *faut en tirer un certain nombre de conséquences pratiques au niveau des mesures. »*

« ESCROQUERIE INTELLECTUELLE »

Les propos du ministre de l'intérieur ne seront peut-être pas en mesure d'apaiser la colère des professionnels de l'enfance. Réunis pour une conférence de presse commune, vendredi 29 mai au Palais de justice de Paris, l'Association française des magistrats de la jeunesse, la CFDT-justice/PJJ, la CGT-pénitentiaire, le Syndicat de la magistrature (SM, gauche), la Ligue des droits de l'homme et le SNPES-PJJ, ont fustigé *« l'escroquerie intellectuelle que constitue le discours de M. Chevènement »*. Qualifiant les propositions du ministre de l'intérieur de *« vieilles idées et de mauvaises recettes »*, ils opposent à la *« politique du tout-répressif »*, *« la prise en charge quotidienne des mineurs délinquants »*. *« Seule une prise en charge éducative permet d'envisager un travail de restauration des liens sociaux, familiaux, psychologiques et affectifs susceptibles de favoriser l'insertion des adolescents délinquants ou en grande difficulté »*, expliquent-ils dans un texte commun.

Françoise Laroche, secrétaire générale du SNPES-PJJ, majoritaire chez les éducateurs, a réclamé un *« véritable plan d'urgence pour la Protection judiciaire de la jeunesse »*. *« Depuis dix ans, nos effectifs stagnent, alors que notre activité a explosé*, a-t-elle souligné. *Nous n'avons plus les moyens pour exercer notre mission. Dès lors, les tenants du tout-répressif ont beau jeu de parler d'échec des solutions éducatives »*. Hervé Hamon, président de l'Association française des magistrats de la jeunesse, a pour sa part stigmatisé les défaillances de l'Etat dans la prise en charge des mineurs.

« On ne parle plus de prévention, les conseils généraux sont silencieux sur la politique de l'aide sociale à l'enfance, il n'y a pas de politique de santé publique pour les mineurs difficiles et la police a supprimé ses brigades de mineurs spécialisées dans la délinquance », a-t-il expliqué. Dès lors, *« il est facile pour les gouvernants, qui ont sapé eux-mêmes les systèmes de prévention de la délinquance, de rejetter la faute sur les juges des enfants »*. A l'issue de cette réunion, les organisations professionnelles ont fait part de leur détermination à se mobiliser si le premier ministre arbitrait en faveur de la ligne défendue par le ministre de l'intérieur.

Cécile Prieur

Les non-dits du clan de l'ancien « parrain » Jean-Louis Fargette

Des proches du caïd auditionnés au procès Piat

DRAGUIGNAN
de notre envoyé spécial

En toile de fond de l'assassinat de Yann Piat, il y a, selon l'accusation, la tumultueuse reprise des décombres de l'empire de l'ancien « parrain » toulonnais Jean-Louis Fargette, abattu par cinq inconnus, le 17 mars 1993, dans son exil italien de San Remo. Par son combat contre la pègre locale, la députée, qui se lançait à l'assaut de la mairie d'Hyères, se serait attirée d'irréversibles inimitiés, dont celle de Gérard Finale, patron du bar hyérois le Macama et candidat supposé à la succession du caïd Fargette.

« Jean-Louis n'avait jamais eu l'intention de faire du mal physiquement à Yann Piat », assure Paul Grimaldi, ami d'adolescence et homme de confiance de Fargette. Droit sur ses jambes écartées, ce Corse barbu et élégant ne cache pas que *« la politique était le dada de Jean-Louis »*, ni que ce dernier *« était en crise après Yann Piat »* et qu'il voulait *« la carrer »*. Mais plus, à quoi bon ? *« Jean-Louis aurait été assez habile pour la retourner. Elle était assez avide d'argent. Tout a un prix »*, ajoute Grimaldi. Probablement le plus en vue parmi les candidats à la succession du « parrain », Paul Grimaldi avait préféré, en 1993, quitter Toulon pour la Corse par souci de *« ne pas se faire tuer »*. Prudent, l'ami du caïd avait fait savoir qu'il se contenterait de gérer au mieux les intérêts de la veuve de Fargette et de ses enfants.

Perdue dans les brumes du milieu, où l'on compta une vingtaine de morts violentes à la suite de l'assassinat du « parrain », la cour d'assises ne peut que saisir l'écume des affrontements de clans entre Toulonnais et Marseillais, des luttes intestines de la succession. Grimaldi masque à peine son hostilité envers les proches de son ami Fargette, parmi lesquels ses frères, Robert, dit « Bert », et Guy Fargette. Le premier, cheveux longs, *« SDF parce que des fois, ça vaut mieux »*, ne dira pas grand chose à la barre. Le second fut responsable des colleurs d'affiches de Joseph Sercia, le rival politique de Yann Piat.

Le juge rappelle qu'une rumeur avait laissé croire que la députée pouvait être à l'origine de l'assassinat de Jean-Louis Fargette, ce qui aurait attisé les vengeances. *« La rumeur n'était pas fondée »*, affirme Paul Grimaldi, avant de lâcher quand même : *« J'aurai toujours un doute. »*

En 1994, Marco Di Caro, l'un des accusés, qui reconnaît avoir piloté la moto ayant servi à l'assassinat de la députée, avait déclaré au juge d'instruction avoir agi sur ordre de Gérard Finale. *« Au-dessus, il y a Paul Grimaldi, "Bert", Fargette et aussi Sercia »*, précisait-il au juge d'instruction, avant de se rétracter. *« J'ai dit ça parce que j'ai subi des pressions en prison »*, explique Marco Di Caro, qui bafouille ses *« excuses »* à Paul Grimaldi et à « Bert » Fargette.

Me Michel Cardix, avocat de Gérard Finale, demande encore s'il est crédible de penser que son client voulait prendre la succession du « parrain » toulonnais : *« Si on n'était pas dans une cour d'assises*, pouffe Paul Grimaldi, *j'éclaterais de rire.... Il faut quand même des capacités pour ça. » « La capacité et la volonté sont deux choses différentes »*, observe sobrement le président.

Jean-Michel Dumay

CARNET

DISPARITION

Barry Goldwater

Le précurseur du « reaganisme »

ANCIEN candidat à la Maison Blanche, Barry Goldwater est mort à Phoenix (Etat de l'Arizona), vendredi 29 mai, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Rarement un homme ayant échoué dans la course présidentielle aura exercé une telle influence sur la vie politique américaine. L'ancien sénateur républicain de l'Arizona fut pourtant, à bien des égards, l'homme de la division. Il en fut le symbole lors de sa tentative présidentielle de 1964, en affrontant le démocrate Lyndon Johnson. Son franc-parler et ses prises de position foncièrement conservatrices alimentèrent de façon polémique le débat électoral. Largement battu par l'ancien vice-président de John Kennedy, il réussit cependant à dynamiser et à étendre l'influence du Grand Old Party, semant les graines d'un conservatisme auquel, seize ans plus tard, Ronald Reagan devait donner ses lettres de noblesse.

Né à Phoenix en 1909, dans une famille d'origine polonaise immigrée aux Etats-Unis cinquante ans plus tôt, Barry Goldwater fut pilote pendant la seconde guerre mondiale. Général en retraite, il devait continuer à s'adonner à sa passion du pilotage tout en menant sa carrière politique : élu pour la première fois au Sénat en 1952, réélu en 1958, il acquit une stature nationale lors de la convention du Parti républicain de San Francisco, en 1964. C'est à cette occasion que ses ennemis politiques dénoncèrent l'extrémisme de ses thèses, réussissant à convaincre une majorité d'Américains que Barry Goldwater était trop irresponsable pour exercer les fonctions d'un président des Etats-Unis, et qu'il agirait en dangereux va-t-en-guerre dans le conflit vietnamien.

Un slogan, prononcé alors, pesa lourd dans sa défaite (il n'arriva en tête devant Johnson que dans six Etats sur cinquante) : *« L'extrémisme pour la défense de la liberté n'est pas un vice ; la modération dans la poursuite de la justice n'est pas une vertu. »* Barry Goldwater fut bien avant la lettre le champion de la lutte contre les excès bureaucratiques de l'Etat fédéral (*big government*), tout en vitupérant contre ceux de l'Etat-providence (*welfare state*), deux thèmes qui devaient plus tard faire partie du programme de Ronald Reagan, puis de... Bill Clinton.

MODÉRATION

C'est au cours de la campagne présidentielle de 1964 que Ronald Reagan, ardent supporter de Barry Goldwater, apparut sous les feux des projecteurs nationaux. Revenu au Sénat en 1968, l'homme de l'Arizona prit sa retraite du Congrès et de la vie politique en 1987, après avoir notamment conduit la délégation qui demanda à un Richard Nixon empêtré dans le scandale du Watergate de démissionner. Depuis une décennie, la plupart des candidats et anciens présidents républicains ont reconnu dans l'ancien sénateur de l'Arizona le doyen et l'inspirateur des valeurs du conservatisme politique.

Paradoxalement, à la fin de sa vie, ce populiste de droite devint de plus en plus modéré, du moins dans certains domaines : il se prononça nettement en faveur de l'admission des homosexuels dans l'armée et se fit l'avocat du droit à l'avortement. Ces prises de position, ainsi que son soutien à Bill Clinton dans le scandale Whitewater, lui valurent de se rapprocher de l'actuel chef de la Maison Blanche.

En hommage à un homme qu'il a qualifié vendredi d'*« Américain vraiment original »*, le chef de l'exécutif a ordonné que tous les drapeaux américains soient en berne pour ses obsèques, mercredi 3 juin.

Laurent Zecchini

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Philbert de PARSEVAL
et
Geneviève DELAISI DE PARSEVAL
sont heureux d'annoncer la naissance de

Lucas DUPONT DE PARSEVAL,

le 15 mai 1998, chez Estelle et Pascal,
et de

Benoît CLEMENCEAU,

frère d'Alice,

le 28 mai 1998, chez Nathalie et David.

118, rue de Vaugirard,
75006 Paris.

– Eragny-sur-Oise. Paris. Osny.

En l'an I de l'ère jospinienne, sont nés

Achille GINESTE,

le 2 juin 1997.

Hugo GINESTE,

le 5 janvier 1998.

Dominique, Pierre-Nicolas, Ysabelle, Frédéric, Geneviève, Jean-Louis, Pauline, Justine, Philippe.

– Bastia. Bangui. Nice.

Gérard GERMANI
et Patricia PALA
sont heureux de faire part de la naissance survenue à Nice, le 21 mai 1998, de

Lancelot, Pasquale-Mattéo.

Leana
est heureuse d'annoncer à toute la famille et aux amis la naissance de

Lorane,

sa petite sœur, que ses parents,

Geneviève et Gilles,
ont bien voulu lui offrir, le 27 mai 1998, à Chartres.

– Avignon. Berlin. Moscou. Nîmes. Paris.

Marie ARTIGUES
et Régis PRÉSENT-GRIOT,
ont l'indicible joie de faire part de la naissance à Paris, le 24 mai 1998, de

Souleïmane, Arthur, Antoine.

78, rue Myrha,
75018 Paris.

– New York. Lomé. Paris.

Michel AGLIETTA
et Catherine BLUM,
son épouse,
ont la joie d'annoncer l'arrivée de leur petite-fille,

Tamara, Ambavi, DZOSE,

chez

Anne GIRARDEAU
et Winston DZOSE.

Mariages

Louise et Simon DUFLOT
ont la joie d'annoncer le mariage de leurs parents,

Sylvie et David,

célébré le samedi 30 mai 1998, à 15 h 30, en la mairie de Puyricard (Aix-en-Provence).

Ils se sont dit « oui » pour au moins une vie, ensuite on a fait une super fête avec les amis.

Décès

– Louis Bazin,
son époux,
Marcel et Nicole, Aline, Dominique et Alain, François,
ses enfants,
Sandrine, Gaëlle, Pierre-Louis, Sarah,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse d'annoncer que

Micheline BAZIN

a été subitement arrachée à leur affection, le 27 mai 1998.

Tous ceux qui l'ont aimée auront une pensée pour elle, son corps ayant été donné à la science, conformément à sa volonté.

40, avenue d'Italie,
75013 Paris.

– C'est avec une grande tristesse que la famille de

Anne-Marie CLOITRE

annonce son rappel à Dieu, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Le service religieux aura lieu le mercredi 3 juin 1998, à 15 heures, au temple de l'Eglise réformée, 27, rue Maurice-Arnoux, à Montrouge (Hauts-de-Seine).

L'incinération aura lieu au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, le jeudi 4 juin, à 14 heures.

– Jacques-Gérard Cornu,
Sophie Cornu,
Agnès Molina,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Michèle MERITZ-CORNU,

survenu le 28 mai 1998.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, à Montclar (Aude).

– Le 28 mai 1998,

Désiré ROBSON,
ingénieur civil des Mines (EMP),
officier de la Verdienstkreuz,

a été rappelé à Dieu dans sa soixante-quatorzième année, en son domicile de Saint-Egrève (Isère).

De la part de
Mme Gisèle Robson-Bittinger,
son épouse,
David, Laurence, Odile, Sandra, Emmanuelle,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et toute la famille.

La cérémonie religieuse a eu lieu le samedi 30 mai, à Saint-Egrève.

L'inhumation aura lieu le mercredi 3 juin, à 14 heures, au cimetière parisien de Bagneux (Montrouge).

Pas de fleurs. Dons pour le monastère bénédictin de Mananjary (Madagascar).

– M. Pierre Vivien,
M. et Mme Patrick Vivien
et leurs enfants,
M. et Mme Arnaud Fayet
et leurs enfants,
M. et Mme Dominique Gueroult
et leurs enfants,
M. Pascal Vivien,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Pierre VIVIEN,
née Madeleine JACQUOT,

survenu le 23 mai 1998, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Un office religieux a eu lieu le 26 mai, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, place d'Auteuil, Paris-16e, suivi de l'inhumation au cimetière du Montparnasse, dans le caveau de famille.

39, rue des Vignes,
75016 Paris.

– Paris.

Le conseil d'administration de *Médecins du Monde*,
Le personnel de *Médecins du Monde*,
Les membres de l'association,
s'associent à la tristesse de la famille de

M. Simon MAMOU,
père du docteur Jacky MAMOU,
président de *Médecins du Monde*,

décédé le 29 mai 1998.

Les obsèques auront lieu au cimetière juif de Pantin, le mardi 2 juin, à 14 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

– Joe et Jeanine Essaye,
Eve et René Amirkhanian,
Guy Yelda,
ses enfants,
Et ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Evelyn YELDA,
née MESSAYEH,

décédée le 26 mai 1998, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 2 juin, à 11 heures, en l'église Notre-Dame de Bougival, suivie de l'inhumation au cimetière parisien de Bagneux, à 14 heures.

Une pensée ou une prière est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

« Sorti nu du ventre de ma mère,
nu j'y retournerai.
Le Seigneur a donné,
le Seigneur a ôté.
Que le nom du Seigneur soit béni ! »

Cet avis tient lieu de faire-part.

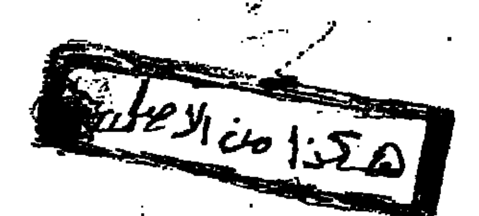
31, Janus Court,
Willowdale (Canada).
22, avenue du Chesnay,
78170 La Celle-Saint-Cloud.
813 N. Camden Drive,
Beverly Hills, Ca. (USA).

Conférences

– Le professeur Susan Carey (New York) prononcera cette année les Conférences Jean-Nicod de philosophie cognitive et recevra le prix du même nom.

Conférence inaugurale le 3 juin, à 17 heures, au CNRS, 3, rue Michel-Ange, Paris-16e ; autres conférences les 5, 8 et 12 juin, à 15 heures, au MENRT, 1, rue Descartes, Paris-5e. Dernière conférence le 15 juin, à 14 h 30, à l'Institut des sciences cognitives de Lyon, 67, boulevard Pinel, 69500 Bron.

Renseignements : GIS, Sciences de la cognition, tél. : 01-45-07-56-66, fax : 01-45-07-55-60.



Le gouvernement aux prises avec le casse-tête des déchets radioactifs

Alors que des manifestations se déroulent, samedi et dimanche, contre le caractère irréversible de l'enfouissement en profondeur des résidus à longue vie de l'industrie nucléaire, les pouvoirs publics explorent des solutions alternatives comme le stockage en surface

TANDIS QUE l'affaire des wagons contaminés, ainsi que la découverte de fissures sur un circuit de refroidissement de la centrale de Civaux (*Le Monde* du 30 mai), ravivent les suspicions et les critiques entourant l'industrie nucléaire, la contestation est relancée aussi à propos des déchets radioactifs. Parfois avec violence : le 22 mai, l'antenne de Bagnols-sur-Cèze (Gard) de l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) a été mise à sac par le comité régional d'action viticole, hostile au projet de création, sur le site voisin de Chusclan, d'un laboratoire souterrain pour l'étude du stockage en profondeur de matières nucléaires.

Samedi 30 et dimanche 31 mai, c'est dans l'est de la France que la Coordination nationale des collectifs contre l'enfouissement des déchets radioactifs organise un « rassemblement européen », pour lequel elle espère plusieurs milliers de participants. Ceux-ci doivent, dimanche en début d'après-midi, semer symboliquement *« 100 000 grains de blé contre les déchets nucléaires »*, sur un terrain acheté par l'Andra, sur la petite commune meusienne de Bure, elle aussi « présélectionnée », tout comme La Chapelle-Bâton (Vienne), pour l'aménagement d'un laboratoire souterrain. Les Verts ont affrété vingt autocars. Yves Cochet (Vert), l'un des vice-présidents de l'Assemblée nationale, a annoncé sa présence.

L'opposition des écologistes au stockage en profondeur des déchets nucléaires, dont certains restent actifs pendant plusieurs millions d'années, n'est pas neuve. Ils estiment que le confinement ne peut être garanti sur d'aussi longues périodes : pour eux, cette solution *« met en danger les générations futures, ce qui est contraire au principe de précaution »*.

Or ils craignent que les laboratoires provisoires ne se transforment en sites définitifs de stockage.

AU PARLEMENT EN 2006

Devant la commission d'enquête sur la politique énergétique au Sénat, le 14 janvier, Dominique Voynet, ministre de l'environnement, s'était étonnée de *« l'empressement mis à développer les laboratoires souterrains pour l'enfouissement en couche géologique profonde »*.

Les Verts ont trouvé d'autres alliés au sein du gouvernement. Claude Allègre, ministre de la recherche et de la technologie, lui-même géochimiste, affirme : *« Il vaut mieux stocker les déchets en surface ou en sub-surface. On peut les surveiller et, s'il y a des accidents, mieux les maîtriser. Lorsque les progrès de la science le permettront, on pourra les reprendre pour s'en occuper efficacement. »*

Cette conception semble, petit à petit, gagner du terrain. Le stock de déchets à haute activité et à vie longue représentera en 2020 plus de 100 000 mètres cubes. La loi du 30 décembre 1991 a prévu que trois pistes soient explorées, de front, pour permettre au Parlement de trancher en 2006 : la « transmutation » des déchets en éléments moins nocifs dans des réacteurs spécialisés ; leur stockage dans des couches géologiques à plusieurs centaines de mètres de profondeur ; enfin, leur entreposage de longue durée en surface.



RAPPORT D'ÉVALUATION EN JUIN

Mais, en réalité, le deuxième axe de recherche, confié à l'Andra, était jusqu'alors privilégié : 570 millions de francs y ont été consacrés en 1997, contre 400 millions pour la transmutation et seulement 190 pour l'entreposage en surface.

Le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) a reçu pour consigne du gouvernement, à la fin de 1997, d'accentuer ses efforts de recherche dans le domaine de l'entreposage. Cet axe dispose cette année d'un budget total de 300 millions de francs et mobilise 250 chercheurs. En particulier, le CEA étudie la possibilité d'un entreposage de très longue durée (plusieurs fois cinquante ans), dont l'installation Cascad de Cadarache (Bouches-du-Rhône) pourrait être le prototype. Un rapport doit être remis au gouvernement, avant la fin de 1998, sur les possibilités d'un entreposage de longue durée en sub-surface, c'est-à-dire à quelques dizaines de mètres de profondeur seulement.

Le jeu est donc aujourd'hui plus ouvert. Le redémarrage du surgénérateur expérimental Phénix de Marcoule (Gard) doit permettre, après l'arrêt de Superphénix, d'étudier la transmutation. Quant au stockage en profondeur, deux sites au moins devraient être choisis pour l'implantation de laboratoires souterrains. Le bras de fer engagé sur ce dossier entre d'un côté Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie, Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie et des finances, et de l'autre Dominique Voynet, avait conduit Lionel Jospin à reporter le choix après les élections régionales. La décision ne devrait plus tarder.

Le gouvernement attend, pour se prononcer, le rapport que doit lui remettre la Commission nationale d'évaluation, d'ici à la fin juin, sur la réversibilité d'un stockage profond. Cette étude doit notamment envisager les possibilités de récupération des colis nucléaires, pour les traiter avec des techniques plus avancées qu'aujourd'hui. Au ministère de l'environnement, on insiste sur la nécessité de ne pas s'enfermer dans une solution sans retour.

Pierre Le Hir et Sylvia Zappi

Le canton de Bure (Meuse) bénéficie déjà de la manne de l'Andra

ÉPINAL
de notre correspondant

« Dans mon village, j'ai la chance qu'il n'y ait pas d'anti-labo, mais c'est pas [le cas] *partout. »* Gérard Antoine, le maire de Bure – quatre-vingt-sept habitants –, est plutôt favorable au projet de laboratoire de traitement des déchets nucléaires que l'Andra projette d'implanter ici, dans le sud meusien. Mais il ne s'attendait probablement pas à un certain nombre de réactions : *« L'an dernier, mon gosse est revenu de l'école de Montiers en pleurant. La maîtresse leur avait dit qu'avec le labo on allait tous mourir. Il ne comprenait pas que je puisse être pour. D'ailleurs, depuis, je n'accepte plus de passer à la télé. Ça ne me rapporterait rien et c'est mes gosses qui en supporteraient les conséquences. »*

Paradoxalement, le maire ne mâche pas ses mots vis-à-vis de ses collègues des villages voisins, très majoritairement favorables au laboratoire, mais surtout à la création d'une communauté de communes... qui obligerait Bure à partager l'argent de l'Andra : *« En fait, ce n'est pas un labo qu'ils veulent, mes confrères, c'est du pognon. »*

Gérard Antoine cite encore des réalisations exceptionnelles pour ce secteur très rural, comme la salle des fêtes de Montiers-sur-Saulx (2 millions de francs), financée à 30 % par l'Andra, son centre de secours de pompiers, ou le club de foot, sponsorisé, lui aussi, par l'agence. A Tirefontaine, la fresque de l'église a été totalement restaurée grâce au mécénat de l'Andra. *« C'est simple, on achète les consciences »*, relève Francis Legrand, de Couvertpuis, l'un des rares maires à refuser officiellement cette manne.

« UNE GRANDE FATALITÉ »

L'Andra a injecté ici 10 millions en 1997 : *« Ça va très loin*, ajoute Francis Legrand ; *dans le cas de projets communaux de réhabilitation de logements locatifs, si on refuse la subvention de l'Andra, on perd automatiquement tout autre soutien, que ce soit celui de l'Etat, de la région ou du conseil général. Et puis, l'Andra propose des subventions directes aux particuliers qui refont leur façade, qui mettent aux normes leur exploitation agricole. Comment voulez-vous que ces gens disent non le jour où le laboratoire décidera de se transformer en lieu de stockage souterrain ? »*

Depuis 1994, l'Andra s'est fait peu d'ennemis dans le voisinage. *« Pratiquement personne ne se déclare favorable au labo, mais il y a une grande fatalité. Les gens se disent que, quoi qu'on fasse, cela se fera. Et puis que, après tout, si jamais il y a des fuites radioactives, cela n'interviendra que dans deux ou trois siècles. Alors, après nous le déluge... »*, souligne encore Francis Legrand.

De son côté, Jean-François Renard, directeur de la fromagerie Renard-Gillard à Biencourt-sur-Orge, conseiller général, prend en compte les arguments économiques, dans un canton désertifié, avec sept habitants au kilomètre carré : *« Je ne dis pas qu'il ne faut pas être vigilant. Les manifestations anti-labo poussent d'ailleurs les promoteurs du projet à plus de transparence. Mais je pense qu'un débat aussi sérieux ne doit pas avoir lieu dans la rue. Je fais confiance aux députés et aux scientifiques pour être intransigeants sur le problème de la sûreté. Cela dit, dans la population, il y a plus d'attente que de rejet. S'il y avait eu une réelle inquiétude, cela se serait senti dans les échéances électorales récentes. Il faut savoir que nous avons encore sur les bras la liquidation de la plus grosse entreprise du canton, une fonderie de Dannemarie-sur-Saulx qui a employé jusqu'à trois cents salariés. »*

Christophe Dollet

Les transports de combustible nucléaire reprendront site par site

LA REPRISE des transports de combustible irradié se fera *« site par site »*, ont indiqué, dans une lettre au premier ministre rendue publique jeudi 28 mai, le ministre de l'environnement, Dominique Voynet, le secrétaire d'Etat à la santé, Bernard Kouchner, et le secrétaire d'Etat à l'industrie, Christian Pierret. Au préalable, EDF devra avoir amélioré les procédures de décontamination de ses convois, dont 35 % présentaient, en 1997, des taches de radioactivité parfois très supérieures aux limites admises (*Le Monde* du 15 mai). Ces procédures seront soumises, *« avant la fin juin »*, à la direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN).

« Nous serons prêts d'ici une semaine », assure EDF. L'entreprise publique confesse que, si une contamination a été décelée sur certains de ses convois, *« c'est qu'ils étaient mal nettoyés et mal contrôlés »*.

Elle vient donc d'arrêter plusieurs mesures. Les conteneurs – ou châteaux –, avant d'être immergés dans les piscines où s'effectue le chargement du combustible usé, seront recouverts d'une enveloppe de vinyle qui limitera les contacs directs avec l'eau radioactive. Cette protection devrait éviter que des gouttes de liquide se déposent dans des creux ou des fissures et en ressortent pendant le transport : phénomène qui pourrait expliquer les taches de contamination relevées sur les wagons. Cet « emballage » sera ensuite retiré et les conteneurs lavés plus soigneusement qu'auparavant, par un jet d'eau à 60 degrés sous pression, puis séchés manuellement à l'aide de chiffons.

« AUSSI PROPRES QUE POSSIBLE »

La mesure de la radioactivité extérieure des châteaux, effectuée par « frottis », sera renforcée. Le nombre de points de contrôle, par le passé de quelques dizaines seulement, sera dorénavant de deux cent quarante. En outre, une société indépendante suisse, SGS-Qualitest, procédera à ses propres relevés, au départ et à l'arrivée des transports, parallèlement à ceux réalisés par EDF. *« Il est impossible de garantir à 100 % que la limite réglementaire de 4 becquerels par cm² ne sera plus jamais dépassée, mais les convois seront aussi propres que possible »*, assure Daniel Dubois, responsable de la technique pour le parc nucléaire.

EDF procède par ailleurs à l'assainissement des cinq terminaux ferroviaires desservant les centrales de Blayais, Chinon, Dampierre, Paluel et Saint-Laurent-les-Eaux (les quinze autres sont directement reliées au réseau ferré), d'où les « colis » nucléaires sont acheminés vers la gare de Valognes, dans la Manche, avant de rejoindre, par route, l'usine de retraitement de la Hague. Dans quatre de ces terminaux, *« de très légères traces de contamination ont été détectées et nettoyées »*.

De son côté, l'Office de protection contre les rayonnements ionisants (OPRI) poursuit l'examen radiologique des personnels SNCF en contact avec les wagons incriminés. Les trente-huit agents actifs ou retraités de Valognes ont été les premiers contrôlés, tous négativement.

La remise en circulation de ces « convois exceptionnels » suppose encore l'accord de la SNCF, puis le feu vert de la DSIN et, sans doute, celui du gouvernement. Reste le problème des convois provenant des réacteurs allemands et suisses. Le trafic ne reprendra que *« lorsqu'il sera formellement garanti que les procédures adéquates ont été mises en place »*, ont indiqué le ministre français de l'environnement et son homologue allemand, Angela Markel, sans fixer de calendrier.

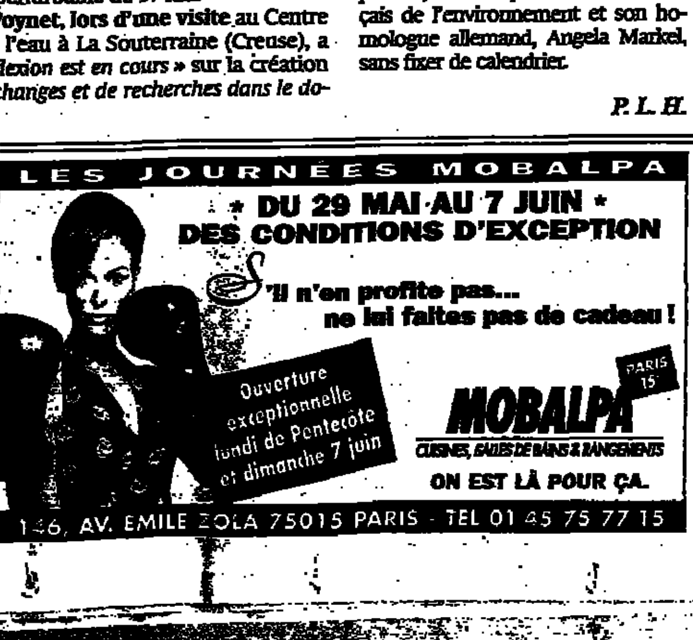
P. L. H.

DÉPÊCHES

■ **ALSACE : le Syndicat intercommunal des transports de l'agglomération de Mulhouse (Sitram)**, réuni vendredi 29 mai sous la présidence de Jean-Marie Bockel, deputé (PS) du Haut-Rhin et maire de Mulhouse, a pris une décision de principe en faveur d'un projet de tram-train – deux lignes urbaines de 17 km et une ligne périurbaine de 37 km.

■ **ENVIRONNEMENT : Dominique Voynet, lors d'une visite** au Centre national de formation aux métiers de l'eau à La Souterraine (Creuse), a indiqué, vendredi 29 mai, qu'*« une réflexion est en cours »* sur la création d'*« un outil national de formation, d'échanges et de recherches dans le domaine des déchets »*.





24 LES AVENTURES DE MAI

JEUDI 30 MAI 1968

Retour de bâton et gueule de bois

par Patrick Rambaud

Ils marchèrent tous à pas lents et sans ordre vers l'Etoile, chantant « La Marseillaise » comme un cantique, levant des banderoles : « De Gaulle n'est pas seul ! »

QU'AURAIT été Mai 68 sans l'invention du transistor ? Dès le début des troubles, les radios, surtout périphériques, avaient livré les actions des étudiants, leurs batailles, la vie quotidienne à la Sorbonne, les mouvements, les mots d'ordre, les improvisations, les dégâts ; ces descriptions à chaud avaient transformé l'émeute en épopée ; cela avait poussé les mal-informés et les indécis au Quartier latin, exalté les uns, effrayé les autres qui s'imaginaient Paris en flammes, à écouter les voix dramatiques qui commentaient en direct des incendies de cageots. Lorsque le ministère de l'intérieur interdit l'usage des radio-téléphones aux journalistes, pour que leurs reportages n'enveniment pas la situation, le préfet de police en fut le premier embêté : comment faire parvenir ses propres messages aussi vite que sur les ondes, ses propositions de trêve qui touchaient en même temps les leaders étudiants, leurs troupes, la police, la France entière ? Quand de Gaulle revint de Colombey, gonflé par sa conversation en Allemagne avec Massu, et qu'il décida un discours pour le milieu de ce jeudi, les transistors s'allumèrent dans l'ensemble du pays, et les radio-téléphones des voitures de presse furent à nouveau autorisés. A la Sorbonne, autour des statues et des stands de la cour, à l'imprimerie, des cuisines à la nurserie malgré le chahut de soixante marmots, chacun guettait l'heure fatidique. Quelques notes de Mozart ouvraient l'allocution.

Ce fut un lourd silence inhabituel. Le Général allait-il faire ses valises ? Sa voix décidée et tranchante résonna dans le pays :

– *Dans les circonstances présentes, je ne me retirerai pas. J'ai un mandat du peuple. Je le remplirai...*

– Oooooh !

Une clameur de rage et de déception monta de la Sorbonne, qui s'apaisa pour entendre la suite :

– *Je ne changerai pas le premier ministre, dont la valeur, la solidité, la capacité méritent l'hommage de tous...*

Ensuite, le Général annonça que l'Assemblée nationale était dissoute, et qu'il y aurait des élections législatives dans un délai prévu par la Constitution :

– *... à moins qu'on n'entende bâillonner le peuple français tout entier en l'empêchant de s'exprimer en même temps qu'on l'empêche de vivre...*

– Qui nous empêche de vivre ? demanda Rodrigue.

– Il nous menace ! cria Théodora, assise sur les genoux du Victor Hugo en pierre.

– *... par les mêmes moyens qu'on empêche les étudiants d'étudier, les enseignants d'enseigner, les travailleurs de travailler...*

Il accusait de tyrannie les contestataires, sans faire dans la dentelle, et ordonnait que s'organise la reprise en main d'un pays menacé de dictature. Il égratigna au passage les communistes totalitaires qui l'avaient tant aidé, et l'ambition des politiciens au rancart, ceux de la gauche.

– C'est lui le dictateur !

– On dirait Pétain !

– Et revoilà l'ordre moral !

Des discutailleries s'improvisaient. Marco, avec ses béquilles, faisait figure de vétéran, et on l'écoutait mieux que Rodrigue :

– Qu'est-ce qu'il nous offre, Charlot ? Des élections ! Il se fout de nous, la plupart des étudiants ne sont même pas des électeurs !

– Il n'a rien compris, mais rien de rien ! s'exaspérait Théo.

– On va revoir les flics à la Sorbonne !

– Et dans les usines !

– Provocation !

– Non à l'intimidation !

– Des menaces et pas de solutions !

AU 5, rue de Solférino, les membres des Comités de défense de la République avaient un instant abandonné peinture et pinceaux avec quoi ils traçaient leurs slogans sur des calicots. Ils avaient reçu le discours dans un autre état d'esprit ; de l'émotion, du contentement. Depuis deux jours, ils avaient distribué des tracts et échafaudé des stratégies. Les milices patriotes étaient prêtes à contrer la subversion. Des armes ? Il y en avait dans les casernes. La Sorbonne ? On pouvait la reconquérir en trois quarts d'heure, et l'Odéon en une demi-heure. Après, on occuperait les bâtiments publics pour les défendre contre les cocos.

Thévenon venait de s'assurer que Malraux et Mauriac viendraient au rassemblement de la Concorde, et qu'ils attendraient la tête du cortège près des chevaux de Marly, à l'entrée boisée des Champs-Elysées, mais combien de fidèles allaient se déplacer ? La radio n'avait pas transmis le rendez-vous, et la place de la Concorde était immense ; il fallait au moins cinquante mille personnes pour ne pas avoir l'air ridicule.

– Cent mille ! dit le député Jurieu, ceint de son écharpe tricolore.

Il arrivait de l'Assemblée et raconta comment elle avait été dissoute sous les applaudissements de la droite ; la gauche, restée assise, avait entonné *La Marseillaise* pour qu'on ne la lui confisque pas.

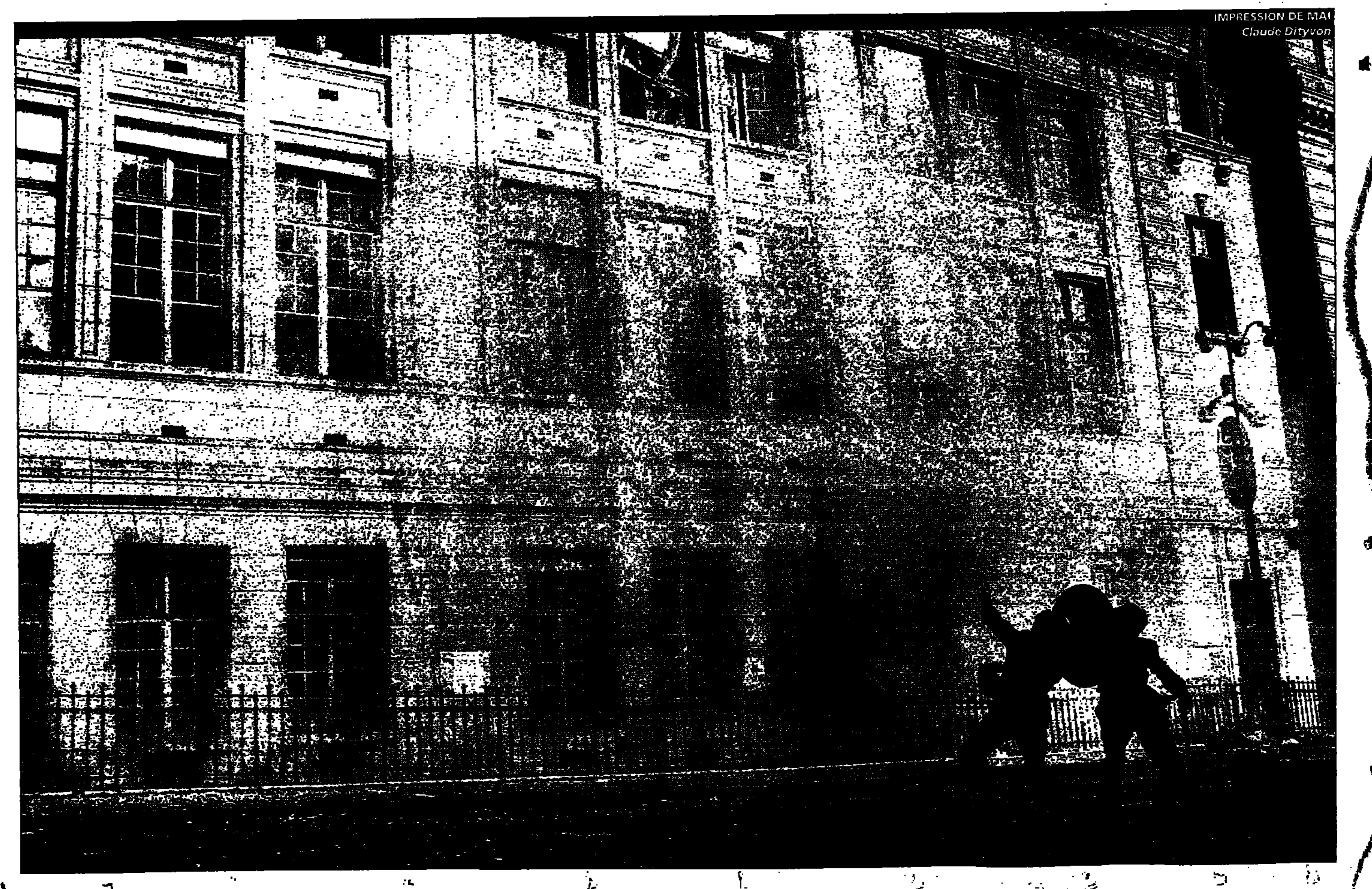
– Trop tard ! dit le député Thévenon, lequel sortit d'un tiroir son écharpe d'élu.

Au fur et à mesure qu'ils avançaient vers la Concorde proche, la foule se densifiait. Sur le quai des Tuileries, de l'autre côté de la Seine, ils aperçurent les autocars des comités de province, ceux de l'Eure, du Pas-de-Calais, de Dijon. Il y avait de l'espoir. Là-bas, après le pont, ils distinguèrent des ribambelles de drapeaux tricolores au sommet des fontaines, des statues, aux fenêtres de l'hôtel Crillon et de l'Automobile-Club. Puis ils découvrirent un raz-de-marée humain. Par flots serrés, des gens débouchaient sans interruption de la rue Royale et de la rue de Rivoli.

– Cent mille ? dit un Jurieu goguenard.

– Le double, le triple ! jubilait le député Thévenon.

C'était une foule si différente de celles qui avaient protesté tout au long du mois de mai. On y trouvait des anciens combattants aux poitrines chargées de croix et de rubans, des civils qui portaient leurs bérets rouges de parachutistes ; ceux-ci avaient conduit les chars de Rhin et Danube, ceux-là avaient connu l'Indo, les rizières, la jungle. Tous les députés gaullistes étaient venus, qu'on reconnaissait à leurs écharpes bleu, blanc et rouge. Dans leurs petites voitures, des grands mutilés répondaient aux ovations du public massé sous les arbres de l'avenue. Une jeep de la police routière arborait un fanion à croix de Lorraine ; il y avait aussi des bourgeois en costumes trois pièces venus se rassurer, des minettes en jupes très courtes, avec des foulards Hermès ; des hommes en tenue léopard, des commerçants endimanchés, des employés qui souriaient, intimidés peut-être, des jeunes gens propres du mouvement Occident, des fonctionnaires qui avaient craint pour leurs salaires. Ils marchèrent tous à pas lents et sans ordre vers l'Arc de triomphe de l'Etoile, chantant *La Marseillaise* comme un cantique, levant des banderoles : *« De Gaulle n'est pas seul ! »*, et vociférant à leur tour : *« Mitterrand, charlatan ! »* ou, à propos de ce diable de Cohn-Bendit : *« Le rouquin à Berlin »*, voire, d'un



IMPRESSION DE MAI
Claude Dityvon

goût douteux : « *Cohn-Bendit à Dachau* » avant « *La France aux Français !* ». Ils avaient eu si peur.

Pour ranimer la flamme du Soldat inconnu, cela prit une heure. Sur le parcours, des étudiants en droit crièrent : « *Peyrefitte à la Sorbonne !* » ou « *L'UNEF à Pékin !* » ; sur le trottoir encombré, un groupe de religieuses en cornette y allèrent de leur chanson : « *Mitterrand, fous le camp !* » Il faillit y avoir un incident, avant la dissolution, quand Jurieu avisa un drapeau rouge en haut d'une grue, avenue de la Grande-Armée, sur le chantier du futur réseau express régional. Il y entraîna Thévenon et provoqua un courant de foule :

– Enlevez ce drapeau !

– Brûlez ce torchon !

Des musclés ouvrirent un passage en brisant la palissade ; un garçon confia son veston pour grimper aux croisillons de la grue, drapeau tricolore à la main, mais les trois ouvriers, de la cabine, lui jetaient de l'huile de vidange sur la tête. On était au bord de l'hystérie, en bas, quand des gardiens de la paix intervinrent ; en raisonnant ses travailleurs, le contremaître réussit à les persuader de décrocher leur drapeau écarlate.

DANS le studio de son ami Corbière, qu'il n'avait pas quitté, Portallier se remettait du matraquage de samedi. Madame Jurieu tenait depuis son rôle d'infirmière dévouée, mais son regard brillait, qu'elle entretenait au whisky. Un peu pompette, elle avait écouté avec le jeune homme l'intervention du Général à la radio, pelotonnée sur le sofa. Ils avaient appris qu'en province, à Besançon, un inconnu avait tiré au fusil de chasse sur un ouvrier de Rhodiaceta ; que dans des voitures aux plaques masquées, d'autres anonymes avaient lancé des bouteilles d'essence contre un piquet de grève de l'EDF, à La Rochelle ; qu'à Rouen on avait brûlé des drapeaux rouges.

Penché à la fenêtre, Portallier avait surpris des manifestants gaullistes qui, de l'Etoile, étaient redescendus par l'avenue Friedland pour passer en courant rue Balzac, et grossir le défilé en y revenant. Maintenant, avec la nuit, on entendait les klaxons qui sonnaient « *De Gaulle n'est pas seul* » sur le même rythme qu'autrefois « *OAS vaincra !* »

– Votre de Gaulle, disait-il à Madame Jurieu, s'il avait parlé des Français avant de parler de la France.

– Les Français ? Ils sont aussitôt venus à son appel.

– Ceux-là ? Des trembleurs ! Ils pensent à leurs rentes, à leurs pensions, à leurs retraites. Nous, ils ne peuvent plus nous enseigner à devenir leurs singes ! Et quoi ? Gagner des sous pour consommer plus, pour épargner, pour amasser, pour payer, payer, payer !

– De quoi espérez-vous vivre plus tard, Roland ?

– Demandez-moi plutôt comment.

Portallier l'avait trouvée pitoyable, la femme du député ; il avait hésité à la pousser dehors avec son sac, l'autre soir, et puis la situation l'avait amusé. Il parcourut la bibliothèque de Corbière et dénicha, sur une étagère, le *Traité de savoir-vivre à l'usage des jeunes générations*, ce bouquin de Vaneigem publié l'année passée, qu'il feuilleta pour en lire un extrait :

– *Le système des échanges commerciaux finit par gouverner les relations quotidiennes de l'homme avec lui-même et avec ses semblables. Sur l'ensemble de la vie publique et privée, le quantitatif règne...*

– Vous me traduisez, Roland ?

– La politique se soumet à l'économie, or, pour nous, la vie prime l'économie. Nous choisissons la qualité contre la quantité ; Vaneigem parle comme Montaigne.

– Vous protestez pour protester !

– De Gaulle a désobéi en 1940, et maintenant, il ne supporte pas qu'on lui désobéisse ?

– Ces gens dont vous vous moquez, Roland, ils ont pour la plupart vécu l'Occupation, avec la honte, les bombes, les caves à chaque alerte, le rationnement, les cartes d'alimentation, mais ça, vous êtes trop jeune...

– Ça ne sert à rien de regarder sans cesse en arrière, à rien ! Le pays de De Gaulle n'existe plus. Ceux qui ont défilé aujourd'hui ? C'est la génération qui nous a donné l'Espagne de Franco et l'Allemagne d'Hitler ! Votre mari, il a figuré dans le cortège de la France morte.

Il regarda Madame Jurieu et se demanda s'il ne tenait pas sa revanche. Il s'approcha, s'accroupit, d'une main lui effleura les jambes ; elle ferma les yeux. Il suffit de la décoiffer pour qu'elle enlève sa robe, pensa-t-il. Le député Jurieu brâme avec sa horde ? Très bien. Pendant ce temps, lui, Roland Portallier, il allait le faire cocu. Il sourit puis chercha un disque. Il posa sur le pick-up de Corbière un trente-trois tours de Gene Vincent et, au son de *Race with the Devil*, il mit sa revanche à exécution. Comme il l'avait prédit, Madame Jurieu se laissa aller ; il se rendit vite compte qu'elle avait un tempérament frénétique.

FIN

(Le texte de ce feuilleton, *Les Aventures de Mai*, est disponible aux éditions Grasset, agrémenté d'un épilogue où l'on apprendra ce que deviennent nos personnages.)

Rue Saint-Jacques
12 juin

J'étais avec Gilles Caron, un photographe connu, qui m'aidait, me guidait. Là, nous étions à quatre pattes. Il était très tôt le matin. Des fenêtres de la Sorbonne, les occupants jetaient tout ce qui leur passait sous la main, des meubles, des grenades. Ils criaient « *Enfoirés !* ». Les vitres volaient en éclats. Les rôles étaient inversés. D'attaquants, les CRS devenaient victimes. Nous nous sommes encore rapprochés. Nous étions carrément dans les pattes des CRS. L'un d'eux a demandé : « *Ça va comme ça ?* » Gilles a répondu : « *Non, bougez un peu la jambe.* » C'était incroyable.

Les photographies de Claude Dityvon ... à la galerie l'Espace ..., 38, rue de Clichy, Paris 9e, du 6 mai au 30 juin.

DES JOURS AUX NUITS

JEUDI 30 MAI

■ Dans la matinée, les rencontres continuent au sein de l'opposition comme de la majorité. Pierre Mendès France reçoit Eugène Descamps (CFDT). A 11 heures, Valéry Giscard d'Estaing fait une déclaration dans laquelle il souhaite le maintien du président de la République, la constitution d'un nouveau gouvernement et de nouvelles élections législatives.

■ 11 h 05 : le général de Gaulle quitte Colombey. Il arrive à l'Elysée à 12 h 30.

■ 11 h 30 : Georges Pompidou reçoit successivement Michel Debré, Pierre Messmer, Olivier Guichard, Jacques Foccart et Alexandre Sanguinetti, Roger Frey, Roland Nungesser et Jacques Chirac. L'annonce d'une déclaration du général après le conseil des ministres fait encore monter la tension.

■ 14 h 30 : Georges Pompidou, enfin reçu en tête à tête par le président de la République, lui présente sa démission, puis la reprend à la demande du général en échange de la dissolution de l'Assemblée.

■ 15 heures : début du conseil des ministres, qui contrairement à l'habitude, n'est pas suivi d'un compte rendu à la presse.

■ 16 h 30 : allocution radiodiffusée du général de Gaulle. En quatre minutes trente, avec un ton « gaullien », il annonce qu'il reste, qu'il ne change pas de premier ministre et qu'il dissout l'Assemblée nationale.

■ 18 heures : le rassemblement pour la manifestation organisée par les gaullistes est fixé à la Concorde. Un appel a été lancé dans les journaux, des tracts ont été distribués et même jetés d'avions, la retransmission par les radios de la déclaration du chef de l'Etat fait le reste. Alors que les organisateurs n'attendaient, au mieux, que quelques dizaines de milliers de participants, les cortèges s'enflent de centaines de milliers de personnes qui remontent jusqu'à l'Etoile. En tête, les ministres, les personnalités gaullistes, ainsi que les députés venus directement de l'Assemblée. Georges Pompidou n'est pas là. La dispersion s'effectue à 21 heures sans incidents, mais les manifestations de joie se poursuivent toute la nuit.

■ Dans la nuit, les grands dépôts de carburants sont libérés, l'essence coule dans les pompes. Des centaines de milliers de Parisiens vont quitter la capitale pour le long week-end de la Pentecôte.

L'APRÈS-MAI 68 :
UNE LENTE NORMALISATION

■ Samedi 1er juin : l'UNEF fait défiler 30 000 personnes de Montparnasse à Austerlitz au cri d'« *Elections, piège à cons !* ».

■ Lundi 3 juin : les installations techniques de l'ORTF sont occupées par l'armée.

■ Lundi 10 juin : après de violents affrontements devant l'usine Renault de Flins, un lycéen de dix-sept ans, Gilles Tautin, se noie dans la Seine en tentant d'échapper aux CRS.

■ Mardi 11 juin : à Sochaux, un ouvrier, Pierre Beylot, est abattu par les CRS. Un autre ouvrier, Henri Blanchot, se tue en tombant d'un mur.

■ Mercredi 12 juin : le conseil des ministres interdit les manifestations pendant toute la période électorale. Le gouvernement prononce la dissolution des groupuscules gauchistes.

■ Vendredi 14 juin : la police fait évacuer l'Odéon.

■ Dimanche 16 juin : la Sorbonne est évacuée à son tour.

■ Lundi 17 juin : le travail reprend chez Renault et presque partout ailleurs.

■ Dimanche 30 juin : au second tour des élections législatives, les gaullistes et les républicains indépendants obtiennent la majorité absolue, 358 députés sur 485.

■ 27 avril 1969 : le « non » l'emporte au référendum sur le Sénat et les régions.

■ 28 avril 1969 : le général de Gaulle cesse d'exercer ses fonctions de président de la République à midi.

■ 15 juin 1969 : Georges Pompidou est élu président de la République avec 58,2 % des suffrages exprimés.

Réalisation : documentation du *Monde*

PASSÉ-PRÉSENT

Nicolas Frize
Compositeur de rue

Michel Braudeau

ON rencontre évidemment de tout parmi les anciens acteurs de 68. Des paumés, des nostalgiques, des vestes retournées, des revenus de tout, des parvenus à rien. Il existe aussi quelques oiseaux rares qui ont conservé intact l'esprit du mois de mai et sont, chose encore plus rare, restés en actes dans le droit-fil de cet esprit.

Nicolas Frize est de ceux-là. Il est compositeur de musique et vous ne l'avez peut-être jamais entendu, en tout cas pas à la radio car il n'enregistre jamais de disques. Mais avec de la chance, ou de bonnes adresses, vous avez pu assister à un concert de haine, avec trois cents choristes et musiciens, sur les marches du Palais de justice, à un concert de baisers, à un concert de locomotives dans la gare de Lyon, à un concert de maisons, place du Marché-Sainte-Catherine, avec des instrumentistes aux fenêtres et lui dirigeant au milieu de la place. Mais ces actions souvent uniques et non enregistrées, vous ne les avez pas consommées comme des produits, vous les avez vécues, ce qui est très tendance Mai 68.

Nicolas Frize a dix-huit ans en 68 et passe son permis de conduire le jour de son anniversaire. Le jeune homme est impatient et décidé. « *Je suis devenu majeur quand la société se levait. C'était le départ de ma mobilité physique et bientôt intellectuelle.* » Il est d'un milieu modeste, son père était militaire engagé à dix-sept ans parce que son propre père était décédé et qu'il fallait faire manger la famille. Il a vécu l'Indochine, la captivité en Allemagne, l'Algérie, avant de démissionner. Sa mère, protestante, restait au foyer. Pas de voiture, pas de téléphone, pas de télévision à la maison.

« *J'étais assez facho, comme plein d'enfants. Mes profs, souvent de gauche, étaient consternés, mes dissertations étaient incompréhensibles. J'étais attiré par la religion, les quakers, assez perturbé. Je redoublais toutes mes classes, j'ai eu le bac à vingt et un ans.* » En revanche, il a commencé le piano à cinq ans et montre assez tôt des qualités musicales. Quand Mai 68 éclate, il n'a pas de formation politique. Ce qui lui plaît rétrospectivement, c'est que ceux qui en ont une, étudiants, ouvriers, ne cherchent pas à lui imposer leur vision des événements.

Il est alors au lycée de Gap et tout le lycée s'arrête. « *Il a fallu monter à Paris, vivre quelques événements jubilatoires et se mettre à lire deux mille bouquins, parce que les gens parlaient d'un tas de choses qu'on ne connaissait pas. J'ai lu directement Mao, sans passer par Marx. La dimension chinoise m'impressionnait. Et le côté direct, radical, de la pensée Mao.* » C'est le temps où l'on repense tout, le quotidien, la famille, l'école. Aujourd'hui encore, Frize fait partie de quantité d'associations. Il est président de la commission nationale délinquance-prison de la Ligue des droits de l'homme, travaille à Agir-ici, fréquente l'association du quartier des Récollets, le groupe RCP (Recherche, Confrontation, Projets, sur la prison) et participe à maints séminaires.

« *On était très actifs à Gap, on écrivait sur les murs. J'ai toujours aimé ça, c'est tout le contraire du tag, qui est une signature répétitive, "J'existe", une culture canine.* » Autrement dit, le tag marque un territoire, comme la pisse du chien, tandis que l'écrit s'adresse à l'autre. « *Je passe deux fois par jour devant le slogan "La liberté d'autrui étend la mienne à l'infini", cela m'enchante. Et ça confirme qu'il n'y a pas de rupture entre espace public et privé. Chez moi, c'est un espace public, puisque l'eau, l'électricité, la lumière, l'air, tout ce qui me fait vivre vient du dehors, du public.* » C'est peut-être un peu excessif, suggère-t-on. Aussitôt, il réplique que les excès sont très importants, qu'il faut aller plus loin que sa pensée.

A vingt-trois ans, il entre au Conservatoire à Paris, en classe de composition, avec Pierre Schaeffer. Mais, pour lui, il n'est pas question de faire une œuvre personnelle, dans son coin. Il ne pense qu'en termes de création collective. Il décide de travailler beaucoup à partir des subventions de l'Etat, ce qui l'oblige à faire s'exprimer le public : il faut qu'il sorte une œuvre du collectif, non de lui. « *Si je prends de l'argent sur les impôts pour m'exprimer, il faut que je trouve le contexte politique dans lequel c'est tolérable. Mon travail est donc entièrement gratuit. Je n'ai pas fait un concert payant depuis vingt-cinq ans, parce que je considère que les gens ont déjà payé. J'ai fait plein de choses dans les usines, les écoles, les hôpitaux, les lieux publics.* »



DR

Nicolas Frize : « Comme disait le président Mao : "On ne peut pas connaître une poire en la contemplant, mais en la goûtant, et quand on l'a goûtée, ce n'est plus une poire." »

Il reste sept ans dans une centrale pénitentiaire, six mois dans un hôpital, à plein temps avec quinze personnes, pour monter, à côté des services, pédiatrique, cardio-vasculaire, etc., un service musical, avec cours de chant, de piano, création d'une pièce... L'idée est de réfléchir aux rapports entre la culture et les soins. L'intrusion de l'art dans le système hospitalier modifie-t-elle notre relation au temps, l'écoute de soi, le consentement de la maladie ? Face à une machine à soigner de plus en plus rapide et sourde, rentabilité oblige, l'art semble avoir le pouvoir de renouer un rapport sensible au temps.

Cette année, il a préparé la musique du pavillon français de l'Exposition mondiale de Lisbonne. Il travaille aussi pour Elf, Alcatel, la RATP. Embrasser le monde des objets, des bruits, ne pas faire de la musique dans un lieu confiné, déjà c'est une démarche politique pour lui. Il n'y a pas d'un côté une œuvre qui existerait éventuellement toute seule et d'un autre un public qui pourrait ou non la rencontrer. L'œuvre, c'est la mise en œuvre avec le collectif. « *C'est comme dans une manifestation de 68, on n'y assiste pas, on en est un élément vivant. Tout ça se fait parce que nous sommes là. Sans nous, ça ne se ferait pas. Je trouve normal qu'il y ait des gens qui enregistrent des disques ou qui écrivent des livres dans leur coin, que d'autres lisent dans un autre coin. Mais il est intéressant qu'au moins une personne n'ait pas cette démarche. Je prépare une lecture à Stains où les gens liront ensemble, en même temps, un texte en train de se faire. Comme disait le président Mao : "On ne peut pas connaître une poire en la contemplant, mais en la goûtant, et quand on l'a goûtée, ce n'est plus une poire." C'est en participant à la transformation des choses qu'on les connaît.* »

PAROLES

« Nous voulons un monde nouveau et original. Nous refusons un monde où la certitude de ne pas mourir de faim s'échange contre le risque de périr d'ennui. »
« Exagérer, voilà l'arme. »
« Assez d'actes, des mots. »
A la Sorbonne

« Si vous allez trop loin, vous n'irez nulle part. »
Le professeur Jacques Monod

« Voyez-vous, Messieurs, je crois qu'il est temps de siffler la fin de la récréation. »
Le général de Gaulle à la fin du conseil des ministres du lundi 27 mai

« La France au travail. »
Slogan de la manifestation de soutien au général de Gaulle

« L'essence a vaincu la révolution. »
Etudiants à la Sorbonne (1er juin)

« Dans certaines situations objectives – les actions d'une minorité agissante aidant –, la spontanéité retrouve sa place dans le mouvement social. C'est elle qui permet la poussée en avant, et non les mots d'ordre d'un groupe dirigeant. »
Daniel Cohn-Bendit. Entretien avec Jean-Paul Sartre, numéro spécial du « Nouvel Observateur » du 20 mai 1968

Rue des Morillons

Le Bureau des objets trouvés a près d'un siècle. Installé dans le 15e arrondissement de Paris, il est comme un musée des étourderies, à la longue et pittoresque histoire. Chacun est tenu d'y rapporter les biens égarés sur la voie publique. Du parapluie au serpent échappé d'un zoo...

ALORS que les grilles se ferment à la station Père-Lachaise du métro parisien, l'agent de service qui inspecte le quai désert hausse le sourcil. Une urne funéraire gît au sol, abandonnée, à quelque cinquante mètres du cimetière du même nom, dont la porte est *close pour la nuit. Désespoir d'un* parent ? Respect de la dernière volonté du défunt ? Ou simple acte manqué ? L'urne, remplie de cendres, garde son mystère, vierge de tout étiquetage qui pourrait trahir une identité. L'agent, perplexe, finit par se rendre le lendemain au Service des objets trouvés, sis 36, rue des Morillons, à Paris, dans le 15e arrondissement. Depuis, l'urne n'a jamais été réclamée. Le Service la conserve en magasin comme une relique, parmi d'autres souvenirs qui émaillent une longue et riche histoire...

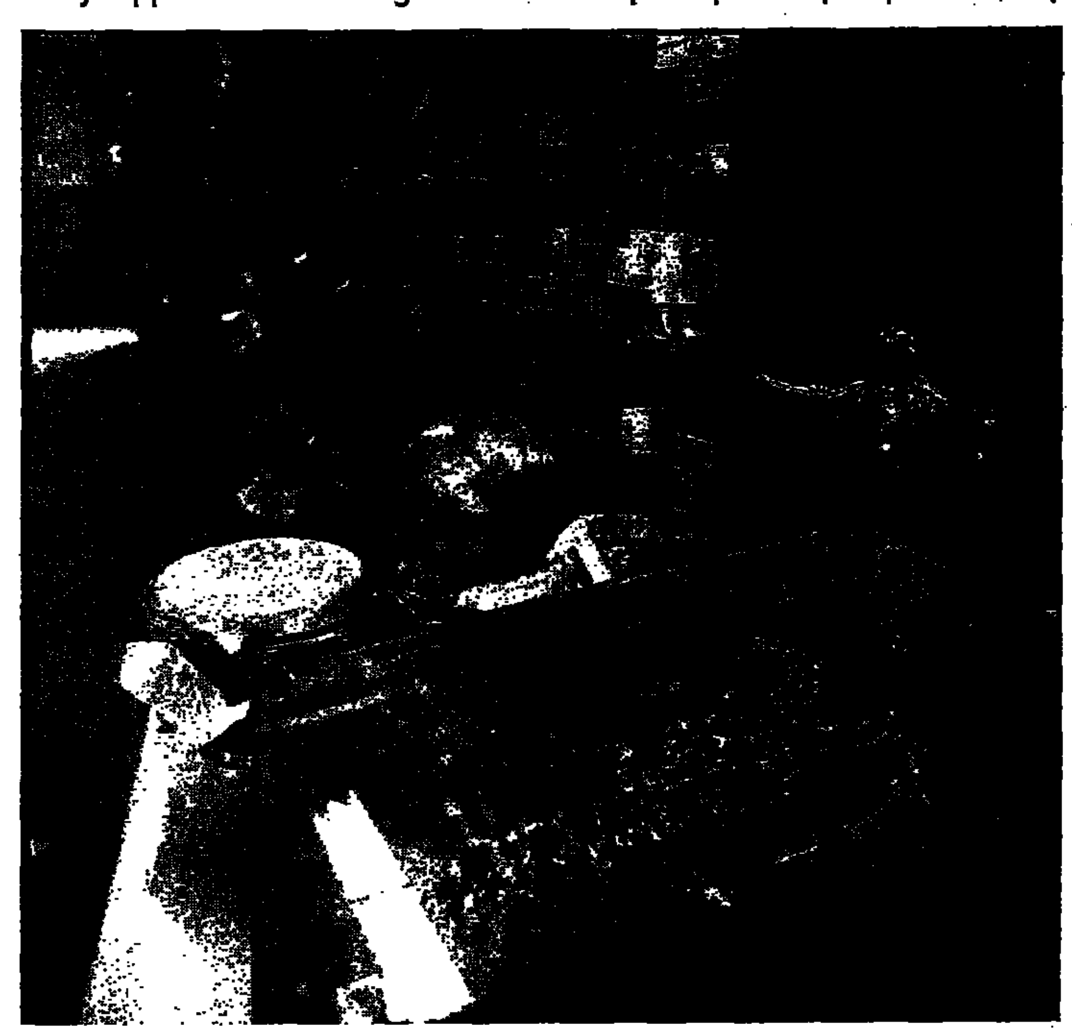
Au temps lointain de la féodalité, le suzerain récupérait d'autorité, puisqu'il était le justicier suprême, toute « épave », comme on disait alors pour désigner les animaux effarouchés qui s'étaient égarés en s'enfuyant. Par extension, on appela épave tout ce qui s'était perdu, argent, bijoux, marchandises... Au suzerain donc de faire publier la déclaration de la trouvaille trois dimanches de suite, afin que le propriétaire légitime puisse récupérer son bien. Puis en 1695, un édit imposa à cette publicité de se faire par huissier à la porte des églises. Quatre ans plus tard, le droit féodal se précisa : *« Tous les objets laissés dans les bureaux des messageries, coches et voitures publics dont le propriétaire est inconnu appartiennent aux Domaines royaux au bout de deux ans. »* Ainsi disparut définitivement le droit, hérité de l'empire romain et maintenu jusque-là, selon lequel « l'inventeur », du mot latin *inventire* (trouver), s'appropriait l'objet perdu si son propriétaire ne se faisait pas connaître. Seul subsista le mot.

Le privilège des seigneurs disparaîtra en France avec la Révolution, précisément lorsque l'Assemblée constituante abolit la féodalité. Selon une loi de 1791, *« les droits d'épaves n'auront plus lieu en faveur des ci-devant seigneurs »*. Mais les droits de l'administration subsistent : *« Tous les biens et effets, meubles ou immeubles, déclarés vacants et sans maîtres, appartiennent à la nation. »* Peu après, ces principes vont trouver leur expression dans le code civil (articles 539 et 713). Désormais, la loi fait obligation à *tout individu de déposer entre les* mains de l'administration l'objet qu'il a trouvé. En aucun cas il ne peut s'arroger le droit de le conserver.

En 1804 à Paris, capitale déjà d'importance, le préfet de police Dubois ordonna à ses commissaires de faire porter dans ses locaux les objets trouvés déposés dans leurs bureaux. Sans doute fallait-il à ce préfet, chargé alors comme aujourd'hui de garantir la sûreté des personnes et des biens, quelque peu moraliser les *redistributions opérées* au *gré de* l'humeur régnant dans les commissariats. Car si, jusque-là, le bas peuple n'avait guère eu à perdre, n'ayant pour tout bien que son vêtement porté à longueur d'année, il commençait à posséder davantage, sous l'effet du développement des manufactures, et donc à perdre davantage. Le Musée de l'étourderie devait donc faire face ! En témoignent plusieurs procès-verbaux du conseil municipal qui siégeait alors à Paris, se montrant soucieux d'y mettre bon ordre.

Par son ordonnance du 23 mai 1830, le roi Charles X imposa la remise des objets « sans maître » à l'administration des Domaines, fixant ce faisant le cadre de la réglementation actuelle. Le 13 octobre 1893, le préfet Lépine décida de créer un service spécifique des objets trouvés, qu'il installa au 36, quai des Orfèvres, à deux pas du Palais de justice. C'est en 1939 que ce *« 4e bureau de la 1re division de la préfecture de police »*, chargé également de la Fourrière, émigra à son adresse actuelle. Une loi du 10 juillet 1964 lui attribua son territoire : Paris et les trois départements de la petite couronne – les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis, le Val-de-Marne, y compris les deux aéroports de Paris, mais non le domaine de la SNCF, qui gère elle-même ses dépôts. Enfin, une loi du 23 juin 1969 précisa le rôle *des établissements recevant du* public, telle la RATP.

« Au temple de l'honnêteté de la rue des Morillons, rien ne se perd, mais un tiers seulement se récupère. » La formule des années 50 a pris valeur d'adage. Les objets précieux ne sont pas davantage réclamés que les autres. Comme si les perdants partaient battus d'avance, se sentant spoliés avant même que de se déclarer.



Le 13 octobre 1893, le préfet Lépine décida de créer un service spécifique des objets trouvés.



R. DELEBECQUE

Certains vitupèrent les démarches à accomplir. Ce n'est pas d'aujourd'hui. Ainsi Gaston Leroux contait-il sa mésaventure dans une lettre publiée par une gazette : *« Figurez-vous, Monsieur, que j'ai perdu mon pardessus, ce qui au bout du compte n'aurait rien de surnaturel, si l'ayant retrouvé, je ne continuais à l'avoir perdu tout de même. »* Le cocher du fiacre où l'écrivain avait laissé son manteau refusa de lui rendre son bien, *« parce que les règlements s'y opposent »*. Le dépôt des coches refusa de même, *« parce que les règlements s'y opposent »*. Au Service des objets trouvés, où le pardessus avait été déposé selon le règlement, un troisième larron mis au parfum par le cocher était déjà venu réclamer le pardessus. Gaston Leroux poursuit son récit : *« Nous avons donné à ce monsieur votre pardessus. – Et pourquoi ? m'écriai-je suffoqué. – Parce que, Monsieur, les règlements ne s'y opposaient pas. »* Et Gaston Leroux de conclure : *« Mon malheur servira au bien public, grâce à la publicité de votre journal et aux initiatives réformatrices qu'elle ne manquera pas de susciter. »* Depuis, la procédure s'est modernisée et le délai de récupération a été nettement raccourci.

Cependant, on continue d'hésiter à avouer son étourderie. On préfère taire par exemple la perte d'un portefeuille oublié dans une chambre où l'on rencontra secrètement sa maîtresse. Depuis sa création, le Service assure pourtant une entière discrétion à qui veut rester dans l'ombre de l'anonymat. Ainsi il y a fort longtemps, une jeune femme avait-elle passé une nuit avec un prince russe dans un luxueux hôtel de la capitale. Pour prix de ses services, qui s'étaient souvent répétés, le prince lui avait donné cette nuit-là une bague de platine valant plusieurs millions. Au matin, en quittant son compagnon, la jeune femme chercha le joyau, vainement.

Folle de colère, elle accusa la soubrette. Une enquête fut ouverte. Et l'on retrouva la bague précieuse au Service des objets trouvés, où un clochard l'avait rapportée. L'homme l'avait cueillie sur le trottoir, où elle avait atterri, après être tombée du *drap que secouait, par la fenêtre*, la femme de chambre. La jeune femme, le prince, la soubrette et l'hôtelier surent rester discrets. Et la mésaventure ne fut connue qu'après prescription...

C'est dire qu'hier comme aujourd'hui on perd tout et n'importe quoi : le Service est un immense bazar, qui a même transmis jadis aux Domaines un squelette de femme unijambiste vendu aux enchères pour 6 000 anciens francs ! On y a, au fil des ans, recueilli des vêtements et gants, des clefs, des parapluies, des vélos et poussettes, une langouste empaillée, une chèvre, un serpent échappé d'un zoo et même une vache évadée des abattoirs de La Villette et retrouvée sur le quai du métro Corentin-Cariou. A chaque époque, ses caractéristiques : *« Ce jourd'hui, 30 juin 1614, a été amené céans un carosse doublé de velours vert... Le XXXe septembre 1614 ledit carosse a été rendu à Madame de Masny. »* Début 1912, une journaliste nommée Javotte expliquait que *« l'étourderie des femmes est grande. Sur 90 000 objets perdus en 1911, plus de 70 000 sont des objets féminins. Au Quai des Orfèvres, on recueille, chaque jour, 175 parapluies, 50 manchons ou étoles, 20 à 30 trousseaux de clefs. »* Presque un siècle plus tard, la tendance s'est estompée. Désormais, une autre a vu le jour : près de 60 % des objets perdus le sont dans le métro, dont le trafic s'est beaucoup accru.

Le Service va faire des émules dès ses débuts. Le 24 janvier 1934, la société des transports Citroën déplore *« qu'en province police et gendarmerie se refusent à prendre en garde les objets trouvés »* dans ses véhicules. *« Serait-il possible,* ajoutait-elle, *de généraliser la réglementation qui fixe à Paris de façon parfaite les droits et devoirs respectivement de l'inventeur et de l'administration ? »* A l'étranger, l'engouement est tout aussi manifeste. Le 5 janvier 1925, le surintendant de l'assistance municipale de Montréal écrit au préfet parisien pour obtenir des renseignements, avant d'ouvrir à son tour un bureau.

A Paris comme à Montréal, et quelle que soit l'époque, il en faut, de l'honnêteté, pour ramener une fortune trouvée sur le pavé... Le 17 juillet 1926, le bulletin municipal relatait une anecdote édifiante. *« Une petite ouvrière retrouvait le collier de perles de plus de 1 million appartenant à la baronne James de Rothschild. C'est la fille d'un employé... au Bureau des objets trouvés et elle reçoit une royale récompense. »* En 1997, au même endroit, une étourdie récupérait sa valise Vanity remplie de tous ses bijoux. Champagne pour tout le monde.

Faut-il encourager l'honnêteté ? Le débat est éternel. En 1924, le journal *Le Petit Bleu* faisait campagne pour que soit instauré un *« droit à la récompense »*. Ce dernier *« existait dans plusieurs pays voisins »*. Le chef du 4e bureau répondit par lettre le 29 juillet 1924. *« Le 2e alinéa de l'article 717 du code civil prévoit bien l'intervention d'une loi réglementant la question, mais aucun texte n'a été voté à ce sujet. Toutefois, l'administration tenant à encourager les actes de probité reçoit les récompenses, qu'elle tient à la disposition des inventeurs. »* C'est ce qu'elle fait encore, en l'absence d'un droit à payer l'honnêteté de retour.

Danielle Rouard

Une antenne au Stade de France et bientôt un site Internet

SIGNES des temps... Actuellement Christian Boltanski expose au Musée d'art moderne de Paris ses compositions à partir de plusieurs milliers d'objets non réclamés prêtés par le service du 36, rue des Morillons. Ce dernier se lance dans la communication auprès du grand public. Depuis 1989, dans ses bureaux, les bordereaux de dépôt sont saisis sur ordinateur. Sur l'impulsion de Xavier Le Gall, l'actuel et jeune directeur, un partenariat avec le GIE des cartes de crédit permet de retrouver très vite l'infortuné titulaire.

Enfin en 1999 ce *« 4e bureau de la 1re division de la préfecture de police, chargé des objets trouvés et de la fourrière »* va vivre une révolution digne du troisième millénaire. Le perdant va pouvoir interroger son Minitel ou le réseau Internet et savoir aussitôt si son bien a été répertorié par le service. *« Nous avons mis au point toutes les clés de sécurité nécessaires pour qu'il n'y ait pas tromperie sur le propriétaire »*, confirme Xavier Le Gall.

Pour ne pas revivre les débordements de l'été 1997, quand la capitale avait accueilli le rassemblement mondial des jeunes organisé pour le pape, le service se prépare à faire face à la grand-messe de la Coupe du monde de football. Il va ouvrir deux antennes, l'une au Stade de France, l'autre au Parc des Princes.

Lorsqu'on vient récupérer son bien, doit-on payer un droit de garde ? Le 4 décembre 1925, le conseil municipal de Paris avait institué une taxe frappant les propriétaires d'objets trouvés. Aujourd'hui cette taxe est de 30 francs. Un droit *ad valorem* de 3 % est perçu quand la valeur estimée est supérieure à 5 000 francs.

Le délai au bout duquel l'objet trouvé est remis à son « inventeur » est fonction de la valeur de cet objet. Sont considérés entre autres comme étant « sans valeur » les sommes en dessous de 50 francs, les vêtements, les clés et même les fourrures (*« Il est temps de revoir cette norme à la hausse »*, admet Xavier Le Gall). Ces objets restent à la disposition de ceux qui les ont perdus pendant deux mois.

Pendant le mois qui suit, et le « perdant » et l'« inventeur » peuvent les réclamer, étant entendu que l'« inventeur » ne dispose que de l'usufruit de sa trouvaille. Il devra attendre trente ans pour en devenir réellement propriétaire. Ces deux délais sont d'un an et deux ans pour les autres objets comme les bijoux, montres et espèces de plus de 50 francs.

D. R.

Chiffres

● **Ouvert au public.** Le Bureau des objets trouvés est ouvert au public le lundi et le mercredi, de 8 h 30 à 17 heures, le mardi et le jeudi jusqu'à 20 heures, le vendredi jusqu'à 17 h 30.

● **Renseignements.** Un numéro de téléphone est à la disposition du public (01-55-76-20-20) pour les seuls objets permettant l'identification de leur propriétaire. Pour tous, on peut écrire au 36, rue des Morillons, 75732 Paris Cedex 15.

● **Dépôts et restitutions.** Le nombre de dépôts était de 139 897 en 1985. Il est tombé à 122 685 en 1997. Cette même année, 28 079 objets ont été restitués, dont 24 442 permettaient l'identification de leur propriétaire. 42,19 % des pièces identifiables ont été rendues à ceux qui les avaient perdues. En revanche les « perdants » n'ont récupéré que 5,47 % des objets non identifiables.

● **Réclamations.** Les personnes ayant trouvé un objet perdu sont très peu nombreuses à les réclamer à l'expiration du délai légal. Leur proportion est de 0,24 % pour les objets identifiables et de 1,74 % pour ceux qui ne le sont pas.

● **Droits de garde.** En 1997 les droits de garde encaissés par l'administration ont rapporté 780 372,45 francs.

هكذا من الأصل

LE COURRIER DES LECTEURS

S'il n'est pas rare que des lecteurs invoquent *Le Monde* d'hier pour critiquer celui d'aujourd'hui, il arrive aussi que des correspondants nous invitent à réparer des erreurs passées, fût-ce avec quelques dizaines d'années de retard. Ainsi, en 1950, *Le Monde* signalait l'ouverture du procès de quatre membres du Parti populaire français, de Jacques Doriot, poursuivis pour le meurtre de *« trois membres de leur parti qu'ils considéraient comme des traîtres »*. Or l'une des trois victimes n'appartenait pas au PPF. Sa famille nous demande de lui en donner acte.

Il n'est jamais trop tard...

par Thomas Ferenczi

L'AVIS DU MÉDIATEUR

UN CORRESPONDANT d'Orvilliers (Yvelines), Marcel Bideau, nous écrit, au nom des cinq enfants de François Bideau, assassiné en 1944, avec deux autres personnes, par des tueurs au service de Jacques Doriot, pour réhabiliter la mémoire de la victime. Annonçant dans ses éditions du 28 mars 1950 le procès des quatre meurtriers, *Le Monde* indiquait, en effet, que les trois victimes étaient, comme leurs assassins, membres du Parti populaire français (PPF) de Doriot. *Le Monde* accusait donc, sans le nommer, François Bideau, souligne aujourd'hui son fils, *« d'être un collabo »*. *« Vous imaginez aisément l'émoi et le trouble qu'a causés et cause encore, au sein de la famille et en dehors, la lecture de cet article »*, ajoute notre correspondant.

M. Bideau nous indique que son père a été reconnu *« mort pour la France »* et que la consultation des dossiers conservés par les Archives nationales, les Archives de Paris et les Archives du ministère de la justice ne fait apparaître *« aucun document qui démente les sentiments patriotiques et antinazis de* [son] *père et son opposition virulente aux idées du PPF »*. *Le Monde* ayant, il y a près de cinquante ans, jeté *« la déconsidération »* sur sa famille, M. Bideau lui demande donc de reconnaître aujourd'hui, *« expressément et sans ambiguïté »*, qu'*« il a commis un fâcheux amalgame et s'est lourdement trompé »*.

Des documents que nous communique M. Bideau il ressort en effet que, si les deux autres victimes des tueurs du PPF étaient bien membres de ce parti, le père de notre correspondant ne l'était pas. La presse de l'époque (*France-Soir, L'Humanité, Combat, L'Aurore*) établit une nette distinction entre l'assassinat des deux militants du PPF et celui de François Bideau, attribué à une basse vengeance. Plusieurs témoignages confirment que François Bideau était un résistant (selon le docteur Gilles Buisson, maire honoraire de Mortain) ou qu'il était de ceux qui *« manifestaient parfois bruyamment leur opposition à l'occupant »* (selon Emmanuel Lemardeley, de Mortain) ou, au moins, selon *Ouest-France*, qu'il *« n'aimait pas les Allemands »*.

Le ministère des anciens combattants et victimes de guerre atteste que la mention *« mort pour la France »* a été accordée à François Bideau et inscrite, en 1959, en marge de son acte de décès. Cette mesure, précise la délégation à la mémoire et à l'information historique de ce ministère, *« constitue un hommage et atteste la parfaite honorabilité de François Bideau »*. Elle a été *« précédée d'une enquête »* établissant que la victime répondait aux exigences de l'article L 488 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre. Enfin, notre correspondant nous indique que le nom de son père est inscrit sur le monument aux morts de sa commune et qu'il figure, au nombre des fusillés et exécutés, sur le mémorial de Saint-Lô élevé à la mémoire des victimes de la répression nazie du département de la Manche.

Comme il n'est jamais trop tard pour reconnaître ses torts, même quarante-huit ans après, reconnaissons qu'en effet, dans ce bref article de 1950, *Le Monde* s'est trompé. Et rendons justice à François Bideau, qui n'avait eu que le tort de se prendre de querelle avec un militant du PPF, délégué préfectoral à Mortain, et qui devait payer de sa vie ce coup de colère patriotique.

LA DÉONTOLOGIE DES PSYCHOLOGUES

A la suite de l'article de Jacques Isnard, « L'armée française gagnée par l'action psychologique » (*Le Monde* du 22 avril), la Commission nationale consultative de déontologie des psychologues, dont je suis la présidente, prie *Le Monde* de préciser que le code de déontologie des psychologues s'oppose formellement à toutes pratiques de prosélytisme, d'influence, de propagande. Aucun psychologue ne peut les cautionner. En effet, si la psychologie a permis de comprendre les mécanismes de certains processus d'influence et si certains prétendent, en son nom, manipuler les êtres, cela n'en fait pas nécessairement une discipline perverse. La nuance n'est pas si subtile qu'elle peut paraître. C'est la même que celle qui distingue l'information de la propagande ou l'éducation du lavage de cerveau.

Que des stratèges financiers, politiques ou militaires cherchent à instrumentaliser la psychologie en appelle donc à une information critique des citoyens. C'est un devoir déontologique partagé par les psychologues et la presse car la crise de la démocratie procède aussi de ces insupportables confusions.

Claude Navelet
Paris

LE PRIVILÈGE DES FONCTIONNAIRES

La situation française présente certains aspects malsains. Economiquement, plus de la moitié de la richesse nationale produite annuellement est consacrée à des dépenses publiques au sens large et gérée par des fonctionnaires ou des parafonctionnaires : c'est dire que nous avons une organisation pour le moins dirigiste. Socialement, sur une population d'environ 25 millions d'individus en âge de travailler, il y a probablement plus de 5 millions d'exclus. Si l'on tient compte des jeunes et des vieux, on constate qu'un ménage qui travaille dans le secteur productif doit aujourd'hui faire vivre en France huit personnes : eux-mêmes, deux enfants, deux parents, un chômeur et un fonctionnaire.

Politiquement, si l'on considère 45 % d'abstentions, de bulletins blancs ou nuls et 20 % d'extrémistes de droite ou de gauche, on réalise que, quelle qu'en soit la raison, deux Français sur trois en âge de voter sont mécontents du système en place. Et que près d'un sur deux pense inutile d'avoir à choisir ses représentants.

Dans la multiplicité des causes, extérieures et intérieures, de cette situation, il en est une bien spécifiquement française : depuis près de vingt-cinq ans, les fonctionnaires ont pris le pouvoir politique. Ils ont certes pu le faire à raison de leur sérieux et de leur compétence mais les effets en sont néanmoins pervers. Il appartient au fonctionnaire d'exécuter, au politique de concevoir et de contrôler. Du fait de l'osmose entre fonctionnaires et politiques, le contrôle n'existe plus. Il est urgent de le rétablir.

Pour ce faire, une révolution est nécessaire : il faut enlever aux fonctionnaires français le privilège exorbitant d'être les seuls citoyens à pouvoir faire de la politique sans aucun risque pour leur situation et les mettre en demeure d'avoir à choisir entre la politique et l'administration.

Claude Gravelin
Paris

DES COLLABORATEURS TROP CONFIANTS

A propos du « déballage » sur le financement des partis politiques, évoqué notamment dans votre numéro du 19 mai, je suis écœuré par la lâcheté d'un certain nombre de dirigeants qui n'hésitent pas à abandonner les trésoriers aux rigueurs de la justice. « Nous nous doutions qu'il y avait des sources de financement peu claires mais nous ne voulions (ou faisions semblant de ne) pas le savoir. »

Pour avoir approché quelque temps d'assez près le parloir politique, je peux témoigner de l'existence de deux types de comportement dans ce domaine. Collaborateur direct d'un ministre doté, comme beaucoup de ses collègues, du pouvoir d'accorder des prébendes ou des passe-droits à incidences financières, je me suis vu confier (tacitement) le rôle du repoussoir obtus et rigoureux qui décourageait systématiquement les solliciteurs. J'évitais ainsi au ministre de se fâcher directement avec ses amis.

L'autre tactique, observée par ailleurs et sans doute plus répandue, consistait à laisser les collaborateurs se salir les mains et couvrir ensuite tous les risques. Sauf dans les cas, sans doute rarissimes, où les collaborateurs assumaient dès le départ le rôle de fusibles éventuels aux termes d'un contrat « moral » clairement débattu, ce dispositif non négocié se définit comme une lâche escroquerie au détriment de collaborateurs naïfs ou trop confiants.

L'honneur de ces dirigeants politiques, responsables suprêmes, est en cause et les disqualifie à jamais.

Bernard Gauthier
Paris

MÉDECINE À TAILLE HUMAINE

Pédiatre installée depuis plus de trente ans, je suis inquiète de la disparition des petites maternités. Si les aides techniques ont permis de diminuer la mortalité, et un certain nombre de pathologies de la grossesse et de l'accouchement, elles n'ont pas supprimé les angoisses des « parturientes ». Encore moins lorsque, par une approche technique hypermédicalisée, certains chefs de service, et encore plus les administratifs, n'ont pas cette notion que l'écoute, les paroles et les soins cliniques dispensés par les soignants ne sont pas remplaçables par des machines. Nous savons féconder in vitro, nous savons réanimer, sauver des femmes et des enfants autrefois condamnés, nous manipulons de mieux en mieux les techniques (...), mais le temps et l'énergie consacrés aux progrès technologiques ne devraient plus nous empêcher de réfléchir à la qualité de nos actes, car nous courons le risque d'évoluer vers un « meilleur des mondes » robotisé, qui non seulement n'économise pas la violence mais risque bien de l'accentuer. On sait combien une médecine qui s'exerce dans des structures à taille humaine, avec des soignants compétents, disponibles, proches des gens, économise les pathologies et l'iatrogénèse. Les responsables de la santé publique signalent rarement l'importance de cette dimension qualitative des soins.

Une politique de santé qui favorise les réseaux pluridirectionnels, ville-hôpital, public-privé, médecine sociale-médecine privée-médecine hospitalière, me semble un espoir pour la médecine d'avenir.

Simone Gerber
Strasbourg

GAL, le procès qui inquiète et accable Madrid

Suite de la première page

Le juge, laisse-t-il entendre, aurait, par ambition déçue, réglé ses comptes avec les socialistes. Plus déroutant encore, toujours selon Michel Dominguez, l'actuel vice-président du gouvernement, le très conservateur Francisco Alvarez-Cascos, alors dans l'opposition, se serait rendu, en décembre 1994 dans le bureau du directeur du quotidien *El Mundo*, Pedro J. Ramirez, en compagnie de son avocat, pour conclure un marché : Michel Dominguez recevait l'assurance d'une indulgence pénale ultérieure à condition d'impliquer les responsables socialistes de la sécurité dans l'affaire Marey. M. Cascos aurait même ajouté, parlant du chef de l'opposition et futur président du gouvernement, José Maria Aznar : *« Nous avons son appui total. »* Voilà pour les conservateurs.

En revanche, l'autre policier incriminé, José Amedo, s'est lancé, lui, dans une charge féroce contre les socialistes José Barrionuevo et Rafael Vera, en affirmant que *« l'enlèvement de Segundo Marey était une décision politique du ministère de l'intérieur de l'époque »* et qu'il avait coûté *« 1 million de francs français »* prélevés sur des fonds publics.

Mardi 26 mai, ce sont quatre hommes de main de la police, utilisés pour garder le prisonnier, qui ont accablé leurs anciens patrons. *« Nous pensions,* ont déclaré ces hommes zélés, *que tout cela n'était pas normal, mais qu'il s'agissait d'une mission d'Etat, hautement secrète et ordonnée par le gouvernement. »*

COUP DE GRÂCE

Cependant, aucun d'entre eux n'était allé jusqu'à se demander quelle extraordinaire raison d'Etat pouvait bien justifier que l'on séquestre, dix jours durant, dans une masure gelée de Cantabrie, un pauvre hère grelottant de peur qui avait bien peu à voir avec l'ETA.

Mais le coup de grâce, pour les anciens collaborateurs de Felipe Gonzalez, qui sera entendu comme témoin dans quelques jours, sera venu, mercredi 27 mai, de Michel Planchuelo, ancien chef des services d'informations de la police de Bilbao. *M. Planchuelo a tranquillement raconté que l'ancien ministre de l'intérieur José Barrionuevo « lui avait confié en 1994 qu'il souhaitait avouer publiquement son implication dans l'enlèvement »* et que, pour ce faire, *« Felipe Gonzalez donnerait peut-être un coup de main »*. Voilà pour les socialistes.

On a donc assisté au déversement d'un déluge de boue. Une boue qui a éclaboussé lourdement M. Gonzalez, comme c'était prévisible, mais aussi effleuré M. Cascos, un proche de M. Aznar, ce qui l'était moins. Surtout au moment où les Espagnols viennent de désigner l'actuel gouvernement comme *« celui en lequel ils ont le plus confiance de ces dix dernières années »*.

En somme, au-delà de la nécessaire justice, réclamée depuis quinze ans par un homme brisé qui ne s'est jamais remis de son enlèvement, si ce procès, comme l'affirment les socialistes, voulait être une machine de guerre des conservateurs pour en finir avec quatorze ans de Felipe Gonzalez, il arrive tard. M. Gonzalez, battu en 1996, n'est déjà plus sur le devant de la scène.

En revanche, l'ouverture de la boîte de Pandore du secret d'Etat à des fins politiques plus que morales ou déontologiques pourrait provoquer de graves dégâts. Car, plus que la perversion de la politique, c'est l'arrogance et aussi le désarroi de l'Etat face au terrorisme qui est en question dans l'affaire des GAL. Un désarroi qui prend d'autant plus de relief que, face aux assassinats réitérés de l'ETA, il n'existe aujourd'hui aucune recherche possible de négociation. Le plan de paix proposé, il y a quelques mois, par le chef du gouvernement basque, José Antonio Ardanza, a été repoussé par lessocialistes et les conservateurs, qui l'estimaient irréaliste.

En attendant, la solution prônée par le gouvernement et appuyée justement par les socialistes est surtout policière.

Et certains, mal à l'aise devant cet immobilisme engendré par une fermeté généralisée, en arrivent à se poser des questions empreintes d'un cynisme appuyé. Qu'est-ce qui, finalement, choque le plus une certaine classe politique espagnole dans les GAL ? Que ces derniers aient agi en dehors de l'Etat de droit ? Ou, plus simplement, qu'ils aient mal fait le travail ?

Marie-Claude Decamps

RECTIFICATIF

STEPHAN BÀNULESCU

Dans l'article nécrologique consacré, dans nos éditions du 29 mai, à l'écrivain roumain Stephan Bànulescu, l'ordre chronologique des titres de ses œuvres n'a pas été respecté. Il fallait lire : *Le Livre du millionnaire*, puis *Lettres* [et non *Livre*, comme il était indiqué par erreur] *de la province du sud-est.*

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Arménie : la fin du tabou

EN approuvant, vendredi 29 mai, un texte très bref proclamant que *« la France reconnaît publiquement le génocide arménien de 1915 »*, les députés français ont levé un tabou : aucune des grandes démocraties occidentales n'a jusqu'à présent accepté de qualifier de la sorte les massacres commis en 1915 contre les populations arméniennes de l'Empire ottoman.

Pourtant, les récits et témoignages rassemblés, dès 1916, par des historiens britanniques ou le missionnaire allemand Johannes Lepsius, les archives allemandes et américaines, les Mémoires de l'ambassadeur Henri Morgenthau, entre autres, bien avant des études plus récentes, n'autorisaient pas le doute : par leur ampleur, leur planification par le mouvement jeune-turc, leur organisation systématique, les massacres des Arméniens en 1915 constituent bel et bien le premier génocide de ce siècle, qui allait en connaître beaucoup d'autres. Ni la révolte de la ville de Van, qui mit le feu aux poudres, ni le fait que des Arméniens, passés à l'ennemi, combattaient dans les troupes russes ne peuvent faire échapper les événements de 1915 à ce qualificatif que la communauté internationale a défini en 1948 comme la commission de crimes dans l'intention de détruire, en totalité ou en partie, un groupe national, ethnique, religieux ou autre.

Les descendants des victimes n'ont cessé de plaider pour le droit à ce mot, qui, d'une certaine manière, rend justice aux morts. S'ils n'ont pas été entendus, c'est que s'y opposaient des considérations politiques allant bien au-delà des pures relations mercantiles que les uns ou les autres peuvent avoir avec la Turquie. Le paysage international a changé. La République d'Arménie est sortie indépendante des décombres de l'URSS. Le terrorisme arménien a déposé les armes. La Turquie a changé, même si les relations qu'elle entretient avec l'Occident, en particulier avec l'Europe, restent émaillées de polémiques et d'incompréhensions.

Il faut souhaiter que les actuels dirigeants turcs tiennent compte du soutien assidu qu'apporte la France à leur désir d'Europe depuis plusieurs années et comprennent qu'ils ont tout à gagner à amorcer enfin une réflexion sereine, décrispée, sur une partie de l'histoire turque dont ils ne sont pas responsables.

Il faut espérer aussi que les députés français ont obéi à autre chose qu'à un mouvement d'indignation à bon compte, sans conséquence et sans risque. Espérer que des considérations intéressées en direction de l'électorat des Arméniens de France, que tous les partis ont toujours courtisé, n'ont pas pesé. Il faut souhaiter que, si un jour ressurgissent des images d'hommes emmenés de force de leurs villages pour être massacrés, de cohortes décimées sur les routes de la déportation ou de l'exil, des images du Rwanda, des images de Bosnie, que ce jour-là nos députés n'oublieront plus de se lever comme un seul homme pour dire « non ».

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La mission du chef de l'Etat

LE PREMIER président de la IVe République s'évade autant qu'il le peut de la « prison » qu'était autrefois, suivant le mot de Raymond Poincaré, le palais de l'Elysée. *« Je suis un manchot constitutionnel »*, ajoutait l'ancien président. M. Vincent Auriol n'a pas de sa haute fonction une conception aussi pessimiste. Il vient dans son discours de Quimper d'exposer ce qu'il croit être la mission du chef de l'Etat.

M. Vincent Auriol a montré par ses actes, par l'influence qu'il a exercée, que le président de la République, dans notre démocratie, est en premier lieu un médiateur et que ce médiateur est indispensable. Un médiateur doit rester au-dessus de la mêlée. Il lui faut oublier le parti pour l'idéal duquel il a combattu. L'horizon du chef de l'Etat est plus vaste. Il est le symbole vivant *« de ce qui est commun à tous les citoyens : les intérêts permanents de la patrie, les libertés publiques et individuelles »*. Mais comment ignorer les oppositions, les rivalités, les luttes, les agitations, qui sont le lot des régimes de liberté ?

L'expérience politique sera donc la qualité essentielle du chef d'un Etat démocratique. Sans quoi il ne pourrait exercer cette magistrature de conciliation qui est la sienne. Il lui faut en effet admettre qu'en dehors du domaine de chaque parti une marge demeure, où se rejoignent les intérêts communs à tous les Français. Le chef de l'Etat aura assez d'indépendance pour s'élever au-dessus des contingences partisanes, assez de permanence pour assurer une continuité nationale.

Rémy Roure
(1er juin 1948.)

FINANCE Le conseil d'administration de la Générale de banque, première banque belge, a transmis, vendredi 29 mai, à la commission bancaire et financière belge son avis sur les offres de rachat concurrentes des groupes Fortis et ABN-Amro. ● UN TEXTE PRÉSUMÉ CONFIDENTIEL, mais qui, selon plusieurs sources, conclut que l'offre du groupe belgo-néerlandais Fortis serait meilleure que celle du néerlandais ABN-Amro. ● CETTE POSITION est loin de faire l'unanimité dans les instances dirigeantes de la banque, dont le comité de direction semble plutôt acquis à ABN-Amro. ● L'AFFAIRE dépasse aujourd'hui le cadre strict du monde financier belge. Luc Van den Brande, le premier ministre du gouvernement régional flamand, n'a pas tardé à s'étonner de l'ardeur mise par *« l'establishment politique et financier »* à s'opposer à l'intrusion du groupe néerlandais ABN.

La bataille autour de la Générale de banque divise la Belgique

Les offres de rachat concurrentes de la première banque du pays par le groupe belgo-néerlandais Fortis et le néerlandais ABN-Amro gênent le gouvernement et avivent les fractures traditionnelles entre communautés flamande et wallonne

BRUXELLES
correspondance

Le conseil d'administration de la Générale de banque a transmis, vendredi 29 mai dans la soirée, à la commission bancaire et financière belge son avis sur les offres des groupes Fortis AG et ABN-Amro, tous deux candidats au rachat de cette filiale du groupe Suez-Lyonnaise des eaux et de la Société générale de Belgique. Un texte présumé confidentiel, mais qui, selon plusieurs sources, conclut que l'offre du groupe belgo-néerlandais Fortis, dirigé par le flamand Maurice Lippens, serait supérieure à celle du néerlandais ABN-Amro, premier établissement bancaire du Benelux, auteur, le mardi 26 mai, d'une contre-offre surprise. La banque néerlandaise a offert vendredi soir de *« garantir »* le maintien du niveau de son offre à 27 095 francs belges par titre Générale de banque, en soutenant le cours de ses propres actions, en repli à la Bourse d'Amsterdam depuis plusieurs jours.

L'avis évoquerait l'avenir des 27 000 employés de la banque, plus favorables au scénario Fortis, selon le conseil d'administration. Il conclurait aussi que la Générale de banque verrait son avenir mieux assuré au sein du pôle bancaire constitué avec la CGER, détenue majoritairement par Fortis. En revanche, le conseil estimerait que l'offre d'ABN, en l'état actuel, est plus intéressante financièrement pour les actionnaires.

Simple ? Pas vraiment. Car si le communiqué diffusé vendredi se contente d'évoquer les *« réserves »* manifestées par les six membres du comité de direction et un administrateur indépendant face aux vingt et un autres administrateurs, cette langue de bois cache un véritable schisme au sein de la banque. Les sept administrateurs dissidents ont clairement pris le parti d'ABN-Amro. Face aux actionnaires de référence de la Générale de banque (Société générale de Belgique, Financière Boël et Mutuelle Solvay), qui détiennent ensemble quelque 33 % des actions de la banque, c'est en fait tout le comité de direction qui s'est opposé à Fortis.

Il semble clair, avant même cette réunion, que la direction, et notamment son président Fred Chaffart, opterait pour l'offre d'ABN. Certes, la Générale de banque avait choisi, depuis le 12 mai, à l'unanimité, le chemin du groupe belgo-néerlandais Fortis. Mais il s'est avéré qu'ABN négociait depuis des mois avec la direction et qu'elle aurait même informé Gérard Mestrallet, patron de Suez-Lyonnaise, principal actionnaire de la Générale de Belgique, de son intérêt pour la première banque belge. Ces plans furent jugés trop réducteurs.

Flambée spéculative

ACTION GÉNÉRALE DE BANQUE
en francs belges à Bruxelles

26 925

24 000 – 24 000 – 24 000 – 22 000 – 20 000 – 18 000 – 16 000 – 14 000

19/12 30/1 13/3 24/4 29/5
1997

L'action Générale de banque a gagné 16 % depuis l'annonce lundi 25 mai de la contre-offre du groupe néerlandais ABN-Amro.

De l'avis des spécialistes, les deux groupes pourraient désormais se livrer à de nouvelles surenchères après avoir déjà entraîné une flambée du titre Générale de banque à la Bourse de Bruxelles : lundi dernier, ABN a déposé une offre supérieure de 15 % à celle de Fortis, valorisant la banque à 409 milliards de francs belges (72 milliards de francs français).

Cette affaire dépasse le cadre strict du monde financier belge. Elle ennuie fortement le gouvernement fédéral qui avait pesé sur la création du pôle CGER-Générale, incarnant à ses yeux la naissance d'un établissement financier de taille européenne. Elle ébauche aussi la naissance d'un conflit communautaire : Luc Van den Brande, le premier ministre du gouvernement régional flamand, n'a pas tardé à s'étonner de l'ardeur mise par *« l'establishment politique et financier »* à s'opposer à l'intrusion du groupe néerlandais ABN. Elle rend très confuse la situation de la Générale elle-même, désormais coupée en deux. Elle va jusqu'à troubler les employés. Car si le comité européen du groupe a émis un avis globalement négatif sur l'offre de Fortis comme sur celle d'ABN-Amro, les syndicats belges se sont, eux aussi, divisés : l'organisation socialiste préfère Fortis, ses homologues chrétienne et libérale optent pour ABN. Et comme pour ajouter à la confusion, certains évoquent désormais le débarquement à Bruxelles d'un troisième larron, allemand ou français, qui serait, lui aussi, candidat au rachat... – *(Intérim.)*

Bataille au couteau dans la finance néerlandaise

AMSTERDAM
de notre correspondant

Des manœuvres en coulisse, une annonce surprise, un grand patron furieux, des actionnaires qui comptent les points, une visite de courtoisie au gouvernement belge : la contre-OPA d'ABN-Amro pour arracher la Générale de banque à son concurrent Fortis est venue relancer un feuilleton que l'on croyait sur le point d'aboutir. La première banque des Pays-Bas a lancé, mardi 26 mai, une riposte de 72 milliards de francs pour faire de la combinaison des deux établissements la première banque d'Europe.

Une telle initiative est en tout cas une grande première dans le paysage néerlandais. Message reçu au grand quotidien du matin *De Volkskrant*, qui éditorialisait sur la *« déclaration de guerre »* de Jan Kalff (président d'ABN-Amro) à Hans Bartelds (président de Fortis). Quant à l'engagement de créer à Bruxelles le siège européen pour les filiales d'ABN et de la Générale, les dirigeants de Fortis n'y voient que de la poudre aux yeux. Des membres du directoire d'ABN-Amro se sont rendus en Belgique. Après une visite au premier ministre, Jean-Luc Dehaene, indispensable dans ce pays qui voit ses grandes entreprises reprises une à une par des groupes étrangers, M. Kalff a exposé ses plans au conseil de surveillance et au comité de direction de l'établissement convoité.

Pour certains membres, l'exercice a tenu de la formalité. Jan Kalff a en effet reconnu avoir eu en coulisse, ces *« six derniers mois »*, des contacts avec quatre des six membres du comité, dont son président Fred Chaffart, opposant notoire à l'option Fortis. Signe que l'opération était préparée de longue date, le PDG d'ABN-Amro avait également rencontré Gérard Mestrallet, président de Suez-Lyonnaise des eaux et actionnaire principal de la banque convoitée.

Convaincu qu'une partie au moins de la direction de la Générale de banque était de son côté, Jan Kalff avait déjà enfoncé un coin en envoyant, le 8 mai, aux instances dirigeantes un mémorandum faisant miroiter les avantages d'un rachat par sa banque.

Alain Franco

En maintenant leur préavis de grève, les pilotes d'Air France choisissent l'épreuve de force

À MOINS d'un accord de dernière minute, jugé peu probable, la grève à Air France à partir du lundi 1er juin va contraindre l'essentiel des 100 000 passagers quotidiens de la compagnie à trouver des solutions alternatives pour voyager. La compagnie nationale ne devrait assurer que 10 % de ses vols long-courriers. Pour les court et moyen-courriers, elle prévoit de maintenir 25 % des vols au départ de Roissy-Charles-de-Gaulle et 17 % au départ d'Orly.

Le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL), largement majoritaire parmi les 3 200 pilotes d'Air France, a déposé un préavis de grève de quinze jours renouvelable, alors que trois syndicats issus de l'ex-Air Inter (SPAF, SNPL-Air Inter et SNPNAC) ont appelé à cesser le travail du 1er au 4 juin et ont déposé un nouveau préavis pour les 5 et 6 juin. Les syndicats demandent la suppression du projet de la direction d'économiser 500 millions de francs par an sur la masse salariale des pilotes.

« HORS JEU »

Après l'échec des négociations (*Le Monde* du 30 mai), le porte-parole du SNPL, Christian Paris, a jugé, vendredi 29 mai, que le président de la compagnie, Jean-Cyril Spinetta, *« se met un peu plus hors jeu »* à *« chaque fois qu'il s'exprime »*. *« Le défi lancé aux pilotes sera relevé »*, a-t-il prévenu. Le SPAC constate que *« chacun s'achemine vers l'épreuve de force »*.

Sur TF 1, vendredi, le ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, a estimé que *« la négociation est ouverte »* et que les pilotes doivent *« saisir la balle au bond »*. Mme Aubry a ajouté : *« Je crois qu'il faut que la raison gagne. Personne n'a intérêt, surtout pas Air France, encore moins ses clients, et la France, au moment de la Coupe du monde, à voir un conflit s'éterniser. »* De son côté, le secrétaire national du Parti communiste, Robert Hue, a affirmé sur France-Inter qu'il *« faudrait maintenant que la négociation l'emporte »*. Auparavant, le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, avait déclaré avoir *« le sentiment que le conflit qui menace peut être évité »*.



Les contrats d'assurance-vie « DSK » sont lancés

VENDREDI 29 MAI, avec quelques semaines de retard sur la date prévue, le *Journal officiel* a publié les décrets d'application des contrats d'assurance-vie investis au moins à 50 % en actions françaises (dont 5 % placés sur des actions non cotées ou du nouveau marché), dont la création avait été préconisée par Dominique Strauss-Kahn, le ministre des finances. Ce jour-là, le ministre effectuait une visite dans la Silicon Valley, pour comprendre le succès des entreprises américaines de haute technologie. A cette occasion, il a regretté que la société française ne pousse pas à prendre des risques économiques et a rappelé la nécessité de l'émergence de nouveaux entrepreneurs.

C'est précisément l'un des buts recherchés par l'instauration de ces « contrats DSK » : réorienter l'épargne des ménages vers les placements en actions et réserver une place de choix à la prise de risque (5 % du montant investi en actions sont destinés au financement des PME via des fonds à risques, des actions non cotées ou inscrites sur le nouveau marché et le marché libre). Les boursiers, qui adorent devancer les mesures, ont déjà mesuré l'importance de l'enjeu. Anticipant l'arrivée massive de capitaux, la cote du marché officiel a grimpé (l'indice CAC 40 a gagné 35 % depuis le début de l'année) et celle du nouveau marché a flambé (+ 84,6 %).

Pour mettre en place leur gamme de « contrats DSK », les assureurs, plutôt habitués aux placements en obligations, ont fait appel aux sociétés de gestion pour s'occuper de la partie investie en actions et aux sociétés de capital-risque pour gérer la partie composée de titres non cotés. Toute la communauté financière est donc mobilisée pour la réussite de ces contrats d'assurance-vie.

Mais, pour un épargnant français, cette transition n'est pas neutre. Jusqu'à aujourd'hui, 88 % des sommes placées en contrats d'assurance-vie étaient investies en obligations. Et le capital des contrats libellés en francs est garanti par les assureurs. En revanche, les sommes placées en actions supportent le risque de perte en capital. Ceci explique que les assureurs soient réticents à encourager leurs souscripteurs à faire le grand saut. Ils ont ainsi négocié pied à pied les modalités d'application des « contrats DSK » et ont obtenu que cohabitent, au sein d'un même contrat, une partie en actions et une partie en francs.

Par ailleurs, le texte instituant les « contrats DSK » précise que les contrats d'assurance-vie existants pourront être totalement ou partiellement (au moins 30 % des sommes) transférés vers les nouveaux « contrats DSK » jusqu'au 1er janvier 1999. Selon les estimations de la place, plus d'une centaine de milliards de francs pourraient être ainsi réorientés vers le marché des actions. Les années suivantes, les flux nouveaux de souscription en « contrats DSK » pourraient représenter près de 50 milliards de francs par an.

Toutefois, les chiffres peuvent varier considérablement en fonction du succès des différents produits proposés. Pour les investisseurs qui ne veulent pas prendre beaucoup de risque, les assureurs proposeront une version minimale. A côté de la partie obligatoirement investie en actions, ils conserveront l'autre moitié sous forme de placement obligataire. Mais ils offriront également des contrats plus offensifs. Ces derniers pourront être investis à 70 %, voire à 90 % en actions, en y incluant des actions étrangères.

NOUVELLE PRIORITÉ

Par le biais de ses contrats, les pouvoirs publics français ont l'intention d'orienter, une nouvelle fois, l'épargne française vers les placements financiers les plus adaptés aux priorités économiques du moment. Au début de la décennie, la défense du franc fort avait conduit à la mise en place de taux d'intérêt à court terme très élevés. L'exonération de la taxation sur les plus-values réalisées sur les sicav monétaires avait ainsi drainé une grande part de l'épargne française sur ce front (5,2 millions d'investisseurs individuels possédaient des sicav monétaires en 1992, contre 0,7 million en 1997). Puis, lorsqu'il a fallu financer l'imposant endettement de l'Etat, l'Etat a aménagé une nouvelle niche fiscale favorable aux contrats d'assurance-vie.

Majoritairement investis en obligations, ce produit est rapidement devenu le placement favori des Français : 10,4 millions de personnes ont souscrit un contrat, et l'encours géré par les compagnies s'élève à 3 200 milliards de francs. La mise en place de l'euro ayant été précédée par une réduction des déficits et de l'endettement des Etats, la nouvelle priorité est le financement de la croissance économique. Pour aborder la reprise et pour s'adapter à la dimension européenne, voire mondiale, de leurs marchés, les entreprises ont besoin de capitaux.

L'Etat a donc décidé de transformer l'épargnant français en actionnaire. Une tâche délicate car, en dépit de l'envolée des indices boursiers, le nombre de particuliers détenant des actions en direct stagne depuis 1994, à 4,3 millions, et celui détenant des actions via les produits collectifs a même diminué, à 1,3 million, selon une étude récente menée par la Commission des opérations de Bourse.

Enguérand Renault

La politique africaine d'Elf contestée par Noël Mamère

LE DÉPUTÉ VERT Noël Mamère, animateur du collectif « Elf ne doit pas faire sa loi en Afrique » (Elf-CEDETIM), a demandé, au cours de l'assemblée générale du groupe, le 29 mai, que l'entreprise se dote de critères éthiques. Affrontant les huées des actionnaires, il s'est interrogé sur le rôle du pétrolier français dans les pays du Golfe de Guinée, dont les dirigeants *« ont des fortunes d'origine douteuse »*.

En guise de réponse, le président d'Elf, Philippe Jaffré, a affirmé que la compagnie *« ne cherche en Afrique qu'une neutralité complète »*. Revenant sur les affaires, il a assuré avoir fait *« le maximum »* pour réduire le risque de nouvelles escroqueries au détriment de son groupe, pratiques qui appartiennent selon lui à *« un passé révolu »*. – *(AFP)*

DÉPÊCHES

■ **INTEL : le numéro un mondial des micro-processeurs**, a annoncé, vendredi 29 mai, le report de la sortie de sa prochaine génération de puces (Merced) en 64 bits à la mi-2000 au lieu de 1999.

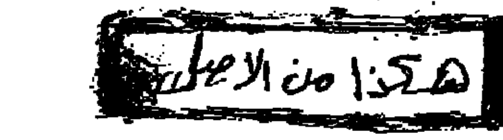
■ **ENEL : la compagnie d'électricité italienne** a annoncé, vendredi, une perte nette de 124 milliards de lires (434 millions de francs) en 1997 en raison de provisions pour risques liées aux investissements engagés dans les années 80 pour s'équiper en centrales nucléaires.

■ **BANKBOSTON : l'établissement financier américain** a annoncé, vendredi, le rachat à BankAmerica de la banque d'affaires californienne Robertson Stephens pour environ 800 millions de dollars.

■ **AGF : l'assureur français**, filiale de l'allemand Allianz, a cédé vendredi à l'italien Generali les 31,9 % qu'il possédait dans le capital de l'allemand AMB. La plus-value réalisée est de 5,2 milliards de francs avant impôts.

■ **GAN : quatre syndicats (la CGT, FO, CFE-CGC et CFDT)** ont demandé, vendredi, que l'américain AIG, candidat à la reprise de l'assureur public, soit retiré de la course. Ils estiment qu'il présente *« un danger »* sur le plan social.

■ **INDONÉSIE : la première banque privée** indonésienne, la Bank Central Asia (BCA), a fermé ses portes après quatre jours de retraits massifs de ses déposants. Elle est passée sous le contrôle de l'Agence indonésienne de restructuration bancaire.

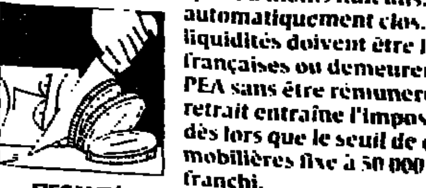


La réforme de[s]

Selon un sondage réalis[é]

Deux groupe[s]

un fonds de



PEA : les conséquences fiscale[s]

هكذا من الأصل

La réforme des aides à l'investissement locatif inquiète les professionnels

Selon un sondage réalisé pour la Fédération nationale des promoteurs-constructeurs, 75 % des propriétaires d'un logement locatif neuf estiment que l'amortissement Périssol est le principal moteur de l'investissement dans le logement locatif

PLUS DE 15 % des Français sont des investisseurs dans le logement locatif, l'ont été dans un passé proche, ou ont l'intention de le devenir. C'est ce qui ressort d'un sondage réalisé par l'IFOP pour la Fédération nationale des promoteurs constructeurs (FNPC). Ce sondage, destiné à mieux cerner le profil et les motivations des bailleurs, n'arrive pas par hasard. Les promoteurs, comme tous les professionnels de l'immobilier et du bâtiment, attendent avec anxiété le résultat des arbitrages sur les mesures de soutien à l'investissement locatif qui doivent être rendus.

Depuis un an, le secrétaire d'Etat au logement, Louis Besson, promet la création d'un nouveau *« statut du bailleur privé »*. Un projet de loi sur l'habitat devait être déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale, mais l'échéance ne sera pas tenue et l'hypothèse même du dépôt d'un projet de loi paraît, aujourd'hui, incertaine. Les mesures et, surtout, le chiffrage financier ainsi que le montant des aides ne devraient pas être connus avant la présentation, à l'automne, du projet de loi de finances pour 1999.

Le système d'amortissement fiscal actuel dont bénéficie le logement neuf, dit *« amortissement Périssol »*, est au centre des préoccupations actuelles du gouvernement comme des professionnels. Ce dispositif très avantageux permet, depuis deux ans, aux investisseurs de retrancher de leurs revenus 10 % du prix du bien (dans la limite de 100 000 francs par an) pendant les quatre premières années d'acquisition, 2 % pendant les vingt suivantes. L'avantage, dans certains cas, multiplie par deux, voire par trois, le rendement de l'investissement (*Le Monde* daté 15-16 février). Il n'exige, en outre, aucune contrepartie hormis l'obligation de louer le bien pendant neuf ans. Le dispositif était prévu jusqu'à la fin de 1998 mais il vient d'être prolongé jusqu'en août 1999. Ce sursis était indispensable pour que le passage d'un dispositif à l'autre s'opère en douceur, explique-t-on au ministère du logement, en attente d'une réforme d'ensemble.

Louis Besson semble décidé à ne pas lâcher le principe qu'il avait d'entrée de jeu énoncé : aucune aide financière ou fiscale conséquente ne sera plus offerte sans contrepartie. D'où l'idée de créer, entre le parc HLM et le parc privé libre, un nouveau secteur locatif conventionné et de concentrer les aides publiques, notamment fiscales, sur les bailleurs qui accepteront de modérer le niveau des loyers, voire de louer leurs biens à une clientèle soumise à des plafonds de ressources. En régime permanent, l'amortissement Périssol représente, souligne-t-on au cabinet de M. Besson, 6 milliards de francs par an de déduction fiscale. Le ministère du logement souhaiterait conserver cette enveloppe globale, ce dont il n'est pas assuré, mais la distribuer autrement, en privilégiant le nouveau secteur conventionné, dans le neuf comme dans l'ancien. Mais aucun arbitrage n'a encore été rendu ni sur le montant global des aides ni sur leur répartition. *« Pour le neuf en loyer libre, le rendement de l'actuel système d'amortissement est plus qu'attractif*, avance-t-on au cabinet de Louis Besson. *Il est impossible de le garder en l'état. »*

Ce rééquilibrage au profit de l'ancien ne fait pas, évidemment, le bonheur des promoteurs, qui soulignent, dans leur dernière lettre de conjoncture, que la commercialisation des logements neufs a enregistré, au premier trimestre 1998, ses meilleurs résultats depuis 1990, avant la crise de l'immobilier. D'où cette offensive en forme de sondage sur la vraie nature des *« bailleurs privés »* mais aussi sur *« les freins à l'investissement dans le logement locatif »*. Les risques locatifs (non-paiement, dégradation, difficulté pour récupérer l'appartement) apparaissent au premier rang des freins à l'investissement évoqués par 45 % des *« non-bailleurs »* interrogés. La faible rentabilité ou la fiscalité trop lourde viennent en deuxième position, évoquées par un tiers d'entre eux. Chez les bailleurs, le clivage entre les propriétaires de logements neufs acquis récemment et les autres est net. Les premiers sont plus des trois quarts à citer la déduction fiscale et l'amortissement Périssol – qu'ils plébiscitent, selon l'IFOP – comme première motivation de leur investissement, alors que les seconds évoquent d'abord la sûreté de l'investissement et les revenus supplémentaires.

La FNPC tire à son profit les enseignements de ce sondage en soulignant qu'il n'y aurait plus que 61 % des bailleurs actuels ou potentiels qui trouveraient *« encore intéressant »* l'investissement dans le locatif neuf en cas de baisse du taux d'amortissement de 10 % par an pendant quatre ans, à 8,5 %. Son président, Jean Diaz, exprime un autre souhait : que ce taux soit porté à 15 % par an pendant quatre ans pour ceux qui opteront pour le nouveau secteur conventionné. Le gouvernement, qui doit aussi assurer, dans la prochaine loi de finances, le financement du prêt à taux zéro en 1999, trouvera sans doute que la barre est placée très haut.

Christine Garin

8 % des Français possèdent un logement locatif

D'après le sondage réalisé par l'IFOP pour la Fédération nationale des promoteurs constructeurs (FNPC), les Français sont 3,6 millions, soit 8,3 %, à posséder au moins un logement locatif, 1,6 million (3,6 %) en ont possédé un, enfin, ils sont également 3,6 % à envisager d'en acquérir un dans les cinq années à venir. Les propriétaires actuels d'un logement locatif sont, pour les deux tiers, âgés de trente-cinq à soixante-cinq ans. Un tiers sont des retraités, 20 % appartiennent à la catégorie des professions libérales et des cadres supérieurs, et 16 % sont des ouvriers, ces trois catégories rassemblant à elles seules les deux tiers des bailleurs privés. Concentrés dans quatre grosses régions, l'Ile-de-France, l'Ouest, le Sud-Ouest et la Méditerranée, ils sont plus de la moitié à vivre dans des zones rurales ou dans des communes de moins de 20 000 habitants. Enfin, plus de 60 % d'entre eux ont un revenu familial mensuel inférieur à 25 000 francs, et 9 % un revenu supérieur à 35 000 francs.

Deux groupes anglais veulent créer un fonds de pension paneuropéen

LONDRES
de notre correspondant à la City

Le projet de deux compagnies multinationales de lancer le premier fonds de pension paneuropéen a relancé la controverse au sein de l'Union européenne sur la libéralisation des retraites complémentaires. Un récent arrêt de la Cour européenne de justice est à l'origine de cette initiative commune lancée par le groupe pharmaceutique britannique Zeneca, le conglomérat anglo-norvégien Kvaerner et le cabinet d'avocats londonien Eversheds. Au nom du refus de toute discrimination fiscale entre Etats membres, la juridiction a annulé la taxe d'importation imposée par le fisc suédois sur une assurance-vie de Skandia contractée en Grande-Bretagne par une ressortissante suédoise résidente à Stockholm. Par souci de simplification, les deux multinationales souhaitent harmoniser les régimes offerts à leurs employés afin de gérer globalement leurs avoirs plutôt que d'avoir à les morceler en sous-fonds dans chaque pays d'opération soumis à des réglementations différentes.

« Cette décision de justice fait jurisprudence. C'est le bon moment pour promouvoir le concept de fonds de pension paneuropéen. L'investisseur y gagnera, car une telle opération permettra de réduire les coûts de fonctionnement aujourd'hui élevés de ces organismes », affirme Ray Martin, directeur de Zeneca. Ce vice-président de l'Association européenne des fonds de pension inscrit clairement sa démarche dans le cadre de la formation d'un marché unique européen des retraites complémentaires.

DES SOMMES ÉNORMES

L'Union européenne est profondément divisée sur la question, comme l'atteste le renvoi aux calendes grecques d'une directive de la Commission rédigée en 1993. Les partisans d'une libéralisation comme la Grande-Bretagne, l'Irlande, les Pays-Bas et les pays scandinaves disposent déjà de puissantes caisses de retraite privées drainant des sommes énormes par le biais de la capitalisation. A l'appui de leur campagne, ces institutions citent le vieillissement de la population en Europe, la crise de la sécurité sociale et les impératifs d'équilibre budgétaire liés à l'avènement de l'euro. Sans parler de la mondialisation des marchés financiers qui, à les entendre, impose la suppression des barrières, des privilèges et us et coutumes protectionnistes.

A cette conception « anglo-saxonne » s'opposent les pays qui, comme la France ou l'Italie, ne disposent pas de fonds de pension et s'abritent derrière les principes de prudence pour protéger les recettes fiscales tirées des investissements des retraités. Les défenseurs du statu quo soulignent également les lacunes de certains fonds de pension. Une récente étude publiée à New York et intitulée *Pension Fund Excellence* (de Don Ezra et Keith Ambachtsheer, publié par John Wiley & Sons, New York), critique ainsi le manque de dynamisme des dirigeants de ces institutions, la multiplication des décideurs, l'insuffisance des ressources en capital ou les retards dans l'outil informatique pour expliquer une performance pour le moins inégale.

Dans une première étape, l'alliance Zeneca-Kvaerner entend amasser un trésor de guerre alimenté par une cinquantaine de multinationales afin de couvrir les honoraires d'avocats face aux poursuites légales des Etats membres visés. Dans un second temps, pour tester le terrain, le duo pourrait lancer un fonds de pension domicilié en Irlande ouvert aux investisseurs britanniques. Résumant le sentiment général dans la City, un spécialiste londonien en gestion de portefeuille des institutionnels se montre modérément optimiste : *« Cette offensive va dans le sens de l'Histoire, mais la déréglementation en profondeur n'est pas pour demain. »*

Marc Roche

PEA : les conséquences fiscales d'un retrait

Après la forte hausse de la Bourse, certains détenteurs de plan d'épargne en actions (PEA) envisagent de prendre leurs bénéfices. Problème : la réglementation prévoit que les espèces obtenues en échange des titres cédés ne peuvent faire l'objet d'un retrait partiel tant que le plan n'a pas au moins huit ans. Faute de quoi, il serait automatiquement clos. Conséquence : ces liquidités doivent être investies en actions françaises ou demeurer sur le compte espèces du PEA sans être rémunérées. Avant cinq ans, tout retrait entraîne l'imposition des gains réalisés, dès lors que le seuil de cession des valeurs mobilières fixé à 50 000 francs pour 1998 est franchi.

FISCALITÉ

Le taux d'imposition dépend de l'âge du PEA au moment où le retrait intervient :

– avant deux ans : le gain est imposé au taux de 32,50 % (22,50 % d'impôt sur le revenu et 10 % de prélèvements sociaux). Il peut toutefois être compensé par des pertes reportables de même nature ;

– entre deux ans et cinq ans : imposition au taux de 26 % (16 % d'impôt sur le revenu et 10 % de prélèvements sociaux). Les gains ou les pertes constatés lors de la clôture du PEA peuvent s'imputer sur des pertes ou des gains de même nature réalisés par ailleurs. Après cinq ans, les plus-values réalisées en cas de retrait sont exonérées d'impôt sur le revenu. Mais elles supportent les prélèvements sociaux ;

– entre cinq ans et huit ans : CRDS de 0,50 % sur les gains constatés à partir du 1er février 1996, CSG de 3,40 % sur les gains constatés du 1er janvier au 31 décembre 1997 et de 7,50 % pour les gains constatés à partir du 1er janvier 1998. S'y ajoute le prélèvement social de 2 % pour les gains constatés à partir de cette date.

Laurent Edelmann

REVUE DES ACTIONS

ÉNERGIE

	29-05-98	Diff.
Coflexip	897	+1,58
Elf Aquitaine	831	−0,59
Esso	596	+1,18
Total	743	+0,40
Elyo	—	[illegible]

PRODUITS DE BASE

	29-05-98	Diff.
Air Liquide	1179	+3,96
Eramet	286	+1,44
Metaleurop	62	+1,48
Pechiney Act Ord A	304,50	+5
Rhone Poulenc A	332	+5,59
Rochette (La)	28,60	+2,69
Usinor	100,10	+3,67
Vallourec	507	+2,83
CFF.(Ferrailles)	590	+2,82
Oxyg.Ext-Orient	3945	−0,12

CONSTRUCTION

	29-05-98	Diff.
Bouygues	1082	+12,35
Ciments Francais	374	+2,21
Colas	1165	+2,28
Eiffage	530	+3,71
Groupe GTM	558	+5,28
Imetal	840	+5,44
Lafarge	607	+3,88
Lapeyre	517	+2,45
Saint-Gobain	1180	+5,45
SGE	277	+0,36
Vicat	635	−1,55

BIENS D'ÉQUIPEMENT

	29-05-98	Diff.
Alcatel Alsthom	1280	−0,38
Bull#	104,20	+9,79
Carbone Lorraine	2730	+4,67
CS Signaux(CSEE)	465,20	+1,79
Dassault-Aviation	1994	+7,20
Dassault Electro	742	+5,24
De Dietrich	435	+1,63
Fives-Lille	490	−0,80
France Telecom	335,10	[illegible]
Intertechnique	1675	−0,29
Legrand	1650	−3,16
Legris Indust.	334,90	+1,48
Sagem SA	4599	+7,45
Sat	2650	+6
Schneider SA	506	+3,25
SFIM	1035	−0,19
Sidel	467	+5,41
Thomson-CSF	242	+7,55
Zodiac ex.dt divid	1700	−1,16
CNIM CA#	264	+0,76
Faiveley #	265	+4,33
GFI Industries #	1631	−6,69
Manitou #	991	+5,98
Mecatherm #	221	−7,91
NSC Groupe (Ny)	970	+1,25
Radiall #	768	[illegible]
Sediver	182,60	−8,78

La Bourse de Paris garde le sourire en toutes circonstances

ALORS que la Russie s'enfonce dans une nouvelle crise financière (la Bourse a plongé de 15,1 % cette semaine) et que la devise japonaise est à la dérive face au billet vert (il faut 138,80 yens pour un dollar), la Bourse de Paris reste sereine. Vendredi 29 mai, à la veille d'un week-end de trois jours, l'indice CAC 40 s'est adjugé un gain de 0,65 %, à 4 041,16 points. Le bilan hebdomadaire pourrait se résumer par la formule : rien à signaler. L'indice CAC 40 a reculé de seulement 0,2 %. Or, dans la même semaine, la Bourse de Paris a atteint un 35e record historique à 4 146,79 points, immédiatement suivi d'une chute de 2,39 %, le mercredi 27 mai. Toutefois, cette parenthèse baissière a été vite refermée car l'optimisme des investisseurs est inébranlable. Une séance de hausse comme celle de vendredi a brassé 17,7 milliards de francs de capitaux alors que le recul de mercredi s'est effectué dans le plus grand calme (12 milliards de francs seulement).

VALEURS

Tant que les taux d'intérêt à long terme continuent de baisser et que l'économie française donne des signes de vigueur, les marchés des actions françaises et européennes représenteront les placements favoris des investisseurs internationaux. Voire leur unique alternative à une place américaine toujours au bord de la surchauffe. Selon l'Institut monétaire européen, les perspectives de croissance dans la zone européenne restent bonnes car la demande intérieure prend le relais des exportations, qui commencent à être affectées par la crise asiatique. En France, la production industrielle croît à un rythme de 8 % et les chefs d'entreprise ont retrouvé le sourire. Même la chute du prix du pétrole, à près de 14 dollars le baril, devrait opportunément apporter un surcroît de croissance de 0,1 % à 0,2 %. Le comble est que la baisse de 6 dollars du prix moyen du pétrole ne semble pas affecter les résultats des compagnies pétrolières françaises. Philippe Jaffré, le président d'Elf Aquitaine, a annoncé vendredi, lors de l'assemblée générale annuelle, que le résultat net courant du premier semestre devrait être relativement proche de celui du premier semestre 1997. Il a également réitéré son souhait de rapprocher sa filiale Sanofi d'un autre groupe pharmaceutique.

La France, longtemps absente du mouvement de concentration qui touche l'industrie mondiale, commence à entrer dans la danse. Même le gouvernement y met du sien. En autorisant l'Aerospatiale à ouvrir son capital à des partenaires étrangers et à des investisseurs par le biais d'une introduction en Bourse, il a relancé les spéculations autour des valeurs d'armements. Les actions de Lagardère, Dassault Aviation et Dassault Electronique ont grimpé respectivement de 6 %, 7,2 % et 5,24 % cette semaine. Actuellement, les investisseurs ne veulent retenir que le côté positif des choses. Mercredi 27 mai, le Syntec informatique, organisme professionnel, mettait en garde contre les risques d'impréparation des sociétés au passage à l'an 2000 et déplorait la pénurie d'informaticiens (il en manquerait de 15 000 à 18 000). Les boursiers en ont conclu que les sociétés de services informatiques n'allaient pas manquer d'activité. Et les actions du secteur ont fait un nouveau bon en avant. Le titre Cap Gemini a gagné 11,6 %, à 893 francs cette semaine. Et celui de Bull s'est envolé de 9,79 %, à 104,2 francs. Enfin, les boursiers se sont, de nouveau, passionnés pour la bataille autour du capital de Bouygues. L'action a progressé de 12,34 %, à 1 082 francs, sur la semaine. Vincent Bolloré (actionnaire à hauteur de 10,8 %) s'oppose aux nouveaux investissement du groupe dans sa filiale Bouygues Télécom. Mais les dirigeants pourraient trouver un allié dans le fond d'investissement américain Capital Research, qui aurait ramassé 10 % du capital.

Enguérand Renault

AUTOMOBILE

	29-05-98	Diff.
Bertrand Faure	550	+10
Ecia	1910	+7,28
Labinal	2300	+9
Michelin	370,20	+1,42
Peugeot	1169	+0,77
Plastic Omn.(Ly)	912	+6,69
Renault	313	−0,63
Sommer-Allibert	310,50	+2,20
Valeo	564	−2,75
Sylea	568	−0,35

AUTRES BIENS DE CONSOMMATION

	29-05-98	Diff.
BIC	460,20	+3,39
Chargeurs	495,30	+5,07
Clarins	571	+2,51
Deveaux(Ly)#	923	+9,61
DMC (Dollfus Mi)	164,90	−8,56
Essilor Intl	2550	+2,90
Hachette Fili.Med.	1650	+3,77
L'Oreal	2971	+0,96
Moulinex	169,50	−2,30
Sanofi	701	−0,28
S.E.B.	1000	+4,16
Skis Rossignol	120	+1,69
Strafor Facom	625	+3,99
Synthelabo	993	+4,85
Arkopharma #	490	+1,88
Boiron (Ly)#	444,90	+2,27
Devanlay S.A.	—	[illegible]
Gautier France	398	+3,37
Guerbet S.A	256	−0,77
Hermes internat.1#	469	+1,07
Info Realite #	300	+5,98
Pochet	779	−2,62
Reynolds	447	+9,29
Robertet #	1325	−8,62
Smoby (Ly) #	595	+0,84
Virbac	500	−2,40

INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

	29-05-98	Diff.
Bongrain	3045	+1,50
Danone	1611	+1,25
Eridania Beghin	1310	[illegible]
Fromageries Bel	5450	+9,21
LVMH Moet Hen.	1255	+4,56
Pernod-Ricard	443,40	+7,15
Remy Cointreau	134,60	[illegible]
SEITA	260	−5,07
Brioche Pasq.(Ns)#	739	−0,53
L.D.C.	1250	+2,34

DISTRIBUTION

	29-05-98	Diff.
Bazar Hot. Ville	740	−2,11
Carrefour	3656	[illegible]
Casino Guichard	426	+5,52
Castorama Dub.(Li)	1055	+6,60
Comptoirs Mod.	3349	+3,84
Damart	4620	[illegible]
Galeries Lafayette	5800	[illegible]
GrandVision	242,60	+0,66
Groupe Andre S.A.	713	+3,56
Guilbert	1093	−2,84
Guyenne Gascogne	2240	+0,31
Pinault-Print.Red.	4925	+4,56
Primagaz	511	−3,21
Promodes	2914	+4,10
Rexel	2499	−1,76
Monoprix	—	
But S.A.	374	+10,48
IMS(Int.MetalSer)#	90,50	−8,54
Manutan	595	+15,31
Rallye(Cathiard)Ly	310,70	[illegible]
Rubis #	177,10	+4,29

AUTRES SERVICES

	29-05-98	Diff.
Accor	1641	+8,67
Altran Techno. #	1225	+5,42
Atos CA	1100	+1,85
BIS	674	[illegible]
Canal +	1086	[illegible]
Cap Gemini	893	+13,62
Cipe France (Ly) #	—	
Club Mediterranee	587	[illegible]
Dassault Systemes	279	+4,49
Euro Disney	10,50	+11,20
Europe 1	1415	−5,66
Eurotunnel	7,70	+23,20
Gaumont #	493	+4,22
Havas	471,20	[illegible]
Havas Advertising	1265	[illegible]
Infogrames Enter.	378	[illegible]
NRJ #	995	[illegible]
Pathe	1132	[illegible]
Publicis #	884	+1,96
S.I.T.A	1383	−2,12
Sodexho Alliance	1100	−6,38
Sogeparc (Fin)	443,50	+0,22
Spir Communic. #	524	[illegible]
Suez Lyon.des Eaux	1021	−2,94
Technip	858	[illegible]
Vivendi (ex CGE)	1202	+1,52
G.T.I (Transport)	440	+7,56
Louvre #	480,10	+0,22
Assystem #	287,50	+0,17
Fraikin 2#	478	−0,42
Groupe Partouche #	535	−5,31
M6-Metropole TV	880	[illegible]
Norbert Dentres.#	970	+6,82
TF1	844	[illegible]

IMMOBILIER

	29-05-98	Diff.
Bail Investis.	984	[illegible]
Finextel	126	[illegible]
G.F.C.	660	[illegible]
Immeubl.France	495	[illegible]
Klepierre	1150	+1,78
Rue Imperiale(Ly)	7600	+3,96
Sefimeg CA	491	[illegible]
Silic CA	1094	+7,57
Simco	519	[illegible]
Soc.Fonc.Lyonnal.#	960	[illegible]
UIF	493	[illegible]
Unibail	825	[illegible]
Fonciere (Cie)	895	[illegible]
Fonciere Euris	—	
Foncina #	611	[illegible]
Im.Marseillaise	11660	[illegible]
Frankoparis #	86	[illegible]
Immob.Batibail Ny#	351	[illegible]
Immob.Hotel. #	39	[illegible]

SERVICES FINANCIERS

	29-05-98	Diff.
Axa	681	[illegible]
B.N.P.	511	[illegible]
C.C.F.	456,20	[illegible]
CPR	500	[illegible]
Cred.Fon.France	115,10	[illegible]
Credit Lyonnais CI	588	[illegible]
Dexia France	813	[illegible]
CAN	176,70	[illegible]
Interbail	146	[illegible]
Locindus	860	[illegible]
Natexis	439	[illegible]
SCOR	377	[illegible]
Selectibanque	78,05	[illegible]
Societe Generale	1185	[illegible]
Sophia	276	[illegible]
UIS	—	
Union Assur.Fdal	865	[illegible]
Via Banque	201	[illegible]
Bancaire (Cie)	1097	[illegible]
Cetelem	761	[illegible]
Immobanque	708	[illegible]
UFB Locabail	—	
Worms & Cie(a Ech)	427	[illegible]
Assur.Bq.Populaire	635	[illegible]
C.A. Paris IDF	875	[illegible]
Factorem	856	+1,36
I.C.C.#	200	[illegible]
Union Fin.France	741	[illegible]

SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT

	29-05-98	Diff.
Bollore Techno.	1225	[illegible]
Cerus Europ.Reun	41,90	−1,06
CGIP	3120	[illegible]
Christian Dior	828	[illegible]
Dynaction	205,20	−3,66
Eurafrance	3530	+5,68
Fimalac SA	750	[illegible]
Gaz et Eaux	3520	[illegible]
Lagardere	263	+5,29
Lebon (Cie)	291	[illegible]
Marine Wendel	1077	+3,58
Nord-Est	133	[illegible]
Salvepar (Ny)	552	[illegible]
Albatros Invest	225	[illegible]
Burelle (Ly)	480	−0,82
Carbonique	—	
Centenaire Blanzy	569	+1,24
F.F.P. (Ny)	575	[illegible]
Finaxa	539	[illegible]
Francarep	345	[illegible]
Sabeton (Ly)	828	[illegible]
Finatis(ex.Locain)	292,50	[illegible]
Siparex (Ly) #	159,50	[illegible]

LES PERFORMANCES DES SICAV OBLIGATAIRES

FININFO http://www.fininfo.fr

(Les premières et les dernières de chaque catégorie) le 22 mai

OBLIGATAIRES FRANÇAISES DE CAPITALISATION
Performance moyenne sur 1 an : 5,67 %, sur 5 ans : 38,54 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
Soprane Long Terme (D)	BACOT	1	11,34	68	45,27	6086,96
Soprane Long Terme (C)	BACOT	2	11,34	67	45,27	8087,01
Silvarente	CL	3	11,26	19	52,91	260,14
Synthesis	CNCA	4	10,69	6	56,24	19323,90
Dresdner RCM Indice OAT (D)	KLEIN BE	5	10,62	5	56,86	19555,39
Dresdner RCM Indice OAT (C)	KLEIN BE	6	10,62	4	56,91	28478,88
BFT CNO 7/10 (C)	BFT	7	10,49	—	—	136884,39
BFT CNO 7/10 (D)	BFT	7	10,49	—	—	136884,39
OAT Indice Gestion	CDC GEST	9	10,46	2	59,73	21101,18
CPR OAT-Plus	CPRGESTI	10	10,45	1	59,98	25623,10
Croissance Mercure (C)	ABEILLE	11	10,42	26	49,97	5192,82
Croissance Mercure (D)	ABEILLE	12	10,40	28	49,92	3405,15
Fructi-Première (C)	BQUE POP	13	10,39	—	54,86	15198,55
Fructi-Première (D)	BQUE POP	14	10,39	11	54,89	13630,73
Indocam Stratégie 7-10 (C)	GROUP CA	15	9,98	22	50,48	29259,40
Indocam Stratégie 7-10 (D)	GROUP CA	16	9,95	24	50,26	17977,33
Fimindex Première	FIMAGEST	17	9,84	8	55,25	12614,68
MDM Long Terme	MDMASSUR	18	9,56	17	53,13	176,35
AGF France Taux Fixe	AGF	19	9,53	65	45,47	7444,12
Lion Institutionnels	CL	20	9,42	14	54,08	52297,49
Oudart Obligataire	VIA BANQ	21	9,32	150	34,12	782,16
Reflex Première (D)	SCAF SA	22	9,31	9	55,10	1857,69
Reflex Première (C)	SCAF SA	23	9,31	10	55,07	2295,50
SGAM Première 7-10 ans (C)	SG	24	9,04	48	46,63	6765,49
SGAM Première 7-10 ans (D)	SG	25	9,04	49	46,63	5556,20
Natio Obligations Long Terme	BNP	26	9,03	20	50,76	226
Placements Capitalisation	NSM	27	9,02	30	49,35	21890,49
Primerus France Etat LT (D)	CCF	28	8,94	27	49,96	1389,20
Capital Avenir	CIC PARI	29	8,77	114	39,47	2069,55
Haussmann Obligations	B WORMS	30	8,74	73	44,42	1480,88
UAP Alto	UAP	31	8,71	13	54,48	163,42
Sélection Rendement	CCF	32	8,70	43	47,40	229,23
Morgan Première Catégorie	JP MORGA	33	8,69	33	49,02	1638,43
Hervet Oblicroissance	HERVET	34	8,68	36	48,23	1860,78
Ecofi Première	ECOFI FI	35	8,66	75	44,20	1774,01
CPR Sécurité Obligataire	CPRGESTI	36	8,63	108	40,64	2635,70
Morgan Net	JP MORGA	37	8,62	35	48,64	2562,12
BRED Obli-Première	BRED	38	8,53	61	45,76	5247,84
Primance (D)	SG	39	8,41	63	45,48	12437,89
Primance (C)	SG	40	8,41	64	45,48	14965,66
Lion Trésor	CL	41	8,40	46	46,97	2470,08
Victoire Oblirea	COM FRAN	42	8,37	3	57,76	513,06
AXA France Obligations	AXA	43	8,30	18	52,96	181,73
Oblitys	SOGEPOST	44	8,27	—	—	645,95
Egide Première	EGIDEFIN	45	8,24	109	40,58	16394,90
Epargne Première (C)	CDT MUTU	46	8,23	86	42,65	23001,70
Epargne Première (D)	CDT MUTU	47	8,21	87	42,62	20611,13
Generali Rendement	GENERALI	48	8,21	147	35,74	11312,63
AXA Première (C)	AXA	49	8,06	37	48,22	152,02
AXA Première (D)	AXA	50	8,05	38	48,22	135,32
Ecureuil Capitalisation	ECUREUIL	51	8,04	111	39,99	268,41
Azur-Obligations (D)	GROUPAZU	52	8,02	15	53,97	335,21
Azur-Obligations (C)	GROUPAZU	53	8,02	16	53,97	361,19
Saint-Honore Capital	CF ROTHS	54	8,02	50	46,62	20538,18
Acti Long Terme (C)	BBL FRAN	55	7,99	88	42,58	1571,60
Acti Long Terme (D)	BBL FRAN	56	7,99	84	43,06	1182,35
MDM Première Catégorie	MDMASSUR	57	7,97	42	47,73	164,96
CM Gestion Obligataire	CDT MUTU	58	7,85	78	43,61	675,16
Aires (C)	BGP	59	7,80	89	42,50	1237,24
Aires (D)	BGP	60	7,80	90	42,44	865,89
SBS France O.A.T. Plus	SBC BRIN	61	7,73	—	—	1257,81
Thesora (D)	SOGEPOST	62	7,67	99	41,17	913,57
Thesora (C)	SOGEPOST	63	7,67	100	41,17	1044,18
Selection Valeurs du Trésor	CCF	64	7,61	47	46,74	129074,07
Oblicic Régions	CIC PARI	65	7,57	25	49,99	1225,15
Oblifutur (D)	CNCA	66	7,53	125	38,08	526,49
Oblifutur (C)	CNCA	67	7,53	77	44,10	571,24
Lionplus (C)	CL	68	7,50	44	47,16	1631,56
Lionplus (D)	CL	69	7,49	45	47,15	1494,54
…nsivalor	CDC TRES	226	3,11	—	—	38400,38
…tualité Depots-Sicav	CDC TRES	227	3,04	167	31,63	19801,78
…st Oblig (C)	CIO	228	3,01	211	27,30	166,62
… Capitalisation	BBL FRAN	229	3,01	220	25,53	1887,54
…t Oblig (D)	CIO	230	3,01	212	27,29	144,46
…der Sécurité	BIMP	231	2,99	—	—	10902,66
…sécurite	CPRGESTI	232	2,98	194	28,92	19631,22
BIP Trésorerie	KLEIN BE	233	2,97	209	22,64	12764,96
Sélection J	CCF	234	2,96	175	30,38	98935,31
Vauban	BRED	235	2,92	196	28,57	40722,18
Elan Sécurité	ROTHSCHI	236	2,91	239	20,31	17818,67
Première Oblig (D)	CDC TRES	237	2,90	186	29,73	10481,45
Première Oblig (C)	CDC TRES	238	2,90	185	29,83	14082,65
BSD Valorisation (D)	BSD	239	2,83	236	21,35	156,34
Unipremiere - CT	SANPAOLO	240	2,83	210	22,58	1909,16
BSD Valorisation (C)	BSD	241	2,83	235	21,35	170,08
Barclays Première (C)	BARCLAYS	242	2,78	198	[illegible]	22788,84
Barclays Première (D)	BARCLAYS	243	2,78	199	28,40	16310,16
Opfis CT+ Sicav	ORSAY	244	2,76	—	—	313071,14
OBC Court Terme	OBC	245	2,77	—	—	117585,71
Pasquier Rendement (D)	BIMP	246	2,75	221	25,38	107,37
Pasquier Rendement (C)	BIMP	247	2,74	222	25,25	157,85
Paribas Epargne (C)	B PARIBA	248	[illegible]	232	[illegible]	28304,11
Paribas Epargne (D)	B PARIBA	249	[illegible]	233	[illegible]	2484
Obli-CIAL Court Terme (C)	CIAL	250	2,67	223	25,20	13662,38
Obli-CIAL Court Terme (D)	CIAL	251	2,67	224	25,18	11452,51
SNVB Epargne Dynamique (C)	SNVB	252	2,59	218	26,40	12242,46
SNVB Epargne Dynamique (D)	SNVB	253	2,58	219	[illegible]	10682,13
Pyramides Placements (D)	VERNES	254	2,49	227	24,91	9141,42
Pyramides Placements (C)	VERNES	254	2,49	227	24,91	9141,42
Real Sensible	SOFIDEP	256	2,20	—	—	1076,72
Acti Variable (C)	BBL FRAN	257	1,29	—	—	1147,78
Acti Variable (D)	BBL FRAN	258	1,29	—	—	1012,49
Obli Taux Variables	CDT NORD	259	1,13	—	—	518,01
Pyramides Oblivariables (D)	VERNES	260	−8,65	—	—	10064,58
Pyramides Oblivariables (C)	VERNES	261	[illegible]	—	—	11951,43
Pasquier Varioblig	BIMP	262	−8,59	—	—	10406,67
Iéna Tec-10 (C)	BFT	263	−8,77	—	—	1051162,40
Iéna Tec-10 (D)	BFT	264	−8,78	—	—	989077,19

OBLIGATAIRES FRANÇAISES COUPONS MULTIPLES
Performance moyenne sur 1 an : 5,19 %, sur 5 ans : 35,51 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
Ecureuil Trimestriel	ECUREUIL	1	7,18	2	41,25	2070,17
Haussmann Multirevenus	B WORMS	2	6,63	9	39,71	1372,25
Natio Revenus	BNP	3	6,27	1	46,09	1106,62
Paribas Revenus	B PARIBA	4	[illegible]	5	[illegible]	104,22
Cardif Revenus Trimestriels	CARDIF	5	6,09	7	[illegible]	106,50
Norwich Remuneration	NORWICH	6	[illegible]	10	39,08	114,80
Multirevenus	CFCM NOR	7	5,69	26	28,72	103,30
Rentacic	CIC PARI	8	5,58	15	[illegible]	163,04
Revenus Trimestriels	SOGEPOST	9	[illegible]	16	[illegible]	5196,87
Placements Trimestriels	NSM	10	5,52	6	[illegible]	10448,39
Cadence 1	SG	25	4,49	22	[illegible]	1058,13
Cadence 2	SG	26	4,04	24	[illegible]	1046,24
Mensuelcic	CIC PARI	27	3,88	20	32,89	9980,22
Intérêts Trimestriels	CORTAL	28	3,84	28	25,83	1063,51
Solstice	SOGEPOST	29	3,57	25	29,19	2371,07

OBLIGATAIRES FRANÇAISES INTERNATIONALES
Performance moyenne sur 1 an : 8,22 %, sur 5 ans : 41,44 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
Indocam Multiobligations	GROUP CA	1	13,55	1	[illegible]	959,83
Indocam Horizon Europe (C)	GROUP CA	2	13,02	—	—	1191,03
Indocam Horizon Europe (D)	GROUP CA	2	13,02	—	—	1191,03
Europe Première	CDC GEST	4	12,29	—	—	1427,74
Oblilion	CL	5	11,66	17	[illegible]	2273,74
Indocam Stratégie Monde (C)	GROUP CA	6	11,17	—	—	1563,19
MDM Oblig-Inter	MDMASSUR	7	11,12	6	[illegible]	149,88
Indocam Stratégie Monde (D)	GROUP CA	8	[illegible]	—	—	1483,64
ABF Euro	ABF	9	10,86	—	—	1134,20
AGF Interfonds	AGF	10	10,56	24	[illegible]	443,84
Univers-Obligations	CNCA	11	10,56	38	36,95	261,47
Obligations Toutes Catégories	BRED	12	10,49	22	[illegible]	284,45
BIP Inter-Obligations	KLEIN BE	13	10,46	9	[illegible]	99133,19
Cardif Obligations Internat.	CARDIF	14	10,39	—	—	126,24
State Street Oblig. Euro (D)	STATE ST	15	10,34	4	[illegible]	1553,66
State Street Oblig. Euro (C)	STATE ST	16	10,34	5	[illegible]	1811,28
Valeurs Intérêts Placements	KLEIN BE	17	10,28	21	46,19	145461,05
Groupama Horizon Monnaie Uniqu	GROUPAMA	18	10,11	—	—	1224,28
Oblicic Mondial	CIC PARI	19	10,05	28	42,78	4085,06
AXA Europe Obligations	AXA	20	[illegible]	39	36,65	140,84
Groupama Capitalisation	GROUPAMA	67	4,12	32	[illegible]	2119,42
Saint-Honoré Signatures Plus	CF ROTHS	68	4,10	—	—	10700,74
Egfi-Eurotop	CCCC	69	[illegible]	—	—	1270,22
Ecofi-Mte	ECOFI FI	70	[illegible]	—	—	10525,16
Primset	SG	71	[illegible]	—	—	5960,16
Cava Oblig	DUPONT	72	[illegible]	46	30,45	13558,94
Alfi Premium	UBS MNGT	73	[illegible]	45	31,86	101473,19
Victoire Obligations	COM FRAN	74	3,84	11	[illegible]	448,77
Atlas Euroblig	ATLAS	75	3,82	44	32,51	1065,02
CPR 1/3 Europe	CPRGESTI	76	[illegible]	50	28,80	17087,71
Victoire Sécurité	COM FRAN	77	3,15	14	48,61	204,39
Chateaudun Obligations	CPRGESTI	78	3,08	47	30,41	1783,68
Paribas Trésorerie Plus	B PARIBA	79	[illegible]	56	[illegible]	135320,60
Victoire Andromede	ABEILLE	80	[illegible]	—	—	1444750,85
Elan Trésorerie Plus	ROTHSCHI	81	[illegible]	58	[illegible]	13725,93

Les sicav obligataires européennes recherchent un nouveau souffle

GRANDES STARS des palmarès, les sicav obligataires qui ont joué la convergence des taux en Europe veulent se donner un nouvel élan. Quelques semaines après le sommet européen qui a déterminé les pays qui adopteront l'euro le premier janvier prochain, le mouvement d'unification des taux en Europe est sinon terminé, tout du moins largement entamé. Pour les gérants qui ont joué la convergence des taux en Europe, il faut trouver d'autres thèmes d'investissement d'ici à la fin de l'année.

Jusqu'à ces dernières semaines, les choses étaient relativement simples. Les gestionnaires pouvaient gagner sur deux tableaux. Ils bénéficiaient de la baisse générale des taux en Europe qui a pour conséquence d'augmenter la valeur des « vieilles » obligations détenues dans le portefeuille. Ils pouvaient également profiter d'une baisse supplémentaire des taux : la réduction du différentiel entre les pays du noyau dur de l'Europe (Allemagne, France et Benelux) et les pays périphériques, ceux de l'Europe du Sud particulièrement. Les gérants qui ont cru à la participation de l'Espagne et de l'Italie dans le premier train de l'euro ont été particulièrement favorisé. Europe première qui a misé jusqu'à 40 % de son actif sur les obligations italiennes et espagnoles ou ABF Euro qui détenait autant d'obligations italiennes que d'obligations françaises sont respectivement la deuxième et la troisième sicav misant sur les obligations européennes pour leur performance sur un an.

Aujourd'hui, les deux moteurs qui ont fait la fortune des sicav obligataires européennes semblent, cette fois, s'essouffler. Face à cette situation, les sociétés de gestion réfléchissent à l'orientation à donner à leurs sicav obligataires européennes. CDC Asset Management Europe vient de décider de positionner Europe Première sur les obligations de première catégorie des pays participant à l'Euro. D'autres gérants de sicav ont, au contraire, choisi d'élargir le champ d'investissement de leurs produits vers les pays qui ont vocation à rentrer dans l'euro. Ceux qui figurent dans l'Union européenne, comme le Royaume-Uni, mais aussi les candidats à l'entrée dans la Communauté, les pays de l'Europe de l'Est notamment.

Joël Morio

La chute du yen déstabilise les places émergentes

La monnaie japonaise est tombée, vendredi 29 mai, jusqu'à 139,20 yens pour un dollar, son cours le plus faible depuis sept ans. La crainte d'une propagation des troubles monétaires nippons à la Chine inquiète les opérateurs

Tous les éléments se sont conjugués, cette semaine, pour affaiblir le yen. Le premier a été la confirmation de la dégradation de la situation économique au Japon, avec l'annonce d'une forte poussée du chômage dans l'archipel. Cette statistique a relancé le scénario d'un prochain assouplissement de la politique monétaire japonaise, qui incite les investisseurs à placer leurs capitaux à l'étranger. Les opérateurs ont également été sensibles aux propos prêtés au secrétaire d'Etat américain au Trésor, Robert Rubin, selon lesquels la Maison Blanche serait désormais prête à accepter un recul du yen. La crainte des marchés est qu'un plongeon de la monnaie japonaise n'oblige Pékin et Hongkong à dévaluer à leur tour leurs devises, avec des risques de contagion aux autres places émergentes. Les emprunts d'Etat occidentaux, réputés très sûrs, profitent de ce brusque regain de tensions.

LA CHUTE du yen a continué de dominer l'actualité, cette semaine, sur les marchés financiers internationaux : provoquant d'un côté des remous sur les places émergentes, que ce soit en Asie du Sud-Est, en Amérique latine et surtout en Russie ; favorisant de l'autre une nette détente des taux d'intérêt à long terme dans les pays ocidentaux à la suite d'un mouvement général de *« flight to quality »*. La monnaie japonaise est tombée, vendredi 29 mai, jusqu'à 139,20 yens pour un dollar, son cours le plus bas depuis le mois de juillet 1991. Tous les éléments se sont conjugués pour affaiblir le yen.

Le premier a été la confirmation de la dégradation rapide de la situation économique au Japon. C'est ainsi que les mises en chantier de logements ont reculé de 16,1 % en avril, sur un an, leur seizième baisse consécutive. Plus inquiétant encore, le chômage a vivement progressé en avril, les sans-emploi représentant désormais 4,1 % de la population active, soit le niveau le plus élevé depuis que le gouvernement nippon a commencé à compiler des statistiques dans ce domaine, en 1953.

Ces statistiques ont relancé le scénario d'un prochain assouplissement de la politique monétaire nippone. Lors de la dernière réunion du conseil de la Banque du Japon, début avril, la question d'une réduction de l'escompte avait été longuement abordée et *« de nombreux membres étaient tombés d'accord sur le fait qu'une telle mesure pourrait être cohérente au vu des fortes pressions négatives qui s'exercent sur l'économie »*, selon le communiqué diffusé par l'institut d'émission. La perspective d'une réduction de l'escompte a favorisé une nouvelle détente des rendements à long terme, le taux de l'emprunt d'Etat de référence, d'une durée de huit ans, tombant vendredi à Tokyo jusqu'à 1,19 %.

Au plus bas depuis 1991

DOLLAR CONTRE YEN, en échelle inversée

Axe	80, 90, 100, 110, 120, 130, 140, 150
Années	1991, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98
Dernier point	139,20 YENS

Les analystes estiment que le yen pourrait rapidement tomber jusqu'à un niveau de 150 yens pour 1 dollar.

Ces niveaux de rendements extrêmement bas – et qui pourraient être amenés à baisser davantage – ne sont pas faits pour inciter les investisseurs étrangers à placer leurs capitaux dans l'archipel. Parallèlement, les gestionnaires japonais, notamment ceux des compagnies d'assurance-vie qui ont promis à leurs clients des rendements de l'ordre de 4 %, cherchent à sortir leurs fonds du Japon pour les investir aux Etats-Unis ou en Europe. Ces flux financiers se traduisent, sur le marché des changes, par des ventes massives de yens contre des dollars ou des devises européennes.

Pénalisé par la situation économique et monétaire au Japon, le yen a également souffert de l'apparent changement d'attitude de la Maison Blanche à propos de la parité dollar-yen. Dans son édition du lundi 25 mai, le magazine américain *US News and World Report* a affirmé, citant *« des sources bien placées »*, que le secrétaire d'Etat au Trésor Robert Rubin était disposé à tolérer une baisse du yen jusqu'au niveau de 150 yens pour un dollar si c'est la seule façon d'éviter un effondrement de la seconde économie mondiale. Ces propos, qui n'ont été que tardivement et mollement démentis, pourraient marquer une rupture importante dans la politique de change américaine. Jusqu'à présent, Washington, sous la pression notamment des industriels de l'automobile, s'opposait à toute dépréciation du yen, en expliquant que celle-ci aurait pour effet de creuser encore l'énorme déficit commercial des Etats-Unis avec le Japon.

La Maison Blanche paraît au contraire aujourd'hui estimer qu'une appréciation du dollar est finalement un moyen monétaire efficace de ralentir une économie américaine au bord de la surchauffe (la croissance au premier trimestre s'est élevée à 4,8 % en rythme annuel) et qu'elle constitue un remède plus doux, pour Wall Street, que celui consistant en une hausse des taux de la Réserve fédérale.

Si elle est une bonne nouvelle pour l'économie américaine, la chute du yen est en revanche un mauvais point pour des économies européennes encore convalescentes : les exportateurs du Vieux Continent voient leur compétitivité mise à mal (le yen a perdu 13 % face au mark et au franc depuis début février). La première réunion du Conseil de l'euro, qui se tiendra le 4 juin au Luxembourg et regroupera les onze ministres des finances de l'Eurobloc, fournira peut-être l'occasion aux dirigeants européens d'officialiser la position du ministre français de l'économie, Dominique Strauss-Kahn, qui a fait part cette semaine de son inquiétude face à une dépréciation excessive du yen. En prenant fermement position, le Conseil de l'euro modifierait sensiblement l'équilibre des forces monétaires dans le monde : la monnaie japonaise ne serait plus seulement placée sous influence nippo-américaine.

Pour l'heure, la crainte des marchés est qu'un plongeon du yen ne finisse par obliger Pékin et Hongkong à dévaluer à leur tour leur monnaie afin de préserver la compétitivité de leurs industries : dans l'ex-colonie britannique, le gouvernement vient d'admettre que le territoire pourrait connaître sa première récession depuis treize ans. L'ensemble de la région serait alors entraînée dans une nouvelle spirale dévaluationniste, avec le risque de déclencher d'importants remous monétaires et d'exercer de fortes pressions déflationnistes dans le reste du monde. Les pays émergents aux structures économiques et financières les plus fragiles sont les plus dangereusement exposés, au premier rang desquels se trouve la Russie, où la banque centrale a été contrainte de relever, mercredi, de 50 % à 150 % son principal taux directeur afin d'empêcher une dévaluation du rouble.

Consolation : les troubles monétaires en Asie et en Russie ont relancé le mouvement de *« flight to quality »* qui avait déjà pu être observé à l'automne dernier. Par prudence, les opérateurs achètent des emprunts d'Etat occidentaux, placements réputés très sûrs. Aux Etats-Unis, le rendement de l'emprunt à 30 ans est revenu de 5,91 % à 5,82 %, son plus bas niveau depuis début avril.

Pierre-Antoine Delhommais

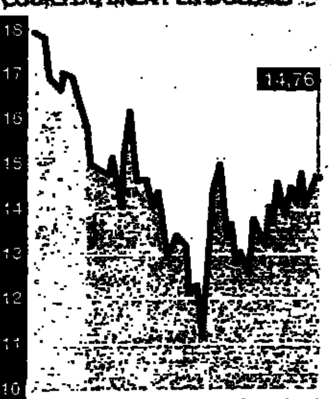
James Tobin critique la Bundesbank

Le Prix Nobel d'économie américain James Tobin a vivement critiqué, dans un entretien accordé mercredi 27 mai à l'hebdomadaire allemand *Die Zeit*, la politique monétaire de la Bundesbank. Son caractère trop restrictif est selon lui responsable du fort taux de chômage en Allemagne. *« La Bundesbank n'a qu'un objectif, celui de la stabilité des prix »*, estime M. Tobin. *« Elle n'a même pas essayé d'atteindre simultanément des objectifs en matière de chômage et de stabilité monétaire. »*

Pour l'économiste américain, un euro qui se renforcerait par rapport au dollar serait le signe d'une politique monétaire trop rigoureuse qui *« saperait la compétitivité sur les marchés intérieurs et extérieurs et aggraverait encore plus le chômage. De ce point de vue, il faudrait que l'euro soit un peu plus faible que le mark »*.

Le conseil de la Bundesbank, réuni jeudi 28 mai, a choisi de ne pas modifier ses taux directeurs : ce *statu quo* devrait durer, selon les analystes, au moins jusqu'à ce que la situation financière en Russie soit stabilisée.

MATIÈRES PREMIÈRES



UNE NOUVELLE réduction de la production pétrolière est inéluctable pour tenter de raffermir les cours du baril. Au fil des semaines, cette idée s'est imposée chez les principaux acteurs du marché, membres ou non de l'OPEP (organisation des pays exportateurs de pétrole) bien conscients que les mesures décidées en mars n'ont pas été suffisantes. La décision de dix-sept pays, emmenés par l'Arabie saoudite, le Venezuela et le Mexique de réduire leur production de près de 1,5 million de barils/jour, a stoppé momentanément le recul. L'accord n'a pas pour autant entraîné la reprise espérée. Le brent, qualité de référence de la mer du Nord, après être tombé à 11,18 dollars le 17 mars, se négociait à 14,76 dollars le 28 mai. A New York, le brut de référence light sweet crude pour livraison la plus rapprochée, en juillet, s'échangeait à 14,85 dollars.

Les dix membres de l'OPEP, hors Irak, qui avaient décidé de diminuer leur débit de 1,245 million de barils/jour, n'auraient pas tenu leurs engagements. Selon l'hebdomadaire spécialisé *Middle East Economic Survey* (MEES), la réduction n'a été que de 425 000 barils/jour en avril.

Mardi 26 mai, le ministre algérien des mines et de l'énergie, Youcef Yousfi, indiquait que son pays était en *« contact étroit »* avec d'autres producteurs, membres ou non du cartel, pour obtenir une nouvelle réduction de la production. L'objectif est de porter le prix à 17 ou 18 dollars le baril. Dans la même optique, le ministre de l'energie du Venezuela, Erwin Arrieta, estimait que le cartel devra à nouveau décider des baisses lors de sa réunion à Vienne, en Autriche le 24 juin.

Pendant ce temps, l'Irak négocie avec l'ONU un nouveau plan de distribution d'aide humanitaire, dans le cadre de l'accord *« pétrole contre nourritures »*. Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, devait approuver cette nouvelle phase du programme qui permettrait, dès le 3 juin à Bagdad, de vendre pour 5,2 milliards de dollars de pétrole par semestre en échange de biens de première nécessité, contre 2 milliards actuellement.

Dominique Gallois

Marché international des capitaux : l'Autriche sur les traces du Portugal

VOICI que les Etats européens s'approprient en quelque sorte les monnaies de leurs voisins. L'Autriche, suivant l'exemple du Portugal, vient d'émettre des obligations en deutschemarks, considérant sa transaction non pas comme une affaire émise en dehors de sa zone d'influence mais bien de la même façon qu'un emprunt national dans son schilling. La différence est importante sur le plan technique. Contrairement aux vrais emprunts étrangers (tels ceux que contractaient naguère en deutschemarks le Portugal et l'Autriche), les fonds d'Etat nationaux sont émis sans qu'il soit prévu de rembourser les investisseurs ou de leur offrir une compensation financière si les modes d'imposition des revenus des placements à valeurs mobilières venaient à changer.

Ce n'est qu'un aspect des choses, mais il convient de le souligner dans le cadre des débats actuels liés à l'éventualité d'une retenue à la source dont le taux serait le même dans l'Europe des Quinze. On sait que Bruxelles penche vers une solution de ce genre alors que la plupart des spécialistes y sont opposés. Ceux-ci non seulement craignent une brusque hausse des rendements (il faudrait subitement remplacer une masse d'emprunts dénoncés par les débiteurs), mais également redoutent la menace que représente l'impôt anticipé pour l'euromarché. Londres et les autres centres financiers de l'Union européenne y perdraient énormément. La Suisse ou d'autres places hors de l'Europe communautaire pourraient y gagner considérablement. Le développement d'un grand marché commun des capitaux, capable de rivaliser avec celui des Etats-Unis, serait en tout cas sérieusement retardé.

D'une façon plus générale, les derniers emprunts portugais et autrichien (de même que la prochaine transaction du Portugal, elle aussi en marks, qui sera émise mardi par voie d'adjudication) mettent en évidence l'importance de la fixation bilatérale des parités du 2 mai. Le risque de change a maintenant disparu entre les devises du futur marché commun financier. Or, pourtant, les rendements à long terme ne sont pas les mêmes. Le rapport que procurent les obligations du Trésor allemand (lequel ne s'endette qu'en marks) est moins élevé que ceux des autres pays dans leur monnaie respective. Les emprunteurs de tout premier plan ont donc de bonnes raisons de se couler dans le moule de l'Etat allemand afin de bénéficier d'un cercle d'investisseurs aussi large que lui. Emprunter en marks leur revient moins cher que lever des fonds chez eux.

La façon de procéder de l'Autriche et du Portugal n'est, au vrai, pas nouvelle. La Belgique les avait devancés sur ce terrain, avec beaucoup d'aplomb d'ailleurs, sans attendre la confirmation de son admission au sein du club de l'euro. A l'automne 1997, alors que le risque de change existait réellement, le Trésor public belge avait émis des obligations en francs français et en deutschemarks qui, elles aussi, d'un point de vue technique, ont les mêmes caractéristiques que les fonds d'Etat en francs belges.

Dans les trois cas, les pays concernés ont calqué le profil de leurs opérations sur ceux d'emprunts libellés dans leur propre monnaie – schilling, escudo ou franc belge, respectivement – dans le but de fusionner les différents éléments dans de grands ensembles en euro dès le début de l'année prochaine.

En franc français, monnaie toujours très utilisée par les emprunteurs internationaux, le plus grand emprunt de ces derniers jours (4 milliards pour une durée proche de 10,5 ans) a été lancé pour le compte d'un emprunteur américain, Citibank Credit Card Master Trust, par l'intermédiaire d'une banque américaine, JP Morgan. Citibank est le principal émetteur de cartes de crédit au monde et veut étendre son activité en Europe. Aux Etats-Unis, cet établissement emprunte moins cher que ses concurrents. Il lui faut maintenant convaincre de sa suprématie les investisseurs de notre continent. C'était sa première opération dans la monnaie française. Elle faisait suite à des émissions du même genre en deutschemarks et en francs suisses.

Par ailleurs, on attend beaucoup d'un emprunt de Lafarge, qui pourrait contribuer au développement chez nous d'un véritable marché des obligations d'entreprises industrielles tel qu'il existe outre-Atlantique. Paribas devrait diriger la transaction, d'un montant de 500 millions d'écus/euros pour une durée de 8 ans. Le rendement prévu est de 0,40 points de pourcentage supérieur à celui des obligations en écus du Trésor français.

Christophe Vetter

Retour de la menace asiatique sur les places boursières

TOKYO NIKKEI	NEW YORK DOW JONES	PARIS CAC 40	LONDRES FT 100	FRANCFORT DAX 30 XETRA
– 0,82%	– 2,35%	– 0,21%	– 0,80%	– 0,13%
15 670,78 points	8 899,95 points	4 041,16 points	5 870,70 points	5 556,99 points

UN PEU OUBLIÉE depuis le début de l'année, la crise asiatique vient de se rappeler aux bons souvenirs des boursiers. Il y a un an jour pour jour, les turbulences commençaient à peine en Thaïlande avec les premières attaques contre le baht. Six mois plus tard, l'ensemble de la région était emporté par la tourmente, au point que les économistes pronostiquaient alors une vague de déflation dont l'ensemble des économies de la planète seraient victimes. Le 29 octobre 1997, pour l'anniversaire des dix ans du krach d'octobre 1987, Wall Street abandonnait brutalement plus de 7 % et les principaux marchés boursiers semblaient, des deux côtés de l'Atlantique, sur le point de céder à la panique venue d'Asie. Une crainte aussi vite oubliée qu'elle était apparue...

La crise cessant en Asie d'être financière, notamment grâce aux interventions répétées du FMI (Fonds monétaire international), pour ne plus être qu'économique, sociale et parfois politique, les marchés ont fini par s'en désintéresser et profiter paradoxalement de ces effets bénéfiques : afflux de capitaux en quête de marchés « sûrs », éloignement des craintes inflationnistes et baisse des taux d'intérêt à long terme aux Etats-Unis et en Europe. Du coup, l'euphorie boursière, un temps mise entre parenthèses, a repris de plus belle. Elle s'est traduite des deux côtés de l'Atlantique par une succession presque ininterrompue de records au cours des derniers mois et par des gains qui dépassaient depuis le début de l'année 15 % à Wall Street et Londres, 20 % à Francfort et 35 % à Paris.

Mais l'accalmie a fait place au cours des derniers jours en Asie et sur l'ensemble des marchés émergents à de nouvelles turbulences. La crainte de voir se mettre en place une spirale déflationniste partie d'Asie réapparaît. Le mois de mai, que les boursiers jugent par superstition souvent néfaste, a été difficile sur les places émergentes. En un mois, la Bourse de Hongkong a perdu 14,7 %, Singapour 16,5 %, Kuala Lumpur 13,6 %, Bangkok 24,1 % et Djakarta 9,6 %. Au Brésil, en Hongrie et plus encore en Russie, les pertes ont atteint dans le même temps respectivement 11,9 %, 18,1 % et 36,6 %.

Même si Wall Street a subi mardi sa deuxième plus forte baisse de l'année avec un recul de 1,67 % de l'indice Dow Jones, les places occidentales et surtout européennes ont dans l'ensemble plutôt bien résisté aux mauvaises nouvelles venues d'Asie. Elles ont profité un peu une fois encore du reflux des capitaux des marchés « à risques » et en conséquence de la reprise de la baisse des taux à long terme en Europe et aux Etats-Unis. Au final, d'un vendredi à l'autre, Londres perd 0,80 % et New York 2,35 %. Paris, qui comme Francfort a atteint de nouveaux sommets historiques en début de semaine, cède seulement 0,21 % et la place allemande 0,13 %.

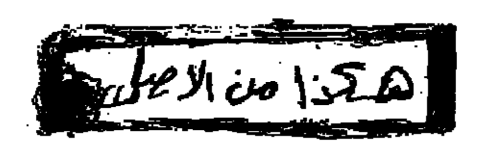
UNE HAUSSE IMPRESSIONNANTE

A Paris, lundi et mardi, l'indice CAC 40 avait même inscrit ses 34e et 35e records de l'année, atteignant mercredi en cours de séance le sommet des 4 146,79 points. Ce jour-là les valeurs françaises affichaient une hausse impressionnante de 37,25 % depuis le début de l'année. Mais l'Asie a refroidi l'enthousiasme.

Les économistes s'interrogent sur les conséquences d'une crise qui entrave les exportations des Etats-Unis ou des pays européens vers les pays du Sud-Est asiatique et favorise au contraire les importations en provenance de cette zone. Devant une commission de la Chambre des représentants, Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale (Fed), ainsi que le secrétaire au Trésor Robert Rubin ont estimé la semaine dernière que les effets de la crise étaient loin d'être totalement mesurés. *« Il y avait et il y a (...) une légère mais non négligeable probabilité pour que la crise en Asie du Sud-Est affecte grandement le Japon, l'Amérique latine, l'Europe de l'Est et centrale et par contre-coup également les Etats-Unis »*, a déclaré M. Greenspan. *« Les effets de la crise asiatique sur les économies réelles des pays directement affectés, de même que sur le nôtre, commencent seulement à se faire sentir »*, a ajouté le patron de la Fed.

La chute du yen se trouve au coeur de ces nouveaux remous. La monnaie de la première puissance économique de la région ne cesse de se déprécier face au billet vert. Elle est tombée, vendredi, jusqu'à 139,20 yens pour un dollar, son plus bas niveau depuis sept ans. La crainte des marchés est que la chute du yen oblige Pékin et Hongkong à dévaluer à leur tour leur monnaie afin de préserver la compétitivité de leurs industries : dans l'ex-colonie britannique, le gouvernement vient d'admettre que le territoire pourrait connaître sa première récession depuis treize ans. Le Japon se trouve bien évidemment en première ligne. La Bourse de Tokyo a encore cédé 0,82 % cette semaine et perdu près de 10 % en trois mois. L'économie nippone n'arrive pas à surmonter sa propre crise structurelle. Ainsi, la production automobile en avril est tombée à son plus bas niveau depuis dix-neuf ans et le chômage a progressé à vive allure au cours du même mois. Les sans-emploi représentent désormais 4,1 % de la population active, selon les données corrigées des variations saisonnières publiées vendredi. Le chômage n'avait jamais atteint un tel niveau depuis que le gouvernement nippon a commencé à établir des statistiques sur la question (en 1953).

Eric Les[illegible]



SPORTS **Dans un match de préparation à la Coupe du monde, l'équipe de France s'est inclinée, vendredi 29 avril, face à son homologue marocaine. Les deux formations ayant terminé la rencontre sur le score de 2 à 2, une scéance de tirs au but a été effectuée, ainsi que le stipulait le règlement du Tournoi Hassan-II. ● À CET EXERCICE, les Marocains ont été plus adroits et se sont imposés par 6 tirs au but à 5. Les Français, qui avaient battu les Belges 1-0 deux jours plus tôt, terminent néanmoins premiers de cette compétition à quatre. ● YOURI DJORKAEFF, rentré en seconde mi-temps, a marqué un but exceptionnel. Dans un entretien au *Monde*, l'attaquant de l'Inter de Milan répond à ses détracteurs et assure que sa relation avec le sélectionneur Aimé Jacquet est *« très forte »*. Il explique que le but qu'il a inscrit était *« dur à réaliser techniquement »*.**

L'équipe de France revient du Maroc sans convaincre

La défaite face à la sélection marocaine (2-2, 6 tirs au but à 5) n'a pas empêché les Bleus de remporter la Coupe Hassan-II. A quelques jours du Mondial, les tests d'Aimé Jacquet vont se poursuivre le 5 juin en Finlande

CASABLANCA
de notre envoyé spécial

Grosse fatigue et petite déprime: les Bleus avaient du vague à l'âme, ce vendredi 29 mai, à Casablanca. A la sortie des vestiaires, les visages étaient moroses. L'équipe de France, malmenée par le Maroc, en restait meurtrie. Elle avait arraché le match nul (2-2) mais s'était trop déplue pour s'arrêter à ce score flatteur. Au terme de cette semaine marocaine, la sélection nationale avait remporté la Coupe Hassan-II, mais nul ne songeait à fanfaronner. L'heure tardive, les événements immédiats et une profonde vexation inclinaient plutôt aux confessions.


FOOTBALL

Laurent Blanc dévoilait son malaise. *« Dans notre ambition collective, nous sommes déçus*, exprimait-il sans fard. *Nous avons été chahutés. Nous ne méritions pas de gagner. Surtout, nous nous sommes aperçus que nous n'arrivions pas à augmenter notre potentiel physique pendant le match. »* Et une sourde inquiétude de poindre: *« J'espère que la préparation physique va nous permettre d'être prêts, le 12 juin. Mais elle a été tronquée. Je me demande si on arrivera un jour tous ensemble au meilleur niveau de forme. »*

Didier Deschamps, le capitaine, était tout aussi franc : *« Nous ne sommes pas encore au niveau où nous devrions être. Nous avons commis quelques erreurs sur le plan défensif. Il nous reste encore du travail au niveau tactique. »* *« Il y a beaucoup de fatigue et un manque évident de cohésion »*, renchérissait Bernard Lama. Le reste de la troupe succombait à l'introspection. Robert Pirès se reprochait *« de ne pas assez oser »*. Christian Karembeu ne s'était pas plu. *« Il faut que je travaille encore »*, se persuadait-il. Christophe Dugarry estimait avoir à perfectionner les automatismes avec ses coéquipiers de l'attaque. Bref, les Bleus ne s'aimaient pas et se flagellaient. Il ne leur semblait même pas une consolation, au contraire, que ce Maroc-France ait été un match ouvert. Pleine d'intensité, riche en rebondissements, la rencontre gratifia le public de trois jolis buts et d'un chef-d'œuvre. Le lob de Salaheddine Bassir (9e min.) était habile.

L'égalisation par Laurent Blanc d'un fort coup de tête sur corner (23e min.) était classique. Le tir de Bassir dans la lucarne gauche de Bernard Lama (62e min.) était beau. Mais le retourné acrobatique de Youri Djorkaeff, reprenant aux environs du point de penalty un centre de Bernard Diomède, (73e min.), restera une réclame pour le football. C'est avec ce genre de bicyclette qu'on a envie d'aller au stade.

PATRON GROGNON

Le geste était parfait. Il suffisait à accorder une mention à la rencontre. L'équipe de France refusait pourtant d'invoquer cet exploit individuel pour éluder les défaillances collectives. Elle préférait se morfondre sur les deux buts encaissés que de s'honorer des deux inscrits. Le patron se montrait grognon. *« Face à des adversaires vifs et agressifs, nous n'avons pas eu la maîtrise du match »*, estimait Aimé Jacquet.

Pour son avant-dernier test de préparation à la Coupe du monde, le sélectionneur national avait fait donner la réserve. Deux jours à peine séparaient du match victorieux (1-0) contre la Belgique et il convenait de ménager son personnel. Aimé Jacquet aurait apprécié que cette équipe ait le même comportement que celle qui s'était exprimée mercredi. Il n'en fut rien. Incapables de visser le match tactiquement, dépassés physiquement, les Bleus laissèrent le jeu se développer sans contrôler sa teneur.

Il s'ensuivit une rencontre plaisante parce que spontanée et imprévisible. Mais le sélectionneur ne déteste rien tant que de voir son équipe ballottée par les événements. Entre le France-Belgique tenu et ce Maroc-France débridé, il n'hésite pas. Le match de vendredi était un incident de parcours, sans qu'on sache s'il fallait le regretter. Il est probable que le dernier rendez-vous de préparation, Finlande-France, le 5 juin à Helsinki, renouera avec les vertus de la discipline collective.

Et si Aimé Jacquet avait raison quand il claironne que *« le haut niveau, c'est vraiment ça »* ? Et si le quotidien de la Coupe du monde se résumait à des élucubrations technico-tactiques? Tout près du match d'ouverture, force est de s'interroger autant sur le football moderne que sur les Bleus. Ne serait-ce que parce que le match Angleterre-Belgique qui précédait dans la soirée avant atteint le combie de l'ennui (0-0).

« Le football, c'est la fable permanente de la cuirasse et de l'obus », aime à dire Guy Roux, l'entraîneur d'Auxerre. Aujourd'hui, le blindage des défenses semble résister à tout, ou presque. Des trente-deux équipes présentes en France, aucune ne semble avoir trouvé la solution. Aucune ne semble surtout vouloir s'y risquer, même si on ne désespère pas de ce onze brésilien qui a déjà rendu tant de services au football, ou de la surprenante sélection norvégienne. Dès lors, Aimé Jacquet devient un homme réaliste qui s'adapte à l'air du temps.

GAGNER « SUR UN RIEN »

Quand même eût-il prôné la révolution, ses joueurs se seraient rebellés. Les éléments de base de l'équipe de France sont formés à l'école italienne. Le capitaine Didier Deschamps (Juventus de Turin) et Marcel Desailly (Milan AC), hommes d'influence malgré leurs constantes dénégations, ne dérogent pas aux stricts préceptes transalpins. Vendredi, le second ne participait pas à la rencontre et le premier l'a quittée à la mi-temps, accentuant l'inorganisation.

Il faut se rendre à l'évidence. La lumière ne viendra probablement pas du pays hôte. Platini et les siens ont marqué les esprits par leur jeu. La nouvelle équipe de France ne prétend pas rester dans les mémoires autrement qu'en gagnant la Coupe du monde. Elle estime en avoir les moyens. *« A ce niveau, les matches se jouent sur un rien »*, assure Aimé Jacquet. Il n'est pas certain que ce rien permettra de satisfaire chez le public le goût du spectacle. Une raison supplémentaire de garder en souvenir la prouesse de Youri Djorkaeff.

Benoît Hopquin

Youri Djorkaeff, attaquant des Bleus

« L'équipe de France ne peut pas se passer de moi, ni moi d'elle »

À SES DÉTRACTEURS qui l'ont égratigné, mercredi 27 mai, à l'issue de France-Belgique, Youri Djorkaeff a rappelé qu'il était également un homme de défi. Rétabli de ses ennuis gastriques, l'attaquant de l'Inter Milan a marqué avec les Bleus, vendredi 29 mai, son dix-septième but, sans doute le plus spectaculaire. A moins de deux semaines du premier match de la France en Coupe du monde, face à l'Afrique du Sud, Djorkaeff a retrouvé efficacité et humour.

« Pensez-vous avoir inscrit face au Maroc le plus beau but de votre carrière ?

– Je n'en suis pas certain. En revanche, c'était le plus dur à réaliser techniquement. Les gymnastes ont dû apprécier le geste. C'est la souplesse de ma cheville qui m'a permis de reprendre le centre de Bernard Diomède. Sur le plan artistique, je mérite une bonne note. Il fallait du courage pour oser. J'y ai mis toute ma volonté, car je ne voulais pas me faire chambrer par mes amis marocains de Lyon...

– Comment avez-vous vécu les critiques qui ont accompagné le match contre la Belgique ?

– Sans amertume. Je constate que je ne peux pas tomber malade sans susciter des articles où l'on s'interroge sur mon moral. Mercredi, je souffrais de problèmes gastriques qui m'ont empêché d'évoluer à mon meilleur niveau. J'ai été remis en cause, mais c'est la preuve que les gens attendent énormément de moi. Ils ont raison, car je peux apporter beaucoup. Ça ne me gêne pas d'être considéré comme le buteur providentiel, je revendique même cette étiquette. La pression ne me tétanise pas.

– N'êtes-vous pas agacé de susciter des réserves à la moindre contre-performance ?

– J'ai toujours eu des détracteurs. Tant mieux. Je ne veux surtout pas laisser indifférent. L'essentiel, c'est que l'on parle de moi, en bien ou en mal. Mercredi, j'étais malade et ça s'est vu sur le terrain. Le lendemain, je me suis soigné et, vendredi, j'ai retrouvé mon potentiel. Je n'ai pas besoin des piques des médias pour me sublimer. Cela fait presque quinze ans que je suis sur les terrains. Je sais ce que j'ai à faire. Quand je rate un but à l'entraînement, je redouble d'efforts pour en inscrire trois dans la foulée.

– Des vingt-deux joueurs retenus par le sélectionneur pour le Mondial, vous êtes le plus efficace, avec dix-sept buts en trente-six rencontres. Etes-vous indispensable aux Bleus ?

– L'équipe de France ne peut pas se passer de moi, tout comme je ne peux pas vivre sans elle. Ma relation avec Aimé Jacquet est très forte. On n'a pas besoin de se perdre en bavardages pour se comprendre. Le débat sur mon positionnement sur le terrain ne me perturbe pas. Le sélectionneur me fait confiance depuis quatre ans dans une position d'électron libre.

– Après France-Belgique, Zinedine Zidane a déclaré que vous auriez dû rester davantage en pointe.

– Je joue toujours devant lui, et si je recule, par intermittences, c'est pour rendre service à la collectivité. Je me souviens lui avoir donné deux balles de but dans ces circonstances (face à l'Espagne, le 28 janvier, et face à la Norvège, le 25 février).

– Quel bilan tirez-vous de ce stage au Maroc ?

– Physiquement, nous sommes en progression. Le dernier match de préparation contre la Finlande devra nous servir de référence. Je suis optimiste. Nous n'avons rien à envier aux Brésiliens ou aux Italiens, si ce n'est leur palmarès. Notre valeur technique a toujours été présente, nous y avons ajouté une culture tactique et un potentiel physique indéniables. La seule incertitude concerne la gestion de l'événement. Devant notre public, nous avons l'obligation de prendre des risques pour déstabiliser des adversaires qui adopteront des dispositifs défensifs. Si nous parvenons à canaliser la pression, personne ne pourra nous stopper. Tout les paramètres sont réunis pour nous permettre de brandir la Coupe du monde, le 12 juillet. »

Propos recueillis par
Elie Barth

Les cent ans de « Pen-Duick »

PEN-DUICK, l'ancêtre des *« mésanges à tête noire »* qui ont écumé les océans avec Eric Tabarly, a cent ans. Tout en espérant qu'il n'y ait *« pas trop de bateaux de spectateurs »* pour cette *« fête intime »*, le double vainqueur (1964 et 1976) de la Transat anglaise en solitaire a convié ce week-end à Bénodet une dizaine d'autres propriétaires de voiliers conçus par l'architecte écossais William Fife Jr

Héritier d'une grande famille d'architectes établis dès 1791 à Fairlie, sur les rives de la Clyde, la rivière qui traverse Glasgow, William Fife a conçu et, souvent, construit dans son chantier, de 1880 à sa mort en 1944, quelques-uns des plus beaux voiliers de l'époque, comme *Shamrock*, le premier des grands Class I, financé en 1899 par Sir Thomas Lipton pour sa vaine conquête de la Coupe de l'America.

Parmi ces centaines de réalisations, plus d'une trentaine, restaurées, naviguent à nouveau. C'est le cas de *Tuiga*, un 15 mètres JI (22,50 mètres) construit en 1909 pour un noble espagnol afin de régater contre *Hispania*, le voilier royal. Retrouvé à Chypre à l'état d'épave en 1989, *Tuiga* est aujourd'hui le navire amiral du Yacht-Club de Monaco.

Avec d'autres cotres auriques (voilier à un mât dont le trapèze de la grand-voile est surmonté d'un autre plus petit et élancé appelé le flèche) comme *Moonbeam-III* (1903), le Suédois *Magda-IV* (1904), *Viola* (1908), le 6 mètres-JI *Clyde*, le ketch aurique (deux mâts) *Kentra* (1923) et les cotres bermudiens (grand-voile triangulaire) *Starlight* et *Solway-Maid* (1940), *Tuiga* et *Pen-Duick* devaient naviguer en baie de Bénodet, puis dans l'archipel des Glénans, avant de remonter l'Odet le dimanche de Pentecôte.

Eric avait sept ans, en 1938, quand il a découvert *Pen-Duick*, reposant sans sa quille parmi les roseaux des bords de Loire, en aval de Nantes. Guy, son père, l'avait acheté à Jean Lebec, qui l'avait rebaptisé *Pen-Duick* en 1935. Réarmé, il accueillera la famille Tabarly pour ses vacances jusqu'à la mobilisation du père, en 1939.

Après l'avoir laissé cinq années dans la vasière de Pen Foul, près de Bénodet, Guy s'était résolu à le vendre. C'était compter sans Eric, qui dissuada l'unique acheteur. *« Sitôt qu'il eut débarqué, mon père m'a flanqué une bonne raclée »*, se souvient celui qui finit par devenir officiellement le quatorzième propriétaire de *Pen-Duick*, en 1952. Pour financer la restauration, Tabarly s'est même engagé deux ans dans l'aéronavale, puis a choisi d'être affecté à Saïgon pour doubler sa solde. Hélas ! A son retour, le verdict de son ami Gilles Costantini, directeur de chantier naval à La Trinité-sur-Mer, était sans appel : *« Ton bateau est foutu. »*

POUR L'ESTHÉTIQUE

Tabarly aurait pu se résigner, mais il fit preuve d'ingéniosité. La première coque en polyester venait d'être exposée au Salon nautique de 1955. Il utilise la vieille coque en bois de *Pen-Duick* comme moule d'une nouvelle, avec sept couches de tissu de verre. Après trois ans de travaux, *Pen-Duick* est sauvé et dispose de la plus longue coque en plastique du monde (15,10 m). A Pâques 1959, il navigue à nouveau et participe à quelques courses, jusqu'en 1962. Mais sa restauration est loin d'être achevée.

Engagé dans la marine nationale et, plus encore, dans une exceptionnelle carrière de coureur d'océans, Eric Tabarly abandonne pendant vingt et un ans son amour de jeunesse. C'est en 1983 qu'il confie *Pen-Duick* au chantier de Raymond Labbé, à Saint-Malo, pour refaire, au gré de ses économies, les aménagements intérieurs, le pont et les superstructures. Une subvention de la ville de Rouen permet de finir les travaux pour le rassemblement des Voiles de la liberté, en 1989.

Depuis, Eric Tabarly affectionne plus que tout de naviguer *« à l'ancienne »*. A soixante-six ans, le plus célèbre des navigateurs français est redevenu un esthète : *« Je prends un réel plaisir à naviguer sur un bateau que je trouve beau. Pen-Duick a beaucoup de toile, pas de winch. Il est sportif et délicat à manœuvrer avec des palans. Les voiliers modernes ont beaucoup de qualités, mais pour l'esthétique... »*

Gérard Albouy

Le Stade toulousain en finale de la Coupe de France de rugby

LE STADE TOULOUSAIN s'est qualifié pour la finale de la Coupe de France de rugby en s'imposant, vendredi 29 mai, à Agen sur le score de 21 à 20. Les Toulousains doivent rencontrer en finale, dimanche 7 juin, le vainqueur de la rencontre entre Bègles-Bordeaux et le Stade français-CASG qui devait se jouer samedi.

DÉPÊCHES

■ **AUTOMOBILISME : la Fédération internationale de l'automobile** (FIA) a entrepris, vendredi 29 mai, une procédure judiciaire contre la Commission européenne devant la Cour de justice à Luxembourg. La FIA reproche au commissaire européen, Karel Van Miert, d'avoir rendu publics des documents relatifs à l'enquête que mène la Commission sur ses activités. M. Van Miert a répondu en jugeant cette contre-attaque comme *« une tentative d'intimidation qui ne changera rien »*.

■ **CYCLISME : la 13e étape du Tour d'Italie**, entre Carpi et Schio (166 km), a été remportée par l'Italien Michele Bartoli, vendredi 29 mai. Son compatriote et coéquipier de la formation Asics, Andrea Noè, prend la tête du classement général.

■ **FOOTBALL : la Yougoslavie a battu le Nigeria 3 à 0**, vendredi 29 mai à Belgrade, en match de préparation à la Coupe du monde. De son côté, la Croatie a été battue 2-1, à Pula (Croatie), par la Slovaquie, qui ne fait pas partie des trente-deux qualifiés.

■ **HANDBALL : l'équipe de France** n'a pas entamé de la meilleure des façons le championnat d'Europe masculin qui se dispute jusqu'au 7 juin en Italie. Vendredi 29 mai, les joueurs de Daniel Costantini ont concédé le nul, 20-20, face à la Lituanie, qui disputait son premier match dans un championnat d'Europe. L'Allemagne, l'Italie, la Suède et la Yougoslavie seront les prochains adversaires des Bleus.

Le Russe Marat gagne et s'amu

Le benjamin du tournoi, sorti d
a éliminé le Brésilien Gustavo K
tenant du titre. Et ne comprend
qu'on puisse trouver ça extraor

teurs et assure que le sélectionneur Ai... très forte ». Il ex... qu'il a inscrit était ...chiquement ».

finale de rugby

Le Russe Marat Safin gagne et s'amuse

Le benjamin du tournoi, sorti des qualifications, a éliminé le Brésilien Gustavo Kuerten, tenant du titre. Et ne comprend pas qu'on puisse trouver ça extraordinaire

ROLAND-GARROS

EN SEULEMENT deux matches à Roland-Garros, Marat Safin a écrit son morceau d'histoire. Le benjamin du tournoi est devenu, vendredi 29 mai, le premier joueur issu des qualifications à éliminer le tenant du titre, Gustavo Kuerten, dans un tournoi du Grand Chelem. *« Parfois ça arrive »*, dit-il sans vantardise à ces dizaines de personnes le pressant de questions. Evidemment, il n'avait pas pensé à cela. Il était venu à Paris pour *« faire de* [son] *mieux »*. C'est réussi, maintenant il faut assumer.

« Au premier set, avoue-t-il, *j'étais un peu nerveux à cause de tout : Gustavo, le central, le public... Puis je me suis calmé et j'ai commencé à jouer mon jeu. »* Kuerten, décontenancé par le succès de ce tennis à haut risque, a imprudemment offert la quatrième manche. Comme s'il attendait la cinquième pour reprendre ce match qu'il sentait lui échapper.

Instinctivement, Safin refuse le piédestal qu'on lui érige déjà. Insouciance de ses dix-huit ans ou conscience aiguë du milieu qu'il a choisi, il ne peut ignorer que sa dernière victime se trouvait, l'an passé, dans une position semblable à la sienne. Il se rassure avec les clichés familiers du circuit Challenger – deuxième division de l'ATP Tour – d'où il débarque avec son 116e rang mondial. Il en conserve quelques tics touchants. Comme cette manie rafraîchissante de réparer les erreurs d'arbitrage envers son adversaire. *« On se doit d'être un gentleman*, dit-il. *Si la balle est bonne, elle est bonne. »*

MERCI LA PLUIE !

Il pourrait vite déchanter. Comme il s'en doute vaguement, il se réfugie à nouveau au pays merveilleux des gentils aspirants champions. On lui serine déjà l'air de Wimbledon. *« Le Challenger de Split ne me laissera sûrement pas le temps de me préparer à une surface au rebond traître »*, avance-t-il prudemment. Comme sur le court, il se joue des pièges. Il n'a jamais connu d'obstacle. Des parents plus encourageants qu'envahissants (*Le Monde* du 28 mai), pas de relations tendues avec une fédération possessive, Marat Safin a le profil-type du joueur de l'avenir. Jeune escogriffe rigolard, il prend sa vie commodément réduite au tennis comme elle vient. L'agent qui l'a déniché peut se coincer les pouces dans les bretelles. Il l'a piloté en visionnaire.

A l'heure de la « mondialisation », un tennisman d'origine tatare, surdoué, né à Moscou et nourri depuis l'âge de quatorze ans au biberon du tennis espagnol, fascine forcément. Surtout quand il manie l'anglais avec l'accent ibère. Pour le distinguer encore, on l'a dissocié de la traditionnelle école catalane, qui le supporte pourtant dans les tribunes comme un des siens. *« Je n'ai pas essayé d'apprendre à jouer à l'espagnole*, dit Safin, *car mon coach m'a dit que mon tennis convenait, que je n'avais qu'à progresser. »*

Il a sagement obéi. Sa marge d'évolution demeure confortable. Sa première balle de service est encore peu fiable. Le court est pour lui un inépuisable terrain d'expérience. Audacieux cogneur de fond de court – *« Pourquoi n'aurais-je pas frappé puisque tout rentrait ces deux derniers matches et que demain je peux tout mettre dehors »* –, il refuse le stéréotype en s'enhardissant sur des amorties et des volées. *« Il a la puissance physique et le revers à deux mains des joueurs russes, et la combativité des espagnols*, a constaté Paulo Cleto, le capitaine de Coupe Davis brésilien. *Kuerten n'a pas grand chose à se reprocher, sauf de ne pas avoir fait preuve d'un peu plus d'autorité dans les échanges. »*

Kuerten était le champion, bien sûr, mais à tout point de vue Safin en impose. De sa solide carrure (1,95 mètre pour 81 kilos) et de sa mâchoire carrée n'émane pourtant pas la suffisante assurance qu'ont affichée Evgueni Kafelnikov ou Andreï Medvedev leurs premiers succès consommés. *« La vie continue*, se persuade-t-il. *Qu'on gagne ou qu'on perde, on est là pour faire de son mieux. Et, si ça ne marche pas, on peut toujours revenir l'année suivante. »*

Tant qu'il y est, le Russe préfère quand même gagner. Jeudi, il a prié pour que la pluie s'acharne sur Paris. Pour une deuxième nuit de répit après ses éprouvants cinq sets contre Andre Agassi. Vendredi matin, il était à nouveau prêt à se battre jusqu'au bout.

Bien malgré lui, Kuerten lui a fait gagner le surnom de « Terminator ». Le mental qu'il révèle à un âge aussi tendre étonne. Il se demande bien pourquoi. *« Mental ? Quoi, mental ? Je suis normal*, dit-il. *Tout est question de confiance. Et, quand vous gagnez un match, vous vous dites : "Je peux battre quelqu'un d'autre." »*

Patricia Jolly

★ Sur Internet (http://www.lemonde.fr), vivez toutes les journées du tournoi en images, découvrez les résultats en direct, les récits et commentaires du *Monde*, parcourez le monde du tennis.


JÉRÔME PREVOST/TEMPSPORT

Wayne Ferreira sort à cloche-pied

PLUS DE PEUR que de mal pour Wayne Ferreira. Sur une glissade qu'il maîtrise plutôt bien d'ordinaire, le joueur sud-africain, classé trentième mondial, s'est malencontreusement bloqué et tordu la cheville droite, vendredi 29 mai. En proie à une violente douleur, il a quitté le court Suzanne-Lenglen à cloche-pied pour apprendre à l'hôpital qu'il souffrait d'une entorse de moyenne importance. Elle lui a cependant coûté la rencontre du troisième tour qui l'opposait à Marcelo Rios (6-1, 3-3). Le Chilien, tête de série n° 3, dont le statut de favori du tournoi s'étoffe à mesure des éliminations successives des autres leaders du tennis mondial, a témoigné sa compassion au blessé sans se plaindre de pouvoir économiser ses forces avant les huitièmes de finale. Autre abandon pour cause de blessure ce même vendredi, celui du Néerlandais John Van Lottum, victime d'une élongation à un fessier. Il a laissé le champ libre à l'Américain Michael Chang, tête de série n° 11, qui avait remporté les deux premiers sets et menait 3-0 dans le troisième.

Monica Seles, au nom de son père

ELLE A PRIS le parti d'en parler à ceux qui font partie de sa vie même s'ils ne sont pas ses intimes, même s'ils sont parfois épouvantables d'indécence. En conférence de presse, Monica Seles jalonne son discours de ses *« dad »*, son père, Karoly, mort d'un cancer le 12 mai. Elle porte son deuil sur le court, vêtue de noir, une alliance suspendue à son cou.

Après son premier match, elle est venue parler, pour ne pas laisser place aux interprétations en tout genre. Monica Seles a expliqué pourquoi elle était là : pour jouer au tennis comme il le lui avait appris, pour ne pas tourner dans une maison qui lui rappelle trop de souvenirs, pour lui rendre hommage et continuer à vivre.

Elle parle avec pudeur et sincérité. Elle ne dit, ni ne laisse entendre, que la vie lui a réservé des épreuves terribles : ce couteau dans le dos, le 30 avril 1993, au Tournoi de Hambourg, alors qu'elle était numéro un mondial ; la dépression nerveuse qui a suivi ; le retour avec les blessures ; et ce deuxième cancer de son père, qui a mis sa vie entre parenthèses pendant ces quinze derniers mois.

LES BÉNÉFICES DE LA RELAXATION

Dans cette bulle irréelle qu'est un tournoi et dans les babillages d'après-match des « wonder-gamines », Monica Seles est devenue une icône de la réalité. Du dehors, elle apporte cette petite voix qui dégringole mille mots à la minute, ces cernes sous les yeux et ces quelques kilos en trop. En 1997, elle avait été une demi-finaliste formidable, battue sur le fil par Martina Hingis. Cette année, elle n'a d'ambition que celle de continuer. Elle dit qu'elle ne sera jamais plus celle qu'elle était avant le 30 avril 1993, avant le 12 mai 1998, elle affirme qu'elle est encore une joueuse.

Il y a quelques mois, sur les conseils de son père mourant, Monica s'est adjoint les services d'un préparateur physique, Gavin Hopper. Avec lui, elle dit avoir trouvé un nouvel équilibre. Elle a déjà perdu plusieurs kilos sans être au régime – une contrainte qu'elle déteste. Elle parle d'anorexie : elle a vu sa meilleure amie en devenir folle – la réalité encore.

La jeune femme justifie sa forme par un travail physique intense et des exercices de relaxation. *« Toutes ces dernières années, j'avais le sentiment de n'être qu'à 30 % de mes capacités car j'étais trop tendue. »* Pour le jeu, elle n'a pas voulu remplacer son entraîneur de père. Elle parle de son expérience, qui lui apporte cette sagesse qui ne ressemble pas encore à du détachement. Elle conclut doucement : *« Maintenant, je peux mériter de redevenir numéro un mondial. »*

Bénédicte Mathieu

RÉSULTATS DU 29 MAI

SIMPLE MESSIEURS

Deuxième tour

● Troisième quart du tableau

F. Clavet (Esp.) b. O. Delaître (Fra.) 6-2, 6-4, 6-7 (5-7), 6-1 ; M. Chang (EU, n° 11) b. N. Van Lottum (PB) 7-5, 6-2, 3-0 (ab.) ; A. Corretja (Esp., n° 14) b. F. Vicente (Ita.) 6-3, 6-2, 6-3 ; M. Gustafsson (Suè.) b. D. Prinosil (All.) 6-4, 6-3, 6-7 (7-9), 6-1 ; J. Stoltenberg (Aus.) b. P. Rafter (Aus., n° 4) 6-4, 2-6, 6-3, 6-2.

● Quatrième quart du tableau

M. Safin (Rus.) b. G. Kuerten (Bré., n° 8) 3-6, 7-6 (7-5), 3-6, 6-1, 6-4 ; D. Vacek (Rép. tch.) b. J.M. Gambill (EU) 6-4, 2-6, 7-5, 7-6 (7-0) ; A. Berasategui (Esp., n° 16) b. G. Solvès (Fra.) 6-3, 3-6, 6-3, 6-4 ; D. Hrbaty (Rép. slov.) b. J.-A. Viloca (Esp.) 6-3, 6-3, 6-3.

Troisième tour

● Premier quart du tableau

R. Delgado (Par.) b. S. Sargsian (Arm.) 2-6, 7-6 (7-4), 6-4, 7-6 (9-7) ; F. Mantilla (Esp., n° 15) b. F. Santoro (Fra.) 6-4, 2-6, 6-2, 7-5 ; F. Meligeni (Bré.) b. T. Woodbridge (Aus.) 7-5, 6-3, 6-2 ; T. Muster (Aut.) b. C. Van Garsse (Bel.) 6-2, 4-6, 7-6 (7-3), 6-2.

● Deuxième quart du tableau

M. Rios (Chi., n° 3) b. W. Ferreira (RSA) 6-1, 3-3 (ab.) ; A. Costa (Esp., n° 13) b. B. Ulihrach (Rép. tch.) 6-3, 6-3, 6-0 ; C. Moya (Esp., n° 12) b. A. Ilie (Aus.) 6-2, 7-6 (7-1), 6-3 ; J. Knippschild (All.) b. J. Van Herck (Bel.) 2-6, 0-6, 7-6 (10-8) 6-4, 6-2.

SIMPLE DAMES

Deuxième tour

● Troisième quart du tableau

P. Schnyder (Sui.) b. J. Halard-Decugis (Fra.) 6-3, 3-6, 6-1 ; S. Farina (Ita.) b. J. Kruger (RSA) 4-6, 6-3, 6-0.

● Quatrième quart du tableau

M. Diaz-Oliva (Arg.) b. S.H. Park (Cor.) 6-2, 6-2 ; I. Majoli (Cro., n° 10) b. N. Zvereva (Blé.) 6-3, 6-4.

Troisième tour

● Premier quart du tableau

M. Hingis (Sui., n° 1) b. K. Habsudova (Rép. tch.) 6-3, 6-2 ; A. Smashnova (Isr.) b. B. Rittner (All.) 1-6, 6-4, 6-1 ; H. Nagoya (Rép. slov.) b. N. Dechy (Fra.) 7-6 (7-5), 3-6, 6-1 ; V. Williams (EU, n° 8) b. A. Dechaume-Balleret (Fra.) 6-2, 6-1.

● Deuxième quart du tableau

J. Novotna (Rép. tch., n° 3) b. E. Tatarova (Ukr.) 6-3, 7-6 (7-5) ; A. Kournikova (Rus., n° 13) b. A. Carlsson (Suè.) 6-0, 6-0 ; C. Rubin (EU) b. M. Saeki (Jap.) 6-3, 6-4 ; M. Seles (EU, n° 6) b. B. Schwartz (Aut.) 6-1, 7-5.

DÉPÊCHES

■ **Le tennis féminin devient plus visible.** La WTA a annoncé, jeudi 28 mai, un accord de diffusion avec Eurosport. En 1999, 80 matches du circuit seront diffusés et une centaine en 2000 et 2001. Actuellement, Eurosport ne retransmet que le Tournoi en salle de Zurich en octobre. Cette décision fait suite à la signature, le 12 mai, d'un accord de partenariat avec Regency, un distributeur américain de télévision et de cinéma.

■ **Anna Kournikova expéditive.** De la journée du vendredi 29 mai, c'est celle qui n'a pas fait de détail. Anna Kournikova, tête de série n° 13, a renvoyé la Suédoise Anna Carlsson aux vestiaires à bicyclette. Traduire en langage tennistique : la Russe lui a infligé un 6-0, 6-0.

Dans la famille du tennis belge, Filip Dewulf est le grand frère

LE VISAGE de Christophe Van Garsse porte les empreintes du match. Ses yeux pétillent, ses lèvres ne peuvent s'empêcher de se relever dans un sourire. En serrant la main de Thomas Muster, il lui a dit que cela a été un honneur de rencontrer un joueur de son talent.

Il raconte : *« J'ai vu dans ses yeux qu'il me respectait. »* Bien que défait par l'Autrichien (6-2, 4-6, 7-6 [7-3], 6-2), Christophe Van Garsse repensera à cette partie comme à un souvenir merveilleux. *« Je voulais m'amuser, et je me suis bien amusé. J'en ai aussi tiré des leçons pour l'avenir. »* Issu des qualifications, le joueur belge, âgé de vingt-trois ans, n'avait jamais disputé Roland-Garros.

Un peu plus tard, son compatriote Johan Van Herck, tombeur au premier tour de Greg Rusedski, tête de série n° 5, s'est lui aussi incliné, au troisième tour, contre l'Allemand Jens Knippschild (2-6, 0-6, 7-6 [8-6], 6-4, 6-3). Samedi, la Belgique n'était plus représentée, chez les messieurs, que par Filip Dewulf, demi-finaliste en 1997. Il rencontrait le Suédois Thomas Enqvist. Johan et Christophe devaient être parmi les nombreux supporteurs qui sont venus à Paris pour soutenir leurs joueurs. Chez les dames, Dominique Van Roost, qui rencontrait Serena Williams, pouvait aussi compter sur eux.

LE RÔLE DE LA COUPE DAVIS

Depuis la performance parisienne de Filip Dewulf, le tennis belge a fait de l'union la raison de sa survie. *« Filip nous a montré le chemin. Il nous a fait comprendre que nous pouvions faire de grandes choses »*, explique Christophe Van Garsse. Lui n'a pas fait de demi-finale à Roland-Garros, mais il est le héros de la Coupe Davis. Il a donné le point de la montée dans le groupe mondial en septembre contre la France. Il a apporté la victoire contre les Pays-Bas, au premier tour, en avril, en battant Sjeng Schalken en cinq sets.

Johan Van Herck est le plus anonyme de la bande. Classé 97e mondial par l'ATP et coéquipier de Coupe Davis, c'est lui qui est en train de maçonner le nouveau tennis belge en insistant encore sur sa tradition familiale. Une tradition où, malgré la différence de région et de langue, les joueurs se téléphonent, s'entraînent ensemble sur les tournois du circuit et prennent des nouvelles de leurs consœurs de joueuses. Ils se forgent surtout des liens solides lors des rencontres en Coupe Davis ou, pour les filles, en Fed Cup.

Au lieu de téléphoner, Van Herck a demandé à rejoindre Filip Dewulf et son entraîneur, Gabriel Gonzales. Pour progresser encore, l'équipe devrait s'étoffer de deux joueurs étrangers. Le premier d'entre eux serait le Marocain Hicham Arazi, quart-de-finaliste à Roland-Garros en 1997, et qui, samedi, était toujours en course.

B. M.





La Toyota Prius, première voiture hybride pour le grand public

Elle sera vendue en Europe dans les prochaines années

BRUXELLES
de notre envoyé spécial

La Toyota Prius – avec un moteur classique à essence et un autre, électrique – est le premier véhicule *« propre »* produit à une échelle industrielle et commercialisé auprès du grand public à un prix relativement accessible. Rien à voir avec les tristes et lourdes voitures électrifiées à l'autonomie restreinte que l'on tente, sans grande conviction, de diffuser en France.

Soupçonné de chercher à *« faire un coup »* avec un modèle vendu à un prix (juste au-dessous de 100 000 francs) sans véritable rapport avec la réalité de son coût réel de fabrication, Toyota peut au moins s'enorgueillir de l'avoir déjà diffusé au Japon à 4 500 exemplaires sur un total de 8 000 commandes fermes. La cadence de production doit passer de 1 000 aujourd'hui à 2 000 dès le mois de juin, et le premier constructeur japonais assure à qui veut l'entendre que, sur cinq à six années de fabrication, ce modèle lui permettra de gagner de l'argent.

COUP DE POUCE

Le Toyota Hybrid System (THS) de la Prius consiste à associer un moteur de quatre cylindres à essence de 1,5 litre délivrant 58 chevaux et un groupe électrique dont la puissance est de 30 kilowatts (40 chevaux). Ces deux sources peuvent fonctionner simultanément, sans que le conducteur ait à s'en préoccuper.

Le moteur thermique tourne en quasi-permanence à un régime de 4 000 tours par minute, ce qui lui permet de consommer peu (4 à 5 litres aux 100 kilomètres, selon le constructeur) et de réduire ses émissions polluantes. Ce moteur entraîne les roues, mais toute la puissance non directement consommée permet de recharger les batteries, notamment lors des décélérations. La traction électrique suffit à faire démarrer la Prius, qui se met en route dans un sifflement avant que les quatre cylindres viennent prendre le relais. S'il faut accélérer ou grimper une côte, la propulsion électrique donnera un coup de pouce. Celle-ci est alimentée par des batteries (nickel-hydrure métallique) dissimulées derrière les sièges arrière. Cela limite évidemment le volume du coffre, interdit de rabattre la banquette et porte le poids à 1,5 tonne.

La charge de ces accumulateurs ne descend jamais au-dessous de 60 %, ce qui leur garantit une durée de vie de 150 000 à 200 000 kilomètres. Au-dessous de ce seuil, la motorisation thermique intervient pour recharger les batteries, via l'alternateur. Le résultat est, selon ses concepteurs, *« une voiture capable de consommer la moitié de ce que consomme une voiture traditionnelle ayant les mêmes performances »*, mais avec des émissions d'oxyde de carbone divisées par deux, les autres polluants étant réduits de 90 %. L'autonomie peut atteindre 1 400 kilomètres, mais à l'achat le surcoût est de l'ordre de 25 % par rapport à un modèle classique comparable.

UNE VOITURE À PART ENTIÈRE

Testée mi-mai dans la région de Bruxelles à l'initiative de Toyota, la Prius est apparue comme une voiture à part entière, confortable, avec un design intérieur et extérieur original.


D.R.

La Prius est sans aucun doute la pionnière d'un type de voitures appelé à se développer

Discrètement high-tech, elle fait à peine entendre le ronronnement du moteur thermique et le bruissement tout aussi retenu du générateur électrique. Relaxant, dans les embouteillages. Au fil des kilomètres, on apprécie la finesse du pilotage électronique qui assure la répartition de l'effort entre les deux motorisations. Les performances assez modestes (reprises un peu molles, manque de vivacité) ne sont pas pour autant rédhibitoires.

La Prius est sans aucun doute la pionnière d'un type de voitures appelé à se développer. Des modèles qui seront des « intérimaires » destinés à faire le lien entre les actuelles voitures les moins polluantes et la voiture de demain qui, vers 2015, sera sans doute dotée d'un moteur électrique alimenté par une pile à combustible utilisant du méthanol.

Dans les premières années du siècle prochain, le troisième constructeur mondial exportera vers les Etats-Unis et l'Europe des modèles dotés du THS. Outre une conduite à gauche, une Prius commercialisable sur le Vieux Continent devra aussi être dotée d'une motorisation plus puissante, admet-on chez Toyota. Sans compter qu'il faudra maintenir dans d'acceptables proportions le supplément de prix exigé pour ce modèle qui, au Japon, a séduit des écologistes convaincus, mais aussi les amateurs de nouvelles technologies.

J.-M. N.

Les Français s'éveillent à la boîte de vitesses automatique

Du matériel plus intelligent, une fiscalité mieux adaptée encouragent un changement d'attitude du consommateur

CE N'EST PAS une levée en masse, encore moins un raz-de-marée. Le changement est discret et ténu, mais il s'agit peut-être d'un déclic. Jusqu'alors négligée, voire méprisée, par l'automobiliste français, la boîte de vitesses automatique commence enfin à sortir de son ghetto. Au cours des derniers mois, sa diffusion a progressé de manière significative.

Alors que, ces dix dernières années, la proportion de véhicules neufs dotés d'une transmission automatique n'avait jamais dépassé la barre des 2,5 %, ce pourcentage a fait un vrai bond, passant de 2,6 % à 3,3 % des immatriculations entre 1996 et 1997. Les résultats commerciaux engrangés depuis le mois de janvier (une croissance globale de 33 % sur le premier trimestre) laissent prévoir que 1998 sera aussi une bonne année.

Les chiffres sont significatifs. En mars-avril, un tiers des Laguna 2 litres vendus par Renault étaient équipées d'une transmission automatique. Entre juin 1997 et avril 1998, le pourcentage atteint 40 % pour les Megane 2 litres. Peugeot dresse également un bilan très positif : les ventes européennes de 306 et de 406 en version automatique ont progressé de 30 % en moyenne en Europe sur le premier trimestre. En France, la marque au lion a pratiquement vendu en trois mois ce qu'elle avait vendu en six mois l'an passé. Citroën, qui a équipé la Xantia et la Xsara, annonce une progression de 72 % au premier trimestre.

UNE CURIOSITÉ

Pays latin, la France n'avait jusqu'alors jamais su apprécier à leur juste valeur les avantages de la boîte de vitesses automatique, contrairement à ses voisins britanniques, allemands ou suisses (sans parler des Etats-Unis et du Japon, où les voitures à boîte manuelle sont l'exception). Chez nous, l'automatisme a été longtemps considéré comme une curiosité destinée à un petit carré d'inconditionnels – considérés au mieux comme des originaux, au pire comme des rabat-joie insensibles au plaisir de conduire – ou à répondre aux besoins d'indolents conducteurs de luxueuses voitures étrangères.

Ces idées reçues sont définitivement périmées. Les transmissions automatiques modernes sont fiables et agréables. Ces derniers mois, Renault et Peugeot ont commercialisé une nouvelle boîte « Proactive » qu'ils ont élaborée en commun (*Le Monde* daté du 29 juillet 1997) pour leurs modèles de milieu de gamme. Là où les boîtes automatiques traditionnelles disposent au mieux de deux lois de passage des vitesses (position « confort » et « sport »), neuf lois de passage « autoadaptatives » ont été prévues.

Le système est donc capable de se plier au style de conduite de chacun : *« Il enclenche exactement le rapport que le conducteur aurait choisi avec une boîte manuelle »*, résume-t-on chez Renault. Un calculateur, réalisé en liaison avec Siemens, analyse en temps réel l'action de l'automobiliste sur la pédale d'accélérateur, le profil de la route (descente, montée, conditions d'adhérence) et la charge du véhicule. Le fonctionnement en « logique floue » offre une plus grande souplesse d'utilisation. Résultat : l'écart de consommation par rapport à une transmission classique est réduit à un peu plus de 1 litre aux 100 kilomètres et, surtout, la conduite est particulièrement agréable.

Pour ne prendre que le dernier exemple en date, le comportement de la nouvelle Clio automatique, que Renault commercialise ce mois-ci à partir de 77 900 francs, est de nature à faire changer d'avis plus d'un sceptique. La transmission à quatre rapports ne souffre d'aucun « trou » et, lors des décélérations, l'on n'éprouve pas l'impression déroutante – caractéristique de certaines boîtes automatiques – d'être totalement privé de frein moteur. Si l'on lève brusquement le pied de l'accélérateur, cette transmission *« intelligente »* maintient la vitesse enclenchée.

La Renault Mégane primée

Le consortium européen indépendant Euro NCAP estime que la Renault Mégane fait partie des trois voitures moyennes les plus sûres dans le domaine de la sécurité passive. Au terme d'un choc frontal et d'un choc latéral simulés, Euro NCAP a attribué la note maximale de quatre étoiles à la voiture française, qui est aussi le modèle le plus vendu en Europe depuis le début de l'année. Outre la Mégane, l'Audi A3 et la Volkswagen Golf ont reçu la notation la plus élevée parmi une douzaine de voitures de la gamme des berlines moyennes inférieures. Dans la catégorie supérieure, Euro NCAP avait attribué l'an dernier 4 étoiles à la Volvo S40. Les tests de collision frontale d'Euro NCAP sont réalisés à 64 km/h, alors que le choc latéral se déroule à 50 km/h (impact d'une barrière déformable avec un angle de 90 degrés). Renault a par ailleurs annoncé que la Mégane disposera fin juin d'un Airbag combiné tête-thorax et d'un nouvel appuie-tête à tiges courbes.

Tout cela permet de mieux coller aux conditions de circulation changeantes. En pratique, cette rapidité de réaction permet de garder le pied léger, sans qu'il soit nécessaire de cravacher à tout va en jouant du *kick down* (accélérer fortement pour que s'engage le rapport inférieur). Toutefois, la vivacité avec laquelle la voiture réagit aux sollicitations dépend de la façon dont le conducteur s'est jusqu'alors comporté. En clair, s'il a roulé très calmement, la voiture réagira avec un tout petit décalage en cas d'accélération brutale. A l'inverse, s'il a adopté une conduite dynamique, le temps de réaction sera nul.

L'efficacité dont témoigne cette transmission « autoadaptative » et l'agrément qu'elle procure sur la Clio sont tout aussi palpables sur des modèles plus lourds, tels que la Renault Scénic ou la Peugeot 406.

Décidée à *« démocratiser la boîte automatique »*, la marque au losange – qui a déjà préparé le terrain en proposant, notamment sur la Twingo, un embrayage à pilotage automatique – demande un surcoût de 5 000 francs pour l'option « Proactive » quel que soit le modèle, contre 7 500 francs chez Peugeot et Citroën.

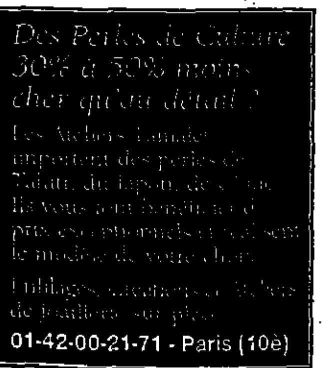
Renault, comme Peugeot et Citroën, comptent également sur le nouveau calcul de la puissance fiscale qui prendra effet au 1er juillet pour favoriser la diffusion des modèles à boîte automatique. Fondé sur des critères transparents (la puissance et les émissions d'oxyde de carbone), le calcul de la vignette va enfin cesser de privilégier outrageusement les motorisations diesel et de pénaliser les modèles à rapports de vitesse courts, ce qui handicapait fortement les voitures à transmission automatique.

Ainsi, dans un mois, la puissance fiscale de la Clio « Proactive » passera de 7 à 6 chevaux alors que celle la Citroën Xantia deux-litres passera de 10 à 9 chevaux. Autres exemples : chez BMW, la 316i automatique perdra un cheval (de 8 à 7) contre trois pour la 528i (de 16 à 13).

Quant aux inconditionnels du changement de vitesse, ceux qui, contre vents et marées, sont toujours persuadés qu'une « vraie » voiture doit forcément disposer d'une pédale d'embrayage, d'un levier et d'un pommeau, on leur signalera que plus des deux tiers des Ferrari 456 sont livrées avec une boîte automatique.

Jean-Michel Normand

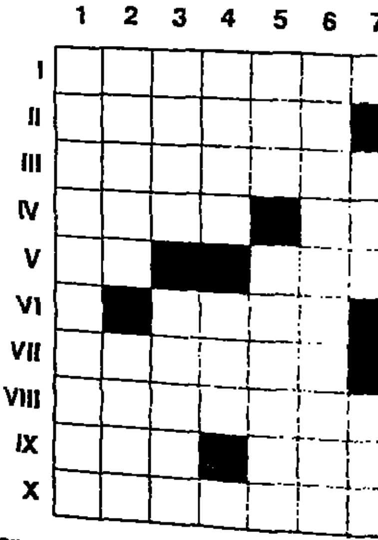




Pluie à l'est, éclairci

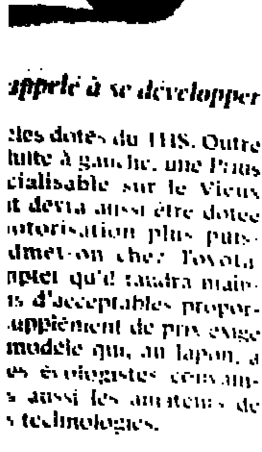
PRATIQUE

MOTS CROISÉS



هكذا من الأصل





Pluie à l'est, éclaircies ailleurs

UNE VASTE DÉPRESSION, située des Iles britanniques au large du Portugal, dirigera, dimanche, sur notre pays, un flux de sud à sud-ouest avec de l'air doux. Un front froid s'évacuera vers l'est, donnant de la pluie parfois orageuse.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Les nuages et les éclaircies alterneront le matin, avec quelques averses. L'après-midi les nuages seront nombreux avec des averses. Les températures maximales avoisineront 16 à 18 degrés.

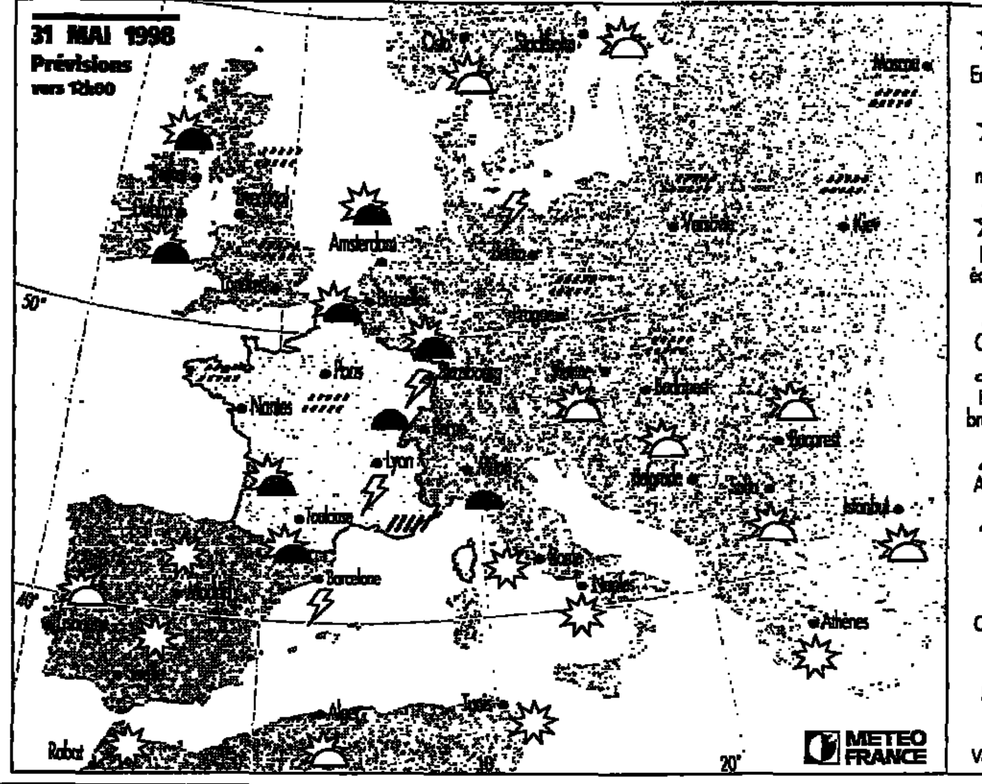
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Du Nord-Picardie aux Ardennes, il pleuvra encore faiblement le matin, puis de belles éclaircies reviendront l'après-midi. Ailleurs, le ciel sera très nuageux le matin, puis le soleil fera de belles apparitions, avec encore quelques averses. Il fera de 19 à 22 degrés l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le temps sera couvert avec des pluies faibles, puis quelques éclaircies reviendront par l'ouest l'après-midi. Il fera de 19 à 23 degrés au meilleur moment de la journée.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Sur Midi-Pyrénées, les nuages resteront nombreux, avec quelques averses. Ailleurs, les nuages et les belles éclaircies alterneront. Les températures maximales avoisineront 20 à 23 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Sur le Limousin, le soleil sera de plus en plus généreux au fil des heures. Ailleurs, le temps sera le plus souvent couvert, avec de la pluie et des orages. Le thermomètre marquera 18 à 23 degrés au meilleur moment de lajournée.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Les nuages resteront nombreux toute la journée, avec de la pluie par moment et aussi des orages. Il fera de 20 à 25 degrés l'après-midi.



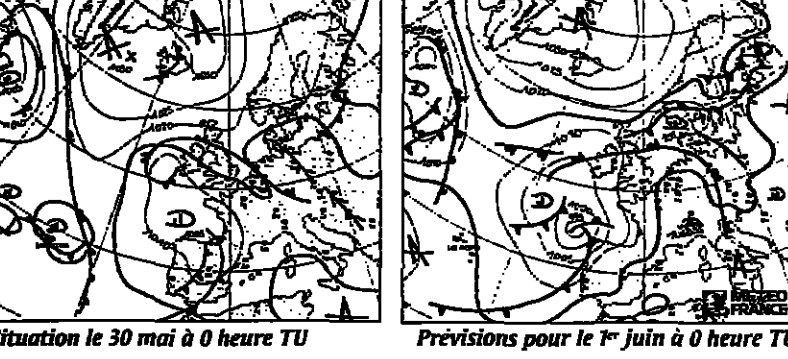
LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** La circulation des trains express régionaux (TER) risque d'être perturbée jusqu'au mardi 2 juin à 8 heures sur le réseau ferroviaire de Bretagne, en raison d'une grève à l'appel des syndicats CGT et CFDT. Les TGV et les trains express devraient circuler normalement, mais seulement 30 % des TER sont prévus par la direction régionale de la SNCF. Seule la ligne qui relie Rennes à Saint-Malo sera assurée à 60 %.

■ **HONGKONG.** Mercredi 27 mai, Cathay Pacific a inauguré son premier Boeing 777-300 équipé d'écrans vidéos individuels pour chacun de ses 367 sièges, sur sa ligne Hongkong-Taïpeh. Cet appareil volera également vers Singapour et le Japon. Sept autres avions de ce type vont être mis en service cette année et l'année prochaine. Réservations, tél. : 01-41-43-75-75.

PRÉVISIONS POUR LE 31 MAI 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		NANCY	14/19 P	PAPEETE	25/31 S	KIEV	17/22 P	VENISE	15/22 N	LE CAIRE	18/29 S
AJACCIO	13/23 N	NANTES	8/17 P	POINTE-A-PIT.	26/31 C	LISBONNE	15/20 S	VIENNE	12/20 S	MARRAKECH	17/29 S
BIARRITZ	12/21 N	NICE	15/21 P	ST-DENIS-RÉ.	22/27 S	LIVERPOOL	12/17 P	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	14/23 N
BORDEAUX	10/24 N	PARIS	11/21 N	**EUROPE**		LONDRES	12/18 P	BRASILIA	15/26 S	PRETORIA	8/24 S
BOURGES	10/20 N	PAU	10/19 N	AMSTERDAM	13/21 N	LUXEMBOURG	12/19 P	BUENOS AIR.	4/17 S	RABAT	14/24 S
BREST	9/16 N	PERPIGNAN	14/23 P	ATHENES	19/27 S	MADRID	10/19 S	CARACAS	26/30 P	TUNIS	20/30 S
CAEN	11/17 N	RENNES	9/19 N	BARCELONE	17/23 P	MILAN	15/23 C	CHICAGO	13/26 S	**ASIE-OCÉANIE**	
CHERBOURG	9/18 N	ST-ETIENNE	10/16 N	BELFAST	9/17 N	MOSCOU	11/18 P	LIMA	20/24 N	BANGKOK	27/35 N
CLERMONT-F.	11/19 N	STRASBOURG	11/24 P	BELGRADE	14/24 S	MUNICH	12/20 N	LOS ANGELES	15/22 N	BOMBAY	29/35 N
DIJON	13/18 P	TOULOUSE	11/23 N	BERLIN	16/21 P	NAPLES	15/24 S	MEXICO	16/28 S	DJAKARTA	28/32 C
GRENOBLE	10/19 P	TOURS	9/20 N	BERNE	12/17 N	OSLO	10/18 N	MONTREAL	11/21 P	DUBAI	27/38 S
LILLE	13/21 P	**FRANCE outre-mer**		BRUXELLES	12/20 N	PALMA DE M.	14/25 C	NEW YORK	19/29 C	HANOI	27/32 P
LIMOGES	9/20 N	CAYENNE	25/30 P	BUCAREST	16/24 S	PRAGUE	11/19 P	SAN FRANCIS.	13/20 C	HONGKONG	26/29 C
LYON	13/17 P	FORT-DE-FR.	26/30 C	BUDAPEST	14/22 P	ROME	15/23 S	SANTIAGO/CHI	3/17 S	JERUSALEM	17/27 S
MARSEILLE	16/21 P	NOUMEA	21/25 N	COPENHAGUE	9/18 P	SEVILLE	16/25 S	TORONTO.	13/22 P	NEW DEHLI	26/45 S
				DUBLIN	9/14 N	SOFIA	13/22 S	WASHINGTON	22/33 S	PEKIN	16/30 S
				FRANCFORT	15/21 N	ST-PETERSB.	4/14 S	**AFRIQUE**		SEOUL	17/27 S
				GENEVE	11/19 N	STOCKHOLM	7/16 N	ALGER	18/25 S	SINGAPOUR	28/32 P
				HELSINKI	5/15 N	TENERIFE	15/20 S	DAKAR	22/27 S	SYDNEY	13/20 C
				ISTANBUL	11/21 N	VARSOVIE	15/24 P	KINSHASA	21/31 S	TOKYO	18/24 S



Situation le 30 mai à 0 heure TU — *Prévisions pour le 1er juin à 0 heure TU*

PRATIQUE

Comment s'équiper pour la grande randonnée

QUAND on doit affronter en novice la grande traversée des Alpes ou le GR 20 de Calvi à Porto-Vecchio, il ne faut pas attendre le 30 juin pour se précipiter chez Decathlon ou Go Sport et acheter n'importe quoi à n'importe quel prix dans la bousculade des veilles de vacances.

La randonnée, c'est le pied !, mais la moindre erreur dans ce domaine transformera la grande aventure en chemin de croix. La chaussure doit être adaptée au terrain. On réservera les modèles en cuir rigide ou en polyuréthane avec semelle cousue et armée à l'alpinisme. Pour la randonnée, on privilégiera la légèreté et le confort sans lésiner cependant sur la qualité ; le pied et la cheville doivent être bien tenus, ni trop serrés ni trop au large : on conseille une demi-pointure au-dessus des chaussures de ville.

Des progrès considérables ont été réalisés sur les formes, les matériaux et les couleurs. Pour choisir, il est préférable de se diriger vers un magasin ou une grande surface spécialisée à un jour et une heure de moindre affluence, muni d'une paire de chaussettes de laine à bouclettes (fuir les fibres synthétiques, qui ne sont pas assez résistantes). Michel Moing, du Vieux Campeur, qui présente 96 modèles, de 28 marques, conseille de *« bien serrer les chaussures, et de prendre son temps, de circuler dans le magasin, monter et descendre des escaliers »*. On emportera la paire dans laquelle on se sentira le mieux, sans sacrifices excessifs à l'esthétique ou à l'économie. Il faudra ensuite « briser » les chaussures, au cours de sorties sur le terrain, ou tous les jours en se rendant à son travail : c'est du dernier chic.

PANTALONS « À TOUT FAIRE »

La capacité du sac (de 40 à 70 litres) doit être adaptée à la morphologie de chacun ; prévoir trop grand incite à se charger inutilement. Le dos doit être matelassé, éventuellement renforcé par une armature d'aluminium. Les dispositifs antitranspiration (filets) se généralisent. Tous les sacs sont maintenant munis d'une ceinture ventrale fixe ; elle doit être large et rembourrée, et son bouclage commode ; de même pour les bretelles. Les sangles de rappel de charge sont destinées à ajuster le contenu du sac au plus près du corps. Les poches extérieures, absentes du matériel d'alpinisme, rendent de grands services en randonnée. Les prix varient de 400 à 1 200 F.

Par temps de pluie, la cape reste la meilleure solution. Il faut la préférer légère, résistante, pas trop enveloppante à cause de la transpiration et plus courte devant pour ne pas trébucher dans les raidillons (prix : de 30 F pour du PVC jusqu'à 550 F pour du polyamide respirant).

Les bons vieux knickers sont en perte de vitesse, au profit des pantalons *« à tout faire »*, en matières synthétiques extensibles, infroissables, mais onéreux : de 575 à 835 F pour un tissu Schoeller. Prévoir une chemise à manches longues et à col montant pour parer aux coups de soleil. Les sous-vêtements en fibres synthétiques présentent de gros avantages par rapport au coton : légèreté, évaporation, lavage et séchage facile ; ils sont malheureusement chers : 250 F pour un tee-shirt. Préférer le blouson en fibres polaires renforcé aux épaules à cause du sac au pullover, plus lourd et moins efficace (environ 600 F). Un coupe-vent est indispensable. Le polyamide « respirant » limite la condensation, mais il est plus coûteux : de 350 à 600 F. Une casquette à longue visière protégera le visage du soleil et de la pluie.

Emporter une tente permet de ne plus être tributaire des refuges surchargés. Mais le choix d'un modèle ressemble à la quadrature du cercle : elle doit être la plus légère, la plus vaste et la plus robuste possible. La traditionnelle canadienne reste le meilleur rapport poids-prix. On préférera une trois places à peine plus lourde et nettement plus confortable : le Vieux Campeur propose un modèle en polyamide Ripstop 3333, de 2 kg seulement à 1 840 F. Il est indispensable d'emporter un tapis isolant pour se protéger des cailloux et du froid ; une simple mousse de supermarché à 15 F, coupée en deux (1,10 m) suffit. Les plus douillets feront l'acquisition d'un matelas « autogonflant » (modèle Staytek 1,19 m, 540 g, à partir de 300 F).

LES PIEDS AU SOLEIL !

La randonnée en altitude exige un bon sac de couchage. Le duvet cloisonné reste la meilleure solution, il est plus chaud, plus léger (1,2 à 1,5 kg) et moins encombrant que le synthétique. Seul inconvénient, son prix : de 1 000 à 2 000 F.

Pour le petit équipement, prévoir une gourde d'un litre, modèle isotherme, en polyuréthane pour sa légèreté, et à fermeture à vis pour éviter l'ouverture intempestive à l'intérieur du sac. Les ceintures porte-boisson à pipette sont des gadgets réservés aux marathoniens de la randonnée. La pharmacie comprendra au moins une bande de compression en cas de foulure, de la crème solaire, des pharmadoses d'alcool et d'arnica, et de petits pansements, notamment pour les ampoules. Les crèmes pour les pieds sont inutiles. La meilleure hygiène consiste à les aérer le plus souvent possible, à les laver à l'eau des torrents et à les sécher au soleil, c'est gratuit !

Pour préparer l'itinéraire et s'orienter sur le terrain, la carte au 1/25 000 est indispensable. Tous les pays ont leur collection ; l'Andorre possède même une série au 1/10 000 ! Enfin, boussole et altimètre peuvent être très utiles en cas de brouillard ou dans les forêts denses. L'addition des prix de ces divers équipements fait apparaître la randonnée comme un sport de luxe. C'est vrai, mais il faut se dire qu'on achète une tente ou un sac à dos pour toute une vie. Il n'est pas rare de croiser sur les sentiers des vétérans avec leur matériel suranné, mais parfaitement entretenu et sûrement plus efficace que les derniers must des catalogues. Pour une première fois, il est préférable d'emprunter l'équipement à la famille et aux amis, et de s'assurer de sa vocation de marcheur avant de se lancer dans des achats complets.

Michaëla Bobasch

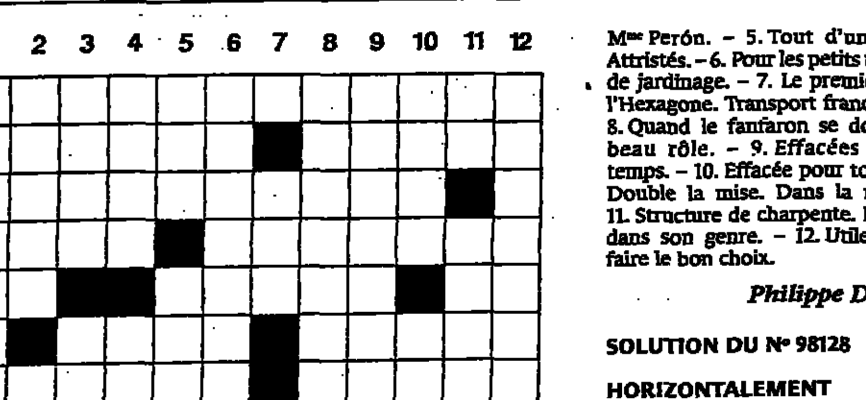
Jours de fête

Les 20 et 21 juin aura lieu la Fête de la randonnée : 2 000 rando-musiques dans toute la France. Renseignements au *Centre d'information de la randonnée pédestre*, 14, rue Riquet, 75019 Paris (tél. : 01-44-89-93-93. Minitel : 3615 RANDO, 2,23 F la minute). Du lundi au samedi, de 10 heures à 18 heures. On peut s'y procurer les 160 topoguides de la *Fédération* française de randonnée pédestre.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98129

◆ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



HORIZONTALEMENT

I. Rêves sur papier glacé. – II. Dans les convolvulacées. Dépasse les bornes. – III. Facile à investir. – IV. Ensembles de connaissances. La bonne voie pour bien arriver. – V. Voyelles. Son soleil levant fit impression. Mises à l'écart. – VI. N'a pas de raison pour être jeté dans le suivant. On n'y jette rien d'intéressant. – VII. Où l'on garde ce qu'il y a de plus intéressant. Beau comme un arc. – VIII. Bouchée comme une vieille tuyauterie. Vient de savoir. – IX. Lettres de Baudelaire. Annonce la fin. Descendant du Prophète devenu chef. – X. Remises sur de bonnes voies.

VERTICALEMENT

1. Passe à table avec plaisir. – 2. Passé à table sans plaisir. Coule en poésie. – 3. Situation élevée. Soutins l'édifice. – 4. Eternelles, sauf chez Gogol. La deuxième Mme Perón. – 5. Tout d'un coup. Attristés. – 6. Pour les petits travaux de jardinage. – 7. Le premier dans l'Hexagone. Transport francilien. – 8. Quand le fanfaron se donne le beau rôle. – 9. Effacées par le temps. – 10. Effacée pour toujours. Double la mise. Dans la mise. – 11. Structure de charpente. Parfaite dans son genre. – 12. Utiles pour faire le bon choix.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98128

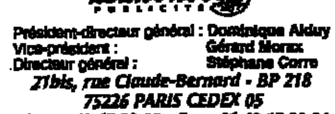
HORIZONTALEMENT

I. Auto-stoppeur. – II. Trimer. Lot. – III. Tam. Bizutage. – IV. Anerie. Melon. – V. Ciselure. ONG. – VI. Hé. Peso. Inca. – VII. Raseurs. Og. – VIII. Nées. Soue. – IX. TGV. Résoudre. – X. Soulèvements.

VERTICALEMENT

1. Attachants. – 2. Uranie. Ego. – 3. Times. Revu. – 4. Om. Repas. – 5. Sébiles. Ré. – 6. Trieuse. Ev. – 7. Rousse. – 8. Plumé. OM. – 9. Pote. Issue. – 10. Etalon. Odn (don). – 11. Goncourt. – 12. Réengagées.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037



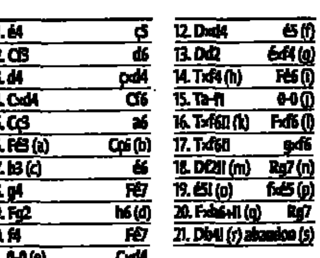
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PRINTED IN FRANCE

ÉCHECS N° 1794

6e PARTIE DU MATCH *DE BREDA* (1998)
Blancs : J. Timman.
Noirs : L. Van Wely.
Défense sicilienne.
Variante Najdorf.



1. é4	ç5	12. Dxd4	é5 (f)
2. Cf3	d6	13. Dd2	éxf4 (g)
3. d4	çxd4	14. Txf4 (h)	Fé6 (i)
4. Cxd4	Cf6	15. Ta-f1	0-0 (j)
5. Cç3	a6	16. Txf6!! (k)	Fxf6 (l)
6. Fé3 (a)	Cç6 (b)	17. Txf6!!	gxf6
7. h3 (c)	é6	18. Df2!! (m)	Rg7 (n)
8. g4	Fé7	19. é5! (o)	fxé5 (p)
9. Fg2	h6 (d)	20. Fxh6+!! (q)	Rg8
10. f4	Fd7	21. Dh4! (r)	abandon (s)
11. 0-0 (e)	Cxd4		

NOTES

a) La suite anti-Najdorf à la mode, mais 6. Fç4, 6. f4, 6. Fé2 ou 6. Fg5 restent des continuations classiques.

b) Ou 6..., é5 ; 7. Cf3 ou 7. Cb3. Sur 6..., é6, l'école anglaise a développé un système assez dangereux fondé sur la formation f3-g4-Dd2 - 0-0-0. La réponse la plus jouée ces dernières années est 6..., Cg4. Par exemple, 7. Fg5, h6 ; 8. Fh4, g5 ; 9. Fg3, Fg7 ; 10. Fé2, h5 ; 11. Fxg4, hxg4 (ou 11..., Fg4 ; 12. f3, Fd7 ; 13. 0-0, Cç6 ; 14. Pf2, é6 comme dans la partie Chirov-Kasparov, Linares, 1997) ; 12. 0-0.

c) 7. Fç4 avec retour à l'attaque Velimirovic (8. Dé2 et 9. 0-0-0) et 7. f3 sont également jouables. Le coup du texte interdit Cg4 tout en préparant l'avance g2-g4.

d) 9..., Dç7 et 9..., 0-0 sont plus précis.

e) Les Noirs attendaient sans doute la continuation Dd2 et 0-0-0.

f) 12..., 0-0 est meilleur. Si 13. g5, hxg5 ; 14. fxg5, Cd7. Et si 13. é5, dxé5 ; 14. fxé5, Cd7.

g) Maintenant le roque est risqué : 13..., 0-0 ; 14. fxé5 (ou aussi 14. g5), dxé5 ; 15. Txf6!, Fxf6 ; 16. Cd5, Dd8 ; 17. Fb6.

h) A noter l'avance de développement des Blancs.

i) Il faut défendre la case d5, sinon les Blancs prennent en f6 et entrent en d5.

j) Tombant dans le piège. 15..., Cd7 (récupérant la case é5) n'est pas brillant mais est plus solide.

k) Ce double sacrifice de qualité est une occasion à ne pas manquer.

l) Si 16..., gxf6 ; 17. Fd4 ou 17. Fxh6 avec une attaque irrésistible.

m) La touche du grand maître ! Au lieu de la prise automatique 18. Fxh6, la D blanche se dirige sur l'aile-R dont les cases noires sont indéfendables.

n) La défense 18..., Dé7 est insuffisante : 19. Dh4, Tf-é8 ; 20. Fd4, Rg7 ; 21. g5! et les Noirs peuvent abandonner.

o) Un joli sacrifice de pion qui ouvre la diagonale du Fg2 et donne la case é4 au Cç3.

p) Si 19..., d5? ; 20. Dxf6+, Rg8 ; 21. Fxh6 suivi du mat. Si 19..., Th8 ; 20. Dxf6, Rf8 ; 21. Fd4, Th7 ; 22. Cé4! Si 19..., Dd8 ; 20. éxf6+, Rg8 (ou 20..., Dxf6? ; 21. Fd4, ou 20..., Rh7 ; 21. Fé4+) ; 21. Dh4.

q) Un feu d'artifice ! Les Noirs ne peuvent accepter le sacrifice du F : si 20..., Rxh6 ; 21. Df6+, Rh7 ; 22. Fé4+, Rg8 ; 23. Dg5+, Rh8 ; 24. Dh6+ suivi du mat. D'autre part, si 20..., Rg8? ; 21. Dxf6 suivi du mat. Enfin, si 20..., Rh7 ; 21. Df6, Tg8 ; 22. Fé4+, Tg6 ; 23. Dg7 mat.

r) Silencieusement, le coup de grâce avec la menace 22. Dh5+.

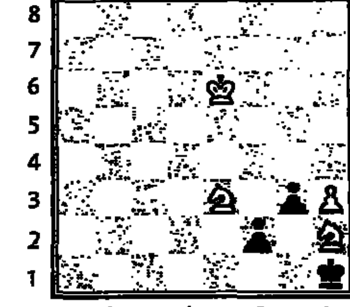
s) La bonne décision. Si 21..., Dç5+ ; 22. Rh1, Tg8 ; 23. Dh5+, Rf6 ; 24. Fg5+!, Txg5 ; 25. Cé4+, Ré7 ; 26. Dxg5+, Rd7 ; 27. Cxç5+. Si 21..., Db6+ ; 22. Rh1, Tg8 ; 23. Fé4+, f5 ; 24. Cd5!, Fxd5 ; 25. Dg5+, Rf7 ; 26. Fxd5+, Ré8 ; 27. Dxg8+. Si 21..., Tg8 ; 22. Fé4+, f5 ; 23. Fxf5+, Rf7 (23..., Fxf5 ; 24. Dh5+, Rf6 ; 25. Cd5+!) ; 24. Dh5+, Ré7 ; 25. Fg5+, Txg5 (si 25..., Rd7 ; 26. Df7+, Rç6 ; 27. Fé4+, Rb6 ; 28. Fé3+, Ra5 ; 29. Dxç7+) ; 26. Dxg5+, Rd7 ; 27. Fxé6+, Rxé6 ; 28. Df5+, Ré7 ; 29. Cd5+.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1793
S.M. LIBURKIN (1947)

(Blancs : Rg6, Ca5, Pb6 et d3. Noirs : Rb8, Fh8, Pa7 et d4.)

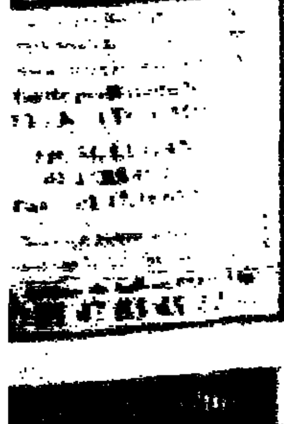
1. Cç6+, Rb7! ; 2. bxa7, Ra8! ; 3. Rf7, Rb7 ; 4. a8=D+!!, Rxa8 ; 5. Rg6!, Rb7 ; 6. Cd8+, Rb6 ; 7. Cf7 et les Blancs gagnent le F et la partie.

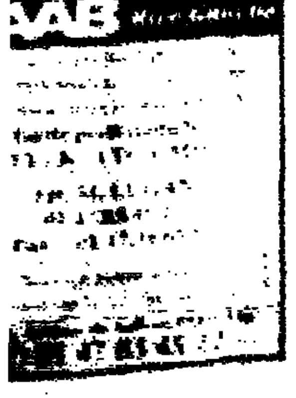
ÉTUDE N° 1794
Y. AFEK (1997)



Blancs (4) : Ré6, Cé3 et h2, Ph3.
Noirs (3) : Rh1, Pf2 et g3.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine





CÉLÉBRATION Le 150e anniversaire de l'abolition de l'esclavage *a été célébré le 22 mai à la Martinique* et le 27 à la Guadeloupe. La plupart des institutions culturelles ont organisé des spectacles et des expositions destinés à stimuler la *mémoire collective.* ● L'ARTCHIPEL, la scène nationale de la Guadeloupe, a créé une chorégraphie mêlant la musique et la danse traditionnelle de l'île avec des apports de *créateurs* d'autres pays de la Caraïbe. Les liens avec ces pays voisins apparaissent aujourd'hui comme l'objectif le plus séduisant pour les milieux artistiques des Antilles françaises. ● LA ROMANCIÈRE GISÈLE PINEAU publie un livre-document, *Femmes des Antilles, traces et voix. Cent cinquante ans après l'abolition de l'esclavage.* Au travers de portraits, elle analyse les conséquences de la servitude passée sur la situation actuelle des Antillaises.

Esclavage : les Antilles se confrontent au devoir de mémoire

Les milieux culturels guadeloupéen et martiniquais cherchent à développer les liens entre les différents pays de la Caraïbe, qui partagent le même héritage du système esclavagiste. Pour eux, le passé devrait servir à rompre le tête-à-tête avec l'Hexagone

FORT-DE-FRANCE et POINTE-À-PITRE
de notre envoyée spéciale

Au rythme des tambours, trente danseurs flirtent avec la transe, sautent, tremblent, virevoltent, donnant leur version de l'histoire antillaise, depuis l'esclavage jusqu'à la Caraïbe contemporaine. Les élèves de l'Akademiduka, une école de Pointe-à-Pitre qui perpétue les danses, les musiques et les chants de Guadeloupe, dont le nom est inspiré du *ka* (le gros tambour traditionnel), donnent ici leur premier spectacle professionnel. La responsable, Jacqueline Cachemire-Thôle, s'est appuyée sur deux chorégraphes contemporains de la Caraïbe, Jeanguy Saintus, d' Haïti, et Carlos Orta, du Venezuela. C'est le spectacle choisi par l'Artchipel, la scène nationale de Guadeloupe, pour célébrer le 27 mai, date anniversaire de la fin de la servitude dans l'île, en présence de la ministre de la culture, Catherine Trautmann, venue marquer la commémoration officielle (*Le Monde* du 26 mai).


THOMAS DORN

Firmine Richard tenait le rôle d'Hernance dans « Mémoire d'île », d'Ina Césaire, au Petit Hébertot, en janvier. Derrière elle, Jenny Alpha, comédienne, et Irène Bicet, danseuse.

Tout au long de la semaine, le devoir de mémoire s'est incarné à travers des manifestations officielles. De leur côté, les associations indépendantistes se sont fait entendre, comme le Comité international des peuples noirs de Luc Reinette : le 27 mai, à Pointe-à-Pitre, il a organisé une reconstitution de scènes de la traite, avec l'arrivée d'un bateau négrier dans le port et la vente aux enchères d'esclaves, une mise en scène qui n'était pas sans rappeler celle de la Passion du vendredi saint dans les villages méditerranéens.

Claire-Nita Lafleur, directrice de l'Artchipel, n'est pas de ceux qui condamnent la célébration officielle. En février, un appel d'artistes et d'enseignants, signé entre autres par la romancière Maryse Condé et l'auteur dramatique Gerty Dambury, avait invité les Guadeloupéens à *« ne pas s'associer aux festivités officielles »* décrétées par *« une puissance tutélaire anciennement esclavagiste »*. Pour Mme Lafleur, après des années de silence et d'amnésie, on ne parlera jamais trop de cette longue page de l'histoire antillaise. *« Nombre de Guadeloupéens ont encore une vision fragmentée de l'histoire de notre pays. Pis, j'ai le sentiment que, s'agissant de la période de l'esclavage, beaucoup de nos enseignants sont timorés. Un peu comme s'il fallait, pour paraître "cool" et "moderne", s'efforcer de gommer de nos têtes crépues ce passé très présent »*, explique-t-elle.

L'Artchipel, un bel établissement ouvert en décembre 1996 au cœur de la ville de Basse-Terre, affiche une programmation tournée vers les cultures noires contemporaines. Il a ainsi créé *Carêmes*, la dernière pièce de Gerty Dambury et invité la chanteuse capverdienne Cesaria Evora, le groupe de hip-hop Aktuel Force ou la chorégraphe Mathilde Monnier avec son *Pour Antigone* franco-africain. Pour élargir le public, des animations scolaires, appuyées sur des dossiers pédagogiques élaborés par l'Artchipel, et des stages pour les comédiens et les techniciens accompagnent les spectacles.

« Les Antillais modestes refusent de parler de l'héritage de l'esclavage, comme s'ils avaient honte d'avoir souffert, estime Claire-Nita Lafleur. *Quand je suis arrivée de France, où je travaillais au Théâtre des Amandiers de Nanterre, j'ai organisé des ateliers de* ka. *On m'a dit :* " Mieux vaudrait enseigner le classique que cette musique de vieux nègre. " *Mais, même en le taisant, ce passé resurgit sans cesse. Lors des conflits sociaux, c'est toujours l'absence de respect de la part des patrons blancs qui est accusée. »*

« SOUS UN AUTRE JOUR »

Les difficultés actuelles sont attribuées à l'absence de mémoire collective. *« C'est un lieu commun antillais : l'héritage de l'esclavage est invoqué pour expliquer tous les problèmes*, tempère Lucien Degras, scientifique, membre de la nouvelle revue *Dérades* ; *ce qui manque vraiment, c'est une leçon historique complète de l'esclavage. »* Pour le rédacteur en chef de la revue, Daniel Maragnès, *« longtemps, il n'y avait pas d'histoire de cette période, mais des histoires, des légendes. Puis, dans les années 80, on considérait que tout ce qui se passait était la faute de l'esclavage. A présent, on commence à admettre que les historiens travaillent, font leur métier, et que les romanciers en font un autre »*.

Aux yeux de nombreux intellectuels et des artistes, la racine de l'esclavage, commune à la Caraïbe, doit à présent servir de pont entre les populations des différentes îles et permettre de dépasser le tête-à-tête douloureux avec la tutelle française (*voir le dossier du « Monde des livres » du 24 avril*). Après la négritude chère à l'écrivain Aimé Césaire, c'est l'espace caribéen qui focalise les espoirs. Il est vrai que la politique antillaise a terni l'aura césairienne. Si l'œuvre littéraire est toujours estimée comme elle le mérite, l'action politique est de plus en plus contestée.

Maire de Fort-de-France depuis 1945, Aimé Césaire a construit un fief. Aujourd'hui, son fils Jean-Paul s'apprête à recevoir la direction du nouveau Centre culturel de Fort-de-France, un important bâtiment qui a coûté 175 millions de francs. La petite salle (300 places) est réservée en priorité à la scène nationale de la Martinique. Un espace est prévu pour des expositions d'art contemporain. Mais l'objectif de la grande salle (1 000 places) reste à préciser. Ce Centre culturel ouvre le 5 juin avec une grande exposition consacrée à... Aimé Césaire.

Le Centre dramatique régional est dirigé depuis janvier par Michèle Césaire, fille de l'écrivain et elle-même auteur dramatique. Elle aussi se fixe comme objectif de favoriser le répertoire caribéen, et en particulier l'écriture dramatique : la vitalité de la littérature antillaise francophone se traduit surtout par des romans et des nouvelles, qu'il faut alors adapter pour le théâtre ; les pièces d'auteurs caribéens de langue anglaise, comme le Prix Nobel de littérature Derek Walcott, sont peu traduites.

Le 22 mai, date anniversaire de la fin de l'esclavage en Martinique, elle a programmé une pièce de l'Américain James Mellon, *Paroles d'esclaves*, témoignages recueillis au début du siècle auprès d'hommes et de femmes qui avaient connu la servitude.

Après une semaine cubaine en 1997, après la venue de plusieurs metteurs en scène haïtiens, l'Artchipel envisage une semaine consacrée à la culture de la Dominique, l'île voisine pauvre de la Guadeloupe. *« Quand un fait divers se produit*, déplore Claire-Nita Lafleur, *on accuse toujours les Dominicains, jamais les Guadeloupéens. J'aimerais montrer leur pays sous un autre jour. »*

Catherine Bédarida

Une revue pour « reconquérir l'humeur des refus »

Sous le double patronnage de Rimbaud et de Césaire, qui ont tous deux parsemé leurs poèmes de *« dérades »*, une nouvelle revue vient d'apparaître aux Antilles. Entre arts et société, *Dérades, revue caribéenne de recherches et d'échanges* accueille un poème de l'écrivain Daniel Maximin, des dessins de Michel Rovelas et des articles sur Maryse Condé ou Caetano Veloso. Un dossier sur les immigrés de Saint-Martin, une île de l'archipel guadeloupéen, analyse le cas extrême d'une main-d'œuvre au noir, clandestine, dépourvue de droits, au service d'une industrie touristique haut de gamme.

Des pédopsychiatres, des philosophes et des agronomes se côtoient au comité de rédaction, dirigé par Daniel Maragnès. Au sommaire du numéro 2, à paraître en juin : les révoltes guyanaises, l'ethnopsychiatrie, la pédagogie de l'art.

★ *Dérades*, Maison Halley-Montebello, Petit-Bourg, 97170 Guadeloupe. Abonnement pour deux numéros : 200 F.

La romancière Gisèle Pineau écoute les héritières de la traite

CAPESTERRE-BELLE-EAU
de notre envoyée spéciale

Bordé d'un côté par l'océan, de l'autre par les bananeraies, Capesterre-Belle-Eau est un bourg simple, un entrelacs de vieilles maisons abandonnées et de supérettes, de bazars désordonnés et de mairie au carré. Ici est née la famille maternelle de Gisèle Pineau, qu'elle a décrite dans *L'Exil selon Julia* (Stock). Ici vit cette jeune écrivain, née à Paris en 1956, revenue au pays exercer son métier d'infirmière psychiatrique depuis 1980 et puiser l'inspiration de ses romans.

PORTRAIT
« Nous sommes restés trop longtemps dans le silence »

« Ma mère ne voulait jamais parler de l'esclavage. Mais sa mère nous racontait les sévices subis », se souvient-elle. Estimant que *« la parole peut libérer »*, Gisèle Pineau a délaissé provisoirement ses romans pour entreprendre un long travail d'entretiens avec des femmes vivant aujourd'hui en Guadeloupe. *« Nous sommes les héritiers d'ancêtres qui ont été traités comme des outils et non comme des humains. Nous sommes restés trop longtemps dans le silence et, comme toutes les victimes, nous avons honte de nous-mêmes »*, affirme-t-elle. *Femmes des Antilles, traces et voix*, le fruit de ces entretiens, comporte une partie historique, rédigée par Marie Abraham dans un style qui frise parfois le mélodrame.

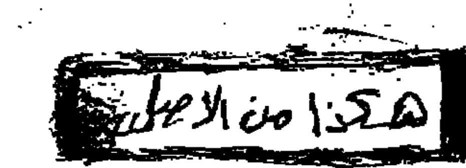
Les portraits de femmes esclaves, inventés par Gisèle Pineau, et ceux des contemporaines sont plus passionnants. Marie-Lise Lami-Dahomay a étudié l'histoire de l'art à Cuba avant de lancer Indigo, un grand rendez-vous annuel d'arts plastiques et de poésie à Pointe-à-Pitre. Firmine Richard, la comédienne éclatante du film de Coline Serreau, *Romuald et Juliette*, travaille à présent surtout pour le théâtre. Jane Morton-Neimar, enfant illégitime d'un notaire indien de la Martinique, est une avocate spécialisée dans les divorces.

A côté des scientifiques, des journalistes ou des militantes nationalistes, Gisèle Pineau donne la parole à des femmes plus écrasées : celle qui fuit en France pour échapper à un mari qui la bat ou à un père qui la viole ; celle qui élève seule ses enfants avec un salaire d'ouvrière agricole ; celle qui hante les couloirs de l'hôpital psychiatrique en se prenant pour la Sainte-Vierge. A contre-courant d'une xénophobie qui progresse aux Antilles comme ailleurs, Gisèle Pineau écoute avec empathie les immigrées d'Haïti et des îles pauvres voisines, qui coupent la canne à sucre, au noir, payées 150 francs par jour par des planteurs antillais.

« Je sais que ces témoignages ne font pas plaisir à tout le monde, mais c'est bien la réalité de la Guadeloupe d'aujourd'hui. Tout comme Sherry, venue de la Dominique, que j'ai rencontrée après qu'elle a vécu des mois dans un garage avec ses quatre enfants. Elle gagnait sa vie en faisant griller des maïs sur un fût brûlant. Elle a accouché d'une fille qui est morte très vite : à force d'être près du fût pendant la grossesse, le foie du bébé avait cuit. »

C. Ba.

★ *Femmes des Antilles, traces et voix. Cent cinquante ans après l'abolition de l'esclavage*, par Gisèle Pineau et Marie Abraham. Photos de Thomas Dorn. 263 p., 140 F.



هكذا من الأصل

The Verve triomphe en son jardin

Le groupe de Richard Ashcroft, qui a détrôné Oasis en Angleterre, a fêté son succès dans sa ville d'origine, Wigan

WIGAN
de notre envoyé spécial

Il existe apparemment un rite du sacrement dans le rock britannique. Quand, en 1996, Oasis se voyait remettre la couronne de roi de la *britpop*, les frères Gallagher décidaient de fêter ça à la maison, ou plus exactement à Maine Road, le stade de leur équipe de football fétiche, Manchester City. Après de longs mois de compétition, The Verve a ravi aux Mancuniens le titre de rock star insulaire par la grâce d'un album, *Urban Hymns*, vendu au Royaume-Uni à plus de deux millions d'exemplaires (plus de trois millions dans le reste du monde). Restait à célébrer cela, dimanche 24 mai, dans leur ville natale.

Située entre Manchester et Liverpool, Wigan (80 000 habitants) n'avait, jusqu'alors, pas plus enfanté de musicien célèbre que d'équipe de football renommée. C'est le rugby à treize qui distrait depuis des décennies les ouvriers du bassin houiller et de l'industrie cotonnière. Le ballon ovale n'étant pas du goût de The Verve, on a fui le trop petit stade local pour s'installer sur une autre prairie. On accède à Haigh Hall en sillonnant l'exubérante verdure des collines du Lancashire. Sur de petits chemins bordés de rhododendrons et de cerisiers en fleur, des cohortes d'adolescents s'avancent vers l'immense pré pentu qui servira de lieu de spectacle. Des pubs campagnards servent d'étapes à ce pèlerinage jonché de pintes et de canettes vides. Il y a quelques semaines, les 35 000 billets du concert ont été vendus en deux heures.

Posée dans ce décor champêtre, la scène tourne le dos à la vallée et domine la ville. En apéritif, le groupe de Wigan s'est offert deux petits plaisirs. John Martyn, d'abord, sa voix caverneuse de bluesman écossais et ce jeu de guitare qui, depuis la fin des années 60, marie brillamment le jazz au folk introspectif. Beck ensuite, trublion génial du rock américain, influence déterminante des *mélanges* fin de siècle (rap + country + hardcore + *easy-listening*...), délivre un *set* anarchique et réjouissant. Mais les multiples têtes blondes et rousses attendent d'autres héros. A 21 heures, une clameur immense accueille enfin The Verve. Les musiciens admirent la foule comme le miroir de leur triomphe. *This is Music* est autant un morceau d'ouverture qu'une déclaration pleine d'arrogance. Deux écrans géants encadrent chaque côté du plateau. Une dizaine de caméras mettent le groupe en scène (la cassette vidéo du concert devrait bientôt être commercialisée) et révèlent quatre instrumentistes au service d'une star.

LA GRÂCE D'UN INSECTE

Chanteur et leader incontesté, Richard Ashcroft, en jean et chemise noire, a la maigreur et la grâce d'un insecte. Son visage semble concentrer les traits idéaux de la gouape pop. Yeux démesurés, pommettes saillantes, morgue lippue, cheveux négligemment bouclés et ce qu'il faut de féminité. Reprenant à son compte le titre d'une chanson de Sly Stone, il déclame *« Thank you for letting me be myself again »* (« Merci de me laisser être à nouveau moi-même »). Son succès, en effet, est l'histoire d'une rédemption. Créé en 1990, The Verve a longtemps végété dans la seconde division du rock anglais. Deux premiers albums – *A Storm in Heaven* (1993), *Northern Soul* (1994) – négligeaient les chansons au profit de l'exaltation psychédélique. Consommation d'héroïne et tensions entre le chanteur et son guitariste se concluront pendant trois ans par la séparation du groupe jusqu'à une éclatante sortie de purgatoire.

De ses débuts, The Verve a gardé ce goût de la transe rock. A Wigan, il se laisse aller aux tourbillons soniques, ennivré par la mystique d'une musique plus que par sa forme. De célèbres aînés (Who, Led Zeppelin...) ont malheureusement mis la barre trop haut pour que cette prétention à l'intensité puisse bouleverser. Les moins bons morceaux de *Urban Hymns* (*Catching Butterfly*, *The Rolling People*...) servent de support à ces jams inachevées. C'est quand il se concentre sur ses mélodies que le chanteur justifie son statut de grand héritier des traditions rock insulaires. Brillante alchimie d'humeurs délétères, de panache et de savoir-faire pop, des chansons comme *Sonnet*, *Lucky Man* ou *History* galvanisent les fans qui reprennent en chœur. *One Day* est dédié à la réconciliation du peuple irlandais.

Sur la colline, le vent disperse les sons en une gerbe électrique. Afin de mieux communier avec les éléments, les notes et la foule, Richard Ashcroft aime chanter pieds nus. Pour plus de confort, son équipe technique lui a même offert un large tapis brodé au nom du groupe. La nuit tombée, Wigan brille à l'horizon. Aucun des membres de The Verve n'y habite plus aujourd'hui. C'est même l'envie de fuir l'ennui de cette cité qui a donné au groupe toute son ambition. Les voici pourtant les fils prodigues. *« Huit putains d'années pour en arriver là. Faites que ce moment soit le plus beau jour de ma vie ! »* Et le chanteur de conclure, presque, comme il avait commencé : *« Thank you for letting me be myself... Wigan. »*

Stéphane Davet

★ Le 2 juin à Paris au Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, le 2 juin. Tél. : 01-42-08-60-00. 154 F. Le 4 à Grenoble (le Summum).


REX FEATURES

Richard Ashcroft, compositeur, chanteur, guitariste, leader et star de The Verve en concert à Wigan, le 24 mai.

DÉPÊCHES

■ **SOCIÉTÉS CIVILES : le réalisateur et metteur en scène** *Marcel Bluwal* a été élu le 28 mai président pour l'exercice 1998-1999 de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD). Il succède à ce poste à *Pierre Tchernia*, non rééligible, et qui avait lui-même déjà succédé à Marcel Bluwal. Parmi les sept vice-présidents, trois sont nouveaux, Jean-Claude Carrière pour le théâtre, *Pascal Dusapin* pour la musique et Robert Enrico pour le cinéma.

■ **ROCK : le groupe américain Aerosmith annule sa tournée européenne** en raison de l'accident de son chanteur Steven Tyler, victime d'une rupture des *ligaments du genou* après avoir violemment heurté un pied de micro lors d'un concert à Anchorage. La tournée devait commencer à Saint-Pétersbourg le 26 juin et faire halte en France le 5 juillet au festival les Eurockéennes de Belfort et le 6 à l'Olympia, à Paris.

■ ***VENTES : quatorze lettres de* Frédéric Chopin** à Albert Grzymala, comte polonais qui fut l'un de ses plus proches amis, écrites durant les dernières années de la vie du compositeur, doivent être vendues le 26 juin chez Sotheby's à New York. Dans cette correspondance estimée au total à 250 000 dollars (environ 1,2 million de francs), Chopin décrit son catastrophique hiver 1839 à Majorque (Espagne) en compagnie de George Sand. Il relate aussi comment, à la suite de ce séjour espagnol, sa tuberculose *fut diagnostiquée*, et évoque son combat contre la maladie.

Musées français : la série noire continue avec un vol à l'abbaye de Chaalis

DANS LA NUIT du 25 au 26 mai, un vol a été commis au Musée Jacquemart-André, à Fontaine-Chaalis (Oise). Une dizaine de pièces ont été dérobées, dont une horloge Louis XV d'un mètre de large, d'autres pendules et quelques bronzes. Les voleurs, qui étaient nombreux, huit ou neuf, estime-t-on, ont fracturé la grille d'entrée et ont pu ainsi approcher un véhicule de l'ancienne abbaye. Ils ont opéré en moins de quatre minutes, de manière organisée, et ont, semble-t-il, pris des objets ciblés. Prévenus par l'alarme, les gardiens sont arrivés trop tard.

Ce musée appartient à l'Institut de France depuis 1912. Il a été créé par Nélie Jacquemart, qui, avec son mari, Edouard André, était déjà à l'origine du Musée Jacquemart-André de Paris, également légué à l'Institut. Elle avait réuni dans cet édifice du XVIIIe siècle, autrefois abbaye royale de Chaalis, un grand nombre d'œuvres d'art : tableaux, statues, tapisseries, mobilier, services de table... Les accès du bâtiment, relativement isolé au milieu d'un parc, étaient insuffisamment protégés.

Ce vol, le dernier d'une série noire pour les musées, intervient au moment où le Louvre, traumatisé par la disparition du tableau de Corot, *Le Chemin de Sèvres*, survenu le 3 mai, annonce une série de mesures destinées à assurer une meilleure sécurité (*Le Monde* du 29 mai).

Une mission d'expertise a été confiée à une société extérieure. Elle doit analyser les points faibles de la protection (humaine, mécanique et électronique) des œuvres et formaliser un plan d'action avant l'automne.

En outre, un groupe permanent de sécurité a été constitué au sein du musée. Piloté par la direction, il réunit, presque tous les jours, des représentants de différents services, conservation, surveillance, travaux muséographiques, technique et logistique, prévention et sécurité incendie. Ce groupe doit mettre en œuvre les *« actions transversales qui s'avéreront nécessaires »*. D'ores et déjà, le programme des expositions temporaires a été allégé pour permettre au service des travaux muséographiques de se consacrer au renforcement de la protection des œuvres (soclage, vitrines, fixations diverses). C'est ainsi que la salle, dite des Sept Mètres, qui présente des primitifs italiens de petits formats, est fermée. Des travaux sont entrepris pour y renforcer la protection des œuvres. La galerie d'épigraphie où une stèle grecque avait été dérobée en janvier est également fermée pour travaux.

Enfin, dès la fin de l'été, un certain nombre de salles du musée seront, par roulement, systématiquement fermées au public, pour permettre une meilleure surveillance de celles qui restent ouvertes. Le pari d'*« ouvrir toutes les salles du Louvre »*, fait par la direction du musée en décembre 1997, est donc perdu. Par ailleurs, un exercice d'évacuation générale du musée a été effectué le mercredi 20 mai, à 18 heures. Les visiteurs ont été évacués en moins de neuf minutes. Les procédures d'information ont bien fonctionné : il n'y a pas eu de protestations de la part du public.

E. de R.

Au Musée Barbier-Mueller, le dialogue spirituel entre Picasso et ses « intercesseurs » africains

Des confrontations saisissantes entre pièces primitives et quelques œuvres du peintre

« L'art nègre ? Connais pas ! », répondit Picasso, agacé, à la question de l'influence des arts primitifs sur *Les Demoiselles d'Avignon* et l'élaboration du cubisme. Au Musée Barbier-Mueller de Genève, Jean-Paul Barbier rouvre ce débat jamais clos en confrontant quelques œuvres du maître catalan à des pièces africaines ou américaines. Sans s'en inspirer directement, Picasso entretint un dialogue, d'ordre spirituel, avec les « primitifs ».

PICASSO L'AFRICAIN, au Musée Barbier-Mueller, 10, rue Jean-Calvin, Genève (Suisse). Tél. : (022) 312-02-70. Tous les jours, de 11 heures à 17 heures. Jusqu'au 15 septembre. 5 francs suisses (20 francs). Catalogue, texte de Pierre Daix, 76 pages.

GENÈVE
de notre envoyé spécial

Depuis un bon demi-siècle, les critiques et les historiens discutent de l'influence des arts dits primitifs sur la naissance de l'art moderne occidental. Ont-ils joué un rôle décisif dans l'élaboration des *Demoiselles d'Avignon*, de Picasso, puis dans celle du cubisme ? Robert Goldwater, Jean Laude, William Rubin et Jean-Louis Paudrat ont publié de savantes études sur la question. Sommé de répondre, Picasso, agacé, s'était assez vite réfugié dans un péremptoire *« L'art nègre ? Connais pas ! »* Le débat n'est pourtant jamais clos.

Jean-Paul Barbier a eu l'idée de confronter certaines de ces pièces « primitives » avec quelques œuvres significatives du peintre catalan. Pour les premières, il n'a eu qu'à puiser dans ses collections. Pour les secondes, il a demandé à Marina Picasso de lui ouvrir le fonds hérité de son grand-père.

On voit donc, au Musée Barbier-Mueller, un petit bonhomme au sexe érigé, élaboré en 1958 à partir de quelques planchettes de bois, à côté d'un personnage zuni (Nouveau-Mexique), tout aussi sommaire, doté d'un ombilic particulièrement saillant. Un couple de statuettes lobis (Burkina-Faso), totalement inédites, sont placées devant une composition cubiste de 1910 – *Femme à la mandoline* – tout aussi méconnue. Une étrange pipe imaginée par un habitant des Grandes Plaines (Etats-Unis), incluse dans un cercle de plomb perforé d'étoiles, renvoie à un projet de sculpture de Picasso, à base de demi-cercles et de figures géométriques esquissés à l'encre de Chine.

Ce masque mahongwé (Congo) issu de la collection suisse est-il le cousin germain de celui qui aurait suscité la figure de l'une des *Demoiselles d'Avignon ?* La confrontation la plus saisissante est sans doute cette *Nature morte au crâne de chèvre* (1952), peinte en grisaille, et ce crâne de cheval enfermé dans une résille de vannerie par un artiste igbo (Nigeria).

On sait que le peintre espagnol a découvert l'art africain, dans les années 1906-1907, à travers ses amis Matisse, Derain et Vlaminck. Très vite, il acheta lui-même quelques pièces. Il est aujourd'hui exclu qu'il se soit directement inspiré de telle ou telle statue. Jean-Louis Paudrat a fort bien démontré que les masques du Congo présentés comme des modèles de Picasso pour ses *Demoiselles* ne sont arrivés en Europe que beaucoup plus tard. Sans être aussi précis, d'autres ont vu dans *Les Demoiselles d'Avignon* la mise en œuvre de procédés issus de la statuaire subsaharienne. Jean-Louis Ferrier trouve toujours, dans la massivité des corps féminins du fameux tableau, un écho des canons esthétiques africains. Les visiteurs du Bateau-Lavoir, où travaillait le peintre, parlèrent même d'une *« période nègre »* traversée par le peintre entre 1907 et 1908. Ces dates qui sont effectivement cruciales, nous dit Pierre Daix, *sont placées sous le signe de « l'influence conjuguée de la dissymétrie des statuettes ibériques, du déséquilibre des rythmes des volumes cézanniens d'une part, ceux de la frontalité et de la stylisation nègres de l'autre ».*

« CHOSES MAGIQUES »

En effet, la découverte de l'art nègre, qui fut un choc pour Picasso (comme pour Derain), est à intégrer dans une réflexion plus vaste. Elle concerne le traitement des volumes, mais surtout le renouvellement des formes de l'art moderne. En 1948, Henry Kahnweiler, dans un numéro de la revue *Présence africaine*, notait justement que c'est *« la sculpture nègre qui a permis aux peintres cubistes de voir clair dans des problèmes que l'évolution de l'art européen avaient embrouillés et de trouver une solution qui, en évitant tout illusionnisme, aboutissait à la liberté qu'ils ambitionnaient ».*

Le dialogue entre les « primitifs » et Picasso, parfaitement perceptible à Genève, n'est sans doute ni formel ni structurel. Plutôt d'ordre spirituel. Le peintre a parfaitement expliqué cette relation à André Malraux. L'écrivain la rapporte dans une page de *La Tête d'obsidienne*. Picasso y raconte sa première visite au Musée d'ethnographie du Trocadéro, à l'époque un capharnaüm indescriptible : *« On parle toujours de l'influence des Nègres sur moi. (...) Leurs formes n'ont pas eu plus d'influence sur moi que sur Matisse. Ou sur Derain. Mais pour eux, les masques étaient des sculptures comme les autres (...)* [Pour moi] *les masques n'étaient pas des sculptures comme les autres. Pas du tout, ils étaient des choses magiques. (...) Les Nègres, ils étaient des intercesseurs, je sais le mot en français depuis ce temps-là. Contre tout ; contre des esprits inconnus, menaçants. (...) J'ai compris à quoi elle servait, leur sculpture, aux Nègres. Pourquoi sculpter comme ça et pas autrement. (...)* Les Demoiselles d'Avignon *ont dû arriver ce jour-là, mais pas du tout à cause des formes : parce que c'était ma première toile d'exorcisme ».*

Emmanuel de Roux

★ A voir aussi, chefs-d'œuvre de la statuaire Dogon, à la Galerie der Stadt Stuttgart, 2, Schlossplatz, Stuttgart (RFA). Tél. : (49) 07-11 216-21-88. Jusqu'au 2 août. Beau catalogue franco-allemand, avec des textes de Johann-Karl Schmidt, Kay Heymer et Hélène Leloup.

Le ténor Ian Bostridge saisi par la nervosité

ROBERT SCHUMANN : *Adagio et Allegro pour cor et piano op. 70* – BENJAMIN BRITTEN : *Winter Words, Canticle III « Still falls the Rain »* – FRANZ SCHUBERT : *Lieder* et *Auf Dem Strom, pour ténor, cor et piano.* Ian Bostridge (ténor), Stefan Dohr (cor), Julius Drake (piano), Auditorium du Louvre, Paris, le 27 mai.

Programme parfait, subtil et rare ; module intéressant de *joint recital* où un corniste et un chanteur se donnent la réplique. C'est à l'Auditorium du Louvre, devant une salle comble. C'est donc possible. Dans le même temps, l'Opéra-Bastille fait salle comble, lui aussi, avec le *Salammbô* de Philippe Fénelon, grâce à une tarification spéciale. A prix d'ami, c'est donc que le public accepte de prendre un risque, avec un chanteur encore peu connu (mais précédé d'une réputation flatteuse), avec un opéra nouveau. C'est donc, assurément, qu'on peut remplir des salles sans Luciano Pavarotti.

Ian Bostridge nous avait fasciné lorsque nous l'avions entendu lors de ses premiers récitals en France, au Festival de Saintes (*Le Monde* du 13 juillet 1995 et daté 14-15 juillet 1996). A propos de son programme Hugo Wolf, partagé avec la soprano Sophie Daneman et le pianiste Julius Drake, nous écrivions : *« Comment parviennent-ils à se confondre avec cette expression, sans superposer d'effets, d'ego, d'intentions ? C'est grâce à l'abandon d'eux-mêmes, à l'oubli de leurs voix magnifiques qu'ils touchent comme on est rarement touché. »* Pour ce qui est du ténor britannique Ian Bostridge (aux allures étranges d'adolescent poussé trop vite et devenu vicaire anglican), il semble que notre souvenir soit contredit.

Lors de ce récital parisien, Bostridge est d'une nervosité extrême. Il bouge, fait des mimiques, se presse les doigts, fait dos au public, le nez dans le piano. Cette dramaturgie semble pour partie le fait d'une nature ombrageuse, pusillanime et un rien excentrique, pour partie le résultat d'une insécurité nerveuse. Mais ce sont trop d'intentions, d'attentions, de colorations malignes, que l'on retrouve d'ailleurs dans ses deux derniers disques parus chez EMI, un Schubert au programme très grand public et un Schumann (en importation seulement : *Dichterliebe* et « petit » *Liederkreis)* excessivement maniéré.

Sa voix donne-t-elle quelque souci à Ian Bostridge ? On le voit se moucher – c'est le commun de la vie d'un chanteur – à la fin des magnifiques *Winter Words*, de Britten, qu'il surjoue considérablement. Comme si le personnage de Peter Quint, du *Tour d'écrou*, était leur interprète. La voix montre des signes de fatigue, l'émission est trop basse (c'était déjà le cas à Glyndebourne, dans un air de Mozart, lors du gala enregistré par EMI pour son centenaire). Dans la seconde partie, les Schubert et le *Auf dem Strom*, avec cor (réservé mais impeccable Stefan Dohr, cor solo de la Philharmonie de Berlin), ce défaut d'intonation se généralise dans les notes aiguës en nuance *mezzo piano*. Le *pianissimo* et les *forte* n'en sont pas affectés. Malgré le piano imaginatif – mais manquant souvent de substance – de Julius Drake, malgré l'ovation de la salle conquise, nous quittons les lieux un peu déçu, plus intéressé qu'ému, cette fois-ci.

Renaud Machart

NOUVEAUX FILMS

ESKIYA, LE BANDIT

■ Depuis la mort de Yilmaz Güney, les nouvelles du cinéma turc se faisaient rares, ou décevantes. En voici enfin de pas trop mauvaises, avec ce film sorti dans son pays voilà deux ans, et qui y a attiré pas moins de trois millions de spectateurs. Davantage que la mise en scène, qui n'est pourtant pas dépourvue ici ou là de trouvailles séduisantes, c'est le côté hybride, impur, de ce *Bandit* qui séduit le plus. Le film tient en effet à la fois du polar traditionnel, du mélo oriental, du conte populaire et du néoréalisme. L'histoire est celle de Baran, un brigand d'honneur arrêté avec ses compagnons voilà trente-cinq ans dans ses montagnes, et qui ressort aujourd'hui seul survivant de ce passé. Retrouvant, dans un plan magnifique, son village à moitié englouti par les eaux, y croisant une vieille pythie qui lie son destin à l'amulette qu'elle lui confie, Baran va à Istanbul retrouver ceux qui l'ont trahi ainsi que la femme qui lui était promise. Sa trajectoire donne lieu à un portrait documenté des quartiers populaires et de la corruption mafieuse de la capitale turque, en même temps qu'aux retrouvailles avec son destin, celui d'un homme d'un autre temps, dont le code moral n'a plus cours. Sous le signe de la trahison, de la vengeance et de l'amour, à l'enseigne d'un Kitano ou d'un Eastwood (toutes choses étant égales par ailleurs), le personnage de Baran le bandit donnera un ultime coup de balai dans la saleté environnante avant de disparaître à jamais en un somptueux feu d'artifice. *J. M.*

Film turc de Yavuz Turgul. Avec Sener Sen, Ugur Yucel, Sermin Sen, Yesim Salkim (2 h 01).

FIRELIGHT

■ Ce premier long métrage de William Nicholson s'ouvre sur une très bonne idée de cinéma, qui met en jeu le regard, avec ce que celui-ci recèle de dissimulation, de jouissance et d'asservissement. Un homme, dans quelque chambre sombre et secrète, soigneusement dissimulé dans une sorte de cage, y observe une très belle jeune femme, à laquelle une gouvernante explique les désirs de son maître. Ce dispositif quasi sadien est donc la forme cinématographique d'un marché qui consistera pour la jeune femme, si elle l'accepte, à porter l'enfant de cet homme en échange d'une forte somme d'argent, avant de disparaître à jamais et de renoncer à sa maternité. La suite emprunte des chemins esthétiques plus convenus – le côté « belles demeures » du cinéma anglais – en déclinant une grande histoire romantique dans le cadre d'une riche propriété du XIXe siècle : la jeune femme (Sophie Marceau) a naturellement rompu le pacte, et se fait embaucher, à l'insu du père, comme gouvernante de leur petite fille. L'amour et la vérité triompheront-ils ? Pour le savoir... *J. M.*

Film anglais de William Nicholson. Avec Sophie Marceau, Stephen Dillane, Kevin Anderson, Lia Williams (1 h 42).

SORTIR

PARIS

Semaine de la critique
Comment voir, à tarif réduit, les courts et longs-métrages sélectionnés au Festival international du film de Cannes à la Semaine de la critique ? Il suffit de se rendre au Cinéma des cinéastes à Paris pour y découvrir : les courts *Lodrett, Vannrett*, du Norvégien Erland Overby, *The Roger's Cable*, de la Canadienne Jennifer Kierans et *Flight*, de l'Américain Sim Sadler ; les longs *La Fiancée polonaise*, du Danois Karim Traïda, *Sitcom*, du Français François Ozon (également visible en salles) et *Memory and Desire*, long-métrage du Néo-Zélandais Niki Caro. La Semaine de la critique se poursuit à Lyon, la semaine prochaine, à l'Institut Louis-Lumière : avec mardi 2, à 20 h 30, le long *Torrente, El Brazo tonto de la ley*, de Santiago Segura, mercredi 3, à 18 heures, *Christmas in August*, du Sud-Coréen Hur Jin-ho, et à 20 heures la projection du lauréat du 37e prix Mercedes-Benz de la Semaine de la critique, *Seul contre tous*, du Français Gaspar Noé. Les 4 et 5 juin, la programmation sera la même que celle de Paris le 30 mai, renforcée de *Postel*, long-métrage du Tchèque Oskar Reif, et de *Der Hausbesorger*, court-métrage de l'Autrichien Stephan Wagner.
Cinéma des cinéastes, 7, avenue de Clichy, Paris 17e,
Mo Place-de-Clichy. Le 30 mai, à partir de 18 heures.
Tél. : 01-53-42-40-20. 37 F.
Institut Louis-Lumière, 25, rue du Premier-Film, 69008 Lyon.
Du 2 au 5 juin.
Tél. : 04-78-78-18-95. 29 F.

Festival Onze
« Onze », comme onze jours de fête dans le 11e arrondissement. Pluridisciplinaire (musique, théâtre, spectacles de rue, danse, cinéma, photo...), ce festival organisé par une association de quartier qui ne manque pas d'idées se propose d'être un tremplin pour les jeunes talents. Présenté en différents lieux, les spectacles sont gratuits mais attention, il faut tout de même réserver sa place pour y avoir accès.
Réservations : Kiosque onze, place Léon-Blum (face mairie).
Mo Voltaire. Jusqu'au 7 juin.
Tél. : 01-53-27-11-47.

Team Cuba
La musique cubaine, ce n'est pas seulement le *son* et ses fringants papys, Compay Segundo en tête. A côté de ce style musical né avant la révolution, il existe aussi une musique pimpante et moderne, proche de la salsa, la *timba cubana*, clament en chœur les leaders des groupes les plus en vue de La Havane (Los Van Van, Paulito y su Elite, Isaac Delgado y Orquesta, Adalberto Alvarez y su son, Charanga Habanera, NG La Banda, El Medico). Ceux-ci partent aujourd'hui en croisade, tous ensemble sur la même scène. Un concert « événement ».
La Mutualité, 24, rue Saint-Victor, Paris 5e. Mo Maubert-Mutualité. Le 30 mai, à 22 heures. Tél. : 01-40-46-15-71. 200 F.

Sayyed Ed Al Dowwi
Une légende vivante. Né en 1934 à Qûs, en Haute-Egypte, Sayyed Ed Al Dowwi est le dernier poète-chanteur de la geste hilalienne. Cette odyssée en vers, transmise oralement depuis des siècles, conte, au son de la vièle *rabâb*, l'épopée d'un peuple chassé par la faim de la péninsule yéménite au XIe siècle.
Institut du monde arabe, 1, rue des-Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mo Jussieu. Le 30 mai, à 20 h 30. Tél. : 01-40-51-38-14. 100 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Deep Impact
de Mimi Leder (américain, 2 h 01).
Eskiya le bandit
d'Yavuz Turgul (turco-franco-bulgare, 2 h 01).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
Firelight
de William Nicholson (britannique, 1 h 42).
Kundun
de Martin Scorsese (américain, 2 h 17).
La Méthode zéro
de Jake Kasdan (américain, 1 h 57).
La Pomme
de Samira Makhmalbat (iranien, 1 h 25).
Sitcom (*)
de François Ozon (français, 1 h 25).
Terminale (*)
de Francis Girod (français, 1 h 40).
Un tueur pour cible (*)
d'Antoine Fuqua (américain, 1 h 27).
La Vieille Dame et les Pigeons
de Sylvain Chomet (dessin animé franco-belgo-canadien, 25 min).
★ Film interdit aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

REPRISES

Falstaff
d'Orson Welles.
Espano-suisso-français, 1965, noir et blanc (2 h).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60).
Tant qu'il y aura des hommes
de Fred Zinnemann.
Américain, 1953, noir et blanc (1 h 58).
VO : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Et ils passèrent les menottes aux fleurs
de Fernando Arrabal, mise en scène de Guillaume Axle, avec Laurent Bonnet, Caroline Frossard, Philippe Mambon, Valérie Donzelli, Jérôme Cachon, Laetitia Gelas et Thibaud Houdinière.
Théâtre Clavel, 3, rue Clavel, Paris 19e. Mo Pyrénées. Le 30, à 20 h 30 ; le 31, à 15 h 30. Tél.: 01-42-64-87-38. 60 F et 100 F.
Vengeance tardive
de Jacques Rebotier, mise en scène de l'auteur, avec Jean-Claude Bolle-Reddat, Assia Dnednia Walker, Alain Fromager, Stephan Koziak, Sylvie Milhaud et Jean-François Perrier.
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. A partir du 26 mai. Le 30, à 21 heures. Tél.: 01-46-14-70-00. De 80 F à 140 F.
Gil Scott Heron Group
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. Le 30, à 21 heures. Tél.: 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.
David Lynx et Diedrick Wissel Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 30, à 22 heures. Tél.: 01-40-26-46-60. 80 F.
Patrick Artero Trio
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 30, à 22 h 30. Tél.: 01-42-36-01-36. 80 F.
Prysm
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 30, à 22 h 30 ; le 31, à 21 heures. Tél.: 01-42-33-22-88. 80 F.
Valentina Casula Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 31, à 22 heures. Tél.: 01-40-26-46-60. 80 F.
The Dandy Warhols, Candie Prune
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mo Bastille. Le 30, à 19 heures. Tél.: 01-47-00-57-59.
Andy Palacio
Grande Halle de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Le 30, à 21 heures. Tél.: 08-03-07-50-75. De 100 F à 120 F.
Joe Arroyo
Grande Halle de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Le 30, à 22 h 30. Tél.: 08-03-07-50-75. De 100 F à 120 F.
Pan à Paname
Grande Halle de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Le 31, à 15 h 30. Tél.: 08-03-07-50-75. 50 F.
Orlando Poleo
Grande Halle de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Le 31, à 17 heures. Tél.: 08-03-07-50-75. 50 F.
Orient Express Moving Schnorers
Suresnes (92). Théâtre Jean-Vilar, 16, place Stalingrad. Le 30, à 21 heures. Tél.: 01-46-97-98-10. 120 F.

SAMEDI 30 MAI

FILMS DE LA SOIRÉE

23.00 Epouses et concubines ■ ■
Zhang Yimou (Chine - Taïwan, 1991, 120 min). Cinéstar 1

23.05 Denise au téléphone ■ ■
Hal Salwen (Etats-Unis, 1995, 80 min). Ciné Cinémas

23.10 Ludwig van B. ■ ■
Bernard Rose (Etats-Unis, 1994, 115 min). Cinéstar 2

23.15 Les Innocents aux mains sales ■ ■
Claude Chabrol (France, 1974, 120 min). Cinétoile

1.25 Antonia et ses filles ■ ■
Marleen Gorris (Pays-Bas, 1996, v.o., 100 min). Canal +

2.40 Bad Lieutenant ■ ■
Abel Ferrara (Etats-Unis, 1992, 95 min). Cinéstar 2

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

16.10 Le Monde des idées. L'Elysée et les juges. Invités : Guy Carcassonne et Olivier Duhamel. LCI

MAGAZINES

19.00 T.V. +. Invités : Laurent Boyer ; Patrick Sébastien ; Jamel Debbouzé. Canal +
19.00 20h Paris Première. Best of. Paris Première
19.30 Histoire parallèle. Semaine du 30 mai 1948. L'URSS et ses républiques. Invité : Olivier Roy. Arte
20.00 Thalassa. Boulogne business. TV 5
20.45 Le Magazine de l'Histoire. Avec Stéphane Lebecq, Ester Benbassa, Michel Pastoureau, Roger Duchêne. Histoire
21.00 Faut pas rêver. Mexique : Châteaux de feu. France : Le pain bouilli de Villar-d'Arène. Thaïlande : Combats de taureaux. Invité : Bernard Clavel. TV 5
21.40 Metropolis. Rencontres théâtrales à Berlin. Ouverture de la Gemäldegalerie. Karl Hartung. Peinture : la «Nouvelle Académie» de Saint-Pétersbourg, etc. Arte
23.40 Du fer dans les épinards. France 2
23.50 Paris modes. Les années 50. Paris Première

DOCUMENTAIRES

19.00 Hongkong : une subtile trahison. Odyssée
19.40 Gwoka l'âme de la Guadeloupe ? Planète
19.40 Le Feu de la Terre. [4/6]. Cordillère des volcans. Odyssée
20.00 La Salsa du bourgeois. Paris Première
20.35 Glastonbury. Le film. Planète
20.35 Aux guerriers du silence. Odyssée
20.45 L'Aventure humaine. Il était une fois la Mésopotamie, le pays entre les deux fleuves. Arte
21.30 Américains et pygmées, une vie de famille. TMC
21.30 Avec Matisse à Tanger. Odyssée
21.35 Enquêtes médico-légales. [13/13]. E-Coli, une bactérie mortelle. Planète
22.25 Oser lutter, oser vaincre. Flins 15 mai. 18 juin 1968. Planète
22.25 Voyage au royaume des dieux. [1/13]. Jérusalem, une mosaïque de foi. Odyssée
22.45 Aux p'tits bonheurs la France. Ramdam sur terre et mer. France 3
22.50 Les Grands Compositeurs. [6/12]. Schubert. Odyssée
23.00 Menahem Begin. Histoire
23.25 Music Planet. Maceo Parker. My First Name Is Maceo. Arte
0.00 Vespa Story. Canal Jimmy
0.00 La Montée au pouvoir des femmes. [1/3]. La révolte des poupées. Téva

SPORTS EN DIRECT

14.45 Tennis. Internationaux de France. France 2
15.10 Cyclisme. Tour d'Italie. 14e étape : Schio - Piancavallo. TSR
16.15 Cyclisme. Tour d'Italie. Eurosport
17.00 Tennis. Internationaux de France. Eurosport
20.00 Football. Championnat d'Europe des moins de 21 ans. Match pour la 5e place. A Bucarest. Eurosport

MUSIQUE

19.20 Symphonie nos 3 et 4 de Brahms, par Masur. Muzzik
20.30 Opéra : Henry Purcell. *Didon et Enée*. Mise en scène. Peter Maniura. Dir. Richard Hickox. Mezzo
21.55 Les Bacchantes. Mise en scène. Ingmar Bergman. Dir. Kjell Ingebretsen. Muzzik
22.40 Morcheeba en concert. Nancy Jazz Pulsations 97. Paris Première

TÉLÉFILMS

20.13 Cauchemar. John Pasquin. 13e Rue
20.30 *Last Wish*. Jeff Bleckner. Ciné Cinémas
20.30 Trois saisons. Edwyn Baily. Festival
20.45 Les Grands Enfants. Denys Granier-Deferre [1 et 2/2]. RTBF 1
23.40 L'Inconnu. Youri. Festival
0.55 Les Gens d'en face. Jesus Garay. Arte

SÉRIES

20.40 Derrick. Renata. La femme d'un meurtrier. RTL 9
20.55 FX, effets spéciaux : La série. Production avec préméditation. M 6
21.00 Les Alsaciens ou les Deux Mathilde. [1 et 2/8] France 3
21.00 The Lazarus Man. D'entre les morts. Canal Jimmy
21.30 Buffy contre les vampires. Alias Angelus. Série Club
21.45 The Sentinel. Voeu de silence. M 6
21.45 Stargate SG-1. Enfants des dieux. TSR
22.13 New York Undercover. Carton rouge. 13e Rue
22.15 Brooklyn South. Cinnamon Buns (v.o.). Série Club
22.35 L'Hôpital et ses fantômes. [7/11] Les oiseaux de passage. Arte
22.45 La Rivière Espérance. [4/9]. TV 5
22.50 Chicago Hospital, la vie à tout prix. Panique aux urgences. RTL 9
23.00 Kindred, le clan des maudits. Pleine lune néfaste (v.o.). 13e Rue
23.15 Star Trek, la nouvelle génération. L'enfant stellaire. Canal Jimmy
23.45 Homicide. La veuve noire. Série Club
23.45 Earth II. Un tunnel vers la terre promise. 13e Rue
0.30 Chapeau melon et bottes de cuir. La mandragore (v.o.). 13e Rue

NOTRE CHOIX

● **22.45 France 3**
« Aux p'tits bonheurs, la France »
Ramdam, sur terre et mer est l'avant-dernier volet de la réjouissante série de portraits coproduite par France 3 et Interscoop. Frédéric Laffont, auteur du remarquable *Banlieue olympique*, diffusé le 9 mai, nous emmène ce soir à Mériadec, petite commune de 800 habitants dans le Morbihan. Dans ce village breton situé entre terre et mer, il a rencontré des hommes et des femmes dont la générosité et l'appétit de vie l'ont conquis. Grâce à Christian, Jacky, leurs copains, leurs enfants, chaque jour qui passe est un moment de fête. Une histoire simple mais rythmée d'instants extraordinaires que le réalisateur a su saisir au bon moment. – *S. Ke.*

● **23.25 Arte**
« Music Planet »
Avec Fred Wesley (trombone) et Pee Wee Ellis (saxophone), Maceo Parker a formé la section de cuivres la plus célèbre des orchestres de *James Brown, maître de la soul music*. Dans les années 80, ils sont partis, chacun de son côté, mener leur carrière, mais il arrive parfois aux trois amis de se retrouver, comme lors de ces concerts à Hambourg, en avril 1994, qui constituent le corps de ce numéro de « Music Planet » intitulé *Maceo Parker, My First Name Is Maceo*. Entre deux morceaux, on suit le saxophoniste sur les lieux de son apprentissage ; George Clinton (son autre patron régulier, versant allumé) et Kim Mazelle (aimable chanteuse) louent son talent. Aussi prévisible soit-elle, *la réalisation de Markus Gruber* montre que seule la scène est le lieu de la vie et de la musique de Parker, dont l'exigence funky ne peut qu'enthousiasmer. – *S. Si.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.00 Melrose Place.
20.00 Journal, Allez les bleus.
20.40 Le Résultat des courses, Météo.
20.55 La Fureur. Les meilleurs moments.
23.10 Hollywood Night. Haute infidélité. Téléfilm. Δ Jim Wynorski.
0.45 TF1 nuit, Météo.
1.00 Les Rendez-vous de l'entreprise.
1.25 Reportages. L'Or des terroirs.

FRANCE 2

19.00 Farce attaque... les îles.
19.45 et 20.55 Tirage du Loto.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.50 Météo.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe.
20.40 L'Image du jour : Roland-Garros.
20.45 A cheval.
21.00 Faites la fête. Best of.
23.40 Du fer dans les épinards.
1.15 Journal, Météo, Côté court 2.
1.35 Les 30 Dernières Minutes.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 et 1.00 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Mister Fowler, brigadier chef.
20.35 Tout le sport, Côté court.
21.00 ► Les Alsaciens ou les Deux Mathilde. [1/8]. 1870-1871. [2/8]. 1874-1894.
22.45 Aux p'tits bonheurs la France. Ramdam sur terre et mer.
23.40 Météo, Soir 3.
0.05 Musique et Cie.

CANAL +

► En clair jusqu'à 20.35
18.50 et 22.50 Flash infos.
19.00 T.V. +.
20.00 Les Simpson.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 L'Heure de la vengeance. Téléfilm. William Graham.
22.00 Billard.
23.00 Assassin(s) ■ Film. Mathieu Kassovitz.
1.05 Surprises. Spécial Festival d'Annecy.
1.25 Antonia et ses filles ■ ■ Film. Marleen Gorris (v.o.).

ARTE

19.00 Absolutely Fabulous.
19.30 Histoire parallèle.
20.15 Le Dessous des cartes. Liberia : histoire d'un conflit.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 L'Aventure humaine. Il était une fois la Mésopotamie, le pays entre les deux fleuves.
21.40 Metropolis.
22.35 L'Hôpital et ses fantômes. [7/11].
23.25 Music Planet. Maceo Parker.
0.55 Les Gens d'en face. Téléfilm. Jesus Garay.

M 6

19.10 Turbo, Warning.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Les Piégeurs.
20.40 Ciné 6.
20.54 La Trilogie du samedi. 20.55 FX, effets spéciaux. Production avec préméditation. 21.45 The Sentinel. Voeu de silence. 22.40 Players : les maîtres du jeu. Faux ce qu'il... «faut».
23.35 Machination perverse. Téléfilm. Δ Jag Mandhra.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Fiction. *L'Eveil du printemps*, de Frank Wedekind.
22.35 Opus. Philippe Eidel, un musicien voyageur.
0.05 Le Gai Savoir. Véronique Molinié, ethnologue.

FRANCE-MUSIQUE

19.31 Opéra. *Salammbô*, de Fénélon. Donné en direct de l'Opéra national de *Paris-Bastille*, par les Chœurs et l'Orchestre de l'Opéra national de Paris, dir. Gary Bertini. Nora Gubisch (Salammbô), Patrick Raftery (Mathô), Stephen O'Mara (Narr'Havas).
23.07 Présentez la facture. Les sons du Philharmonique de Vienne.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 La Musique dans l'œuvre de Juan Gris. Œuvres de Gounod, Chabrier, Satie, Stravinsky, Poulenc, Tarrega, Rodrigo, Webern.
22.30 Da Capo. Archives Wilhelm Kempf. Œuvres de Beethoven, Bach, Mozart, Haendel, Fauré.

DIMANCHE 31 MAI

FILMS DU JOUR

13.55 Alphaville ■ ■
Jean-Luc Godard (France, 1965, N., 95 min). Ciné Cinéfil

18.00 La Horde sauvage ■ ■
Sam Peckinpah (Etats-Unis, 1969, 140 min). Ciné Cinémas

20.55 *Cléo* de 5 à 7 ■ ■
Agnès Varda (France, 1962, N., 85 min). Cinétoile

21.00 La Chevauchée sauvage ■ ■
Richard Brooks (Etats-Unis, 1974, 140 min). France 2

22.20 La Grande Bouffe ■ ■
Marco Ferreri (France - Italie, 1973, 125 min). Cinétoile

22.30 Quelque part dans le temps ■ ■
Jeannot Szwarc (Etats-Unis, 1980, v.o., 100 min). Ciné Cinémas

23.00 L'Amour nu ■ ■
Yannick Bellon (France, 1981, 100 min). Téva

0.00 ► Le Corrupteur ■ ■
□ Michael Winner (Grande-Bretagne, 1975, v.o., 95 min). France 3

0.10 Calme blanc ■ ■
Philip Noyce (Australie, 1989, v.o., 100 min). Ciné Cinémas

0.25 La Terrasse ■ ■ ■
Ettore Scola (France - Italie, 1979, 160 min). Cinétoile

0.40 Bad Lieutenant ■ ■
Abel Ferrara (Etats-Unis, 1992, 95 min). Cinéstar 2

1.40 Un nommé Joe ■ ■
Victor Fleming (Etats-Unis, 1943, N., v.o., 120 min). Ciné Cinéfil

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.05 et 2.45 Polémiques. Invité : Georges Sarre. France 2
12.10 et 23.10 Le Monde des idées. L'Elysée et les juges. Invités : Guy Carcassonne et Olivier Duhamel. LCI
19.00 Public. Invité : Jean-Claude Gayssot, ministre des transports. TF 1

MAGAZINES

9.30 Journal de la création. Dusapin. Dequelle. Masson. La Cinquième
11.00 Droit d'auteurs. La Cinquième
12.30 Arrêt sur images. La Cinquième
13.00 Thalassa. Boulogne business. TV 5
14.00 La Planète ronde. Afrique noire. Invités : Basile Boli ; Joseph-Antoine Bell ; Manu Dibango. La Cinquième
14.00 Faut pas rêver. Mexique : Châteaux de feu. France : Le pain bouilli de Villar-d'Arène. Thaïlande : Combats de taureaux. Invité : Bernard Clavel. TV 5
14.30 Les Dossiers de l'Histoire. Génération : Paroles de mai. La revolution introuvable. Histoire
16.30 Le Sens de l'Histoire. Mai 68 : Les enfants de Marx et de Coca-Cola. Invités : Laurent Joffrin ; Hélène Ahrweiler ; Denis Tillinac. La Cinquième
16.50 Sud. Invités : Simon Lessing ; Félix Meynet ; Marie-Thérèse Perrin. TMC
19.00 et 0.50 Le Gai Savoir. *Dieu et les Prophètes.* Invités : Elie Wiesel ; Michel Tournier ; Gabriel Audisio ; Michel Déon. Paris Première
19.05 Le Club. Invité : Thierry Arbogast. Ciné Cinéfil
19.30 Mai 68. La révolte contre l'autorité et l'Etat. Invités : Bernard Guetta ; Jacques Sauvageot ; Jean-Pierre Le Goff. Histoire
20.00 et 22.45 Le Monde de TV 5. Rétrospective des Coupes du monde de 1982 à 1994. TV 5
20.00 Rive droite, rive gauche. Best of. Paris Première
20.45 Les Dossiers de l'Histoire. Génération : Mai... Après. Génération : Le torchon brûle. Histoire
20.50 Capital. Le boom des loisirs. M 6
23.00 Envoyé spécial, les années 90. La loi des armes. La fièvre verte. Le prix du sang. Histoire
23.10 Viva. Al Pacino, star caméléon. TSR

DOCUMENTAIRES

17.00 Les Esclaves du sucre. Odyssée
17.25 Enquêtes médico-légales. [13/13]. E-Coli, une bactérie mortelle. Planète
18.00 Les Estives pyrénéennes. Odyssée
18.10 Oser lutter, oser vaincre. Flins 15 mai - 18 juin 1968. Planète
18.30 Menahem Begin. Histoire
18.30 Voyage aux pays des dieux. [2/13]. Bhoutan, pays du dragon. Odyssée
19.00 Un homme contre l'esclavage. Victor Schoelcher et l'abolition. Odyssée
19.30 Maestro. Accentus, un chœur de chambre. Arte
19.55 Nina Simone, la légende. Odyssée
20.30 Virtuoses. Bryn Terfel. Mezzo
20.35 Une vie de couleurs. Planète
20.40 Soirée thématique. Frankie for Ever. Arte
20.50 Le Feu de la Terre. [5/6]. Java, cratères fertiles. Odyssée
21.00 Kiko et ses frères. La guitare ou rien. Muzzik
21.05 Oye Barra. Planète
21.30 Underground USA. [6/14]. Body Art - Sexes ambigus. Planète
21.45 Histoire de l'automobile. Odyssée
22.05 Le pouvoir est dans la rue. Planète
22.15 Grâce à la musique. Vivaldi. Muzzik
22.20 Grand document. Les Gens de Migdal. RTBF 1
22.40 Cuba et la loi sur l'embargo. Odyssée
22.55 Les Chevaliers. [6/6]. Federigo da Montefeltro, le condottiere. Planète
23.20 ► Lignes de vie. Scènes de la violence ordinaire. France 2
23.20 Des ours et des hommes. Odyssée
0.00 Satori stress. Planète
0.00 Tkuma. [1/2]. Combattre pour survivre 1948-1973. Histoire
0.15 Rivalités. Martin Luther King *versus* George Wallace. Odyssée

SPORTS EN DIRECT

10.30 Motocyclisme. Championnat du monde de vitesse. Grand Prix de France Moto 1998, au circuit Paul-Ricard au Castellet. 11.05 : La course des 125 cc. 12.20 : la course des 250 cc. 13.50 : la course des 500 cc. TMC
13.00 Tennis. Internationaux de France. France 3
14.50 Tennis. Internationaux de France. France 2
16.00 Cyclisme. Tour d'Italie. Contre-la-montre individuel. Eurosport
19.55 Football. Match amical. Athletic Bilbao - Brésil. France 3
20.00 Football. Championnat d'Europe des moins de 21 ans. Finale : Espagne - Grèce. Eurosport

MUSIQUE

18.00 Yosuke Yamashita et Hozan Yamamoto. Muzzik
21.25 Virtuoses : Bryn Terfel. *Nuit italienne.* Mezzo
23.20 Lester Bowie & Brazzy Voices. Paris Première
0.35 Musiques au cœur. Tchaïkovski, *Symphonie no 5.* France 2
1.00 Farm Aid 1996. Canal Jimmy

TÉLÉFILMS

17.40 L'Ordinateur amoureux. Henri Helman. Festival
17.55 Tekwar. William Shatner. 13e Rue
18.00 Soupçons pour un champion. Joseph L. Scanlan. RTL 9
18.30 Etalage public. Jim Frawley. Téva
20.05 L'Odyssée. Andreï Konchalovsky. TSR
20.13 Illegal Entry. Henri Chan. 13e Rue
20.30 Passion interdite. Thierry Binisti. Festival
20.45 *La Falaise maudite.* Mark Sobel. RTBF 1
20.55 Sandra, c'est la vie. Dominique Othenin-Girard. Téva

SÉRIES

18.55 Demain à la une. Loïs et Bernie. M 6
19.15 Highlander. Meurtre à l'opéra. Série Club
20.00 Seinfeld. L'échange (v.o.). Canal Jimmy
20.25 Dream On. Eddie, le petit orphelin (v.o.). Canal Jimmy
20.45 Les Incorruptibles. Le gang des trois Etats. Série Club
21.00 Presque parfaite. Sérénade à six (v.o.). Canal Jimmy
22.00 Enquête privée. Notre cher disparu. Drôles de manèges. France 3
22.10 Friends. Celui qui draguait au large (v.o.). Canal Jimmy
22.13 Chapeau melon et bottes de cuir. Le marchand de secrets (v.o.). 13e Rue
22.35 New York Police Blues. Double vue (v.o.). Canal Jimmy
22.45 Stargate SG-1. Hathor. Série Club
23.25 Spin City. Gentleman's Agreement (v.o.). Canal Jimmy
0.15 Les Cinq Dernières Minutes. Meurtre par intérim. Série Club
4.00 Father Ted. Kicking Bishop Brennan up the Arse (v.o.). Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
► Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● **9.00 La Cinquième**
Les peintres et la Provence

Pourquoi Vincent a-t-il choisi Arles ?

DANS l'imaginaire de certains réalisateurs, la Provence, même associée aux peintres, c'est le bruit des grillons et le parfum du pastis. On a vu naguère un CD-ROM sur Cézanne où le tableau des *Joueurs de cartes* s'accompagnait de la célèbre tirade de Pagnol... On craignait donc le pire. Divine surprise : Charles de Lartigue et Jacques Renoir ont réalisé trois films intelligents sur trois monstres sacrés, Van Gogh, Matisse et Cézanne, évitant la plupart des travers qui guettent ce genre d'exercice.

Le Van Gogh, par exemple, n'évite pas le cliché, comme la reconstitution d'un camp de gitans, mais certains plans comme la comparaison du *Café de nuit à Arles* dans sa version peinte et dans la réalité sont impressionnants. Si le commentaire dérape parfois (on ricane lorsqu'une voix off évoque la découverte de l'infini dans le lobe tranché d'une oreille), la plupart des textes s'appuient sur des extraits remarquablement choisis de la correspondance de Vincent à son frère Théo, quand ils rêvaient par exemple de créer un phalanstère d'artistes à Arles.

Le film consacré à Cézanne est plus biographique, et tente, non sans succès, de restituer une ambiance. C'est aussi le cas du film dédié à Matisse, peut-être le plus réussi des trois. On y reluque quelques modèles *affriolants*, un extrait étonnant du film de François Campaux où le pinceau de Matisse danse au-dessus de sa toile, avant de s'y poser, et des images somptueuses et éclairantes de la chapelle du Rosaire à Vence. On comprend moins le choix de la phrase mise en exergue à la fin du film : *« Avez-vous vu les acanthes, sur le talus qui borde la route ? »* Parmi les écrits de Matisse, on pouvait trouver mieux. Dans *Arles : le Japon de Vincent Van Gogh*, on comprend bien par contre l'insistance à comparer la Provence et le Japon et à rappeler que le peintre avait trouvé à Arles l'équivalent du pays du Soleil-Levant : le générique indique que la série est sponsorisée par la firme NHK !

Harry Bellet

★ Episodes suivants : *Henri Matisse dans le Midi*, dimanche 7 juin ; *La Provence de Paul Cézanne*, dimanche 14.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.20 Le Rebelle.
14.15 *Les Dessous de Palm Beach.*
15.05 Rick Hunter, inspecteur choc.
16.00 Pacific Blue.
16.50 Disney Parade.
18.00 Vidéo Gag.
18.30 30 millions d'amis.
18.58 Euro en poche.
19.00 Public. Jean-Claude Gayssot.
20.00 Journal, Le Résultat des courses.
20.50 Météo, Trafic infos.
20.54 C... comme cinéma.
20.55 Cuisine et dépendances ■ Film. Philippe Muyl.
22.40 Ciné dimanche.
22.50 Jours de tonnerre. Film. Tony Scott.
0.40 Jeannot la frime. Film. Robert Thomas.

FRANCE 2

13.25 Samson le magnifique. Téléfilm. Etienne Périer.
14.50 Tennis. Internationaux de France.
18.50 Stade 2.
19.15 1000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Stars'n Co.
19.55 et 20.50 Météo.
20.00 Journal.
20.40 L'Image du jour : Roland-Garros.
20.45 A cheval.
21.00 La Chevauchée sauvage ■ ■ Film. Richard Brooks.
23.20 ► Lignes de vie. Scènes de la violence ordinaire.
0.15 Journal, Météo, Côté court 2.
0.35 Musiques au cœur.

FRANCE 3

13.00 Tennis. Internationaux de France.
14.53 Keno.
15.00 Les Derniers Jours du baccalauréat.
16.00 Tiercé.
16.35 Un meurtre est-il facile ? Téléfilm. Claude Whatham.
18.15 Va savoir. Les hommes de la forêt tropicale.
18.55 Le 19-20 de l'information.
19.55 Football. Athletic Bilbao - Brésil.
22.00 Enquête privée. Notre cher disparu. Drôles de manèges.
23.35 Météo, Soir 3.
0.00 ► Le Corrupteur ■ ■ Film. □ Michael Winner (v.o.).
1.35 Musique graffiti.

CANAL +

► En clair jusqu'à 14.10
13.35 La Semaine des Guignols.
14.10 Dugongs et lamantins.
15.00 Patinage artistique.
16.25 Les Repentis.
17.10 Babylon 5.
17.50 Portrait de Hayao Miyazaki.
18.00 Mon voisin Totoro ■ Film. Hayao Miyazaki.
19.25 Supplément détachable. Spécial Festival d'Annecy.
► En clair jusqu'à 20.35
19.50 et 22.20 Flash infos.
20.00 Ça cartoon.
20.35 Le Baiser du serpent ■ Film. Philippe Rousselot.
22.25 *L'Equipe du dimanche.*
1.00 Temps de chien. Film. O Jean Marbœuf.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.30 Les Lumières de music-hall. Mort Schuman.
14.00 La Planète ronde. Afrique noire.
15.00 Chercheurs d'aventure.
15.30 Jésus-Christ, star du cinéma.
16.30 Le Sens de l'Histoire. Mai 68 : Les enfants de Marx et de Coca-Cola.
18.00 L'Adieu aux as. [5/6].
19.00 Cartoon Factory.
19.30 Maestro. Accentus, un chœur de chambre.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique. Frankie for Ever. 20.45 L'Homme au bras d'or ■ Film. Otto Preminger (v.o.). 22.40 Sinatra, les belles années (1943-1965). 23.25 Les Shows (1957-1965). 0.20 Sinatra enregistre.
0.50 Brecht et Moscou.
1.50 Profil. Man Ray, prophète de l'avant-garde.

M 6

13.25 Les Routes de la liberté. Téléfilm. Gary Nelson [1 et 2/2].
16.55 Hot forme. Les jambes.
17.00 Opération Cosinus. Téléfilm. Sheldon Larry.
18.55 Demain à la une. Loïs et Bernie.
19.54 Le six Minutes, Météo.
20.05 E = M 6.
20.35 et 1.00 Sport 6.
20.50 Capital. Le boom des loisirs.
22.50 Culture pub. Les Droits de l'homme. Saga Epéda.
23.20 Un si violent désir. Téléfilm. □ Lean Storm.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Laissez-passer.
21.30 Rock. Concert. The Nits.
22.35 Atelier de création radiophonique.
0.05 Radio archives. Albert Cohen.

FRANCE-MUSIQUE

19.37 L'Atelier du musicien.
20.30 Concert international. Eté de Carinthie. Donné par l'Orchestre symphonique de Moscou, dir. Pavel Kogan : *Roméo et Juliette*, suite, de Prokofiev ; *Rhapsodie sur un thème de Paganini pour piano et orchestre op. 43*, de Rachmaninov, Laura de Fusco, piano ; *Francesca da Rimini*, de Tchaïkovski.
22.00 Voix souvenirs. Bernadette Delprat, soprano. Hector Dufranne, baryton.
23.07 Transversales.

RADIO-CLASSIQUE

20.00 Soirée lyrique. *Le retour d'Ulysse dans sa patrie*, Monteverdi, par le Concerto Vocale, dir. Jacobs. Prégardien (Ulisse), Fink (Penelope), Högman (Telemaco), Subrata (Melanto).
23.00 L'Iliade et l'Odyssée à Paris.

Paris : des sites et musées fermés suite à une grève des surveillants

LE MUSÉE DE l'HOMME, le Muséum national d'histoire naturelle, le Jardin des plantes, le zoo de Vincennes et l'arboretum de Chèvreloup (Yvelines) sont fermés au public jusqu'au mardi 2 juin. Cette décision administrative est motivée par la grève des quatre-vingts surveillants de ces établissements. Engagé le jeudi 21 mai au Muséum national d'histoire naturelle et à l'arboretum, ce mouvement, *qui a donné lieu à l'occupation* des locaux et à la mise en place de piquets de grève, s'est étendu à d'autres sites.

Jeudi 28 mai, l'assemblée des personnels du Musée de l'homme, à laquelle assistaient des enseignants-chercheurs, a condamné le maintien de l'ouverture au public des galeries d'exposition. Une telle mesure, a-t-elle estimé, mettait « *la sécurité des visiteurs et du patrimoine en danger* ». Pour ne pas le laisser sans surveillance, la direction du Muséum national d'histoire naturelle a décidé de fermer tous les sites. « *En 1991*, explique un membre du comité de grève, *nous avons été intégrés dans le statut de formation et recherche de l'éducation nationale, au grade le plus bas, celui d'agent des services techniques de deuxième classe. Nous demandons au ministère de devenir agents techniques et nous réclamons la création de soixante postes de titulaires.* »

La direction du Muséum national d'histoire naturelle ne refuse pas les revendications des grévistes. Elle est consciente du manque d'effectifs et s'est engagée à défendre leur point de vue. A deux reprises, les 22 et 25 mai, des grévistes ont été reçus au ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. Sans résultats concluants.

Les grévistes de la faim de Lyon cessent leur mouvement après les propositions du gouvernement

En lutte contre la « double peine », ils ont obtenu un report de six mois de toute mesure d'éloignement

APRÈS CINQUANTE JOURS d'un mouvement rude qui a miné leur santé, les dix grévistes de la faim algériens et tunisiens en lutte contre la « double peine » à Lyon ont mis fin, samedi 30 mai, à leur jeûne. Ils ont obtenu d'être assignés à résidence avec droit au travail, mesure destinée à leur permettre, à la fois, de se réinsérer et de solliciter le relèvement des mesures *d'expulsion ou d'interdiction* du territoire qui les frappent. Une ultime réunion matinale, samedi à la préfecture du Rhône, entre la délégation qui les représente et Jean-Michel Galabert, le conseiller d'Etat chargé par le gouvernement d'une mission de médiation, a permis de dissiper des soupçons persistants.

Les négociateurs, parmi lesquels le pasteur Jean Costil, de la Cimade, Djida Tazdaït, présidente des Jeunes Arabes de Lyon et banlieue, des représentants de la CGT, du MRAP et la femme de l'un des grévistes, ont fini par convaincre ces derniers, à bout de nerfs, qu'un minimum de confiance pouvait s'établir avec un représentant de l'Etat. Il s'agissait principalement *de confirmer le sérieux du suivi des* propositions faites, la veille, par M. Galabert avec l'aval de Matignon. Ces propositions sont certes apaisantes dans l'immédiat, mais ne comportent pas la garantie formelle d'une régularisation, sauf pour l'un des grévistes, qui ne faisait plus l'objet d'une mesure d'interdiction du territoire.

CARTE TEMPORAIRE

La première mesure proposée par l'émissaire du gouvernement consiste à surseoir, pendant six mois, à « *l'exécution de toute mesure d'éloignement* » concernant les dix grévistes, « *eu égard notamment aux répercussions de la grève de la faim sur* [leur] *santé* ».

Ce délai doit être mis à profit pour stabiliser la situation des neuf personnes dont la régularisation dépend d'une décision administrative ou judiciaire. Concrètement, leur situation est très comparable : élevés depuis l'enfance en France, ayant, pour certains, des enfants et même une compagne française, ils ont purgé une peine de prison pour des délits ou crimes commis parfois voici plus de dix ans. Ils refusent de payer une seconde fois par un retour forcé dans le pays de leurs parents, qui leur est étranger.

Mais, juridiquement, leurs dossiers diffèrent. Cinq des grévistes sont visés par un arrêté d'expulsion du ministre de l'intérieur. Pour eux, l'accord avec M. Galabert promet un titre de séjour d'un an à condition que le ministre abroge son arrêté. La même carte temporaire sera délivrée aux quatre autres, condamnés par un tribunal à une peine d'interdiction du territoire, s'ils obtiennent son relèvement par le juge. S'ils ne troublent plus l'ordre public pendant cette première année de vie légale, une carte de dix ans pourra leur être *délivrée, prévoit l'accord.*

Ces propositions, faites avec l'aval du gouvernement, prévoient aussi un suivi personnel de l'évolution des dossiers par M. Galabert. Elles confirment aussi la mise en place rapide d'une « *commission interministérielle* » sur la double peine, chargée de préparer une « *directive de politique pénale* » aux parquets.

Philippe Bernard

Genève accueille avec sympathie la « marche des enfants »

GENÈVE
de notre correspondante

Une cérémonie de grande envergure a été prévue pour recevoir à Genève, le 30 mai, les cent cinquante jeunes participants de la Marche mondiale contre le travail *des enfants, partie de Manille* le 17 janvier. Si ces enfants et adolescents, qui représentent deux cent cinquante millions d'enfants travailleurs – chiffre avancé par le Bureau international du travail (BIT) –, soutenus par quelque mille quatre cents organisations, ont parcouru 80 000 kilomètres pour arriver à Genève, c'est pour sensibiliser davantage encore la communauté internationale et parce que c'est là que se trouve le siège du BIT.

Après deux journées de manifestations diverses et de rencontres avec des jeunes Suisses, les délégués de la Marche se présenteront à l'ouverture de la Conférence *internationale* annuelle du travail, le 2 juin, tant pour exposer les problèmes posés par l'exploitation inhumaine dont ils sont victimes que pour réclamer son abolition et revendiquer leur droit à l'éducation.

Un ingénieur indien, Kailash Satyarthi, qui a réussi, à lui seul, à libérer trente mille enfants esclaves séquestrés dans des locaux sordides et à leur dispenser des soins et une formation, est à l'initiative de cette gigantesque campagne contre l'exploitation de la main-d'œuvre enfantine. On évalue à soixante millions le nombre de ces enfants esclaves en Inde.

VERS UNE NOUVELLE CONVENTION

Le BIT, qui a déjà fait adopter, en 1973, la convention 138 interdisant le travail des enfants jusqu'à la fin de leur scolarité obligatoire – ratifiée par une cinquantaine de pays seulement et rarement respectée –, prépare une nouvelle convention. L'adoption et le respect de ce texte devraient aboutir à « *l'abolition des formes extrêmes du travail des enfants* ». Actuellement, nombre de jeunes travailleurs déclarent être totalement épuisés le soir ; 80 % d'entre eux affirment n'avoir pas un *jour de congé ni aucun moment de* liberté dans la journée.

Selon les enquêtes menées par le BIT, les enfants encourent des risques graves, surtout dans le domaine de la construction, des mines et carrières et même de l'agriculture. Dans bon nombre de pays du Sud, le quart des enfants âgés de cinq à quatorze ans sont affectés à des travaux réellement pénibles. Parmi eux, *jusqu'à 67 % des garçons et* 61 % des filles sont exploités dans des secteurs reconnus comme vraiment dangereux. Sur tous les enfants qui travaillent, 61 % sont en Asie, 32 % en Afrique et 7 % en Amérique latine.

Les pays industrialisés ne sont pas exempts de ce fléau. Ainsi, le travail des enfants subsiste en Europe centrale et orientale. Le BIT n'oublie pas, non plus, tous les petits des deux sexes qui, de par le monde, sont prostitués ou exploités pour des publications ou des projections pornographiques.

Tout en étant conscient du lien existant entre le travail des enfants et les problèmes du développement, M. Michel Hansenne, directeur général du BIT, déclare qu'« *il y a certaines formes de l'exploitation abusive du travail des enfants pour lesquelles il ne saurait y avoir d'alibis, qu'ils soient économiques ou culturels... Ces formes peuvent et doivent être identifiées, affrontées et éliminées sans délai.* » C'est là le minimum que va exiger la délégation représentant deux cent cinquante millions d'enfants travailleurs dans le monde.

Les nouvelles normes du BIT devront être adoptées à la Conférence internationale du travail dès *juin 1999.*

Isabelle Vichniac

Seize ans de réclusion criminelle pour l'institutrice à la retraite

LA COUR D'ASSISES DU PUY-DE-DÔME a condamné, vendredi 29 mai, Christiane Séguin, soixante-six ans, à seize ans de réclusion criminelle. L'accusée, une institutrice à la retraite, a été reconnue coupable d'avoir apporté un soutien logistique à des mafieux calabrais qui, le 26 novembre 1991, ont assassiné Françoise Rouhalde de cinq balles (*Le Monde* du 29 mai). Le commanditaire du crime n'était autre que le mari de la victime, un stomatologue installé à Aoste, en Italie.

L'avocat général, Jean-Mary Rousseau, avait requis une peine de quinze ans de réclusion. « *Avec votre air de bonne paroissienne, il vous a manqué une chose : le sens de la mesure dans le mensonge. Vous en avez trop fait* », a dit le représentant du ministère public. « *Vous êtes insensible, inaffective et dure en affaires* », a ajouté l'avocat général.

■ **FONDATION ARP : le tribunal de grande instance de Paris** a suspendu, vendredi 29 mai, la vente de quatre-vingt-deux œuvres du peintre et sculpteur Jean Arp (1886-1966). Le jugement sur le fond a été fixé au 23 septembre. La Fondation allemande Jean-Arp et Sophie-Taueber avait assigné en référé le docteur Claude Gubler, légataire universel, afin d'empêcher cette vente, le 21 juin, à Drouot-Montaigne (*Le Monde* du 30 mai).

■ **TERRORISME : quinze personnes, parmi les cinquante-cinq interpellées en France**, mardi 26 mai, lors d'une opération visant les réseaux européens du Groupe islamique armé (GIA), doivent être présentées, samedi 30 mai, à trois juges d'instruction parisiens en vue de leur mise en examen.

■ **ENVIRONNEMENT : *Dominique Voynet, ministre de l'aménagement* du territoire et de l'environnement**, a indiqué, vendredi 29 mai à Limoges, à propos des emplois-jeunes dans le secteur de l'environnement, que « *le premier bilan est mitigé. Pour l'instant, nous en sommes à sept cents. Il manque une capacité de formation d'emplois-jeunes sur l'ensemble du territoire. C'est une difficulté à laquelle nous essayons de sensibiliser Martine Aubry* », a-t-elle ajouté.

A nos lecteurs

A PARTIR DU LUNDI 1er juin (daté mardi), *Le Monde* publiera une série d'articles sur le bilan à mi-mandat des municipalités dans les neuf plus grandes villes de France qui ont changé de maire aux élections de juin 1995. Un article sera également consacré aux arrondissements parisiens passés dans l'opposition municipale en 1995.

- **Lundi 1er juin daté 2 :** Toulon.
- **Mardi 2 daté 3 :** Tours.
- **Mercredi 3 daté 4 :** Nîmes.
- **Jeudi 4 daté 5 :** Marseille.
- **Vendredi 5 daté 6 :** Nice.
- **Lundi 8 daté 9 :** Lyon.
- **Mardi 9 daté 10 :** Paris.
- **Mercredi 10 daté 11 :** Grenoble.
- **Jeudi 11 daté 12 :** Le Havre.
- **Vendredi 12 daté 13 :** Bordeaux.

En raison du week-end de la Pentecôte, le supplément « Le Monde Economie » paraîtra mardi 2 juin (daté mercredi) avec « Le Monde Initiatives ».

140 lecteurs du « Monde » ont découvert l'Iran en mouvement

UN AN après l'élection surprise de Mohamad Khatami à la présidence de la République islamique d'Iran, la société iranienne se montre toujours impatiente et avide de réformes. Les cent quarante lecteurs du *Monde* qui ont participé au périple « L'Iran en mouvement », la semaine dernière, ont pu constater la force de cette revendication de libertés *nouvelles.*

La volonté d'ouverture des Iraniens frappe le visiteur dès son arrivée à Téhéran, mégalopole de plus de dix millions d'habitants, qui tranche par sa propreté avec nombre de capitales. Pour une large part, le régime en place a visiblement décidé de renoncer aux slogans hostiles à l'étranger. Les autorités parlent volontiers du « *dialogue* » nécessaire avec leurs voisins et de « *détente internationale* », comme l'a démontré le *vice-ministre des affaires étrangères*, M. Khoshroo, lors d'une rencontre avec les lecteurs du *Monde*. Les Iraniens, que ce soit à Téhéran, Qom, Chiraz ou Ispahan, renforcent cette impression en manifestant spontanément leur plaisir de voir des étrangers.

VOLONTÉ DE RÉFORMES

Ainsi s'estompe l'image d'un Iran boutefeu, désireux d'exporter la révolution islamique hors de ses frontières, capable de céder aux démons du terrorisme, pour laisser place à une population en quête de changements substantiels.

L'équipe de M. Khatami, quia su fédérer il y a un an ces aspirations, continue d'évoquer les réformes à venir. Le jeune chef de cabinet du président, M. Abtahi, nous a réaffirmé les engagements de campagne du président de la République islamique : donner la priorité à la construction d'une société civile, fondée et garantie par un nouvel Etat de droit.

A défaut de réformes spectaculaires, de nouveaux journaux paraissent, qui osent prendre de grandes libertés avec les religieux. Un journal satirique, *Gholaram*, a même publié une caricature ridiculisant la loi interdisant aux femmes de se faire soigner par le personnel médical masculin. « *Je n'ai pas été confronté à la censure* », a observé calmement son directeur lors d'un débat avec plusieurs rédacteurs en chef.

Les contraintes sociales et religieuses restent pourtant immenses. Ainsi le port du foulard par les femmes, qu'elles soient iraniennes ou étrangères, demeure obligatoire. « *C'est vous qui considérez qu'il s'agit d'une contrainte*, a déclaré la députée Faezeh Hachémi, fille de l'ancien président de la République Rafsandjani, en réponse aux lecteurs du *Monde*. *Le port du voile est lié à notre culture. Pourquoi serions-nous obligées de nous conformer à votre culture ?* »

Il reviendra aux 60 millions d'Iraniens – dont près de la moitié n'a pas connu le régime du chah – de répondre. Mais toute une partie de la population, fatiguée des pressions et intimidations du pouvoir religieux tout-puissant, s'efforce de conquérir des espaces de liberté (accès aux télévisions étrangères, Internet). En dépit de la lenteur des réformes et de la priorité maintenue à une économie planifiée dominante, le gouvernement Khatami incarne encore le changement par rapport à une majorité d'ayatollahs conservateurs.

Dans cette République islamique, théocratie adoucie par un zeste de démocratie et la liberté de circuler, le dernier mot reviendra peut-être à cette société civile si souvent invoquée. La visite des lecteurs du *Monde* – le groupe le plus nombreux autorisé depuis les débuts de la révolution de 1979 – a en tout cas été interprétée par les Iraniens comme un signe d'espoir.

Laurent Greilsamer

Tirage du *Monde* daté samedi 30 mai : 498 672 exemplaires - 3